


LIBRAIRIE MÉDICALE
CH. BOULANGE
14, R. de l'Ancienne Comédie PARIS

ÉLIXIR AMÉRICAIN.

ÉLIXIR
AMÉRICAIN

Approuvé par le GOUVERNEMENT, & découvert par le S^r^. DECOURCELLE, Chirurgien-Accoucheur, Pensionnaire DU ROI.

TROISIEME ÉDITION,

Augmentée de tous nouveaux faits constatans l'efficacité de cet Élixir; & d'un Traité sur la manière de conduire les Femmes en couches & les Enfans nouveaux nés.

La Brochure & l'Élixir ne se trouveront que chez l'AUTEUR à Vitri-le-François & dans ses Dépôts.



A CHAALONS-SUR-MARNE,

Chez DEPINTEVILLE-BOUCHARD, Libraire-Imprimeur du Roi. 1787.

AVEC PERMISSION.

Nota. *La Brochure se vendra 2 livres, & la bouteille de l'Élixir Américain, ainsi nommé, parce que l'Auteur l'a découvert en Amérique & perfectionné en France, se vendra 3 livres : l'on continuera d'en donner* gratis *aux pauvres connus, & aux inconnus sur un certificat de Messieurs leurs Curés.*





A MADAME

ROUILLÉ D'ORFEUIL,

INTENDANTE

De la Province & Frontière de Champagne.



MADAME,

JE n'entreprendrai pas de faire ici l'éloge de votre ardente charité, il me suffit de joindre mon suffrage à la voix

publique, qui vous donne à juſte titre le nom de Mère des Pauvres, & d'admirer les effets multipliés d'une bienfaiſance qui ſemble n'admettre de borne, que celle des beſoins de l'humanité, ſans parler d'une infinité de ſecours que les Indigens puiſent tous les jours dans la ſource intariſſable de vos libéralités: Qui ne ſait les ſervices eſſentiels que vous avez rendus à quantités de pauvres Femmes, ſoit à Paris, ſoit à Plombière, ſoit dans cette Province de Champagne, en leur procurant l'Élixir Américain. Les recherches les plus exactes ſur la vertu de ce Remède, les bons effets que vous en avez vu par vous-même, les témoignages avantageux que vous en ont rendus les Dames les plus dignes de foi, vous ont fait conclure que vous pouviez, ſans

crainte, en continuer la distribution, & qu'il n'est pas possible que le succès constant & soûtenu d'un Remède salutaire, fût l'effet du hazard.

J'ai la confiance, MADAME, *que je suis entré dans vos vues, en augmentant ce Mémoire, & en travaillant à l'éclaircir; j'y vois un nombre de Lettres essentielles, dont vous connoissez presque tous les Auteurs. De telles autorités me paroissent bien capables de dissiper les nuages que le doute & la défiance pourroient encore laisser dans certains esprits: Daignez donc,* MADAME, *l'agréer, le protéger, & permettre qu'il paroisse sous vos auspices, plutôt pour le bien public, que pour mon intérêt particulier.*

Je ſerai, MADAME, *au comble de mes vœux, ſi, par la découverte de ce Spécifique, j'ai trouvé le moyen de prolonger vos jours; jours ſi chers à tous ceux qui, comme moi, ont vu de près vos rares vertus; c'eſt de quoi je vous prie d'être perſuadée, auſſi bien que du profond reſpect avec lequel je ſuis,*

MADAME,

V OTRE *très-humble & très-obéiſſant Serviteur.*

DECOURCELLE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Sur les Vertus de l'Élixir Américain, ſur la manière de s'en ſervir, & réponſe aux Contradicteurs de ce remède.

Le remède que nous préſentons au Public, n'eſt ni nouveau ni inconnu: ſa réputation eſt faite depuis plus de trente ans. Les guériſons multipliées & même étonnantes qu'il produit dans les couches & dans toutes les maladies particulières au ſexe, ont fixé l'opinion que l'on doit avoir de ce ſpécifique. La ſeconde édition du petit Livre qui en indique les propriétés & la manière de s'en ſervir, étant épuiſée, nous préſentons au Public une nouvelle édition de cette brochure. Nous ſommes entrés dans le plus grand détail ſur les accidens des femmes en couche & leurs ſuites, & ſur les maladies particulières au ſexe & aux enfans: nous ne prétendons pas donner des leçons aux gens de l'Art, ils trouveront aſſez de ſecours dans les livres que l'on imprime fréquem-

particulières au sexe sont seules de son ressort. Sa vertu est depuis longtemps connue pour prévenir & guérir infailliblement, quand il est pris à temps, les maladies des femmes & ces suites de couches accompagnées de symptomes si terribles & si affligeans. Il est destiné à concourir à la conservation de ces mères de familles si précieuses pour l'État, si intéressantes pour leurs enfans, & à la conservation de ces nouveaux nés si fréquemment moissonnés dès leurs premiers instans : ces objets méritent la plus sérieuse attention. Il est assez commun & assez naturel que tout Auteur, tout Inventeur fasse valoir avec chaleur & avec une espèce d'enthousiasme son invention. Éloignés par caractère de toute ostentation, nous ne nous appesentirons pas sur l'éloge de notre remède, c'est à ceux qui en ont sentis les salutaires effets à le louer : nous nous contenterons de mettre à la suite de notre Ouvrage un certain nombre de lettres & de consultations de personnes connues & même de gens de l'Art, qui attestent la vertu & l'efficacité de notre élixir dans les couches & les différens accidens des maladies du sexe.

Mais ſi nous avons eu l'avantage d'obtenir les ſuffrages des honnêtes gens, il ne faut pas diſſimuler que nous avons eu, comme cela arrive toujours, quelques cenſures à eſſuyer. La jalouſie qui ne dort point, a fixé quelques-uns de ſes regards ſur nous; l'ignorance dont les vues ſont ſi courtes, l'eſprit d'intérêt qui aime mièux une longue maladie que tous les remèdes abrégeans, ont débité vaguement, ſans preuves, que notre élixir échauffoit la poitrine & nuiſoit à l'embonpoint des Dames. Il y a apparence qu'ils ignorent qu'une femme en couches ne doit pas être rafraîchie, qu'elle ne recouvrera ſa ſanté que lorſqu'il ſe ſera établi de douces tranſpirations que l'on doit exciter & entretenir autant qu'il eſt poſſible. Notre remède n'eſt point incendiaire, il ne porte avec lui que le degré de chaleur néceſſaire à ſon opération. Un heureux hazard nous a fourni contre nos détracteurs deux preuves ſans réplique, que notre remède eſt innocent, & que l'abus qu'on en pourroit faire, ne peut être nuiſible. Un jeune enfant âgé de cinq ans, fille de M. Mermet, Caroſſier, près l'Hôtel-

que l'on veut, pourvu qu'on ne le laiſſe pas éventer. Pour ne pas être trompé par des contrefactions, chaque bouteille ſera coëffée d'un parchemin avec du fil rouge dont les extrémités ſeront priſes ſous le cachet pareil à celui qui ſe trouve appoſé au bas de l'imprimé qui ſe donne avec la bouteille. On pourra le prendre en toute ſûreté chez les Dames qui pour le bien de l'humanité ont bien voulu ſe charger du dépôt. On trouvera à la fin de la brochure les noms & les demeures dans les différentes Villes du royaume des perſonnes à qui il faut s'adreſſer.

La doſe de cet élixir eſt d'une cuiller à café: on en peut prendre juſqu'à quatre par jour & même davantage dans les cas dangereux & preſſans. On peut le prendre pur, mais pour l'ordinaire on doit le prendre dans un véhicule, c'eſt-à-dire, le mêler dans une cuillerée de bouillon, de thé, de vin, de tiſane ou de lait d'amande.





ÉLIXIR AMÉRICAIN,

PAR le secours duquel les FEMMES *préviendront & même guériront toutes espèces d'épanchemens de lait, ainsi que toutes les autres maladies particulières à leur Sexe, si elles ne sont pas trop invétérées.*

ARTICLE PREMIER.

Utilité de l'Élixir dans les maux de l'accouchement; dans quel temps & à quelle dose il faut le prendre.

CET Élixir est d'un usage nécessaire dans les douleurs de l'accouchement: il a de commun avec l'eau des Carmes de fortifier la femme & d'accélérer l'accouchement; il rend le ton à la matrice, ce que

ne ſait pas l'eau des Carmes. Deux cas requièrent ſur-tout la vigilance & l'attention de l'accoucheur; ſavoir, lorſque l'enfant eſt très-foible, ou qu'il eſt mort; dans l'un & l'autre cas la mère ſe trouve affoiblie & ſans douleur, parce que l'enfant ne faiſant plus d'efforts, les douleurs ceſſent totalement, ce qui met la mère dans des riſques évidens.

Pour obvier à ces riſques preſſans, il faut prendre cet élixir à une ou deux doſes, pur s'il eſt poſſible, ou avec très-peu de liquide quelconque, & ne mettre qu'une heure ou deux d'intervalle entre chaque priſe. Celles qui en auront pris pluſieurs doſes pour accélérer leur accouchement, n'en prendront que 10 ou 15 heures après l'accouchement. Il ne faut pas attendre qu'une femme ſoit ſans douleurs pour le lui faire prendre, mais il faut lui adminiſtrer ſur-tout dans le cas inſtant des derniers efforts qu'elle eſt obligée de faire, ce qui l'aide beaucoup en la fortifiant; & la preuve du bien qu'il eſt ſuſceptible de procurer, eſt renfermée dans un nombre infini de certificats & d'atteſtations en bonne forme que j'ai entre les mains, & dont une partie eſt inſérée dans ce volume.

La doſe de l'élixir eſt d'une bonne cuillerée à café ou moitié d'une cuiller à bouche. J'oſe aſſurer que toutes les fois que j'ai fait prendre cet élixir dans les grandes douleurs, j'en ai vu un ſi grand bien, que je crois que, ſans ce ſecours, les accouchemens ne ſe ſeroient pas terminés ſi heureuſement.

Il eſt étonnant que quoique, pour-ainſi-dire à chaque page de cette brochure, il ſoit fait mention des doſes & de la manière de prendre notre élixir, & que cependant la plupart des malades ne s'y conforment pas : néanmoins le bien qu'elles en attendent, dépend de-là ; les unes le prennent avec de l'eau pure, & alors les eſprits de l'élixir abſorbés, ne produiſent plus que peu d'effet : les autres le prennent le matin, mais ſans les précautions néceſſaires pour favoriſer la tranſpiration que doit procurer l'élixir. Dautres craignent d'en trop prendre & ſe l'adminiſtrent à ſi petites doſes, qu'il ne fait qu'un peu ou point d'effet. Que ces dernières perſonnes ſi timides & ſi tremblantes, ſe donnent la peine de lire le Chapitre Préliminaire, elles verront que des enfans de l'âge le plus tendre, en ont pris des bouteilles entières, ſans en reſſentir la moindre incommodité.

Comme les manières défectueuſes de prendre notre élixir le décréditent parce qu'il manque le ſuccès qu'on en attend, nous avons crû devoir donner la manière de le prendre avec profit. Il faut avoir pour principe, que les moyens de guériſon procurés par notre élixir ne s'opèrent qu'en purifiant la maſſe du ſang par de douces tranſpirations & par les urines : pour parvenir à ces heureux effets, il faut donc, 1°. Ne point prendre en uſant de l'élixir d'autres remèdes ; les plus doux empêchent &

troublent ſon opération. 2°. Il faut que l'eſtomac ſoit vuide, ou au moins en partie; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut le prendre que deux heures après un léger ſouper. 3°. Le mieux eſt de le prendre le ſoir, & déjà échauffé dans ſon lit, & y reſter ſans agitation, & le plus tranquillement poſſible. 4°. Avoir du linge tout prêt pour changer à la moindre moiteur, ſans ſe couvrir beaucoup plus qu'à l'ordinaire. 5°. Les perſonnes qui ſont obligées de le prendre le matin, doivent avoir les mêmes précautions, c'eſt-à-dire, ſe tenir chaudement & tranquillement dans leur lit, & ne ſe lever & déjeûner que deux heures après avoir pris l'élixir; le reſte de la journée, elles ſe conduiront comme à l'ordinaire, n'ayant beſoin d'obſerver d'autre régime que celui que leur état demande. 6°. Il faut avoir attention de ne joindre à l'élixir qu'une fois autant de liqueur quelconque, excepté de l'eau pure; les perſonnes qui voudront le prendre pur & ſans mêlange, s'en trouveront encore mieux; la doſe eſt d'une forte cuiller à café. Celles qui ſont échauffées ou qui craignent de le devenir, le prendront avec une fois autant de lait d'amande ou d'orgeat & garderont un goblet de ce lait dans lequel on mettra une médiocre cuillerée de ſirop violat, au lieu de ſucre, pour boire au premier réveil; toutes celles qui ont peine à tranſpirer, ce qui vient de ce que les pores de la peau ſont criſpés & ne ſe délatent pas aiſément, ſe conduiront ainſi. Ceci *néan-*

moins ne doit pas faire règle pour les femmes en couches, qui trouveront ailleurs la manière de se conduire.

ART. 2

L'élixir prévient les épanchemens de lait & les accidens qui en sont les suites.

L'ON a cru jusqu'ici, & plusieurs sont encore dans ce sentiment, qu'il faut laisser aller les choses tout naturellement chez une femme en couches; cela peut être dans des couches très-heureuses: mais lorsque le lait se sera fixé sur quelques parties, sans qu'on y ait rémédié, ou quand on y aura appliqué des remèdes inutiles, laissera-t-on à la nature déjà épuisée par la fatigue d'un accouchement plus ou moins laborieux, le soin de jetter au dehors les parties excrémentielles du lait pour le rendre tel qu'il doit être pour la bonne santé de la mère & pour la nutrition de l'enfant? Voilà ce que produit notre élixir, il vient au secours de la nature épuisée, il concourt à l'évacuation du vice laiteux, & même empêche le lait excrémentiel de repasser dans le sang, accident qui cause la mort ou jette dans des états pires que la mort, un grand nombre de femmes.

Notre élixir remplit donc parfaitement les vues de la nature; il fait évacuer le lait avec aisance, & prévient le temps fixé de cette évacuation. On sait que suivant le cours ordinaire, l'évacuation du lait ne se fait que du

troiſième au quatrième jour, & quelquefois du quatrième au cinquième : la nature eſt alors dans un état laborieux, la fiévre de lait ſe manifeſte & procure une révolution plus ou moins conſidérable ; la femme ſe trouve dans un état d'accablement, & la nature ne peut par elle-même opérer la ſecrétion néceſſaire. C'eſt donc le cas d'avoir recours à un remède qui aide cette ſecrétion, & c'eſt la propriété de notre remède. Après quelques doſes de notre élixir, les femmes ſeront agréablement ſurpriſes de voir le lait s'écouler ſans obſtacle & paſſer par les voies ordinaires trente-ſix heures après l'accouchement, ce qui ne doit naturellement s'opérer que vers le quatrième jour : par conſéquent, plus il ſe ſera évacué de lait vicié avant la fièvre de lait, moins il y aura à craindre qu'il n'en repaſſe dans le ſang. D'ailleurs le plus épais & le plus groſſier étant évacué, l'enfant, ſuppoſé que la mère allaite, ne ſe nourrira que du lait le plus pur & le plus approprié à ſon état.

Cet élixir préviendra donc tous les accidens que le lait pourroit occaſionner, ſoit par ſon trop long ſéjour, ſoit par une évacuation trop lente : il ſuffira d'en prendre deux doſes par jour juſqu'au quatrième incluſivement, & enſuite une ſeule priſe tous les jours juſqu'à la fin de la bouteille. Il faut obſerver que, s'il y a eu dans une couche précédente un lait épanché ou d'autres accidens, il eſt néceſſaire alors de continuer à prendre l'élixir ſoit à deux doſes par jour, ſoit à une doſe

ſeulement, ſuivant l'exigence des cas: cela dépendra de la quantité de lait qui ſe dépoſera dans les urines : on jugera par la continuation ou la ceſſation du dépôt, s'il faut continuer ou ceſſer l'uſage de l'élixir. On peut le prendre dans les ſuites de couches, ainſi que dans tous les autres états, dans deux cuillerées de lait d'amande ou dans tout autre véhicule comme thé, bouillon, &c.

L'on peut continuer l'élixir à deux doſes chaque jour, même juſqu'à trois s'il y a quelques accidens, ſur-tout s'il y a eu des épanchemens, ſoit dans les couches précédentes, ſoit dans la préſente, & cela pendant quarante jours, qui eſt le temps fixé par la nature pour les évacuations enſuite de couches. Je ne ſaurois trop prier les perſonnes qui craindroient les trop fortes doſes, de ſe tranquilliſer à cet égard ; une longue expérience m'ayant appris que mon remède eſt abſolument innocent, même à doſes très-fortes, comme on peut le voir dans le Chapitre Préliminaire. Il eſt bon d'obſerver encore, que l'uſage de l'élixir ne demande aucun régime particulier, qu'un régime ſain analogue à la ſanté & à l'état de la perſonne qui en uſe. L'attention qu'on doit avoir, eſt qu'il y ait un intervalle de deux heures entre la priſe de l'élixir & le manger. Cette règle n'eſt pourtant pas pour tous les cas, puiſqu'on en peut prendre pour les maux d'eſtomac après le repas : mais il eſt plus sûr d'obſerver cette règle, parce qu'alors l'élixir paſſe plus

aiſément & plus certainement dans la maſſe du ſang pour en ſéparer le lait.

ART. 3.

Uſage de l'élixir pour prévenir les ſuppreſſions ſanguines ou laiteuſes après les couches. Précautions à prendre dans l'inflammation de matrice.

Il prévient les ſuppreſſions de l'une ou l'autre eſpèce, ou rétablit l'écoulement, en prenant une ou deux doſes, ou même trois par jour, ſi les premières n'ont pas été ſuffiſantes. C'eſt un avis général pour tous les cas mentionnés ci-deſſus, que quand la première doſe ne fera que calmer les accidens, ſans en détruire la cauſe, il faudra réitérer les doſes : cette réitération doit auſſi avoir lieu quand les accidens ſont preſſans.

Si les accidens ſont cauſés par un accouchement laborieux ou contre nature, il faut non-ſeulement faire uſage de l'élixir, mais encore employer les cataplaſmes de ſon, de froment cuit dans l'urine ou dans l'eau de goulard; ils préviendront l'irritation des vaiſſeaux de la matrice, & rendront la ſoupleſſe néceſſaire au couloir pour que l'élixir ne trouve pas autant d'obſtacles à vaincre pour la guériſon de ces ſuppreſſions. Alors il procure l'écoulement de l'humeur par les urines, par la tranſpiration ou par les voies naturelles, ou enfin par les trois voies enſemble. Lorſqu'on a différé à faire uſage de notre remède,

il ne faut pas s'attendre à voir opérer sensiblement & sur-le-champ les évacuations par les voies naturelles; les humeurs étant épaissies & devenues sans ressort, il faut quelquefois quatre ou cinq jours pour rétablir les évacuations; néanmoins la malade se trouvera fort soulagée, parce que l'élixir fera une partie de son effet par une douce transpiration & par les urines. Si au contraire on ne donne pas le temps à cet humeur excrémentielle de se condenser en faisant usage du remède dans les vingt-quatre heures, les suppressions quoiqu'accompagnées d'accidens, cesseront bientôt, & les accidens n'auront plus lieu.

On a coutume, fort mal à propos, d'employer le sel de *duobus* ou autre pour combattre les suppressions & accélèrer la sortie du lait. Une longue expérience m'a démontré que tous les sels sont pernicieux dans ces sortes de cas; ils irritent & picotent les houppes des nerfs de la matrice, & causent des inflammations plus ou moins considérables dans un accouchement naturel. Que deviendra donc une femme à qui on administre des sels, lorsque, par un accouchement laborieux, la matrice n'est déjà que trop disposée à l'inflammation; lorsque, dans une suppression, l'acrimonie que l'humeur acquiert par son séjour dans la matrice, cause à cette partie des irritations inflammatoires? Je ne prétends pas donner à mon remède plus d'efficacité qu'il n'en n'a; car ni l'élixir, ni tout autre remède, n'empêcheront pas la gangrène,

lorſque l'inflammation de matrice, ſoit après un accouchement laborieux & contre nature, ſoit à la ſuite de ſuppreſſions trop anciennes, eſt parvenue au dernier période. Mais notre remède préviendra certainement cet accident lorſqu'il y aura des diſpoſitions, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y aura douleur & tenſion au bas-ventre avec fiévre continue : c'eſt-là le cas d'avoir recours à notre élixir, & d'aider ſon effet par des cataplaſmes de ſon de froment cuit dans l'urine, ou des compreſſes imbibées d'urine tiéde; ſi l'on ne peut ſouffrir les cataplaſmes, l'eau de goulard peut ſuppléer à l'urine.

Les lavemens avec l'eau de ſon & un peu de beurre frais ſont indiſpenſables. Il faut abſolument rejetter les cataplaſmes compoſés avec les mucilagineux, ils diſtendent les tégumens ainſi que les vaiſſeaux ſanguins qui ſe prêtent de plus en plus à recevoir la colonne de ſang qui leur eſt apportée, & perdent par conſéquent de leurs reſſorts à proportion de leur plénitude. Il ſembleroit que ſi les ſels ſont nuiſibles dans ces cas-là, l'élixir dans lequel il entre de l'eau-de-vie, ne pourroit qu'allumer le ſang de plus en plus : je réponds à cette objection, que tous les ſimples qui entrent dans cet élixir, ſont acides au premier degré, & que ces acides ſurpaſſent de beaucoup la petite quantité d'eſprits qui ſe trouve dans une doſe & qui eſt abſorbée par ces acides.

Que des gens, ou trop timides, ou mal

intentionnés, cessent donc de dire que notre remède est nuisible, parce qu'il est échauffant. Parmi des milliers de personnes qui en ont usé, nous osons défier qu'on en cite une à qui il est été nuisible, comme échauffant, après l'avoir pris avec les précautions convenables. Nous certifions éternellement, comme un fait qui nous a nous même étonné, que des enfans en ont pris la valeur de huit à neuf doses à la fois, sans avoir éprouvé le moindre échauffement.

Quelques médecins, en petit nombre, refusent à leurs malades la liberté de faire usage de ce remède, parce que, disent-ils, ils ne savent pas de quoi il est composé. Il faut croire qu'il n'est composé que d'ingrédiens bien salutaires, puisqu'il a tant defficacité pour le genre de maladie auquel il est appliqué; mais nous n'avons pas besoin d'être le prôneur de notre remède. Le Gouvernement vient de l'approuver de la manière la plus authentique & la plus flateuse pour l'Auteur. Sa Majesté a daigné nous mettre au dessus de tous les besoins, suivant notre état & notre condition. Le public bon, que nous aimons à servir, trouvera ici un témoignage de notre zèle à lui être utile & de notre reconnoissance envers notre Auguste Souverain, qui a bien voulu nous récompenser, parce-qu'il est le Père de ses sujets, & que nous avons consacré notre vie à être utile à nos compatriotes. Quand à l'espèce de public ingrat, jaloux, mal-faisant, il restera toujours

tel qu'il a toujours été. Nous ne le bravons pas, mais nous voudrions pouvoir réussir à détromper, ne fusse qu'une seule personne abusée, riche ou pauvre, & lui être utile. Nous nous trouverions suffisamment dédommagés de la peine que nous avons prise de justifier sans besoin & sans nécessité notre remède.

ART. 4

Avis aux Nourrices, soit avant d'alaiter, soit pour faire tarir le lait.

LES nourrices ne sont pas plus exemptes des accidens que les autres femmes, notamment d'abcès au sein, parce que dans les commencemens le lait est encore épais, & ne s'est pas encore purifié par les voies inférieures: d'ailleurs l'enfant étant foible, ne suce que la partie du lait la plus liquide: la partie la plus épaisse qui reste dans le sein, se mettra en fermentation & formera un ou plusieurs abcès, ou refluera dans la masse du sang. Le sang étant alors vicié, la nourrice tombera plus ou moins malade, à raison du vice qui se sera introduit dans le sang: l'enfant n'ayant d'autre nourriture, sera infecté du germe de toutes les maladies. Une seule dose de l'élixir par jour, pendant deux ou trois jours, auroit obvié à ces accidens qui sont graves & pour la nourrice & pour l'enfant: la propriété de ce remède est de procurer, par les voies inférieures, l'évacuation de la

partie la plus groſſière & la plus épaiſſe du lait qui s'eſt échauffé, & a acquis, par la chaleur naturelle, un degré de fermentation qui l'a coagulé au point que l'enfant ne peut le tirer: c'eſt ce lait fermenté & épaiſſi que l'élixir diviſera & charriera par les voies inférieures. Si l'on veut agir prudemment pour l'avantage de l'accouchée & de l'enfant, pendant les quatre premiers jours l'enfant ne tettera pas; on lui donnera le premier jour une demi-once de ſirop de fleurs de pêcher, le ſecond, le troiſième & le quatrième du lait de vache coupé avec de l'eau d'orge.

Cette méthode m'a réuſſi à l'égard de pluſieurs enfans pour les préſerver des gourmes, catarres & convulſions: je puis même aſſurer qu'il eſt peu de ces enfans dont j'ai ainſi préparé les nourrices, qui aient eu la petite vérole, & les nourrices ont été préſervées de toutes eſpèces d'abcès & autres incommodités. Les nourrices ne doivent point craindre que l'élixir faſſe tarir leur lait, car dès le premier jour qu'elles donneront à tetter, leur lait reviendra, mais nouveau & d'une bonne qualité, au point que l'enfant ſeroit bientôt rétabli quand même, par impoſſible, il auroit ſouffert de l'abſence de ſa nourrice. Voici la marche qu'elles doivent tenir; le premier jour de leurs couches elles prendront deux doſes, enſuites une ſeule doſe par jour juſqu'au quatrième incluſivement: quand il leur arriveroit quelqu'accident, elles en peuvent continuer l'uſage, & continuer auſſi de donner à tetter à leur enfant.

Lorſqu'une nourrice veut ſévrer, elle devient ſujette, non à tous les accidens qu'une femme en couche peut éprouver pour faire paſſer ſon lait, mais à pluſieurs, ce qui la met dans le cas indiſpenſable d'uſer de l'élixir. Le lait n'étant plus tiré, s'accumule dans le ſein, cauſe des abcès, reflue dans la maſſe du ſang, & occaſionne ſouvent diverſes maladies. Pour prévenir ces accidens, il faut qu'une nourrice s'y prépare inſenſiblement en ne donnant plus à tetter pendant la nuit, qu'elle faſſe uſage de l'élixir pendant huit jours, & dans le cas où le ſein par une trop grande abondance de lait deviendroit trop gonflé & trop dur, elle y appliquera des compreſſes d'urine tiéde.

Les nourrices ſont expoſées à trouver de la difficulté à nourrir, lorſque le mamelon n'eſt pas formé. Elles doivent alors avant leurs couches ſe faire tetter, ou appliquer le ſiphon deſtiné à former le bout du ſein; pendant que la difficulté durera, elles doivent faire uſage de l'élixir, & ſi après les couches l'enfant ne peut vuider le ſein, pour empêcher le lait de ſe grumeler, d'où s'enſuivroit des abcès, elles appliqueront des compreſſes d'urine qui empêcheront les accidens qui ne ſont que trop ordinaires.

Les mêmes accidens arrivent, lorſque les bouts du ſein crevaſſés ou emportés par la ſuccion de l'enfant, il faut maintenir une chaleur douce, employer les compreſſes d'urine, continuer l'élixir qui fera paſſer

par les voies ordinaires le lait ſuperflu. L'on appliquera ſur les mamelons, ſoit crevaſſés, ſoit en ſuppuration, parties égales de miel & d'eſſence de térébenthine.

ART. 5.

Des épanchemens de lait & de leurs remèdes.

TOUTES les femmes qui ne nouriſſent pas, prendront deux doſes d'élixir par jour juſqu'au quatrième incluſivement, & continueront d'en prendre une doſe par jour juſqu'à ce que la bouteille ſoit finie, & toujours le ſoir par préférence. Si, faute d'en avoir fait uſage, il ſurvient quelqu'épanchement de lait, il faut doubler & tripler la doſe chaque jour juſqu'à la fin des accidens. Pour aider l'élixir à diviſer l'humeur, il faudra mettre ſur la tumeur des cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine, ou ſimplement des compreſſes imbibées d'urine tiéde à laquelle on pourra ſubſtituer l'eau de goulard auſſi tiéde; alors l'élixir diviſera & fondra le lait caillé & condenſé, & le pouſſera par les conduits ordinaires, tant par les pores de la partie gonflée, que par une tranſpiration générale, ſoit auſſi par les urines & par les voies naturelles.

Mais ſi l'on a eu trop tard recours au remède, ſi l'abcès eſt formé, il faut abandonner la voie de la réſolution pour recourir au maturatif ſimple & ordinaire. La fiente de vache, ou fricaſſée avec du ſain-doux ou naturelle, miſe entre deux linges, eſt le maturatif le

plus convenable ; il fera ouvrir la tumeur naturellement, & il faut en continuer l'application jusqu'à ce que la matière soit évacuée : quand il y a ouverture, on met sur la plaie l'onguent de la mere & par-dessus l'emplâtre le même cataplasme, jusqu'à ce que le sein soit ramoli. Alors on quittera ce cataplasme auquel on substituera une compresse de vin chaud par-dessus l'emplâtre; mais pour parvenir à une guérison plus prompte & radicale, & pour évacuer le lait qui est sans contredit passé dans la masse du sang, il faut prendre, par jour, deux doses d'élixir qui poussera au dehors le lait & le pus qui pourroient rester dans la tumeur. Les Dames ne doivent point trouver mauvais que je leur indique des topiques qui peuvent paroître dégoutans à quelques-unes d'elles ! mais si elles savoient combien ces remèdes naturels & innocens peuvent leur épargner de douleurs, elles n'hésiteroient pas de s'abandonner à ce qu'une longue expérience m'a fait trouver de meilleur.

Les huilleux & les graisseux ne conviennent point à ces sortes de tumeurs : les cataplasmes indiqués, conjointement avec l'élixir, n'ont jamais manqué leur effet. Les cataplasmes de mie de pain & de lait ne sont guère efficaces; celles cependant qui ne voudront pas se soumettre au traitement ci dessus énoncé, pourront s'en servir.

Mais lorsque les épanchemens de lait sont anciens, que ce lait n'a formé aucun dépôt, qu'il

qu'il s'eſt ſeulement tranſmis dans la maſſe du ſang, la guérion n'en eſt pas aiſée. Dans ce dernier cas d'un ſang très-vicié, il faut s'habituer à vivre avec ſon ennemi : mais un évènement ſalutaire pour les femmes qui ſont dans ce triſte état, ſeroit une nouvelle groſſeſſe & un nouvel accouchement; alors on obtiendroit plus certainement une guériſon radicale, parce qu'en ce cas le lait nouveau ſe réuniſſant avec l'ancien, ſont entraînés tous deux enſemble avec le ſecours de l'élixir : c'eſt le cas où l'on en doit faire uſage plus longtems, & c'eſt faute de ce ſecours que des femmes ayant eu un ou pluſieurs enfans, ſont reſtées néanmoins avec toutes les incommodités de leur lait épanché, ſouvent même augmentées par le nouveau.

On prendra cet élixir à une ou deux doſes, à raiſon de la grandeur & de l'ancienneté des incommodités, & autant de temps que le lait dépoſera dans les urines, ce à quoi il faut faire attention.

Les femmes qui ont des laits épanchés & qui ne ſont plus dans le cas de faire des enfans, n'auront pas de reſſource de güériſon auſſi certaine; cependant elles pourront être ſinon guéries, au moins très-ſoulagées, ſur-tout ſi elles ſont encore réglées : ce ſera le temps propre pour faire uſage de l'élixir; enſorte que deux jours avant ce temps périodique, elles le commenceront, continueront pendant la durée & deux jours après ſa fin, à une doſe tous les ſoirs, & ce tous les mois juſqu'à ce qu'elles ſoient très-ſoulagées.

Celles qui ſont également incommodées de laits épanchés, & qui ne ſont plus reglées, trouveront auſſi du ſoulagement quelqu'âge qu'elles aient, pourvu qu'elles le prennent pendant huit jours chaque mois dans le temps où elles étoient réglées. Les unes & les autres doivent néceſſairement continuer plus ou moins de temps, ſelon l'état où elles ſe trouveront. Le dépôt laiteux qui ſe formera dans leur urine, leur indiquera combien de temps elles doivent en uſer. C'eſt une règle générale que tant que les urines dépoſent du lait, on doit conclure qu'il y en a encore, & qu'il en faut tarir la ſource. Il reſte quelquefois des duretés au ſein pour avoir été abcédé; pour les ramolir, il faut ſe ſervir ou de compreſſes d'urine ou d'eau de goulard.

Quoiqu'il ſoit dit plus haut, que les femmes qui ne ſont plus en état d'avoir des enfans, ne doivent pas attendre une guériſon radicale, n'ayant pas les mêmes reſſources que les autres: cependant l'expérience récente fait voir que l'on ne doit pas perdre courage. Voici un exemple frappant, qui prouve qu'il n'eſt point d'accident occaſionné par le lait, quelqu'invétéré qu'il ſoit, qui ne puiſſe être guéri. Mr. Gueſtre, Médecin ordinaire, de Mad. la Comteſſe de Vergenne, traitoit Madame la Baronne de Kurk-Mental, en ſon Hôtel, Rue d'Artois, malade depuis environ 24 ans, ayant des obſtructions, le ventre au moins une fois plus volumineux que dans l'ordre naturel, avec fièvre & pluſieurs autres

accidens; ce Médecin présuma que le lait étoit la cause de cette cruelle maladie; en conséquence, il fit prendre à la malade l'élixir pendant quatre ou cinq mois, d'où s'est ensuivi une guérison radicale.

Il est aussi rapporté dans cette brochure plusieurs exemples d'anciens l'aits épanchés radicalement guéris; d'où est à conclure, que l'on doit toujours tenter le secours de ce remède, qui ne peut faire de mal en quel cas que ce puisse être. Mais il ne faut pas s'attendre dans ces circonstances, que la guérison puisse s'opérer en peu de tems, il faut continuer à deux doses par jour, autant de tems que les urines déposeront, ce à quoi il faut faire attention.

ART. 6.

Contre les tranchées à la suite des couches.

LES tranchées ne se font pas sentir ordinairement à la première couche, parce que, suivant toute apparence, les vaisseaux qui communiquent de la matrice à l'arrière-faix, ne sont point encore assez dilatés, pour laisser passer une portion considérable de sang; il ne se fait qu'une espèce de suintement qui s'écoule à mesure par l'orifice de la matrice. Au contraire dans les couches subséquentes, ces mêmes orifices des vaisseaux étant beaucoup plus dilatés, le volume du sang sort plus abondamment qu'il ne peut s'évacuer par l'orifice de la matrice; alors ce sang

plus ou moins refroidi, soit par la lenteur des douleurs de l'accouchement, soit parce que l'accouchée sera restée trop longtemps sans s'être remise au lit, s'accumulera dans la matrice & occasionnera ces tranchées si douloureuses par la sensibilité des parties où elles se font sentir, que plusieurs femmes aimeroient mieux mettre un autre enfant au monde que de souffrir ces coliques insupportables.

Il est donc besoin d'un véhicule tel que notre élixir, qui puisse rendre le ton à la matrice, divise le sang caillé & par cette fonte prévienne ou fasse cesser les tranchées. Si l'on a abandonné le tout à la nature, l'élixir ne produira pas son effet sur le champ; car le sang qui sera tombé en surabondance dans la matrice ne se liquéfiera promptement, qu'autant qu'il n'y aura pas longtemps que les caillots seront formés: s'il y avoit trop longtemps qu'ils fussent formés, il faudroit aider l'élixir avec le cataplasme de son & d'urine; par cette opération facile la malade éprouveroit un plus prompt soulagement.

Mais si l'on a commencé à faire usage de l'élixir par précaution ou pour éviter la fiévre de lait & les tranchées, il est certain qu'elles n'existeront, ou point du tout, ou foiblement. Dans le cas cependant où elles se feroient sentir malgré les premières doses d'élixir, au lieu de deux doses par jour, l'on en peut donner trois doses dans deux ou trois cuillerées de café : cet avis n'est que pour le cas où les tranchées sont rebelles, ce qui arrive lorsque

les vaiſſeaux fourniſſent plus à la matrice qu'elle ne peut évacuer, alors il ſe forme des caillots ſemblables au ſang tiré dans une palette.

Sur toutes choſes, ne laiſſez point refroidir une femme en couche; ſi par des raiſons qu'on ne peut prévoir, on eſt obligé de la laiſſer ſur *le lit de misère*, il faut l'y maintenir le plus chaudement poſſible, avec des ſerviettes chaudes appliquées ſur les parties les plus ſuſceptibles de refroidiſſement. On ne doit rien craindre de faire prendre l'élixir dans du café à l'eau, parce que ce véhicule accélérant ainſi que l'élixir, la circulation ne peut produire qu'un bon effet, en réchauffant les parties internes qui auroient été refroidies par la longueur de l'accouchement, ou par l'intempérie de l'air. Si malgré ces précautions les tranchées exiſtoient encore, on auroit recours aux cataplaſmes; on s'abſtiendra du café auſſitôt que les tranchées diminueront pour ne point trop échauffer la malade. En ſuivant ce qui eſt ici indiqué, on s'appercevra avec étonnement de la ceſſation des tranchées, qui juſqu'ici ont réſiſté à tous les remèdes.

ART. 7.

Contre le gonflement & douleurs du ſein.

Il eſt néceſſaire que le lait monte & ſe faſſe ſentir dans le ſein; ſi cela n'arrivoit pas, ce ſeroit une preuve qu'il ſeroit paſſé dans

le ſang ou ſeroit fixé ſur quelqu'autre partie; mais ce gonflement du ſein peut avoir des ſuites fâcheuſes, il occaſionne une tenſion conſidérable, douloureuſe & génante, une fiévre qui quelquefois dure plus que la fiévre de lait; il cauſe des abcès au ſein, parce que le lait s'y grumele & ne peut ſeul reprendre ſa fluidité pour repaſſer par les voies inférieures & par les pores du ſein: en ſorte que quand une femme nourriroit, l'enfant trop foible ne pourroit, par la ſuccion, le fondre ni le délayer; ſi le nourriſſon y parvenoit, il ne tireroit qu'un lait infecté & fermenté. Si l'on fait uſage de l'élixir, il n'y aura aucun de ces accidens à craindre pourvu que la femme ſoit tenue chaudement, & qu'on lui garniſſe le ſein avec une couple de ſerviettes d'un linge doux pliées en quatre; il ne faut les changer que le moins ſouvent poſſible & avec les plus grandes précautions, parce que les pores de la peau étant ouverts par l'effet de l'élixir, le moindre froid ſeroit dangereux.

Qu'on ſe garde bien de mettre aucun topique ſur le ſein; cela gâte la peau, relâche les tégumens, de manière que les femmes qui ont eu pluſieurs enfans & qui ont ſuivi l'ancienne routine, n'ont que peu ou point de gorge; ce qui leur en reſte a perdu toute eſpèce de ton, ainſi que la couleur ordinaire de la peau. Notre élixir fait & l'office d'un topique & celui de rendre le ton au point que preſque toutes les femmes qui ont ſuivi

exactement ma méthode, se sont trouvées au relevé de leurs couches dans un embonpoint auquel elles ne s'attendoient pas; c'est ce que pourroient assurer, si elles étoient consultées, la plupart des Dames que nous avons accouchées, & c'est ce dont on peut voir la preuve dans quelques-unes des lettres ci-jointes

Si l'on s'apperçoit que le sein soit plus gonflé & plus douloureux que de coutume, faute d'avoir pris de l'élixir & les précautions ci-dessus indiquées, il faudra se mettre promptement à cet usage, & le prendre à deux ou trois prises par jour, mettre sur le sein des compresses d'urine, & c'est le moyen d'empêcher les abcès; s'il y a du pus pour avoir différé plusieurs jours, il faut se conduire comme il est spécifié dans *l'article 5 pour le lait épanché;* ceci regarde celles qui nourrissent & celles qui ne nourrissent pas.

Les femmes, nourrices ou non, sont exposées à des abcès qui causent les plus grandes douleurs, à cause de l'excessive sensibilité des parties; c'est un des cas où l'on doit le plus faire usage de l'élixir, pour empêcher qu'une partie du lait ne reflue dans le sang, & aussi pour en diminuer la quantité, en portant une partie de ce lait par les voies ordinaires, ce qui contribuera à guérir & à cicatriser plus promptement l'abcès.

Les abcès ont encore pour cause un saisissement quelconque: le lait se trouvant en grande quantité dans le sein & mis en stagnation

par cette cauſe, les grandes engorgées perdent de leur reſſort, alors le lait doit ſe condenſer, s'épaiſſir, ſe grumeler & donner lieu à un ou pluſieurs abcès; alors ſi l'on redouble les doſes, ſi l'on a ſur le champ recours à des compreſſes d'urine, on évitera ces terribles inconvéniens.

ART. 8.

Contre la fiévre de lait.

DEUX doſes d'élixir par jour la préviennent ou la diminuent beaucoup, toujours à proportion de la plus ou moins grande évacuation qui précède cette fiévre. On ne doit pas lever la femme ni l'expoſer à l'air pendant ni avant ce temps: la fiévre ne vient que de la trop grande quantité de lait & de la corruption qu'il acquiert par ſon trop long ſéjour dans les vaiſſeaux laiteux, ſource d'une infinité d'accidens. Cette fiévre étant une fermentation dans le ſang avec grande chaleur, doit néceſſairement confondre la partie de l'humeur laiteuſe avec le ſang, & occaſionner par conſéquent des ſuppreſſions: ſi après un tel boulverſement la nature ne ſe trouve pas aſſez puiſſante pour jeter au dehors cette partie laiteuſe excrémentielle viciée par ſon ſéjour, il en réſultera accidens ſur accidens. On a cru que la fiévre de lait étoit néceſſaire dans les ſuites de couches: mais aujourd'hui que l'on a trouvé un moyen certain d'évacuer cet humeur longtemps avant le terme fixé à

l'arrivée de la fiévre, on épargne cet effort à la nature. Il convient donc d'éviter cette fiévre ou au moins de la diminuer considérablement, ce à quoi l'on ne parviendra pas, j'ose l'assurer, sans le secours de l'élixir. Ce qui confirme ce que j'avance, c'est qu'ordinairement, sans ce remède, le lait ne prend son cours par les voies inférieures que le quatrième & quelquefois le cinquième jour; au contraire avec l'élixir, il s'évacue au plus tard trente-six heures après l'accouchement. Si donc l'élixir produit une ample évacuation l'on pourra s'assurer qu'il n'y aura point de fiévre: si l'évacuation n'a pas été complette, la fiévre existera tout au plus deux heures & très-foiblement. Voilà la source des accidens qui accompagnent ordinairement les couches, sinon détruite, au moins affoiblie & suspendue. Nous osons assurer les Dames que, sans cette précaution, on ne peut solidement compter sur des suites heureuses, parce que tout dépend de prévenir ou d'affoiblir cette espèce de fiévre que plusieurs Auteurs ont cru nécessaire, mais que l'expérience prouve être très-nuisible, & la source de tous les accidens qui arrivent à la suite des couches. *Voyez ce qui a été dit plus haut à l'article deuxième.*

La fiévre de lait dure ordinairement 24 heures, plus ou moins, selon la force & le tempéramment de la malade. On voit souvent que la femme la plus forte comme la plus foible, sont sujettes à des suppressions par la violence de la fiévre; si ces suppressions

durent, l'humeur excrémentielle passera dans le sang, augmentera la fiévre & prolongera les suppressions, alors les malades seront exposées à des engorgemens plus ou moins considérables. Il vaut donc mieux profiter des moyens nouvellement découverts, que de s'exposer aux risques d'une infinité d'accidens.

Cette fiévre a encore une autre cause qui vient de l'imprudence que l'on commet journellement, de lever une femme avant le temps fixé pour la fiévre de lait. On expose à l'air une femme dont les pores sont ouverts; la transpiration établie ou prête à s'établir, se répercute & occasionne une fiévre plus considérable; il ne faut donc lever une femme que vers la fin du quatrième jour. Avec le secours de l'élixir elle évitera la fiévre & se rétablira promptement.

ART. 9

Des fiévres continues après l'accouchement.

Si, comme on l'a dit plus haut, il est reflué dans la masse du sang une partie plus ou moins considérable de lait corrompu, la fiévre s'établira indubitablement, & continuera nécessairement tant que cette humeur y résidera; car un tel corps étranger ne peut qu'allumer le sang & le mettre dans une fermentation considérable. Cette fiévre donnera lieu à la suppression totale ou des lochies ou du lait qui, refluant encore dans le sang, augmenteront la fiévre: de-là une infinité

d'accidens. La fiévre peut encore être occasionnée par un accouchement dur & laborieux ou par quelque portion de l'arrière-faix restée dans la matrice. L'on verra à l'*article 11* ce que l'on doit faire dans ces deux cas. Si cette fiévre est occasionnée par les suppressions quelconques, l'on y remédiera en augmentant la dose de l'élixir chaque jour jusqu'à cessation de la fiévre qui diminuera insensiblement, quand même les évacuations ne seroient pas sensiblement rétablies, ce qui n'arrive quelquefois que quatre ou cinq jours après l'usage de l'élixir, mais elles se font insensiblement par les voies des urines & de la transpiration.

On objecte que notre élixir échauffe, & qu'il doit être nuisible dans ces sortes de fiévres dans lesquelles le sang est, dit-on, déjà assez allumé, sans en augmenter encore la fermentation. Je prouverai dans l'*article 29*, que l'élixir n'échauffe point, mais quand il échaufferoit, le quinquina n'échauffe-t-il pas? Il est cependant reconnu comme spécifique pour toutes les fiévres intermittentes. Au reste, prétendra-t-on rappeler & rétablir les évacuations en rafraichissant? Un lait caillé dont le plus fluide est passé dans le sang, & qui produit tous les ravages que l'on voit, reprendra-t-il du ressort avec des rafraîchissans? Les rafraîchissans produiront-ils une douce transpiration par les pores de la peau? La transpiration si nécessaire pour expulser cette humeur laiteuse, ne s'établira que par une légère fermentation occasionnée par un

remède qui purifiera la maſſe du ſang, & rendra le ton aux ſolides. Les rafraîchiſſans ſont mortels aux femmes en couches, & preſque toutes celles qui ſont mortes en couches, ont péri pour avoir été trop rafraîchies, parce que les rafraîchiſſans fixent le lait, le condenſent & le font grumeler. Au contraire, on les guérira en faiſant fermenter ce lait, & en le tenant dans un mouvement perpétuel mais inſenſible.

La fiévre peut être occaſionnée par des humeurs, comme la bile qui ſera miſe en mouvement : il faudra continuer l'élixir & différer juſque vers le douze de la couche pour purger la malade avec des purgatifs fort doux. Je ne conſeille pas de le faire plutôt : voyez l'*article 10.*

Quand aux fiévres intermittentes qui arrivent quelquefois après les couches, elles ne doivent pas faire craindre pour la malade; par conſéquent on peut auſſi remettre le purgatif vers le temps indiqué plus haut. Dans tous les cas mentionnés ci-deſſus, on ne doit pas ſaigner, parce qu'en vuidant les vaiſſeaux on fournit au lait le moyen de ſe porter de plus en plus dans le ſang.

Il ne ſe rencontrera à la ſuite des accouchemens aucuns cas où l'on ne puiſſe adminiſtrer l'élixir; il eſt prouvé qu'il calme toutes ſortes de fiévres, & quand même il ne la ſuſpendroit pas, il empêchera au moins l'humeur retrogradée dans le ſang, de s'y accumuler & de le vicier.

Les indigeſtions peuvent auſſi donner naiſſance à des eſpèces de fiévres, dont les ſuites ne ſont pas ordinairement dangéreuſes. L'eſtomac affoibli dans la ſuite des couches étant ſurchargé, fait très-foiblement ſes fonctions; il en doit réſulter des mouvemens de fiévre plus ou moins forts, en raiſon de ſa ſurcharge & de l'eſpèce des alimens qu'on aura pris. Lorſque le cas eſt arrivé, il faut prendre de l'eau tiéde qui eſt préférable au thé, & avoir recours à l'élixir, qui rendra le ton à l'eſtomac & aidera la digeſtion.

ART. 10.

Contre les dévoiemens après l'accouchement.

LES dévoiemens ſont toujours occaſionnés par les cauſes mentionnées ci-deſſus ou par des indigeſtions : l'une & l'autre eſpèce eſt accompagnée & même précédée de ſuppreſſions. L'élixir augmenté d'une doſe, ſi l'on a commencé par en prendre une ſimple, ou une double doſe, ſi l'on n'en a pas encore fait uſage, rétablira les ſuppreſſions, fortifiera l'eſtomac, le débarraſſera des corps étrangers & fera ceſſer le dévoiement. En effet le dévoiement n'eſt occaſionné que par le reflux de l'humeur laiteuſe ſur l'eſtomac; elle s'y fixe, ſuſpend l'aiſance de la trituration & de la coction, vicie en totalité ou en partie les alimens qui ne peuvent ni ſe digérer ni faire un bon chyle, tant que ce lait corrompu ſéjournera & ſera mêlé avec les ſucs néceſ-

ſaires à la digeſtion. De-là on comprend aiſément que tous les aſtringens, purgatifs & autres ne guériront pas ces dévoiemens. Il faut avant toute choſe en détruire la cauſe, c'eſt-à-dire, rétablir les évacuations, ſoit par les voies naturelles, ſoit par la tranſpiration ou les urines. Ceci eſt pour les dévoiemens qui arrivent les premiers jours de la couche.

Les dévoiemens qui prennent le cinquième ou ſixième jour de la couche, n'étant occaſionnés que par des indigeſtions, ne peuvent devenir dangereux. L'élixir ſuffira en obſervant une diette raiſonnable, il rendra le ton à l'eſtomac, la digeſtion ſera meilleure & le dévoiement ceſſera inſenſiblement.

Dans l'un & l'autre de ces dévoiemens, il arrive ſouvent que l'humeur laiteuſe qui, ſéparée par l'élixir, & conduite au dehors par la voie des excrémens, eſt ſi viciée, qu'elle eſt rendue comme corroſive & procure des coliques dans le canal inſteſtinal & dans les parties naturelles, & ſouvent irrite le ſphincter de l'anus, de ſorte que la malade y reſſent des épreintes plus ou moins conſidérables ; alors pour adoucir l'acrimonie de l'humeur & calmer les parties douloureuſes, l'on donnera à la malade des lavemens faits avec du lait, dans lequel on fera fondre un morceau de ſucre de la groſſeur d'une noix & autant de graiſſe de mouton, & l'on appliquera ſur le ventre des cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine.

L'une & l'autre eſpèce de dévoiemens, ſemblent indiquer le beſoin d'un purgatif; mais outre qu'un purgatif deviendroit inutile, puiſque le lait eſt la cauſe de cette maladie & qu'il faut un remède propre pour l'évacuer, il pourroit devenir dangereux, ſur-tout ſi on uſoit de certains ſels qui ne manqueroient pas de produire une inflammation de bas-ventre, ainſi qu'il eſt obſervé ci-deſſus *article* 3. Je m'abſtiens d'employer les purgatifs même les plus doux, avant le douzième jour de la couche, & cela d'après une longue expérience qui m'a fait connoître qu'il arrive des accidens ſans fin de purgatifs trop tôt adminiſtrés; ils troublent le travail de la nature, aggravent les ſuppreſſions & tranſmettent dans le ſang l'humeur ſupprimée: il eſt donc plus avantageux pour la malade d'attendre pour uſer de purgatifs, que la plus grande partie du lait ſoit évacuée, ce qui contribuera beaucoup à la ceſſation du dévoiement; comme auſſi pour ſeconder l'élixir, il faut que la malade ſe couvre un peu plus qu'à l'ordinaire ſuivant la ſaiſon, afin de mettre à profit la tranſpiration qu'il détermine, on peut l'aider en prenant des boiſſons un peu chaudes, comme du thé ou autres tiſanes; car dans les dévoiemens de toutes eſpèces, la tranſpiration eſt toujours ſupprimée; il faut donc chercher à la rétablir pour en obtenir la guériſon.

Il peut arriver que les dévoiemens ſoient

occaſionnés par une débilité d'eſtomac qui ne peut digérer; c'eſt le cas de faire bien attention à la nature des alimens; il faut les prendre dans le genre des farineux cuits avec de bon bouillon en petite quantité & ſouvent; ne pas craindre dans ce cas, de donner deux ou trois doſes d'élixir, même pur ſi la malade peut s'en accommoder; avoir ſoin de ne point ſurcharger l'eſtomac, que la malade ſe couvre & ſe tienne chaudement après avoir pris l'élixir, pour profiter des douces tranſpirations qu'il produira; mettre une flanelle ſur ſon eſtomac afin de le tenir plus chaudement; par ce moyen, on aidera la digeſtion & le dévoiement ceſſera inſenſiblement à meſure que les forces augmenteront.

Cet état ne demande aucun purgatif, mais de continuer l'élixir juſqu'à ce que la digeſtion ſe faſſe librement, ce qui arrivera indubitablement. Ceci peut être pratiqué également dans les digeſtions pareſſeuſes en toutes circonſtances.

ART. II.

De l'arrière-faix.

LE propre de notre élixir eſt de rendre le ton aux fibres de la matrice ainſi qu'à toutes les autres parties du corps, & par conſéquent d'en expulſer les corps étrangers; en augmentant la contraction des fibres de la matrice, il pouſſera au dehors les parties de

de l'arrière-faix, si malheureusement il en est restée quelque portion; alors il faut doubler par jour les doses d'élixir jusqu'à ce que les accidens soient cessés. Tous les accoucheurs savent qu'il y a des cas qui ne permettent pas l'extraction totale de l'arrière-faix, soit parce que la matrice s'est déjà contractée, soit par un vice du placenta trop intimement adhérent, soit enfin par la désunion de ses parties causée par la putréfaction; les plus habiles avoueront que malgré les soins les plus vigilans, ils se sont trouvés dans cette fâcheuse perplexité: c'est un fait aussi notoire qu'indubitable, qu'une très-petite portion restée peut exposer une femme à de grands dangers, & même lui causer la mort avec une telle promptitude qu'on ne sait à quoi l'attribuer, il arrive aussi que la présence d'une de ces parties peut devenir l'occasion d'une perte plus ou moins considérable, parce qu'elle empêche par son adhérence les vaisseaux excrétoires de la matrice de se contracter parfaitement, ce qui doune de justes craintes.

Si la perte est considérable, il faut, jusqu'à ce que l'élixir ait suivi sa route dans la masse du sang, & qu'il soit parvenu jusqu'à la matrice pour en détacher les corps étrangers, & les jeter au dehors par les nouvelles & plus vigoureuses contractions qu'il lui communiquera, mettre sur le ventre de la malade une compresse de vinaigre; mais si la perte n'est pas assez forte pour faire

craindre ou des foibleſſes ou le refroidiſſement des membres, l'on peut pour lors être tranquille, l'élixir ſeul fera l'opération.

Ce fait poſé, ſemble exiger qu'on prouve comment l'élixir peut agir ſur la matrice. Nous croyons, comme il eſt dit plus haut, que l'élixir communique, par une vertu qui lui eſt propre, à toute l'habitude du corps & notamment à la matrice, les plus fortes contractions qui, formant un mouvement en tous ſens & ſouvent réitéré, font détacher la portion ou la totalité de l'arrière-faix qui étoit adhérente à la matrice & la pouſſe au dehors; ce corps étranger étant expulſé, ſes vaiſſeaux excrétoires auront la liberté de ſe contracter, & la perte, quelque conſidérable qu'elle ſoit, diminuera inſenſiblement par la vertu de l'élixir; au reſte de quelque manière que cette guériſon s'opère, elle n'en n'eſt pas moins réelle : il y a tant de faits dans la nature dont la médecine ne peut par donner l'explication, qu'il faut néceſſairement dans bien des cas, plutôt s'en rapporter à la vérité des faits, que d'en chercher l'explication & le méchaniſme; il faut donc s'en tenir à l'expérience confirmée par des faits & des atteſtations inconteſtables, & mettre ſa confiance au remède que nous propoſons, puiſque la médecine-pratique n'en fournit aucun autre auſſi certain & auſſi ſpécifique dans les cas dangereux que nous venons d'expoſer.

Il eſt prouvé par de nouvelles expériences,

que quand même le placenta ne se détacheroit pas facilement & subitement, c'est-à-dire, qu'il resteroit adhérent en tout ou en partie, soit parce que la matrice trop foible ne seroit pas susceptible de contraction, soit que cet accident soit causé par un gonflement plus ou moins considérable, il ne faudroit pas s'alarmer pour cela. Il est arrivé que plusieurs femmes ont été 12 ou 15 jours sans être délivrées, & que par l'usage de l'élixir, les parties du placenta se sont évacuées sans odeur cadavéreuse ni putréfaction, ce qui n'arrive pas lorsqu'on n'a pas mis l'élixir en usage.

L'élixir pris à plusieurs doses & pur, fait dans ce cas-ci le même effet que dans les grandes douleurs de l'accouchement; en augmentant les contractions de la matrice, il fait expulser les corps étrangers. La même chose arrive dans les cas de suppressions sanguines ou laiteuses, & ce méchanisme a souvent effectué la sortie de plusieurs faux germes.

Nous observerons que ce n'est que dans les grands accidens que nous conseillons l'élixir à double & triple doses; dans les cas ordinaires une dose suffit, & l'on s'en abstiendra dès que la cause pour laquelle on le prend, a cessé. Il est de la prudence de s'abstenir, sur-tout dans les grossesses, de toute espèce de remède, lorsqu'il n'est pas nécessaire.

ART. 12

Des pertes, ſoit après les couches, ſoit dans tout autre temps.

LES pertes forment la maladie la plus cruelle qui puiſſe arriver aux femmes, puiſqu'elles peuvent leur occaſionner la mort & en très-peu de temps ; elles arrivent ordinairement par la léſion des vaiſſeaux qui communiquent à la matrice ; cette léſion ſera tantôt la cauſe d'une perte, tantôt d'une ſuppreſſion, ſelon que les vaiſſeaux ſont dans un état de relâchement, de criſpation ou d'obſtruction ; s'ils ſont relâchés & diſtendus ou qu'ils aient perdu de leur ton, comme il arrive preſque toujours à la ſuite d'une couché, ils laiſſeront paſſer toute la quantité de ſang qui ſe préſentera à leur orifice : il faut donc un topique promptement adminiſtré, capable de fortifier ces vaiſſeaux & de leur rendre l'élaſticité propre à reſſerrer & rétrecir pour s'oppoſer à un écoulement qui ne finiroit que par la mort de la malade ; ſi les vaiſſeaux excrétoires ſont irrités, ſi le ſphincter de ces vaiſſeaux eſt rétreci ou obſtrué, ſoit par une humeur âcre contenue dans la maſſe du ſang, ſoit après un accouchement laborieux, ſoit enfin par le froid, par une frayeur ou autre accident extérieur, on ne pourra alors rétablir le ton de ces vaiſſeaux qu'en diminuant les cauſes : *c'eſt ce qu'on verra expliqué à l'article 22.*

On voit clairement que ces deux maladies, les pertes & les ſuppreſſions ſi contraires en apparence, ſe guériſſent par le même remède, ſi ce remède rend le ton & l'élaſticité aux parties ſolides, s'il purifie la maſſe du ſang de la partie acrimoniale qui ſe trouve confondue avec elle, ſi ce remède ſur-tout ne fait ſon effet que par la tranſpiration & les urines qui ſont les ſeules voies par leſquelles le ſang peut ſe purifier de ſes impuretés: or notre élixir eſt le ſeul remède connu qui puiſſe remplir toutes ces vues & opérer tous ces effets; il guérira donc l'une & l'autre de ces maladies, & nous pouvons hardiment avancer qu'avec une bouteille, nous avons guéri une mère d'une perte & ſa fille d'une ſuppreſſion: ces guériſons qui paroiſſent ſi contradictoires ſont arrivées pluſieurs fois, ainſi qu'on peut le voir par les lettres ci-jointes, qui ne ſont ni fabriquées à plaiſir, ni apocryphes.

Les pertes ſont auſſi occaſionnées par la mauvaiſe qualité du ſang; lorſque, contenant une trop grande quantité de lymphe, il eſt rendu trop fluide, il communique un relâchement à tous les vaiſſeaux, notamment à ceux de la matrice qui reſtent ſans reſſort & ſans ton, de ſorte que l'on les croiroit paralyſés; ce ſang extrêmement fluide ne trouvant aucun obſtacle de la part des vaiſſeaux, doit néceſſairement former une perte plus ou moins conſidérable, cette perte continuera juſqu'à ce qu'on ait employé

un remède qui produiſe, par la tranſpiration & les urines, l'évacuation de cette lymphe ſurabondante, & qui rende de plus le reſſort & le ton à tous les vaiſſeaux, & ſpécialement à ceux de la matrice: l'élixir remplit ces vues & rétablira indubitablement la malade.

Cependant comme cet accident eſt occaſionné en partie par la mauvaiſe qualité du ſang plus ou moins diſſous, il convient d'aider l'élixir qui ne peut dans ce cas que diminuer la lymphe; il faut procurer au ſang un épaiſſiſſement convenable, en mettant toujours dans le bouillon de la malade la moitié d'un pied de bœuf: on continuera ce traitement non-ſeulement tout le temps que dureront les pertes, mais encore quelque temps après; au lieu de ſel, on mettra dans ces bouillons un gros de gomme arabique: on a coutume d'employer l'eau & la crême de ris dans ces ſortes de cas, & l'on ne parvient pas à changer la nature du ſang, parce qu'il ne ſuffit pas de l'épaiſſir, il faut encore le purifier en obtenant de douces tranſpirations; cet uſage du ris rafraîchit trop & empêche l'effet de l'élixir; il faut donc s'en abſtenir & ſe borner aux bouillons indiqués qui communiqueront une eſpèce de colle à toute la maſſe du ſang capable de lui rendre le corps qu'il avoit perdu, ce qui guérira inſenſiblement les pertes conjointement avec l'élixir qui, comme l'on voit ci-deſſus, fait tout ſon effet

en purifiant le ſang par la tranſpiration & par les urines, & en rendant le ton aux ſolides.

Il n'en ſera pas de même des pertes occaſionnées par la rupture des vaiſſeaux rongés par une humeur acrimoniale ou par des ulcères : on diſtinguera ces eſpèces de pertes par l'inſpection des linges où l'on verra des taches de pus, d'ailleurs ces ſortes de pertes ſont preſque toujours accompagnées de douleurs poignantes, & plus ou moins fortes, occaſionnées par l'écoulement perpétuel qui ſe fait ſur les excoriations de ces vaiſſeaux; tout ce qu'on peut alors eſpérer de l'élixir, ſe borne à un ſimple ſoulagement qui diminuera inſenſiblement l'âcreté du ſang par la tranſpiration & les urines; mais la perte ſera toujours à-peu-près la même quoique moins douloureuſe; l'élixir n'ayant pas la faculté de procurer une régénération ni la cure de ces ulcères auxquels il n'eſt pas poſſible de faire parvenir des remèdes.

J'ai déjà dit qu'il ne falloit pas laiſſer beaucoup de temps ſans porter remède à ces accidens : l'expérience prouve que ſi on laiſſe longtemps ces vaiſſeaux ſans reſſort, ils deviennent comme paraliſés, & la cure en devient impoſſible ou très-difficile : d'ailleurs la malade devient quelquefois ſi foible & tellement privée de chaleur naturelle, qu'il eſt preſqu'impoſſible de la rappeller à la vie : en ce cas, outre l'uſage

de l'élixir & les bouillons de pied de bœuf, il faut se servir de cataplasmes de son imbibé de vinaigre seulement, sans être cuit & posé à froid sur le ventre.

Il arrive quelquefois que les femmes ont de la répugnance à user des bouillons de pied de bœuf, quoiqu'ils ne soient pas mauvais; pour y suppléer, on leur fera une forte gelée de corne de cerf dont elles prendront plusieurs cuillerées dans la journée, ce qui cependant est d'une vertu moins efficace que le bouillon indiqué.

Il est encore une espèce de perte à laquelle on ne peut remédier sur le champ; c'est lorsqu'une portion de l'arrière-faix est restée adhérente à la matrice, les vaisseaux fournissent à cette partie aussi abondamment que si la totalité du placenta existoit; alors le sang s'écoulera dans la matrice qui ne pouvant en contenir qu'une certaine portion, le laissera s'échapper, & c'est ce qui forme cette espèce de perte qui existera tant que cette partie du placenta ne sera point expulsée. C'est-là le cas où il faut procurer à la matrice les contractions nécessaires pour détacher ce corps étranger le plutôt possible par des doses réitérées, qui opèreront en occasionnant un redoublement de perte qui ne doit point effrayer, attendu qu'il cessera bientôt, parce que l'orifice des vaisseaux se refermera dès que le corps étranger sera détaché.

Les topiques ne peuvent servir de rien

dans ce cas, il n'y a que les ſecouſſes & contractions de la matrice qui puiſſent être efficaces; cette eſpèce de perte n'étant pas occaſionnée par le vice du ſang, il eſt inutile de tendre à le purifier; on diſtinguera cette eſpèce de perte par l'inſpection de l'arrière-faix, dont l'extraction ne ſe ſera pas faite en entier.

ART. 13.

Des ſuppreſſions ſanguines & laiteuſes.

LES ſuppreſſions après les couches ſont ſanguineuſes ou laiteuſes; l'évacuation ſanguine qui paroît après l'accouchement eſt ce qu'on appelle lochies; dans les premiers momens elles ſont plus ou moins fortes, par la raiſon que l'on a expoſée *à l'article 12, au ſujet des pertes*; ſi d'abord cette évacuation eſt conſidérable, il n'y aura rien de ſurprenant; ſi on s'apperçoit d'une ſuſpenſion de lochies, il faut avoir patience un jour ou deux; cette évacuation ſe rétablira indubitablement: cette ſuſpenſion n'eſt cauſée que par la trop grande évacuation qui s'eſt d'abord faite, ſur-tout ſi l'on a fait prendre à l'accouchée une doſe d'élixir quatre ou cinq heures après l'accouchement; mais ſi on ne l'a pas fait & que l'évacuation n'ait pas d'abord été conſidérable, alors ce ne ſera plus une ſuſpenſion, mais une ſuppreſſion; on y remédiera en prenant l'élixir à deux ou trois doſes.

Si, faute d'avoir employé l'élixir, il ſurvient une ſuppreſſion laiteuſe, on pourra facilement rétablir cette évacuation ainſi que nous l'avons dit plus haut, pourvu que cet état ne ſoit pas occaſionné par des irritations, & que la ſuppreſſion ne ſoit pas trop ancienne; ſi cela étoit, il faudroit plus de temps & prendre plus de précautions; car ſi les irritations des vaiſſeaux de la matrice donnoient lieu à cette ſuppreſſion, ce que l'on connoîtroit par une tenſion & des diſpoſitions inflammatoires cauſées par l'accouchement ou autre cauſe intérieure, alors, outre qu'il faudroit tripler les doſes d'élixir, on doit encore employer les cataplaſmes de ſon cuit dans l'urine ou des compreſſes imbibées d'urine, toujours chaudement, avec des lavemens de ſon préférables à tous les mucilagineux: ces lavemens doivent être répétés ſouvent, pour que l'inflammation ne ſe communique pas dans tout le bas-ventre; tant que l'inflammation & la tenſion exiſteront, il ne faut pas s'attendre revoir ſenſiblement le rétabliſſement des évacuations, ſoit à cauſe de l'inflammation, ſoit à cauſe du temps qu'on aura laiſſé écouler ſans faire uſage du remède; l'inflammation ſe ralentira doucement, les évacuations paſſeront par les voies naturelles ou plutôt par les urines, & la tranſpiration & les accidens ceſſeront.

Mais ſi l'inflammation eſt à un période imminent, ni mon remède, ni ceux que

la Pharmacie indique ne produiront pas assez d'effet pour que cette maladie ne soit accompagnée des plus tristes accidens : c'est pourquoi il est plus sûr & plus aisé de prévenir ces accidens que de les guérir. En général dans les cas d'inflammation très-dangéreuse, on triplera la dose d'élixir, & on le prendra par préférence dans du lait d'amande ou du sirop d'orgeat; parce qu'alors il existe dans le sang une chaleur contre nature, dont toute la capacité du bas-ventre est le foyer, à cause de la fiévre qui pour-lors est continue & souvent avec redoublement. La boisson ordinaire sera donc composée ou de lait d'amande ou d'orgeat, ou de limonnade faite avec du citron ou des oranges : on doit sentir qu'il ne faut pas, dans ces cas, employer beaucoup de sucre : quand aux cataplasmes, ceux indiqués plus haut sont préférables à tous les autres mucilagineux, qui, comme je l'ai dit *article 3*, sont très-préjudiciables ; les personnes qui ne voudront pas se servir d'urine dans les cataplasmes, substitueront l'eau de goulard dans laquelle on fera cuire du son, ce qui ne fait cependant pas un effet aussi prompt que l'urine.

Il est des cas ou les suppressions sont occasionnées par des dévoiemens, ou par une trop grande abondance d'humeur. Dans le 1er cas, il faut se contenter d'administrer l'élixir à deux ou trois doses, comme il est dit *article 10*, & tâcher de rappeller la transf-

pitation toujours arrêtée dans ces circonſtances.

Dans le ſecond cas, lorſqu'on s'apperçoit que les humeurs ſurabondent, il faut ſe borner a donner des lavemens faits avec du ſon de froment bien lavé & un peu de beurre frais. Il ne faut point de purgatifs: quelques doux qu'ils ſoient, ils forment une évacuation contraire à celle que la nature ſe propoſoit, & pourroient augmenter la ſuppreſſion. Les purgatifs trop tôt adminiſtrés ſont ſouvent très-nuiſibles, il eſt de la prudence de n'en point uſer avant le dixième ou douzième jour de la couche.

Le froid, le changement de linge & de lit donnent preſque toujours occaſion à des ſuppreſſions, parce que mieux une femme ſe porte, moins elle ſe croit obligée de prendre des précautions. Les paſſions de l'ame, la colère, le chagrin, &c. y contribuent auſſi.

ART. 14

De la ſtérilité cauſée par ſuppreſſion.

C'EST un phénomène peu commun, qu'une femme, quoique bien conſtituée & d'une bonne ſanté, devienne enceinte ſans avoir été réglée; comme auſſi il eſt peu ordinaire qu'elle le devienne, lorqu'elle ne l'eſt pas ſuffiſamment, ou dans le temps indiqué par la nature. Outre que ces différens états ſont un obſtacle à la conception, ils

ſont encore un ſigne d'une ſanté valétudinaire. Soit donc qu'une femme n'ait pas encore été réglée, ſoit qu'elle le ſoit mal, il faut travailler à établir ſes évacuations telles qu'elles doivent être; cela ſera facile, ſi l'on conſidère les cauſes du déſordre de la nature. Ces ſuppreſſions peuvent avoir deux cauſes, ou l'épaiſſiſſement du ſang, ou l'épuiſement occaſionné par quelque maladie ou par des ſaignées trop fréquentes. Les femmes dont les ſuppreſſions ſont occaſionnées par un ſang trop épais, ſe conduiront comme il eſt dit à l'*article* 22 pour celles qui ſont dans ce cas.

Celles, au contraire, qui éprouvent des ſuppreſſions occaſionnées par épuiſement ou par trop de ſaignées, il faut attendre de la nature qu'elle ait réparé l'épuiſement en prenant de bons alimens, puis ſe conduire comme il eſt dit *article* 12 pour celles dont la maſſe du ſang eſt trop fluide. Il eſt bon d'obſerver que la trop grand abondance des ſaignées eſt une cauſe de ſtérilité, en ce qu'elles déſempliſſent les vaiſſeaux & diminuent la prépondérance du ſang abſolument néceſſaire pour la conception du fœtus; & pour le rétabliſſement des évacuations, outre les traitemens ci-deſſus indiqués, les femmes qui voudront recouvrer leur ſanté & ſe mettre en état de devenir mère, doivent ſe baigner ſouvent pour ramolir & relâcher les fibres des parties qui doivent concourir à la génération qui, dans ces cas de ſuppreſſion, ſont pour l'ordinaire trop roides & trop tendues,

& pour rafraîchir la masse du sang qui ne circule pas assez aisément. Pendant ce traitement, on prendra l'élixir a une, deux ou même trois doses, à commencer deux jours avant, pendant, & deux jours après le temps périodique, en se conformant à ce qui est dit *article 22*.

Que les personnes qui sont dans le cas, ne s'abusent pas en imaginant que c'est l'affaire d'un jour. On borne le régime à huit jours par mois, mais il faut le continuer jusqu'à ce qu'on soit parvenu à son but, ce qui arrivera infailliblement; du moins plusieurs Dames y sont parvenues & ont eu le bonheur d'avoir des enfans, ce qui faisoit l'objet de leurs desirs : elles avouent qu'il faut avoir de la persévérance, & que c'est un assujétissement bien léger en comparaison de la bonne santé dont elles jouissent. Pendant les huit jours il faut en prendre deux doses, une le soir, l'autre le matin, & rester dans son lit pour favoriser la transpiration.

Il faut outre cela se mettre les pieds dans l'eau jusqu'au genoux, s'il est possible. La composition de ce bain est de faire bouillir plein deux assiettes de son de froment avee de l'eau, y mettre une forte poignée de sel commun, passer le tout avant de se mettre les pieds dans l'eau, & au sortir du bain se mettre chaudement au lit. Il faut s'exposer à la vapeur le plus exactement possible, de sorte que cette vapeur puisse, en pénétrant dans le corps, distendre les vaisseaux excré-

toires qui pour l'ordinaire ſont obſtrués. Après une bonne demi-heure de bain, il faut ſe mettre dans le lit baſſiné, & prendre la doſe d'élixir pur ou avec le moins de liqueur poſſible. La potion du matin ſe prendra au réveil avec les mêmes précautions, c'eſt-à-dire, qu'il faut ſe tenir tranquille, ne ſe lever & déjeûner que trois heures après l'avoir pris, ſi l'on veut profiter des moiteurs qui peuvent ſe préſenter; ſans cela on ne parviendra pas à purifier la maſſe du ſang.

Il faut, outre cela, prendre une tiſane faite avec une poignée de bois de buis, tel qu'il ſe trouve dans les jardins, coupé bien menu avec les feuilles, faire bouillir le tout juſqu'à diminution de la moitié dans trois chopines d'eau de rivière, avec un petit morceau de régliſſe & un gros de ſel de nitre: cette quantité de tiſane ſuffira pour deux jours, ne ſe prendra pas les jours où l'on uſera de l'élixir, mais dans les intervalles.

ART. 15.

De la ſtérilité occaſionnée par de trop grandes évacuations.

NOUS avons dit qu'il falloit un juſte équilibre dans les évacuations, non-ſeulement pour qu'une femme jouiſſe d'une bonne ſanté, mais encore pour qu'elle puiſſe devenir mère: ainſi les femmes qui ſont ſujettes à des pertes ou qui ont des règles trop abondantes, ne jouiront pas d'une bonne ſanté, ſeront ſtériles

ou ſujettes à faire perpétuellement de fauſſes-couches. La plupart ne s'apperçoivent par de ce dernier accident, parce que leurs évacuations ſe rapprochant plus ou moins, e traînent avec elles ce que la nature avoit déjà formé. L'élixir pris avec les précautious convenables, rétablit l'équilibre au période & à la quantité requiſe, rend la ſanté & la vertu génératrice : ceci concerne les femmes qui ont des pertes & celles dont les règles ſont trop fréquentes & trop abondantes; voyez l'*article 12*.

Celles qui ſont ſujettes à des évacuations de fleurs blanches aſſez copieuſes pour refroidir & relâcher la matrice, ne jouiront pas non plus, ni d'une bonne ſanté, ni de la faculté de concevoir, parce que cet écoulement perpétuel affoiblit toute l'habitude du corps; outre cela la matrice par où cette humeur paſſe continuellement, étant trop abreuvée, n'a plus de reſſort, ne peut ni concevoir ni retenir le fœtus qui auroit commencé à ſe former. Celles qui deſireront jouir d'une meilleure ſanté & avoir des enfans, ſe conduiront comme il eſt dit *article 18*. Elles parviendront avec du temps à diminuer les fleurs blanches, à les épaiſſir, à fortifier les fibres de la matrice, à les réchauffer, à leur rendre le ton. On n'aſſure pas poſitivement que toutes les femmes qui ſuivront ce régime, auront certainement des enfans, parce qu'il peut y avoir d'autres cauſes de ſtérilité; mais on certifie que la poſſibilité exiſte, & qu'elle eſt vérifiée par l'expérience, y ayant

y ayant rarement d'autre caufe chez une femme bien conftituée.

C'eft ordinairement la mauvaife qualité du fang qui donne lieu aux évacuations trop abondantes. Cet accident arrive aux perfonnes pituiteufes dont la maffe du fang porte une trop grande quantité de lymphe : c'eft pour cela que ces perfonnes doivent encore plus que les autres fe prêter à la tranfpiration que procure l'élixir. Ce ne peut être que par cette voie ou par les urines que le fang fe dépurera : néanmoins ces perfonnes fe conformeront à ce qui eft prefcrit à l'*article 12.*

Les perfonnes qui font dans ce cas, jouiront rarement d'une fanté parfaite : leur fang étant appauvri, les digeftions doivent être mauvaifes, le chyle vicié, la nutrition de toutes les parties du corps imparfaite, d'où il s'enfuit néceffairement un appauvriffement de tout l'individu.

Les perfonnes du fexe doivent ufer des faignées avec la plus grande circonfpection, foit dans leurs groffeffes, foit dans les changemens de tempérament; plufieurs périffent d'hydropifie. Elles doivent en préférence fe prêter à tout ce qui peut contribuer à la tranfpiration, foit par le fecours de l'élixir, foit par tel autre moyen qui fera convenable.

ART. 16.

Contre les tranchées que les Perfonnes du Sexe

éprouvent avant, pendant & après leur temps périodique.

Les tranchées dont il eſt queſtion, ſont cauſées par une grande âcreté dans le ſang: lorſqu'il ſe préſente aux orifices des vaiſſeaux excrétoires de la matrice, il en irrite, par ſon acrimonie, les fibres, cauſe des tiraillemens & des erroſions, de ſorte que les douleurs ſont plus ou moins vives, ſuivant le degré d'âcreté où ſe trouve la maſſe du ſang. Il eſt donc à propos d'aller à la cauſe. Ce ne ſera, comme je l'ai déjà dit, qu'en faiſant paſſer par la tranſpiration cette humeur qui vicie la maſſe du ſang. Par le ſecours de l'élixir on le purifiera, & on l'adoucira, & par conſéquent l'on rendra plus de ſoupleſſe aux vaiſſeaux excrétoires dont le ton eſt, pour-ainſi-dire, perdu par la roideur que cauſe l'irritation. On ne doit pas être ſurpris ſi on n'éprouve pas une guériſon radicale dans le premier uſage de l'elixir; car ſouvent la guériſon complette ne s'opère que lorſque la ſeconde ou même la troiſième révolution doit revenir. Pour donc enlever totalement l'humeur viciée, on prendra l'élixir à deux doſes par jour, & deux jours avant l'apparition des règles, une le ſoir, l'autre le matin étant au lit pour profiter des douces tranſpirations que l'élixir procure: il faut auſſi appliquer ſur la matrice le cataplaſme de ſon cuit dans l'urine; il ouvrira les pores de la peau, & concourera à débarraſſer plus promptement,

par la partie même, l'humeur qui cauſe l'irritation. L'élixir dans ce cas doit ſe prendre dans une demi-taſſe de café à l'eau. On recommencera ce traitement à l'époque ſuivante pendant cinq ou ſix jours. J'ai vu des perſonnes qui ont été obligées de réitérer ce traitement pendant trois ou quatre mois, toujours en même temps & avec les mêmes précautions, & qui ont été parfaitement guéries. Il peut auſſi arriver qu'avec ces précautions, une femme ſoit très-ſoulagée dès le premier jour, & cela ce fera d'autant plus facilement qu'il y aura moins d'humeur acrimoniale dans la maſſe du ſang. Voyez *article 6*.

Les perſonnes du ſexe ſujettes aux tranchées depuis longtemps, ſuivront ce traitement plus que les autres, mais en outre elles feront très-bien de ſe mettre les pieds dans l'eau ainſi qu'il eſt conſeillé *article 14*. Si néanmoins les tranchées perſévéroient, il faut au lieu de tiſane prendre quelques taſſes d'une décoction de fleurs de mille-pertuis coupées avec du lait; par ce moyen, on adoucira la maſſe du ſang plus promptement, & l'élixir aura plus de facilité de pouſſer au dehors les parties acrimoniales & irritantes répandues dans la maſſe du ſang.

ART. 17.

Contre les ſuppreſſions momentanées qui arrivent aux perſonnes du Sexe.

LA peur, le froid, les paſſions de l'ame

qui occasionnent des suppressions subites, n'occasionnent pas les accidens ordinaires, si on administre le plutôt possible à la malade une dose ou deux de l'élixir, & les choses se rétabliront certainement dans leur état naturel. Si au contraire on a laissé écouler deux ou trois jours entre l'usage de l'élixir & le moment de la suppression, la nature ne se prêtera plus à l'évacuation, le temps prescrit étant déjà écoulé; cependant la malade en sera soulagée, & les accidens occasionnés par ces sortes de suppressions s'évanouiront par l'usage de l'élixir, parce qu'il fait alors son effet par la transpiration. Il seroit donc à propos qu'au lieu de ces odeurs qui procurent des vapeurs & une infinité d'autres infirmités, les personnes du sexe portassent avec elles de l'élixir pour remédier aux accidens imprévus, comme chûte, terreur subite, &c.

Si dans ces sortes d'accidens on ne fait pas assez promptement usage de l'élixir, & que le temps limité par la nature soit tout-à-fait écoulé, l'on ne doit rien attendre qu'à l'époque suivante, & même il convient de la prévenir par l'usage de l'élixir & par les bains de jambes deux jours avant, pendant & après l'époque prochaine; sans cette attention, la malade pourroit se trouver dans la classe de celles qui ont des suppressions totales, & il seroit alors nécessaire qu'elle se mît au régime ordonné à l'*article* 22 qui traite des suppressions produites par l'épaississement du

ſang. Si on a pris l'élixir a propos, il fera évacuer par la tranſpiration ou par les urines la plus grande partie de l'humeur qui étoit diſpoſée à s'évacuer, & qui auroit indubitablement refluée dans le ſang, de ſorte que la malade ſera preſqu'autant ſoulagée que ſi ces évacuations fuſſent totalement reparues : preuve de la néceſſité de l'uſage de l'élixir, puiſque ſi on le prend à temps, il diſſipe ; ſi on le prend tard, il diminue infiniment tous les accidens.

Il ſera prudent de ne laiſſer que le moins d'intervalle poſſible entre cette ſuppreſſion & l'uſage de l'élixir. La perſonne dans ce cas peut en prendre une priſe ou deux ſans aucune crainte, ce qu'elle ne manquera pas de faire promptement, ſi elle étoit tombée dans l'eau, ou ſi elle avoit eſſuyé une pluie froide ; mais alors il ne faut pas négliger de changer ſur le champ de linge. Il peut arriver auſſi que l'acrimonie du ſang donne occaſion à cette eſpèce de ſuppreſſion, pour-lors il faudroit ſe conformer à ce qui a été dit *article 16*.

ART. 18.

Contre les fleurs blanches

IL faut, ainſi que dans les pertes, *article 12*, travailler à détruire la cauſe de cette maladie : elle provient d'une ſurabondance dans la lymphe qui appauvrit le ſang, & qui cauſe de mauvaiſes digeſtions & imparfaites ; il faut donc détruire cette trop grande quan-

tité de lymphe par de douces tranſpirations & fortifier l'eſtomac. On rendra les digeſtions meilleures & parfaites, on diminuera l'évacuation, ſans la ſupprimer bruſquement, ce qui ſeroit dangereux, par le moyen de l'élixir que l'on prendra quinze jours chaque mois : ſavoir, huit jours de ſuite à deux doſes par jour, une le matin étant au lit, l'autre le ſoir, ſuſpendre les priſes pendant huit jours, & enſuite le reprendre autant de temps & aux mêmes heures. Les jours où l'on s'abſtiendra d'élixir, on fera uſage des bouillons ordonnés *article 12* pour les pertes: outres ces bouillons l'on prendra ces mêmes jours, dans la première cuillerée de ſoupe, huit grains de rhubarbe avant dîner : ſi la malade eſt altérée, elle fera uſage de quelques verres de tiſane faite avec des feuilles d'argentine, continuer ce régime pendant deux ou trois mois; plus la maladie ſera nouvelle, plus la cure en ſera facile; plus elle ſera invétérée, plus il faudra continuer long-temps le traitement indiqué ci-deſſus.

Ce qu'il y a ſur-tout à craindre dans les fleurs blanches, eſt que le reflus de l'humeur ne ſe faſſe dans le ſang : on fait uſage dans ces cas de remèdes aſtringens qui, loin de procurer une meilleure ſituation, portent pour l'ordinaire l'humeur & la fixent ſur quelque partie noble. Notre élixir au contraire fait évacuer cette humeur en purifiant la maſſe du ſang, ſa vertu principale étant de pouſſer au dehors les parties hétérogènes, de faire

paſſer par la tranſpiration la trop grande quantité de lymphe, qui noye les alimens dans l'eſtomac, l'affoiblit, & occaſionne des digeſtions imparfaites & mauvaiſes; il ne faut pas s'imaginer que dans cette maladie, ſi, on a négligé lomg-temps d'y apporter du remède, on puiſſe ſe procurer une guériſon prompte & ſubite par les moyens que nous propoſons & que nous croyons les meilleurs: ſi cette maladie étoit parvenue au point de vicier quelque partie noble, elle ſeroit incurable encore une fois, plus cette maladie ſera nouvelle, plus la cure ſera prompte & facile; plus elle ſera invétérée, plus la guériſon ſera longue & peut-être même impoſſible.

On doit faire attention à la qualité de l'humeur : ſi c'eſt du pus, on le connoîtra à l'épaiſſiſſement & à l'odeur de l'humeur qui doit avoir un goût purulent & être plus épaiſſe que les fleurs blanches qui n'ont aucune odeur & ſont très-fluides.

S'il ſe fait ſentir en un ſeul lieu de la matrice une douleur poignante, ce ne ſera plus des fleurs blanches, mais un ulcère à la matrice : alors l'élixir ne pourra le guérir, mais il en empêchera le progrès.

Il arrive ſouvent qu'il découle par les voies naturelles une autre humeur de la même couleur que les précédentes, ce qui n'arrive qu'aux femmes qui ont eu des enfans & des épanchemens de lait. On diſtinguera ſi c'eſt du lait, en ce qu'en frottant

les taches du linge séché, elles disparoîtront & produiront une poussière blanche : on le distinguera encore en ce que cette humeur est plus blanche & plus épaisse que les fleurs blanches. Dans le cas où l'écoulement sera laiteux, il faut suivre ce qui est dit *article 5*, jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus de lait dans les urines, & que le linge après une transpiration ne sente plus le lait aigri.

ART. 19.

Des fausses-couches.

LES chûtes, les terreurs & autres accidens semblables, occasionnent des fausses-couches; elles peuvent être produites par la mauvaise qualité du sang, comme lorsqu'il est trop épais ou trop liquide.

Lorsque le sang est trop épais, il faut saigner la malade du bras tous les mois, & à la quantité d'une petite palette. J'ai traité plusieurs femmes sujettes aux fausses-couches, lesqu'elles ont obtenu des couches heureuses, en faisant usage de l'élixir avant leur grossesse, & se faisant tirer tous les mois une petite palette de sang, ce qui à la fin de la grossesse ne fait tout au plus que l'effet de deux saignées.

Lorsque les fausses-couches sont produites par un sang trop fluide, il faudra se conformer à ce qui est indiqué *article 12* : cet état de fausse-couche étant contre nature, devient souvent plus critique qu'une couche ordinaire, soit par le peu de précaution que l'on prend

par rapport au lait, ſoit parce que les fauſſes-couches étant une opération non naturelle, il ſe fait ſur la femme une révolution qui change l'ordre de la nature : le lait n'ayant aucune facilité de s'évacuer au dehors, rétrograde dans le ſang & le vicie : l'élixir, dans ces fauſſes-couches doit donc être mis en uſage, & il eſt pour le moins auſſi néceſſaire que dans les couches ordinaires ; il faut ſurtout beaucoup de ménagemens, garder le lit, tant pour prévenir les accidens que pour ne pas s'expoſer à faire pluſieurs autres fauſſes-couches. Combien de jeunes femmes qui, pour n'avoir pas évacué leur lait, parce quelles ne s'imaginoient pas qu'il y en dût avoir, & faute de ménagemens, ſe ſont trouvées dans l'impoſſibilité d'amener à terme aucun enfant ? Il eſt donc bien important pour une mère de famille, de prendre les précautions néceſſaires pour éviter ces funeſtes accidens : elle fera uſage de l'élixir comme dans une couche ordinaire, & ſe conduira comme il eſt indiqué à l'*article 2* : ſi, faute d'avoir pris ces précautions, une femme fait une ou pluſieurs fauſſes-couches, elle ſuivra de point en point ce qui eſt preſcrit plus haut.

Il peut arriver auſſi qu'une femme fort échauffée & d'un très-fort tempérammment, ſoit ſujette à faire des fauſſes-couches, elle pourra facilement les éviter en ſe rafraîchiſſant, ſoit par des tiſanes, ſoit par des lavemens, en ſe conformant toutefois au traitement indiqué par l'*article 22* ; ce qui doit être

obſervé, s'il eſt poſſible avant la groſſeſſe.

Si une femme enceinte s'eſt bleſſée, ſi elle a fait quelque chûte ou éprouvé quelque ſaiſiſſement, pour éviter une fauſſe-couche, il faut qu'elle ſe mette au lit & s'y tienne tranquillement pour que l'enfant qui a été très-ébranlé & pour que les ligamens puiſſent reprendre leur ton : ſouvent cette ſeule précaution ſuffit; mais ſi l'accident fait craindre une fauſſe-couche, ſoit parce que la femme s'appercevra d'un commencement de perte, ſoit parce qu'elle ſentira quelques douleurs : dans l'un & l'autre cas il faut que la malade ſe faſſe tirer une palette de ſang ſeulement, & qu'elle ſe faſſe mettre ſur toute la capacité de ſon ventre une ſerviette pliée en quatre & imbibée d'eau-de-vie, avec une autre ſerviette pour contenir la première : on la renouvellera toutes les fois qu'elle ſera ſéchée, & elle prendra une ſeule doſe d'élixir tous les jours pour fortifier la matrice ainſi que les ligamens & prévenir la fauſſe-couche.

Si l'accident eſt ſi grave que la fauſſe-couche ſoit inévitable, ce qui arrive lorſque l'enfant eſt ſéparé & détaché de ſes membranes, il faut alors que la malade ſe conduiſe comme dans les couches ordinaires, conformément à ce qui eſt marqué dans le chapitre indiqué pour la conduite des femmes en couche.

Si la fauſſe-couche eſt évitée par les précautions indiquées, ce qui arrive ſouvent, la malade doit ſe conduire le plus prudemment

poſſible au moins pendant neuf jours, car il eſt rare que les fauſſes-couches aient lieu au-delà de ce terme.

ART. 20.

Du changement de tempérament.

IL convient de prévenir cet état facheux par l'uſage de l'élixir: les perſonnes qui prendront ce parti, jouiront infailliblement de la ſanté la plus parfaite: on ſait qu'à un certain âge, les évacuations doivent ceſſer, & que la nature y ſuccombera, ſi elle ne peut ſoutenir cette révolution, ou que l'on peut reſter valétudinaire le reſte de ſes jours, parce que la nature n'ayant plus la même vigueur, l'humeur retrogradera dans le ſang & cauſera une infinité d'accidens; pour les prévenir, il faut que les femmes qui ſont à l'âge d'environ quarante-cinq ans, s'attendent tous les jours à ce changement; elles s'y prépareront par des bains domeſtiques & des lavemens fréquens, faute de bains entiers, elles y ſuppléeront par celui de jambes: elles doivent ſe purger pluſieurs fois, & prendre tous les mois, pendant cinq ou ſix jours, l'élixir deux fois par jour, ſoir & matin, aux époques où elles doivent être réglées, ſi cela eſt déjà paſſé, ou dans le temps qu'elles le ſont, ſi les règles exiſtent encore: les pores de la peau déjà dilatés par les bains laiſſeront plus aiſément tranſpirer l'humeur que l'élixir pouſſera au dehors,

& qui, ſans ce remède, reſteroit dans la maſſe du ſang, l'accompagneroit dans la circulation, & ne manqueroit pas de le corrompre ou de ſe fixer ſur quelques parties.

Si on n'a pas eu l'attention de prévenir le temps critique, & que quelques accidens commencent à ſe faire ſentir, il eſt certain qu'ils viennent de cette cauſe; on aura recours au traitement ci-deſſus indiqué, il ſera également ſon effet par les douces tranſpirations, par les urines & même par les hémorroïdes, s'il en exiſte; enfin, l'élixir eſt plus néceſſaire dans les changemens de tempérament que dans les ſuppreſſions ordinaires, les femmes n'ayant pas les mêmes reſſources du côté de la nature qui manque de reſſort; il leur faut donc néceſſairement de l'aide, ſans quoi la partie excrémentielle du ſang formeroit des ſtagnations, des concrétions, ſources d'obſtructions & de ſquirrhes : ſi ces malheurs n'arrivent pas, il eſt toujours à craindre que la maſſe du ſang ne ſe vicie, & que les femmes ne reſtent valétudinaires & languiſſantes.

Les ſaignées que l'on fait dans ces circonſtances, ne peuvent être avantageuſes, quoiqu'elles paroiſſent procurer du ſoulagement; car outre que ſouvent elles occaſionnent des hydropiſies, c'eſt qu'elles vuident les vaiſſeaux, & donnent plus de place à cette partie excrémentielle pour s'introduire & gâter la maſſe du ſang : d'ailleurs ces ſaignées ſont des eſpèces de règles factices, elles entretiennent une femme dans l'état naturel,

jufqu'à ce que trop affoiblie, on eft obligé de les fufpendre entièrement : c'eft alors qu'une femme, foit à caufe de fon âge avancé, foit à caufe de fa foibleffe, ne peut plus réfifter à la révolution qui s'opère en elle & fuccombe : notre remède fait un effet tout au contraire, puifqu'il pouffe au dehors les humeurs qui fe trouvent dans le fang ; cette vérité eft appuyée par plufieurs exemples. Qu'il eft donc heureux pour l'humanité, que la Providence toujours bienfaifante aye découvert un remède qui agît fi puiffamment fur le fang, & qui rejette fi infailliblement les parties qui lui font nuifibles ! La révolution du tempérament fe fait avec fuppreffion parfaite ou imparfaite, ou avec perte ; celles qui éprouvent des fuppreffions, fe conduiront comme il eft dit ci-deffus, celles qui ont des pertes, confulteront l'*article 12*; les unes & les autres uferont de tifane faite avec cinq ou fix carottes fauvages, & au défaut de la fauvage, elles fe ferviront de la cultivée. Les changemens de tempéramens fe déclarent quelquefois pas des dévoiemens plus ou moins confidérables, ou quelquefois les dévoiemens en font les fuites, outre qu'ils affoibliffent, ils détruifent fouvent la machine, au point que l'on ne peut plus y remédier, fi l'on diffère trop à faire ufage de ce remède, mais fi on le met en ufage avant que le tempérament foit ufé, & que l'on fe conforme à ce qui a été dit à *l'article 10*, on rétablira l'eftomac fur lequel l'humeur s'étoit

fixée : il faut pour rétablir cette partie noble, continuer quelque temps, même après que le dévoiement sera arrêté ; c'est le moyen de rétablir le tempérament de l'estomac.

Plusieurs femmes valétudinaires vers l'âge de 30 ou 36 ans sont portées de croire, parce qu'elles ont des suppressions occasionnées par des causes étrangères, que ce sont des changemens de tempérament. Que ces femmes ne s'abusent pas; quand elles auroient été réglées dès l'âge de neuf ou dix ans, c'est toujours suppression quand cela cesse avant 45 ou 48 ans. Ces suppressions vicient la masse du sang, l'appauvrissent, rendent les femmes valétudinaires le reste de leur vie, & dégénèrent quelquefois en hydropisie. Il faut donc que les femmes à qui les règles manquent de bonne heure, surtout à la suite de quelque maladie, ne se tranquillisent pas trop sur leur état, qu'elles se conforment à ce qui est dit *article* 22, outre les accidens rapportés ci-dessus, elles éviteront par ce moyen toute espèce de vapeurs & de maladies de nerfs.

ART. 21.

Des vapeurs & maladies des nerfs, que le temps critique & toutes espèces de suppressions occasionnent.

DE tous les accidens que le temps critique & toutes espèces de suppressions occasionnent, l'affection des nerfs n'est pas

ce qu'il y a de moins pénible & de moins inquiétant; toutes ces maladies sont absolument du ressort de l'élixir, puisqu'elles sont causées par le reflux de l'humeur excrémentielle, soit dans les changemens de tempéramens, soit lors de la suppression des évacuations périodiques; si cette humeur dont la nature se débarrassoit d'elle-même, passe dans le suc nerveux & s'y fixe, elle communique un vice plus ou moins considérable: si ce vice a corrompu le sang, s'il y a porté une vapeur irritante, l'on doit s'attendre à des accidens terribles, qui sont souvent pris pour l'épilepsie ou la manie, & ne sont que l'effet de l'irritation des nerfs excités par ce reflux, delà viennent les convulsions, & bientôt après la perte de la raison, tout cela occasionné par la compression & la lésion du genre nerveux.

Les femmes étant d'une constitution plus délicate, doivent avoir les nerfs & les fibres plus susceptibles d'irritation : ainsi pour peu qu'il soit passé de cette humeur dans le sang, & qu'elle se soit jointe au suc nerveux, elle mettra bientôt en mouvement tous les nerfs qui, une fois agités, ne se calmeront que très-difficilement; delà naîtra une infinité de maladies, selon les diverses parties de nerfs que cet humeur attaquera : on ne parviendra pas à les tranquilliser, qu'en leur rendant la souplesse qu'il ont perdu, par les bains & les douches nécessaires, conjointement avec l'élixir, à ramolir les nerfs &

à les diſtendre; dans ces cas urgens, on ne ſauroit donner l'élixir à des doſes trop rapprochées, il faut même le prendre pur, ſi la malade eſt ſans connoiſſance; lui donner pour ſa boiſſon du lait d'amande, des quatre ſemences froides, avec quelques cuillerées d'eau de fleurs d'orange ou de tilleul, & pour toute nourriture du lait de vache; l'on ne doit rien craindre en donnant à la malade pluſieurs doſes d'élixir pur dans les paroximes, c'eſt au contraire le ſeul moyen de la tirer de ſes foibleſſes, & de lui rendre la connoiſſance: l'élixir pris avec les précautions ci-deſſus, ou même ſans ces préparations, ſi on n'a eu ni le temps ni la commodité, appaiſera les accidens quelconques qui pourroient naître de ce reflux d'humeurs, inſenſiblement à la vérité, mais aſſez promptement pour pouvoir pratiquer les bains, &c. conſeillés plus haut : ces bains doivent être tiédes.

Les règles trop fréquentes, trop durables, ainſi que les pertes, peuvent auſſi donner occaſion aux mêmes accidens : le nerfs ſeront également lèſés par la préſence d'une ſemblable humeur, & parce que la perte ſe ſera arrêtée plus ou moins, il n'en faut pas davantage pour faire le même ravage dans le genre nerveux; les fonctions ſeront ſuſpendues, ſinon totalement, au moins en partie, en ſorte que les femmes reſteront comme mortes, ſans connoiſſance, ſans mouvement & ſans reſpiration apparente : cet état eſt effrayant, la malade

la malade quelquefois n'a pas même la faculté d'avaler quelque liquide que ce ſoit. J'en ai vu qui ſont reſtées pluſieurs jours & même des ſemaines entières dans cet état, & ſûrement, dans des ſiècles moins éclairés, pluſieurs ont été enterrées comme mortes, quoique très-vivantes, & peut-être cet affreux ſort eſt-il encore réſervé de nos jours à quelques femmes de la campagne : dans ces terribles paroxiſmes, il n'eſt queſtion ni de baigner, ni de faire boire, il faut ſeulement faire reſpirer du plus fort vinaigre, leur en frotter les tempes, ce qui ne manquera pas après quelque temps de leur procurer quelque ſigne de vie : on ſaiſira cette occaſion de faire avaler à la malade une très-forte doſe d'élixir; elle reviendra certainement en connoiſſance; alors on lui fera avaler du lait d'amande ou de l'orgeat, toujours avec un peu d'eau de fleurs d'orange ou de tilleul; ſi la malade retomboit dans ſon premier état, les rechûtes peuvent être fréquentes, juſqu'à ce que la cauſe ſoit enlevée, on recommencera à faire ce qui eſt dit plus haut, car il ne faut pas ſe contenter d'avoir mis la malade hors de riſque, il faut encore travailler à prévenir les rechûtes, ce à quoi l'on parviendra par les bains, les boiſſons rafraîchiſſantes, les diètes laiteuſes conjointement avec l'uſage de l'élixir qu'il faut continuer juſqu'à ce que les accidens ſoient entièrement ceſſés.

La léſion des nerfs, ſoit par criſpation ou par atonie, ſera toujours produite par

un tranſport de la même humeur, en grande ou en petite quantité ſur quelque partie du corps; ſi ce tranſport eſt en petite quantité, il ne formera pas de grands accidens, il en réſultera ſeulement, tantôt des étourdiſſemens, tantôt des maux de tête inſupportables, des migraines, le clou hiſtérique ou enfin des reſſentimens de froid ſur la tête qu'on ne peut réchauffer : cette humeur donne auſſi naiſſance à des criſpations dans la nuque du cou qui, par leurs tiraillemens, deviennent inſupportables. Tous ces accidens venans de la même cauſe, quoique moins ménaçans que les précédens, ne doivent pas être traités avec moins de circonſpection, & ont beſoin des mêmes remèdes. Les nerfs de la poitrine & de l'eſtomac ayant une relation plus intime avec la matrice, ſeront plus ſuſceptibles d'être lèſés : céla ſe manifeſtera par une reſpiration gênée & difficile, ce qui arrive ſur-tout dans l'inſtant de la ſuppreſſion; delà les étouffemens, les ſuffocations qui donnent occaſion à des foibleſſes plus ou moins durables, & auxquelles on ne remédiera ſouvent qu'avec l'élixir.

Si la léſion des nerfs retentit à l'eſtomac, il en réſultera de mauvaiſes digeſtions qui appauvriront tout le corps : tantôt ce ſera un eſtomac débile & foible, auquel il faudra donner perpétuellement pour abſorber l'humeur dont il eſt ſurchargé, tantôt la préſence de cette humeur irritera les nerfs de l'eſtomac & les rétrecira, pour ainſi dire, au point

qu'il ne pourra rien recevoir pas même de liquide, d'autres fois, enfin cette humeur occasionnera des crispations qui feront accompagnées de douleurs insupportables.

Les ventuosités que les femmes éprouvent, sont encore produites par la même cause : lorsque cet humeur a crispé les nerfs des intestins, ces nerfs se contractant par l'irritation qui leur sera communiquée, arrêteront les vents, de sorte qu'ils ne trouveront aucune issue : delà naîtront des espèces de boules qui parcoureront les intestins, feront effort pour sortir en causant des douleurs & irritations continuelles. Ces espèces de boules sembleront remonter jusqu'au gosier, feront craindre de perdre la respiration & même la vie. Dans ces circonstances, les lavemens seroient appliqués à propos, mais alors il est presqu'impossible d'en faire usage : la crispation existant ne permet pas de les recevoir, & ordinairement on attend avec beaucoup d'impatience que cet accident cesse & laisse un libre secours aux vents : mais au lieu d'attendre, si l'on employoit sur-le-champ l'élixir, il anéantiroit insensiblement toutes ces crispations en rendant la souplesse aux nerfs, & rétabliroit la malade. Cette maladie des vents est souvent causée par des glaires formées par une pituite âcre qui est cosulée dans l'estomac, s'est condensée & formée en glaires: les glaires attachées aux parois internes de l'estomac, ainsi qu'à celles des intestins, y restent collées par leur nature

glutineuſe, & acquièrent un dégré d'acrimonie qui bleſſe les nerfs, les met en contraction, & retient les vents qui produiſent tous les accidens ci-deſſus rapportés. L'élixir, avec le régime indiqué, calmera les nerfs en détruiſant les glaires, & guérira, ſi l'on en continue l'uſage, toutes les maladies ci-deſſus décrites: mais il ne faut pas prendre le change; celles qui ne ſeront pas produites par les cauſes ci-deſſus déduites, ne ſe calmeront pas par l'élixir, mais je puis aſſurer que, pris même à contre-temps, il ne peut faire aucun mal, ni même échauffer en aucune façon, comme il eſt prouvé par l'*article* 29.

Pour les ſuppreſſions des menſtrues, ainſi que pour les épanchemens de lait, il peut arriver que l'une ou l'autre de ces humeurs ſe tranſmettent au cerveau & produiſent la folie qui d'abord ne ſera qu'imparfaite, mais qui n'étant pas traitée méthodiquement, dégénère bientôt en une manie très-difficile à guérir.

Cette maladie n'eſt pas nouvelle, mais il ſemble qu'aujourd'hui elle ſe propage plus que jamais. Depuis un an j'ai été conſulté pour cinq de ces malades qui ſe ſont miſes à l'élixir; ſavoir, une à Paris, une à Compiegne, une près de Rethel-Mazarin, une près de Charleville & une à Vitry-le-François. Les trois premières ont été guéries par le régime ci-deſſus indiqué; la quatrième ſe porte beaucoup mieux; la cinquième n'a pas

voulu se soumettre au régime & est plus folle que jamais, tant il est vrai que souvent plus on est à portée des remèdes, moins on s'empresse d'en profiter.

Sa manie ne diffère de la maladie des nerfs, qu'en ce que dans sadite manie l'humeur s'est transmise au cerveau, siége des nerfs : dans la maladie des nerfs, il n'y a que quelques nerfs de lèsés par une moindre portion d'humeur, d'où est à conclure que quoique les accidens soient moins graves dans la maladie des nerfs, c'est toujours la même cause qui agit, & qui doit être traitée avec le plus grand soin & la plus grande vigilance, parce que le genre nerveux étant une fois obstrué par l'humeur, il est presqu'impossible de la détruire. Pour y parvenir il faut doubler & tripler les doses d'élixir, & mettre la malade à la diète laiteuse.

ART. 22.

Contre les suppressions anciennes, & pour les personnes qui n'auroient pas été réglées.

LES suppressions viennent ordinairement d'un sang trop épais ou de la lésion des vaisseaux de la matrice dont le sphincter est plus ou moins obstrué: il faut commencer par lever ces obstacles qui ont souvent resisté aux remèdes les plus énergiques de la Pharmacie, parce que ces remèdes mal indiqués ayant des qualités contraires à l'effet qu'on attendoit, ont souvent augmenté le mal, loin

de le guérir. On parviendra à liquéfier le ſang par les bains des jambes, & encore plus efficacement par les bains domeſtiques, par des tiſanes rafraîchiſſantes faites avec de la bourrache, bugloſe, chicorée ſauvage, pimpernelle, & un gros de ſel de glaubert; on pourra ſubſtituer à cette tiſane du lait d'amande ou du petit lait, & ce tous les jours pendant un mois, ce qui ſera ſuffiſant pour ſe préparer: il faudra de plus pour déſopiler le ſphincter des vaiſſeaux, prendre tous les jours dans la première cuillerée de ſoupe un gros de limaille de fer tamiſée, & quand on aura pratiqué ce régime pendant un mois, on ſe mettra à l'uſage de l'élixir que l'on prendra une fois par jour le ſoir, lorſque la malade ſera au lit; elle aura ſoin de ſe couvrir pour profiter des douces tranſpirations qu'il doit procurer. S'il arrive qu'une femme n'ait point encore été réglée, outre ce régime, elle fera tous les ſoirs uſage du bain des jambes avant de prendre ſon élixir: dans ce bain on fera bouillir du ſon avec une bonne poignée de ſel commun; elle y reſtera au moins une demie-heure, bien enveloppée d'un drap ou d'une couverture, en s'expoſant le plus qu'il ſera poſſible à la vapeur de cette eau, afin qu'elle puiſſe pénétrer dans les parties intérieures & ramolir les vaiſſeaux obſtrués. Dans ces cas principalement il faut prendre l'élixir pur, il en fera plus d'effet, vaincra plus facilement les obſtructions, ce qui quelquefois eſt difficile; c'eſt pourquoi il ne faut

pas attendre l'entier rétabliſſement dès le premier mois; quelquefois même les choſes ne ſont remiſes dans leur état naturel, que lorſqu'on a continué un ou deux mois de ſuite: dans ces cas, les bains domeſtiques peuvent n'être pas néceſſaires, le bain des jambes avec l'élixir & la limaille de fer priſe dans la ſoupe, peuvent ſuffire. Par ce régime dont il ne faut pas s'ennuyer, on parviendra à rendre la fluidité au ſang & l'élaſticité aux vaiſſeaux.

Qu'on ne ſoit point étonné de ce que cet élixir ne fait, dans ces cas, quelquefois ſon effet parfait que le troiſième mois: pour prévenir ſon effet, les perſonnes dont il eſt queſtion, quitteront la tiſane rafraîchiſſante indiquée plus haut lorſqu'elles commenceront l'élixir, & boiront ſeulement trois ou quatre verres par jour de celle qui ſuit: la tiſane propre à rafraîchir la maſſe du ſang, ne convient point avec l'uſage de l'élixir qui doit faire ſon effet en partie par la tranſpiration, effet qui ſeroit ſuſpendu par les rafraîchiſſans.

Voici la tiſane dont on fera uſage pendant tout le temps que l'on prendra l'élixir :

Prenez une bonne poignée de buis, bois & feuilles, coupé bien menu, faites bouillir le tout avec un demi-gros de ſel de nitre dans une pinte d'eau que l'on fera bouillir lentement & réduire à moitié; cette quantité ſuffira par jour.

Il ſe trouve des femmes, à la vérité en

petit nombre, qui n'ont jamais été réglées & qui semblent se porter assez bien, excepté que pour l'ordinaire elles sont travaillées de maux de reins & de tête à peu près dans le temps qu'elles devroient avoir leurs règles. Celles qui sont dans ce cas, doivent également faire usage de l'élixir dans le temps où elles sont attaquées de leurs douleurs. Celles qui sont peu règlées, doivent se conduire de même. Les unes & les autres, lorsqu'elles sont arrivées à l'âge ordinaire du changement de tempèrament, peuvent se trouver dans des risques évidens, parce que leur sang ayant toujours été très-épais & ne s'étant pas purifié par les voies ordinaires, a plus de disposition à la dissolution, à quoi remédie l'usage de l'élixir.

ART. 23.

Pour les espèces d'hydropisies & de bouffissures après les couches

CES espèces d'hydropisies sont occasionnées par le reflux du lait dans la lymphe, ce qui doit nuire à la santé: pour peu qu'on abandonne une accouchée dans cet état, la lymphe se corrompra, ce qui donnera naissance à une infinité d'accidens qui feront craindre pour la vie. Il faut donc travailler promptement à faire cesser ces accidens, On y parviendra en faisant prendre l'élixir à deux doses par jour, si la malade n'en a point encore fait usage; si elle en a pris, une dose

ſuffira, mais il faut la réitérer jusqu'à ce que les accidens ſoient entièrement calmés, & favoriſer la tranſpiration que l'élixir doit exciter.

Il arrive auſſi aux femmes des bouffiſſures & enflures des jambes & des cuiſſes, ſans être la ſuite d'un accouchement; elles peuvent être la ſuite d'un changement de tempérament. Dans ce cas elles ſuivront ce qui eſt preſcrit par l'*article 20*. Celles qui ont eu des pertes conſidérables, ſont auſſi ſujettes à ces bouffiſſures & enflures: elles ceſſeront d'elles-mêmes ſi les malades ſe ſont conduites comme il eſt conſeillé *article 12*; ſi au contraire elles n'ont rien fait, & que ces pertes continuent, elles auront recours aux remèdes indiqués dans cet article. Les femmes groſſes ſont auſſi dans le cas d'être menacées de ces ſortes d'hydropiſies, mais il n'y a rien à craindre & cette incommodité ceſſera dès qu'elles ſeront accouchées.

Il ne faut pas confondre avec ces hydropiſies, celles qui viennent à la ſuite d'un grand nombre de ſaignées auxquelles les femmes ſe prêtent volontiers, parce qu'il leur ſemble qu'elles en ſont ſoulagées: ce n'eſt qu'un ſoulagement paſſager, & bientôt elles retomberont dans le même ou dans un plus dangereux état; ces ſaignées ne tendent qu'à appauvrir le ſang, & les ſuites ordinaires de cet abus des ſaignées eſt l'hydropiſie. On doit donc ménager les ſaignées aux femmes valétudinaires, ainſi qu'à celles

qui ſont groſſes, & qui ne ſont pas d'un tempérament fort & robuſte, auxquelles encore il ne faut que de très-petites ſaignées dans leurs groſſeſſes pour ſuppléer ſeulement à l'évacuation qu'elles devroient avoir. De trop fortes ſaignées font tort à l'enfant, & on expoſe la mère à devenir hydropique. Je ne propoſe l'élixir que pour les hydropiſies ou bouffiſſures qui arrivent après les couches, ou à la ſuite d'un changement de tempérament, & non pour celles qui ſont occaſionées par la diſſolution du ſang ou par des obſtructions: ce remède n'y procureroit aucune guériſon, quoiqu'il pût être pris ſans crainte d'aucun mal.

Pour ne point ôter aux femmes tout eſpoir de guériſon dans les hydropiſies avec diſſolution parfaite de la maſſe du ſang en ſuite de couches, ainſi que dans les changemens de tempéramens, on peut les aſſurer qu'une femme à qui on avoit fait onze fois la ponction, a eu le bonheur d'être parfaitement guérie par l'élixir ſeulement adminiſtré par M. Montelon, Garde des rôles, rue Geoffroy-Laſnier à Paris. On en verra la preuve ci-après dans la lettre de Mad. ſon épouſe.

Il faut obſerver qu'inutilement on tenteroit de ſemblables cures, ſi ce n'eſt, 1°. à la ſuite des couches, parce qu'alors ce n'eſt que le lait qui produit cette eſpèce d'hydropiſie, & que l'élixir eſt un ſpécifique contre le lait épanché. 2°. Il faut ſeconder l'élixir en ſe tenant bien chaudement, ne le prendre

que lorſqu'on ſe trouvera déjà échauffé dans ſon lit, avoir attention de ſe couvrir un peu plus qu'à l'ordinaire pour faciliter la tranſpiration. Dans ces cas, il le faut prendre ſoir & matin, & avoir du linge pour changer.

Dans le cas où la tranſpiration ne ſe déclareroit pas, il faut s'aider avec un gobIet de lait d'amende ſi la malade eſt naturellement échauffée, ſinon avec un bouillon ou une taſſe de thé priſe bien chaude; la guériſon dépend des tranſpirations ſouvent répétées.

Les jambes enflées à la ſuite d'épanchemens de lait ſe guériront également, ſi, en ſuivant le régime ci-deſſus, on applique journellement des compreſſes d'urine ſur les parties engorgées. Si tout le corps participoit à ce reflux de lait, on feroit des frictions avec un linge un peu neuf imbibé d'urine pour ouvrir plus facilement les pores de la peau. Soit dit pour tous les dépôts de lait.

ART. 15.

Contre les amas qui ſe forment dans la matrice.

DANS les changemens de tempérament, ainſi que dans les ſuppreſſions, il peut ſe former dans la matrice des amas, des môles ou des polypes par le vice du ſang, ou parce que l'orifice interne de la matrice ſera rendu peu ſouple ou peu flexible par quelque léſion, tandis que les vaiſſeaux de la matrice auront conſervé leur ton, leur ſoupleſſe & aſſez

d'élaſticité pour laiſſer paſſer quelque portion du ſang qui, ne trouvant point d'iſſue facile pour s'évacuer, reſte dans la matrice, s'y durcit, ſoit par ſon long ſéjour, ſoit par la chaleur naturelle de cette partie, & prend quelquefois la forme de ſquirrhe & de chancre. Delà viennent une infinité d'accidens auxquels ces corps étrangers donnent naiſſance. On conçoit par ce qui eſt dit ci-deſſus, que l'élixir faiſant ſon plus grand effet en rendant le ton aux parties ſolides qui l'ont perdu, rétablit, avec le temps, le ton & l'élaſticité de la matrice, lui procure la facilité de ſe dilater, & par conſéquent la faculté d'évacuer ces corps étrangers, ſi cependant on n'a pas attendu qu'ils aient acquis un volume conſidérable, car alors l'élixir ne pourroit les diſſoudre, mais ſeulement empêcher que ces corps étrangers n'acquiſſent plus de volume. Dans ce cas, outre l'uſage de l'élixir, il faut employer & réitérer ſouvent les bains domeſtiques, & appliquer le plus fréquemment poſſible des cataplaſmes de ſon de froment cuit dans l'urine ou dans l'eau de goulard : c'eſt le moyen le plus ſûr d'empêcher l'accroiſſement des ſquirrhes ou autres corps étrangers dont on ne peut eſpérer la ſortie de la matrice à cauſe de leur volume trop conſidérable.

Ce qui prouve que la matrice peut perdre de ſon reſſort, & qu'étant une fois perdu, elle ne peut plus opérer l'émiſſion des corps étrangers qui peuvent y être renfermés, c'eſt

ce que l'on vient de voir depuis peu arriver dans notre Ville de Vitry-le-François. Une femme âgée de 70 à 72 ans avoit gardé pendant trente années au moins deux enfans. A l'ouverture du cadavre faite par Messieurs les Médecins & Chirurgiens de cette Ville, il s'est trouvé deux enfans, l'un paroissant à terme, l'autre ayant l'apparence de 3 ou 4 mois : ces enfans se sont conservés sans putréfaction.

Il est de la dernière conséquence de se persuader que la matrice ayant perdu son ressort, peut donner naissance à tous les accidens susdits. Pour remédier à ces inconvénients, c'est dès l'origine qu'il faut s'y prendre pour rendre à la matrice le ressort & l'énergie nécessaire pour évacuer les corps étrangers ou amas quelconques qui peuvent s'y former.

Si ces amas ou humeurs sont parvenus à un volume trop considérable, il sera difficile que l'élixir ou tout autre remède le puisse détruire. Si cependant on s'en est apperçu de bonne heure, l'usage de l'élixir non seulement peut empêcher l'augmentation de la tumeur, mais encore peut la fondre; mais il ne faut pas se rebuter de la longueur du succès, & joindre aux prises de l'élixir les cataplasmes de son cuit dans l'urine.

ART. 25.

Contre les Éréſipelles & autres maladies de

la peau occasionnées par les changemens de tempérament, ou par le lait épanché.

Les changemens de tempérament, ainsi que la retrogradation du lait, ne produisent pas seulement tous les accidens dont il est fait mention dans les *articles* 22 & 24, ils sont encore la cause prochaine de toutes les fluxions & éréspelles qui arrivent dans le temps critique, tantôt séparément, tantôt conjointement. Ces sortes d'éréspelles ou phlegmons doivent être traités par les purgatifs & les rafraîchissans pendant quinze jours ou trois semaines : après ce régime, l'on prendra tous les soirs une dose d'élixir pendant huit ou dix jours tous les mois, jusqu'à cessation de la maladie qui ne manquera pas de se calmer. Si ce sont des humeurs dartreuses, il faudra également employer l'élixir, & faire usage d'une tisane composée d'environ une once de racine de patience, une demi-poignée de fumeterre. Les dartres ainsi que les éréspelles cesseront, si elles viennent des causes mentionnées ci-dessus ; mais si elles n'étoient pas procurées par ces accidens, la guérison en seroit douteuse. Il arrive souvent que ces éréspelles ou fluxions sont périodiques, reviennent tous les mois ou toutes les trois semaines ; il faudroit les prévenir par le traitement indiqué quatre ou cinq jours avant l'accès, & ce autant de temps que dureront ces accidens, à la cure desquels l'on parviendra certaine-

ment, ſur-tout ſi l'on obſerve de tenir la partie malade le plus chaudement poſſible, pendant l'uſage de l'élixir, par des ſerviettes chaudes ou autres moyens : j'en ai vu qui duroient depuis plus de vingt ans, & qui ont cédé à ce traitement.

Les fluxions & éréſipelles qui ſe déclarent avant ou pendant les changemens de tempéramens ſont auſſi du reſſort de l'élixir, puiſque ces maladies ſont occaſionnées parce que les femmes ſont peu ou point réglées : pour parvenir à leur guériſon, elles doivent ſe mettre à l'uſage de l'élixir & ſe conformer à ce qui eſt dit *article* 22.

Il ne faut mettre aucun topique, il ſuffit de communiquer & d'entretenir une chaleur douce à la partie par le moyen des mouchoirs de mouſſeline, & ſe borner à deux doſes d'élixir, une le ſoir & l'autre le matin, & profiter des douces tranſpirations qui en doivent réſulter.

ART. 26.

Pour les filles qui ne ſont pas nubiles.

LES jeunes filles non nubiles qui jouiſſent d'une bonne ſanté, ne doivent pas faire uſage par précaution de ce remède, ni de ſaignées; mais ſi au temps marqué la nature ſe déclare difficilement, elles doivent l'aider par quelques doſes; autrement leur ſanté s'affoibliroit, & le mois ſuivant elles éprouveroient une plus grande difficulté. Ainſi les jeunes filles

d'un fort tempérament, d'âge compétent & déjà formées, qui éprouvent des difficultés, soit par l'épaississement du sang, soit par la crispation des vaisseaux, doivent se conduire comme il est dit *article* 22, & sur-tout s'abstenir de la saignée qui ne feroit que retarder l'opération de la nature: elles doivent préférer le temps de la nouvelle lune qui est l'époque plus favorable, pour prendre l'élixir. Celles qui seront attaquées de jaunisse, de pâles couleurs ou de quelques autres maladies, comme convulsions, spasmes ou vapeurs, ne doivent point attendre que la nature opère seule la guérison; elle est trop foible alors. Celles qui sont attaquées de pâles couleurs ou jaunisse, auront soin de se purger deux fois en quinze jours en commençant le régime qui suit; savoir, de se purger la première fois avec un vomitif approprié à leur tempérament, & la seconde fois, au bout des quinze jours, avec un purgatif ordinaire: pendant cet intervalle, elles prendront une tisane composée de cinq ou six racines d'éclaire, une médiocre racine de patience avec un gros de sel de nitre, ces deux racines doivent être coupées en rouelles. Après ce temps, & sur-tout pendant la nouvelle lune, elles feront usage d'élixir tous les jours jusqu'à parfaite guérison; la dose d'élixir doit être prise, soit en se couchant après s'être mis les pieds dans l'eau de son, ou au moins étant au lit, afin de profiter de la transpiration qui doit conduire à une guérison

rison assurée. Celles qui n'ont pas la jaunisse, mais qui sont attaquées de convulsions, de spasmes, de pertes de connoissance, se conduiront comme il est dit à l'*article 21*, en faisant usage des bains domestiques & de beaucoup de lavemens, & de l'élixir plutôt deux doses qu'une par jour, & toujours pur s'il est possible.

ART. 27.

Des vomissemens & des maux de cœurs au commencement de la grossesse.

LES vomissemens ou envies de vomir viennent d'un transport des évacuations vers l'estomac; la lésion occasionnée aux nerfs les irrite, les met en convulsion, & delà le vomissement ou envie de vomir qui ne se fait jamais sentir, sans que les nerfs de l'estomac ne soient irrités & mis en contraction. On arrêtera ces espèces de convulsions dans une femme grosse, en détournant ou en évacuant l'humeur qui cause ces accidens, non par des purgatifs qui ne manqueroient pas d'augmenter les irritations, mais par l'élixir dont l'effet principal sera de pousser au dehors l'humeur irritante, soit par les urines, soit par la transpiration: cependant il faut en éloigner les doses, & n'en prendre qu'une seule en deux jours, autant de temps que l'accident durera: ce n'est pas qu'il y ait à craindre que l'élixir produise de fausses-couches, mais c'est qu'une dose en deux jours

doit être ſuffiſante. Si néanmoins il arrivoit par extraordinaire que ces vomiſſemens ne ceſſaſſent pas, ce ſeroit alors que le volume du ſang ſeroit trop conſidérable, il faudroit avoir recours à la ſaignée; une petite palette ſeroit ſuffiſante; car dans ce cas comme dans toute la groſſeſſe, il faut éviter ſoigneuſement les ſaignées copieuſes, ainſi qu'il eſt preſcrit à l'*article* 23, où l'on verra l'abus & les inconvéniens des ſaignées trop abondantes.

Celles qui ont des maux de cœur ſans vomiſſemens, ne ſont pas moins tourmentées que les précédentes, car il leur ſemble qu'elles veulent vomir à chaque inſtant, & font des efforts inutiles: elles ne vomiſſent pas, parce que l'humeur refluée n'eſt pas en aſſez gra de quantité pour occaſionner la contraction des fibres de l'eſtomac, par conſéquent point de fortes convulſions de ce viſcère.

Je conſeille plus haut la ſaignée, en ſuppoſant que les accidens ne ceſſent pas totalement, parce qu'il arrive quelquefois que, quoique l'humeur ſoit évacuée & les nerfs dégagés, ils ne laiſſent pas de reſter en convulſion. Quelque nouvelle que ſoit la groſſeſſe, une petite ſaignée ne peut être préjudiciable.

Si dans le vomiſſement on rend de la bile, comme cela arrive ſouvent, ce qui indiqueroit la néceſſité d'un purgatif, il faut s'en abſtenir de peur d'occaſionner une fauſſe-couche; il

faut plutôt faire uſage de la tiſane indiquée *article 26*, qui fera ſuffiſamment couler la bile, ſoit par les urines, ſoit par les voies ordinaires. Il ſe trouve néanmoins des cas où la purgation eſt indiſpenſable, mais il faut beaucoup de prudence pour l'appliquer.

ART. 28.

Des ſuppreſſions, rétentions & de l'incontinence d'urine.

LES ſuppreſſions, rétentions & incontinences d'urine ſont occaſionnées par la léſion du ſphincter de l'uretre : lorſque cette partie ne ſera que médiocrement fatiguée, il ne ſe fera qu'une ſuppreſſion d'urine qui ne ſera pas de longue durée, & ceſſera d'elle-même; mais ſi le ſphincter a été trés-diſtendu par la longue préſence de la tête de l'enfant au paſſage, il ſera plus ou moins contu; les fibres irritées ſe reſſerreront ſi exactement, que quand on voudroit ſoulager la femme en introduiſant la ſonde, le Chirurgien trouveroit aſſez de réſiſtance pour empêcher l'opération. Il eſt bon néanmoins de la tenter pour apporter un plus prompt ſecours, mais il faut auparavant employer des fumigations avec le lait chaud, dans lequel on aura fait bouillir du ſon de froment; Le tout ſe met dans un baſſin pour que la malade en reçoive la vapeur ſans ſortir de ſon lit, ce que l'on réitérera: Dans ces cas l'on rapprochera les doſes d'élixir que l'on donnera, ſoit avec

une décoction de coquilles de noisettes d'Espagne, (ce sont ces grosses avelines que l'on vend chez les Épiciers,) soit avec des feuilles de mûrier blanc. L'élixir rendra infailliblement, par la qualité qui lui est propre, le ton aux fibres, & le cours des urines se rétablira insensiblement.

L'accouchement laborieux peut occasionner une espèce de paralysie au sphincter de l'urètre, parce qu'il aura été trop longtemps distendu & pressé, il aura perdu son ressort, & laissera échapper l'urine. Il est à craindre que cet accident ne continue, mais avec les précautions dont il va être question, on parviendra à rendre le ton à cette partie, en faisant également des fumigations; mais au lieu de lait on se servira de vin dans lequel on aura fait bouillir quelques aromatiques comme roses de Provins, &c. On prendra l'élixir pur; si cependant on n'étoit pas parvenu, au bout d'une quinzaine, à rétablir le ressort de cette partie, l'on mettroit douze ou quinze grains d'extrait de Saturne dans une pinte d'eau dont on fera boire à la malade quatre ou cinq verres par jour: on prendroit de cette eau pour baigner la partie paralysée, & continuer cette boisson & les lotions jusqu'à guérison.

ART. 29.

Des maux d'estomac qui surviennent aux personnes du sexe.

Les maux d'estomac peuvent avoir trois

caufes, ou la ceffation totale des évacuations périodiques, ou une fimple diminution de ces évacuations, ou enfin parce qu'elles font trop abondantes & de trop longues durées : ces différens états étant contre nature, nuifent au jufte équilibre abfolument néceffaire à la trituration des alimens, vicient les fucs qui concourent à la coction. La rétrogradation de la partie excrémentielle du fang en gâte la maffe totale, felon la plus grande ou la moindre quantité qui aura reflué dans la maffe du fang.

Ces indifpofitions ayant beaucoup de rapport avec toutes celles dont nous avons parlé ci-deffus, font également du reffort de l'élixir : en rétabliffant les chofes dans l'ordre naturel, la caufe du mal doit ceffer. Les perfonnes qui font dans un état de fouffrance occafionné par une fuppreffion entière ou imparfaite, fe conformeront au régime indiqué à l'*article 13*; celles au contraire qui ont le fang trop fluide, & dont les évacuations font trop abondantes, fuivront ce qui eft confeillé à l'*article 12*, pour rétablir l'équilibre de la maffe du fang.

On fent parfaitement que dans le cas d'une évacuation trop forte & de trop longue durée, l'eftomac affoibli ne fera aucune digeftion ou la fera mal ; delà des douleurs violentes & infuportables : l'abftinence & la diéte pourroient avoir quelques heureux effets ; mais ce parti a des inconvéniens, parce qu'il affoibliroit la malade : le vrai

remède est de fortifier & de donner du ton à l'estomac, c'est ce que l'élixir opère.

Dans le cas d'une suppression totale ou partielle, la partie du sang qui étoit destinée par la nature à être évacuée, trouvant des obstacles, retrograde dans le sang & le vicie; ce sang impur fourni pour former le suc gastrique si nécessaire pour la dissolution & le mélange des alimens, mettra en convulsion les nerfs qui concourent à la trituration: delà les douleurs plus ou moins considérables dans l'estomac, à raison du plus ou moins d'humeur retrogradée dans le sang. Dans ces cas fâcheux, l'élixir soulagera sans doute, mais il ne faut pas s'attendre à une guérison prompte & subite, le traitement demande du temps, la guérison n'arrivera peut-être pas dans le premier ni le second mois, cela dépend du plus ou du moins d'obstructions qui ne peuvent souvent être détruites que dans le troisième mois; on prendra donc d'abord l'élixir pour le simple soulagement, & on le continuera dans les temps périodiques pour obtenir une entière guérison.

ART. 30.

Des maux de poitrine & de la pulmonie à la suite des couches.

DE toutes les maladies qui attaquent les parties nobles, il n'en n'est aucune ni si dangereuse ni si commune que la pulmonie; c'est ce que personne n'ignore. Celle qui

ſurvient aux femmes après leurs couches, n'eſt pas moins dangereuſe que la pulmonie qui ſe communique des parens aux enfans, & eſt plus fréquente. Pour éviter ce dangereux accident, les femmes, ſoit qu'elles ſoient nourrices ou non, doivent ſe couvrir ſoigneuſement la poitrine avec un couple de ſerviettes bien douces, & avoir recours à l'élixir dont la vertu eſt de faire paſſer le lait avec une telle promptitude, qu'il n'a le temps de ſe fixer nulle part. Il exiſte preſque toujours une forte tranſpiration qui doit durer un certain temps, dès qu'une femme eſt accouchée: cette tranſpiration favoriſée par des linges en double ſur la poitrine, & par l'action de l'élixir, empêche l'humeur de ſe répercuter & de ſe fixer ſur le poumon. Cet accident ſe manifeſte d'abord par une petite toux, ou par un ſentiment de froid qui fatigue cette partie & l'affoiblit; dès-lors le lait s'engorge & ſe fixe dans les véſicules du poumon. Le ſecours alors doit être prompt, & il en ſera plus efficace. Dès les premiers ſymptomes, il faut avoir recours à l'élixir qui ne manquera pas de faire ſon effet ordinaire, en évacuant l'humeur par la tranſpiration & par les voies naturelles: comme il y a peu d'intervalle entre le ſein & les poumons, la communication de l'humeur laiteuſe eſt facile, la circulation portant aiſément le ſang vicié dans cette partie. La négligence à cet égard peut rendre les ſecours inſuffiſans, & la maladie incurable,

ſur-tout ſi les poumons ſe trouvent notablement léſés par les accidens d'une couche antérieure, par une foibleſſe de poitrine naturelle, ou par une pulmonie de naiſſance. Dans tous ces cas cependant l'on doit eſſayer de l'élixir : tant qu'on ne peut aſſurer que le pus ſoit certainement formé, il peut arriver que l'élixir feroit ſuffiſant pour diſſoudre le lait qui ne feroit que grumelé & endurci. Il ſe trouve des cas où il eſt ſans effet, mais il n'en eſt aucun où il ſoit nuiſible.

Que l'on ceſſe donc de reprocher à mon élixir qu'il n'a d'autre vertu que d'échauffer la poitrine : je n'ai d'autre réponſe à faire aux plus déterminés Critiques, que de leur expoſer mes ſuccès. Je leur préſente les lettres qui prouvent l'efficacité de mon remède : elles ne ſont ni feintes, ni mendiées, ni données par gens inconnus, mais elles ſont ſouſcrites par des perſonnes exiſtantes, faiſant profeſſion de la plus exacte probité, & incapables d'en impoſer. J'aurois pu publier un plus grand nombre d'atteſtations, mais je ne veux pas fatiguer le public ; mon but eſt de lui être utile.

La bouteille d'élixir ſe vendra trois livres avec l'imprimé qui indique la manière de s'en ſervir dans les différens cas. La brochure coûtera deux livres. Nous continuerons de nous faire un devoir d'en donner *gratis* aux pauvres femmes.

Les brochures ſe trouveront non-ſeulement chez l'Auteur à Vitri-le-François, mais auſſi

dans tous les dépôts où il y aura de l'élixir.

S'il y a quelques Dames dans les villes où il n'y ait point d'élixir, qui veuillent se charger d'un petit dépôt, nous nous ferons un plaisir d'en faire l'envoi, & d'en procurer dans chaque ville pour le bien de l'humanité ; l'on en exigera l'argent, que losqu'on en redemandera de l'autre. Nous prions les Dames qui voudront bien se charger de ces dépôts, de nous faire parvenir le montant par la voie de la poste.

Il est important de se souvenir que nous ne donnons point ce remède pour d'autres maladies que pour celles qui sont relatives aux évacuations des femmes, & pour les accidens qui sont particuliers à leur sexe; l'efficacité de ce remède est constamment éprouvée : on doit ajouter avec la plus ferme assurance que ce remède appliqué dans des cas douteux, ne peut absolument être nuisible, & pour ôter toute crainte à cet égard, on ne peut trop répéter que des enfans des deux sexes en ayant pris furtivement chacun une bouteille, n'en ont pas éprouvé le moindre accident : la seule chose à redouter, seroit la crainte qui empêcheroit d'en tenter l'usage.



TRAITÉ

Sur la manière de conduire les Femmes en couche, & de leur administrer l'Élixir Américain.

L'ART des Accouchemens abandonné à une routine aveugle, ou a une demie connoissance quelquefois encore plus meurtrière, est sujet à des inconvéniens affreux. Combien de meres précieuses & intéressantes pour leurs familles en ont été les victimes ! Aussi le gouvernement touché des ravages exercés par l'ignorance dans ce genre, ravages si nuisibles à la population & au bien-être des familles, a établi dans les Provinces des Ecoles d'Accouchemens qui répandent quelques lumières dans les campagnes qui en avoient le plus grand besoin & où l'ignorance opèroit les plus criantes destructions.

La connoissance de la main-d'œuvre, si je puis ainsi m'exprimer, ne suffit pas seule, tel accouchement a été heureux dont les suites sont mortelles, la moindre inattention peut devenir de la plus dangereuse conséquence. Nous avons donc crû utile de tracer un court exposé des précautions à prendre dans la conduite des femmes accouchées. Les gardes-ma-

lades ſeules, le livre à la main, ſuffiſent dans les cas ordinaires, pour la conduite des accouchées. Nous donnons cette méthode ſur la demande qui nous en a été faite par un grand nombre de perſonnes, tant de Paris que de la Province.

Notre Elixir joue un grand rôle dans le traitement des femmes en couche; mais quoique ce remède ſoit innocent, même en cas d'abus, il eſt bon cependant pour qu'il puiſſe developper toute l'efficacité qui lui eſt propre, qu'il ne ſoit adminiſtré que conformément à la méthode que nous indiquons. Cinquante années d'exercice, d'après les procédés des grands maîtres, des ſuccès conſtans, & enfin la confiance dont nous a honoré le Gouvernement, ont mis notre remede au-deſſus des contradictions inévitables à quiconque veut faire le bien.

La femme accouchée peut par elle-même, & mieux que tous les remedes, (dans les cas ordinaires) contribuer à ſon parfait retabliſſement, en ſe tenant chaudement, & en ſe procurant la tranquillité d'eſprit néceſſaire. Ces attentions ne doivent point être regardées comme minutieuſes. Envain adminiſtrera-t-on l'Elixir, envain doublera-t-on les doſes, ſi la femme, en ſe découvrant, en s'agitant, en ſe livrant à quelque émotion, repouſſe, pour ainſi dire, la tranſpiration qui lui eſt ſi néceſſaire.

Le régime eſt encore un objet intéreſſant. Les uns le veulent trop auſtere, les autres

trop relâché, ſans avoir égard, ni au tempérament, ni aux accidens. Une diete trop auſtere & trop durable épuiſe les forces déja très-affoiblies par la perte conſidérable qui accompagne l'accouchement; alors un leger accès de fievre, ſuivi d'un plus conſidérable, occaſionne une ſuppreſſion, & cette ſuppreſſion des accidens infinis. Le regime trop relâché qui conſiſte à prendre des alimens trop compactes d'une difficile digeſtion, ou en trop grande abondance, occaſionne la fievre, les indigeſtions, les devoiemens, les ſuppreſſions, tous accidens auſſi dangereux que ceux qui viennent d'une trop grande foibleſſe.

On doit donc rejetter le ſentiment de ceux qui pour toute nourriture ne veulent que des bouillons de veau ou de poulet ou d'autres bouillons trop legers. Ils produiſent un refroidiſſement & un relâchement dans l'eſtomac, qui ne peut plus faire de digeſtion; d'où s'enſuit un devoiement aſſez ſouvent mortel. Si la femme a le tempérament aſſez fort pour s'en tirer, elle ſera au moins très-long-temps à ſe retablir.

Il faut éviter tout ce qui peut donner des indigeſtions, ſoit par la quantité, ſoit par la qualité des alimens; les breuvages rafraîchiſſans doivent être bannis, parce qu'ils donnent naiſſance aux ſuppreſſions qui tranſmettent dans le ſang une humeur excrémentielle capable d'en vicier toute la maſſe.

Auſſi-tôt qu'une femme eſt reconnue enceinte, elle doit, pour ſon enfant & pour elle

observer les plus grands ménagemens ; éviter les forts travaux, les efforts, les impressions des passions violentes. Si elle est sujette aux maux de cœur, vomissemens, foiblesses, pertes de connoissance, hoquets, éternumens immodérés, qu'elle se borne à prendre de l'Elixir une fois par jour, jusqu'à ce que ces accidens soient calmés.

Arrivée au terme de quatre mois & demi, elle peut éviter de se conformer à la coutume de se faire saigner à ce terme. La saignée n'est nécessaire qu'à celles qui sont très-sanguines, & fait beaucoup de mal aux autres, & encore plus à leur enfant. Mais lorsqu'elles sont obligées de se faire saigner, soit par nécessité, soit pour obéir à la coutume, il est essentiel que ce ne soit qu'une demie saignée. Une seule saignée dans le cours de la grossesse proportionnée aux forces, doit être suffisante. Il ne faut point ajouter foi aux préjugés des femmes, qui croyent que celles qui n'ont pas été beaucoup saignées, sont sujettes aux pertes ; au contraire, plus on diminue la masse du sang, plus on le rend fluide, & plus le sang est liquide, plus les pertes sont durables.

Les purgatifs doivent absolument être proscrits dans le cours des grossesses, à moins qu'ils ne soient absolument indiqués & nécessaires pour calmer la fievre ou autres accidens. On a vû souvent des fausses couches occasionnées par les Purgatifs.

Une femme arrivée à son terme, & ayant

des douleurs, prendra quelques lavemens pour nettoyer les inteſtins & pour procurer une eſpece de relâchement qui détende les parties voiſines. On pourra ſe diſpenſer des lavemens, en s'expoſant ſur un bidet à la vapeur de l'eau de ſon, & lorſqu'elles ſeront dans les grandes douleurs, elles pourront prendre une, deux, juſqu'à trois doſes d'Elixir, de diſtance en diſtance. Elles verront avec ſurpriſe combien ce remede les fortifiera & accélérera l'accouchement. Celles qui qui en auront fait uſage dans les douleurs ſeront diſpenſées d'en prendre auſſi-tôt l'accouchement, mais cinq à ſix heures après.

On doit enviſager une femme accouchée comme une perſonne convaleſcente après une grande maladie. La ſaine médecine veut qu'une telle malade ſe ménage beaucoup, qu'elle faſſe plutôt deux repas legers qu'un trop fort, qu'elle trempe ſon vin, qu'elle ne charge pas ſon eſtomac, ſur-tout le ſoir; qu'elle s'abſtienne des alimens crûs, peſans, & de difficile digeſtion.

Telle eſt la conduite que l'Auteur a toujours tenu à l'égard de ſes accouchées. Il leur a permis le premier jour une petite ſoupe juſqu'au quatrieme incluſivement, proportionnée à la force de leur tempérament & à leur appétit qu'il ne faut pas ſatisfaire; pendant la nuit on peut prendre un biſcuit dans du vin trempé & tiéde, pourvu toutefois qu'il ne ſurvienne ni ſuppreſſion ni devoiement, car, dans ce cas, il faut ſe borner au ſeul bouillon.

Une femme donc bien accouchée & bien délivrée, doit être mise dans son lit bassiné, enveloppée d'un drap plié en quatre, lequel doit être changé tous les jours. Il faut lui ceindre le ventre avec une serviette pliée en trois pour soutenir la matrice; observer qu'elle soit plus serrée par le bas que par le haut, & qu'elle soit contenue de maniere qu'elle ne puisse retomber sur elle-même, ni se porter plus d'un côté que de l'autre.

Il arrive quelquefois que la matrice reste dans un volume plus considérable qu'elle ne doit avoir, mais avec un peu de patience & avec le secours de l'Elixir, elle se dégagera de la partie sanguine dont elle est abreuvée; mais si on ne faisoit pas usage de l'Elixir, & que l'accouchée ne se tienne pas chaudement, il pourroit arriver que la matrice resteroit beaucoup plus long-temps dans cet état. Pour la remettre dans son état naturel, il ne faut alors qu'un certain dégré de chaleur. Il faut changer l'accouchée de son linge de corps, qu'elle ait une chemise courte, & qu'on lui mette sur le sein deux serviettes douces pliées, plutôt qu'une piece d'estomac qui, pour l'ordinaire, n'est pas assez grande & ne s'applique pas bien.

Il faut que les serviettes soient assujetties par le corcet & la chemise, de sorte qu'elles ne se deplacent pas pendant les huit premiers jours, car il ne faut absolument rien changer pendant ce temps. On doit avoir attention que les poignets de la camisole soient bien

fermés pour que l'air ne ſe communique pas aux glandes axillaires ; enſuite on lui donnera un bouillon, à moins que ſa foibleſſe n'en ait exigé un plutôt. Elle ne doit point être plus couverte qu'à l'ordinaire, ſi ce n'eſt pour ſe réchauffer, à quoi on pourra contribuer par des ſerviettes chaudes appliquées ſur les extrémitées. Parvenue au dégré de chaleur néceſſaire, on lui ôtera inſenſiblement le ſurplus des couvertures, & alors on lui donnera une doſe d'Élixir, ſi elle n'en n'a pas pris une ou deux dans les douleurs; dans ce dernier cas, il faut attendre cinq ou ſix heures après l'accouchement, pour prendre la doſe d'Élixir.

Cela fait il faut laiſſer la malade dans une grande tranquillité. Qu'elle prenne un bouillon à peu-près une heure après avoir pris la doſe d'Élixir avec autant de vin, enſuite un bouillon de deux heures en deux heures.

La tiſane ſera au choix de la malade, comme de l'eau de chiendent, de guimauve, du ſirop avec de l'eau, le tout tiéde. On pourra le premier jour donner une petite ſoupe à la malade.

Le ſecond jour il faut changer la malade de ſon drap plié, continuer le bouillon toutes les deux heures. Deux priſes d'Elixir, l'une le matin, l'autre le ſoir, toujours avec autant de vin. Si la malade a de la répugnance pour le vin, elle le prendra avec autant de bouillon, jamais avec de l'eau pure. Si les tranchées ſont fortes, on pourra avec fruit prendre

l'Élixir

l'Elixir dans une demie-taſſe de café à l'eau : deux ſoupes dans la journée.

Le troiſieme jour, il faut également changer la malade de ſon alaiſe ou drap : lui faire prendre deux doſes d'Elixir au temps marqué avec la demi-taſſe de café à l'eau, ſi les tranchées continuent ; ſi elles ſont ceſſées on le prendra à l'ordinaire. La malade prendra deux ſoupes comme le jour précédent, la ſeconde ſoupe doit être en très-petite quantité, à cauſe de la fievre de lait qui doit ſe manifeſter ſur la fin du troiſieme jour, & qui ne doit, tout au plus, durer que deux heures ; ſi on a pris de l'Elixir, c'eſt alors que le ſein commence à ſe gonfler, & que le lait s'y porte avec abondance.

Les femmes qui veulent nourrir ne doivent pas attendre que leur ſein ſoit trop plein pour donner à tetter à leur enfant, parce qu'alors le mammelon étant effacé par la plénitude du ſein, l'enfant ne pourroit le ſaiſir ; c'eſt alors que les femmes qui n'ont jamais nourri, courrent des riſques, ſi en donnant à tetter, elles laiſſent leur ſein à l'air. Le lait ſe refroidit, ſe condenſe, forme des abcès plus ou moins conſidérables. Si, malgré les précautions de couvrir le ſein & de le tenir chaudement, cette partie reſte gonflée & devienne rouge & enflammée, outre l'uſage de l'Elixir, il faut mettre ſur le ſein des compreſſes d'urine, & continuer d'alaiter.

Si les crevaſſes du ſein étoient telles que l'enfant ne pût le prendre, & que la mere

n'en pût ſupporter les douleurs, il faut mettre ſur les crevaſſes l'huile de Térébenthine ou du Miel, ſi on ne peut avoir de cette huile.

Il peut auſſi arriver que le jour, ou tel autre jour, la matrice ſe gonfle, devienne dure & douloureuſe, il faut alors y appliquer un cataplaſme de ſon bouilli dans de l'urine, ou des compreſſes imbibées d'urine.

Il ne faut pas craindre que, dans le cas où l'Elixir eſt ordonné à double doſe, il faſſe tarir le lait, pourvu que la femme continue à alaiter. Si aucun des accidens ci-deſſus expoſés ne ſe rencontre, il ſuffit qu'une femme qui nourrit prenne par jour une ſeule doſe d'Elixir qui purifiera le lait, & le rendra plus ſalubre pour l'enfant.

Le quatrieme jour, la femme aura encore le ſein gonflé, ſoit qu'elle nourriſſe ou non; continuer l'Elixir, les ſoupes, même un biſcuit trempé dans du vin pour la nuit. Vers la fin du quatrieme jour on pourra donner un lavement à la malade avec de l'eau de ſon: le lavement rendu, on pourra avec toutes les précautions poſſibles la changer de lit, ou la mettre dans un fauteuil, bien enveloppée de couvertures pendant que l'on fera ſon lit; remiſe au lit une heure après, on pourra, ayant bien fermé les rideaux, ouvrir une fenêtre pour un inſtant, pour renouveller l'air de la chambre: la fenêtre étant refermée, on ouvrira les rideaux pour communiquer à la malade l'air extérieur, ce qui ſe pratiquera tous les deux jours, juſqu'au neuvieme jour.

Si, malgré ces précautions, il arrivoit que la joie, le chagrin, ou toute autre passion de l'ame donnât lieu à ce que le lait se fixe sur quelque partie, il faut aussi-tôt redoubler l'Elixir, mettre sur la partie affectée des compresses d'urine, comme il est conseillé pour le sein. Eviter tous les graisseux & même les cataplasmes de mie de pain & de lait qui bouchent les pores, & déterminent la suppuration; au contraire l'urine ouvre les pores & l'Elixir détermine l'issue de l'humeur par la transpiration de la partie affectée.

Nota. *Il est dit ci-dessus que le quatrieme jour on peut lever une femme dans son fauteuil : mais cette regle n'est pas générale. Une femme trop foible & délicate, peu accoutumée à l'action de l'air, doit se borner tout simplement à changer de lit, & ne pas s'exposer aux risques d'une suppression toujours dangereuse.*

Le cinquieme jour, toujours l'Elixir deux fois par jour, jusqu'au neuvieme jour. Outre la soupe de midi, on peut donner à la malade un peu de volaille bouillie & un peu de vin trempé; ensuite augmenter peu à peu les alimens comme dans une convalescence. Il faut absolument s'abstenir de viande le soir, non seulement jusqu'au neuvieme jour, mais au moins trois semaines, & se contenter d'une soupe que l'on pourra remplacer de temps en temps par du ris, ou du vermicel, au gras ou au maigre, des œufs & des légumes

au jus ou au bouillon. Si la malade ne va pas à la garde-robe, on lui donnera un lavement, & on entretiendra le ventre libre, en les continuant tant qu'il sera nécessaire.

Le sixieme jour, on levera la malade avec les précautions indiquées ci-dessus; nouvel air à la chambre, une dose d'Elixir matin & soir.

Le septieme, comme les précédens. Il arrive quelquefois du sept au huit une éruption milliaire de petits boutons occasionnés par l'acrimonie du sang; cela arrive sur-tout à celles qui ont eu des laits épanchés, ou qui ont quelque vice dans la masse du sang. L'Elixir pousse au dehors toutes les parties hétérogenes, & cette éruption est très-avantageuse, puisque la masse du sang se purifie; il ne faut pas suspendre l'Elixir, mais avoir grand soin de se tenir chaudement de peur de faire rentrer l'humeur, ce qui occasionneroit une maladie plus dangereuse que la couche.

Le huitieme jour, on changera de linge avec toutes les précautions indiquées, pourvu qu'il ne soit point survenu d'accident. Si les boutons dont on vient de parler n'étoient pas éteints, il faut attendre au lendemain à changer de linge, à lever la malade pour la recoucher deux ou trois heures après.

Le neuvieme jour, si tout va bien, on levera la femme avec la précaution ordinaire contre le froid & les impressions de l'air. Elle ne doit pas être levée trop long-temps, mais

il eſt de la derniere importance qu'elle ſe tienne bien couverte, de peur que la tranſpiration étant interceptée, il ne s'enſuive des ſuppreſſions toujours à craindre. Celles qui auront eu précédemment des laits épanchés continueront l'Elixir, une ſeule doſe le ſoir, autant de temps qu'il paroîtra dans leurs urines des matieres laiteuſes

Quoiqu'il ſoit rapporté dans cet Ouvrage des exemples de pluſieurs Cures opérées ſur des femmes à toute extrêmité, enſuite de couches, il ne faut pas cependant s'attendre à des miracles, & que ce Remede ſera immanquable dans tous les temps. Il ſe trouve des cas où il eſt trop tard de l'adminiſtrer, & où il ne peut plus agir; mais nous pouvons aſſurer, autant qu'il eſt prudent de le faire, qu'en commençant de bonne heure l'uſage de l'Elixir, ainſi qu'il eſt dit dans ce chapitre, on eſt certain de réuſſir & d'obtenir un prompt rétabliſſement. Notre aſſertion eſt appuyée ſur une pratique de près de cinquante ans.

Que les Antagoniſtes de notre Remede ceſſent de crier qu'il eſt incendiaire, ſous prétexte qu'il renferme de l'eau de vie. Cette liqueur eſt le ſeul véhicule capable de fixer les eſprits volatils des Simples de l'Amérique dont ce reméde eſt compoſé. Les fruits de ce pays ſont arides, par conſéquent les feuilles & les fleurs dont nous nous ſervons ſont rafraîchiſſantes. Au reſte nous penſons qu'il vaut mieux guérir par la voie échauffante, que de rendre ſon état incurable en le ra-

fraîchissant. Nous avons eu attention, dans le cours de cet ouvrage, de tracer aux personnes naturellement échauffées la conduite qu'elles doivent tenir dans l'usage de l'Elixir, en le prennant avec du lait d'amande.

COURT EXPOSÉ

Sur la manière de traiter les Enfants nouveaux nés.

LES excrémens de l'enfant apportés avec lui en naissant doivent être infectés, en raison du long séjour qu'ils ont fait dans les intestins; si l'on n'a pas soin de les vuider avant que le lait qu'on leur donne pour nourriture soit reçu dans leur estomac, il se fera une dissolution, un mêlange de cette humeur excrémentielle, laquelle étant pompée par les vaisseaux absorbans & transmise dans la masse du sang, se viciera & deviendra la source de plusieurs maladies, comme fièvres, dévoiemens, catarres, gourmes, & même la petite vérole.

Pour obvier à ces accidens, il convient de ne donner le sein à l'enfant que vers le troisième ou quatrième jour après sa naissance. Par ce moyen, si c'est la mère qui l'alaite, étant plus forte, il y aura moins de risque d'exposer son sein à l'air. D'ailleurs le lait sera alors porté au sein, l'enfant aura moins

de peine à le prendre. La mère ne donnera qu'un lait bien purifié par l'uſage de l'élixir, & l'enfant purgé du meconium, profitera plus avantageuſement de cette nourriture ſalutaire.

On purgera le nouveau né avec une demie once de Sirop de fleurs de pêches delayées avec deux tiers ou environ d'eau, & on lui fera prendre le tout dans l'intervalle où il ſera ſans tetter. Le premier jour on donnera du vin avec autant d'eau ſucrée, ce qui ſuffira avec le purgatif pour le débarraſſer du meconium.

Enſuite on lui donnera du lait de vache coupé avec un tiers d'eau & du ſucre. Lorſque la fièvre de lait ſera paſſée, c'eſt-à-dire le quatrième jour, la mère lui donnera le ſein. Pour lors le lait que l'enfant recevra étant pur & ſain, il jouira d'une bonne ſanté.

Si c'eſt une nourrice étrangère, on peut donner à tetter à l'enfant au bout de vingt-quatre heures; c'eſt le temps néceſſaire pour purger le nouveau né avec la medecine ci-deſſus indiquée. Pendant l'effet de ce petit remède il ne lui faut donner que du vin avec autant d'eau ſucrée.

Le temps de la dentition eſt très-dangereux & douloureux pour les enfans. Ce ſont 1°. des dévoiemens auxquels il ſera aiſé de remédier par le moyen de ſix grains de rhubarbe terrefiée & miſe en poudre; on leur fait prendre ce remède dans la première cuillerée de panade.

2°. Les catarres & convulsions qui, joints ensemble ou séparément, occasionnent les plus fâcheux accidens.

On connoît la cause de ces maladies par l'état des gencives gonflées & enflammées; pour faciliter la sortie des dens, il faut élimer à plusieurs fois les gencives avec l'ongle, ce qui fait plus d'effet que la lancette, & après frotter les gencives avec du miel. Cette opération suffit souvent pour calmer tous les accidens.

Mais s'il arrive que les convulsions aillent en augmentant, au lieu de diminuer, parce que les nerfs une fois mis en mouvement, ne se calment pas aisément, il faut pour lors donner à l'enfant, dans la première cuillerée de soupe ou panade, six grains d'huître calcinée en poudre & autant de poudre de fleurs de mille-pertuis, & continuer ce remède jusqu'à guérison; il calmera les convulsions & catarres & en préviendra le retour; ou dans du lait ou autres liqueurs, si l'enfant ne peut avaler de panade.

Les catarres reconnoissent différentes causes: le mauvais lait de la nourrice, le transport du meconium de l'enfant dans la masse du sang, ou pour lui avoir donné à tetter trop tôt & avant que le lait de la mère ait été suffisamment purifié. Cela confirme la nécessité de faire des attentions très-sérieuses sur ce sujet.





D'APRÈS le ſuffrage que le Gouvernement a accordé à cet élixir, & d'après le grand nombre d'atteſtations dont les deux précédentes éditions ſont remplies, l'on a eſtimé qu'il ſuffiſoit de donner des exemples de comparaiſon, en n'inſérant dans cette troiſième édition que des Lettres qui contiennent à peu-près l'hiſtoire des Maladies relatives à l'élixir.

LETTRE

PREMIERE.

De Rouen, ce 3 Fev. 1784.

A l'occaſion d'un lait épanché ſur la vue & ſur la langue.

MONSIEUR, vous obligerez toutes les Dames de Rouen de ne plus les laiſſer manquer d'élixir. Ce panier dernier qui a tardé, eſt enfin arrivé & a été déballé en préſence de pluſieurs perſonnes qui l'attendoient pour en prendre toutes en ont eu, elles ſont en allées bien contentes, parce qu'il y avoit long-temps que l'on attendoit après. Il eſt bien que vous ſoyez informé qu'à trois lieues de Rouen l'épouſe d'un Maître des Comptes étant dans ſa

Terre, fut informé qu'une groſſe fermière de ſon lieu avoit un lait épanché ſur les yeux & ſur la langue, en ſorte qu'elle ne pouvoit ni voir, ni parler: elle fit venir Médecins & Chirurgiens qui la traiterent pendant long temps ſans aucuns ſoulagemens, & voyant qu'elle étoit vainement dans les remèdes, elle propoſa aux Médecins qui la traitoient de lui faire prendre de votre élixir, ce à quoi ils conſentirent, ſans y avoir nullement confiance; on en eſſaya, & l'on vit avec étonnement que le lait paſſoit par la tranſpiration & par les urines, & que plus on continuoit, plus la langue & les yeux ſe dégagoient. Enfin elle a recouvert & la vue & l'uſage de la parole, au grand étonnement de ſes Médecins & Chirurgiens, & à la grande ſatisfaction de ſa famille. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Hoſiez, Limonadier, au Café de Foi.

LETTRE 2.

De Verdun, le 10 Avril 1783.

Sur un lait épanché ſur la langue & ſur le goſier.

MONSIEUR, d'après l'éloge que j'ai entendu faire de votre élixir & des connoiſſances que vous avez, j'ai cru devoir vous prier de me dire ce que vous penſez de l'état facheux dans lequel je ſuis depuis environ trois ans, ma foible complexion m'ayant empêché de nourrir mes enfans, quoique très-abondante

en lait; de ma troisième je n'ai point éprouvé d'autres accidens qu'une colique; mais 3 ou 4 mois après, j'ai senti une foiblesse de poitrine qui me prenoit le soir sans douleurs, & me quittoit le matin. Je ne manquois pas d'appétit & ne me rappelle pas d'avoir fait d'imprudence; mais j'ai essuyé des peines d'esprit auxquelles je suis très-sensible; & voilà la seule cause à laquelle je puis attribuer l'accident que j'éprouve, j'ai la plus grande peine de parler & d'avaler, j'éprouve très-souvent des bourdonnemens dans les oreilles, je ne souffre pas d'aucune espèce de douleurs & ai l'estomac très-bon.

Pendant ma dernière grossesse j'ai été très-mal; ma poitrine étant pleine, ne pouvant plus cracher, vu la pesanteur de ma langue, & suis depuis ce temps dans le plus triste état. Il est bien dur à 27 ans, de rester dans un état aussi triste & aussi pénible, & depuis cet état, j'ai eu deux enfans sans que les couches aient changé en rien ma situation. Les Médecins de tous les pays m'ont traité, les uns pour une fausse paralysie, les autres pour un lait remonté; depuis ma dernière couche je n'ai fait aucun remède; l'on ne voit pas de grosseur dans ma gorge; ma langue ne peut remuer, sur-tout le soir. Marquez-moi je vous prie ce que je dois faire. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Croix de Saillet.

LETTRE 3.

De Paris, le 12 Janvier 1783.

Contre une Perte considérable.

D'APRÈS l'exposé que je vous ai fait de mon état, Monsieur, & la consultation que vous m'avez fait passer; j'ai commencé dès le même temps, c'est-à-dire, dix jours avant mon époque, qui a eu lieu le 26 Novembre, l'usage de votre élixir, avec le régime que vous m'avez indiqué, je vous avoue que pour cette première fois, au lieu de ressentir du soulagement, les accidens n'ont été que plus considérables, la perte pendant quelques heures a été plus considérable, la division du sang avec la lymphe étoit indiquée ainsi que vous la soupçonnez par votre consultation, par la vivacité de la couleur & des caillots, les linges n'en ayant pas plus que s'ils eussent été imbibés dans l'eau rousse; la fièvre & la foiblesse suites inévitables, ont succédé.

Ces accidens ne m'ont ni découragée, ni surprise; j'ai persévérai conformément à ce que vous m'avez indiqué; j'ai crû qu'il étoit nécessaire que je prisse fréquemment de l'orgeat, soit pendant que je prenois l'élixir, soit pendant que je prenois le bouillon de pied de bœuf, parce que j'ai toujours observé avoir une vivacité qu'il falloit calmer par des rafraîchissans.

Je vous observerai que, pendant dix jours que j'ai fait usage des rafraîchissans, craignant

de faire obſtacle à la tranſpiration que vous dites être néceſſaire, néanmoins je n'ai pu réuſſir & n'en ſuis pas ſurpriſe, parce que cela ne m'arrive jamais, même en été.

Enfin ma deuxième époque a eu lieu le 26 Décembre, & c'eſt alors que j'ai pu juger du bon effet de votre remède, les choſes ont été dans l'ordre naturel; il n'y a pas eu de caillots, le ſang des linges étoit beaucoup moins décompoſé; il n'y a point eu de fièvre, bien moins d'irritation intérieure, les règles ont eu lieu pendant trois jours au plus, & en moins de huit tout a été terminé.

J'ai lieu de croire que l'élixir agit d'une part, en empêchant le ſang de ſe porter avec autant de vivacité vers les parties affectées, de l'autre qu'il agit par les urines qui contiennent quelquefois de petites parties blanchâtres, & auſſi par les voies naturelles; car quoique d'un tempérament règlé à cet égard, j'ai remarqué que j'allois encore à la ſelle avec plus de facilité & ſans dérangement.

J'ai un vrai plaiſir, Monſieur, à vous inſtruire de mon prompt ſoulagement, d'autant plus que je ſais que vous voulez bien prendre un intérêt particulier à mon état; j'ai l'honneur d'être avec eſtime, &c. *Signé* Deſſaint.

L'on voit par cette Lettre: 1°. que l'élixir n'échauffe point; 2°. que l'élixir ne fait qu'en évacuant le ſuperflu de la lymphe qui ſe trouve en trop grande quantité dans la maſſe du ſang, par la tranſpiration & par les urines, & en fortifiant les parties ſolides; 3°. qu'il faut encore

rendre au ſang un certain coagulum qu'il a perdu par l'uſage des bouillons au pied de bœuf; que l'on ne s'imagine pas que c'eſt l'affaire de deux ou trois mois ; il faut ſouvent beaucoup plus de temps, mais l'on y parviendra certainement.

LETTRE 4.

De Paris, ce 2 Mai 1781.

Concernant un Lait épanché ſur les bras & les jambes.

INSTRUIT, Monſieur, du ſuccès de votre élixir américain par pluſieurs Dames qui en ont fait l'uſage le plus heureux; ma femme voudroit également en faire eſſai pour des douleurs d'un rhumatiſme laiteux qui la tourmente habituellement; il y a près de quatre ans, qu'à la ſuite d'une couche elle eut un lait répandu qui la rendit percluſe de preſque tous ſes membres; les remèdes qu'on lui fit prendre, lui rendirent l'uſage de ſes membres, mais l'humeur qui avoit occaſionné cet état, n'a pû être totalement évacuée; la plus petite fraîcheur la réveille, & elle reſſent des douleurs, tantôt dans une jambe, tantôt dans une autre, & le plus ſouvent dans les bras, ainſi que dans les ſeins; tel eſt ſon état à l'âge de 26 ans : deux couches qu'elle a fait depuis n'ont pas augmenté ſon mal, mais ne l'ont pas diminué. Elle craint les ſuites pour l'avenir.

Pleine de la confiance qu'on lui a inſpiré pour votre élixir, elle croit que par lui elle

peut obtenir la guérifon dont elle défefpéroit, mais votre imprimé femble ne promettre du fuccès que dans les couches, ou dans les fuites peu éloignées. (*)

Il s'agit de favoir fi vous penfez qu'il pourroit également agir fur une humeur déja ancienne, & de plus qu'elle feroit la manière de s'en fervir, la durée du temps, les précautions, le régime. Faudroit-il qu'elle fe purgeât & avec quoi? J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de Villerte.

LETTRE 5.

A Elbeuf, ce 15 Juin 1782.

Qui prouve que c'eſt avec fruit que l'on fait uſage de l'élixir pendant la groſſeſſe.

C'EST à l'heureux effet de votre élixir, Monfieur, que je dois l'état tranquille dans lequel je me trouve aujourd'hui; tous mes accidens font, Dieu-merci, ceffés depuis que j'en fais ufage, & je le continuerai jufqu'à ce que vous

(*) Cette Dame a, fans doute, été guérie. Il eft vrai que l'Auteur dans fon imprimé a toujours infifté fur la néceffité de prendre cet élixir auffi-tôt après les couches; mais il confeille d'en faire ufage en tel temps que ce puiffe être, il a par devers lui des preuves certaines que des épanchemens de lait de 12 à 13 ans ont cédé à ce remède, fans doute qu'il faut le prendre & le continuer plus long-temps.

en diſpoſiez autrement, quoique je ſois certainement groſſe, ayant ſenti mon enfant remuer, il me reſte cependant une ſoibleſſe dans toute l'habitude du corps, ſur-tout vers les parties ſouffrantes, & ſur-tout à la tête, ce qui me fait marcher avec peine; la groſſeſſe ne me fait point ſouffrir, ſinon par des vens & quelques douleurs de reins; il ſe trouve encore des momens où je me trouve mal, ſi cela continuoit, marquez-moi, s'il vous plaît, ce que je dois faire & quelle conduite je dois tenir pour ce qui regarde l'enfant dont eſt queſtion; je n'en ai point encore eu qui n'ayent pleuré continuellement juſqu'à l'âge de trois ans, j'ai conſulté beaucoup de médecins, & juſqu'alors l'on n'a pas pu prévenir ces accidens.

J'ai mis avec fruit, quoique groſſe, la ciguë pilée ſur mon obſtruction qui, avec l'élixir, s'eſt parfaitement diſſipée; ainſi que les douleurs vives & continuelles que j'éprouvois. J'ai bu avec cela, comme vous me le conſeillez, de l'eau ſur des cloux rouillés; j'ai ceſſé le tout croyant n'avoir plus beſoin que de ménagement.

Au ſurplus je me réſerverai à ce que vous m'ordonnerez, ſoit pour moi, ſoit pour ce qui concernera la manière de conduire mon enfant.

Je vous demande pardon, Monſieur, d'entrer dans tant de détails & d'exiger vos avis; mais la complaiſance avec laquelle vous avez bien voulu répondre à mes précédentes, me fait eſpérer, Monſieur, que vous voudrez bien me

me continuer vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec la plus grande eſtime, &c. *Signée* F. Conſtant le Roi.

LETTRE 6.

A Stenay, le 9 Janvier 1783.

Guériſon d'un épanchement de lait dans la tête qui occaſionnoit lesdouleurs les plus vives.

MONSIEUR, je chanterai éternellement les louanges de votre élixir, puiſqu'il m'a guéri d'un épanchement de lait qui me tourmentoit depuis pluſieurs années, & ſuis bien certaine que c'étoit véritablement le lait, puiſque je l'ai rendu par les ſelles, par la tranſpiration & par les urines; je ſuis encore, à la vérité, expoſée à des vapeurs, mais qui ſe paſſeront, ſans doute, puiſqu'elles ſont diminuées; je

(*) Il faut conſidérer que cette dame avoit un épanchement de lait ſur les entrailles ce qui occaſionnoit des douleurs vives & continuelles dans tout le bas-ventre : c'eſt pourquoi elle n'avoit trouvé aucun ſecours; elle nourriſſoit ſes enfans & leur procuroit lesmêmes douleurs. L'Auteur lui conſeilla que, lorſqu'elle ſeroit accouchée, il falloit qu'elle prît trois doſes d'élixir pendant quatre ou cinq jours, & ne point donner à tetter à ſon enfant que le cinquième jour, voulant par cette privation faire évacuer le lait le plus groſſier avant d'allaiter, ce qui a parfaitement réuſſi; la mère & l'enfant s'étant très-bien portés l'un & l'autre.

confidère cet élixir fi fouverain, que je compte en garder pour ma fille, dans le cas où je ne pourrois m'en procurer. J'ai l'honnneur, &c. *Signée* F. Damouvil-Meurant.

LETTRE 7. *De la même.*

Du 20 Avril 1783.

Qui prouve que les grandes vapeurs ou maladies de nerf ont cédé à l'ufage de l'élixir.

J'AI reçu, Monfieur, le panier que vous m'avez envoyé ; je fuis très-charmée d'avoir ce précieux dépôt dans mon armoire, & quand bien même je trouverois à le placer, je m'en garderois bien, voulant en avoir toute ma vie en ma difpofition, fans quoi je ne ferois pas tranquille ; & je veux en laiffer par fucceffion à ma fille, connoiffant par mon expérience fon excellence. Ma fituation actuelle eft telle que je puis la defirer ; pour le préfent mes vapeurs & les douleurs dont j'étois fi cruellement tourmentée font diffipées. Douleurs fi vives & fi extrêmes pour lefquelles j'avois tout employé font enfin diffipées. Jugez de l'obligation que je vous aurai le refte de mes jours ; quoique je rende encore de ce dépôt laiteux qui, lorfqu'il eft bien raffis, paroît former corps à part & eft tout glaireux ; tout ce qui me refte eft une fenfibilité à la tête(*)&

(*) Cette dame s'étoit donnée un coup à la tête avant fa couche, & comme il paroît que, lorfque le lait eft

dans les ſeins, mais qui n'eſt pas douleur : je continue de le prendre tous les mois pendant huit jours, c'eſt-à-dire, quatre jours avant & pendant mes règles. Je continuerai ainſi tant que mes urines l'indiqueront. Je fus dernièrement propoſer votre élixir, la brochure à la main & mon bien-être viſible & extraordinaire à Madame de Vanelle languiſſante depuis ſept ans d'un épanchement de lait à la gorge, qui eſt retombé ſur l'eſtomac : elle me dit qu'elle le connoiſſoit bien, qu'elle en avoit fait uſage & qu'elle s'en étoit très-bien trouvée, que le lait avoit pris ſon cours par les ſelles, mais que ſon médecin auquel elle ſoupçonnoit un peu de jalouſie, lui avoit perſuadé que cet élixir ne pouvoit déſosbſtruer ſon eſtomac, & qu'en conſéquence il lui avoit fait changer de remède. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Damouvil-Meurant.

LETTRE 8.

A Neufchâteau en Loraine, le 4 Mai.

Guériſon d'un épanchement de lait après avoir ſevré.

JE vous fais mille remerciemens, Monſieur, de la brochure que vous m'avez envoyé ; je la ferai paſſer aux Dames de Neufchâteau. Je deſirerois qu'elles puiſſent ouvrir les yeux ſur un remède ſi utile au ſexe.

---

diſpoſé à s'épancher, il ſe fixe toujours ſur la partie la plus foible ; c'eſt ce qui eſt arrivé à cette dame.

Comme je connois par une expérience heureuse la bonté de votre élixir, & que je lui dois la vie, m'ayant totalement guéri d'un lait épanché que j'avois à la suite d'avoir sevré mon enfant sans précaution, à raison du peu de lait que j'avois ; à cette première maladie s'est jointe une fausse-couche de deux mois avec une perte des plus considérables, défaillance continuelle pendant quinze heures. les assistans craignans pour ma vie, le seul élixir ma tiré de cet état fâcheux & mortel, & me fit évacuer le second mois sans autre secours trois jours après le premier. Je suis très-aise, Monsieur, de rendre hommage à vos talens, & de vous renouveller ma sincère reconnoissance. Je me chargerai volontiers du petit dépôt d'élixir que vous voulez bien me confier ; trop heureuse de pouvoir être à même de procurer des secours aux personnes qui voudront mettre leur confiance en ce remède si salutaire ; je leur offrirai avec zèle.

J'ai vu périr deux jeunes Dames de lait épanché, à la suite de leurs couches, qui ont absolument refusé de faire usage de cet élixir que je leur offrois : car, depuis mon accident, j'en ai toujours eu à la maison. (*)

Il y a six mois que je suis accouchée, &

(*) Il est très-bien de prendre cet élixir dans la grossesse, lorsque la mère ou l'enfant sont indisposés par quelques maladies provenantes de la mauvaise qualité du sang : mais lorsqu'il n'y a point de nécessités urgentes d'en prendre, il est mieux de s'en dispenser. L'on voit par

quoique je nourrissois mon enfant, j'ai presque toujours pris de l'élixir américain qui, bien loin de faire perdre mon lait, a contribué, sans doute, à la bonne santé dont nous jouissons mon enfant & moi; & me propose de redoubler lorsque je sevrerai. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Germay de la Grange.

LETTRE 9.

A Lescherolle, le 17 Septembre 1783.

Guérison d'une femme attaquée de manie par le reflux sur le cervelet, soit du lait, soit de l'évacuation menstruelle.

La connoissance, Monsieur, que j'ai de votre expérience & de vos connoissances, ainsi que de votre charité pour les personnes qui sont dans une position fâcheuse, m'engage à avoir recours à vous, pour vous prier de donner vos avis pour une personne qui se trouve dans la position la plus fâcheuse & très-nécessaire à son mari & à ses enfans, étant fermière & d'autant plus utile.

Cette femme est d'une taille au-dessus de l'ordinaire, très-replette, d'environ 42 ans; elle eut il y a dix ans des vapeurs qui ont paru lui déranger la tête: cela lui étoit survenu à l'occasion de quelques inquiétudes qu'on lui avoit donné. (Il est à remarquer qu'elle est

cette lettre que cet élixir pousse au déhors les corps étrangers qui se trouvent dans la matrice.

d'un caractère fort doux, & n'a pas l'esprit fort gai, quoiqu'intelligente dans son ménage.) Cet état a duré huit mois entiers avec des souffrances qui n'ont cessé que par une grossesse pendant laquelle elle s'est bien portée & sa tête est revenue; elle a allaité son enfant qui est mort au bout de trois mois, après laquelle mort elle a souffert pendant un an des coliques presque continuelles qui la mettoient quelquefois à la mort, & cela plusieurs fois par jour. Cet état n'a cessé qu'à une nouvelle grossesse, & en a eu trois autres depuis, & a presque toujours été grosse ou nourrice, & s'est toujours bien portée, & n'a rien vu, à l'exception du temps qu'elle a nourrit le dernier âgé actuellement d'onze mois, qu'elle a eu des pertes très-considérables; la dernière qu'elle a eu étoit capable de faire craindre pour sa vie, & sans aucun dérangement dans la tête. Il y a environ un mois que le tonnerre est tombé par sa cheminée sans mettre le feu: ses enfans, ses domestiques & elle en ont eu une si grande peur qu'ils sont tous restés sans connoissance, elle s'est relevée enfin, croyant ses enfans morts & est passée à mi-jambe dans l'eau pour demander du secours; la frayeur qu'elle eut lui fit de nouveau perdre la connoissance, ce qui engagea à la faire saigner du bras: huit jours après l'accident & depuis elle est restée l'esprit frappé; on la détermina à sevrer son enfant au bout de huit jours; & depuis ce temps elle est dans une agitation continuelle & ne prend de sommeil ni jour ni nuit, presque point de nourriture &

ſent des douleurs d'entrailles qui ſe terminent dans les cuiſſes & les jambes, des picotemens, particulièrement dans le dos & dans les reins, & un reſſerrement ſi conſidérable à la poitrine que la reſpiration ſe perd; tout lui déplaît, ainſi que ſon mari & ſes enfans dont elle étoit toujours occupée: elle a trouvé une heure de ſoulagement en montant pendant ce temps à cheval pour aller à la ville voiſine, où on lui a fait prendre des bains; mais ne ſe trouvant pas ſoulagée, elle les a diſcontinués; on lui a fait prendre diverſes tiſanes qui n'ont rien fait.

Vous avez un élixir que j'ai vu réuſſir dans bien des cas & accidens qui arrivent aux femmes, & notamment dans ces cas-là; marquez-moi, s'il vous plaît, la conduite qu'il faut tenir; les doſes, & dans quel endroit je puis en avoir, ainſi que le régime. J'ai l'honneur, &c. *Signée* Julie Agons. (*)

LETTRE 10.

De Rouen, le 12 Août 1784.

Guériſon d'une maladie de nerfs des plus ancienne, quoiqu'elle fût accompagnée de violentes vapeurs.

CELLE-CI, Monſieur, eſt pour vous faire mon compliment ſur la bonne ſanté dont vous

(*) Il ne faut pas prendre l'échange. Cet élixir ne guérira pas la manie ordinaire, mais preſque toujours celle qui arrive aux femmes, ſoit par le reflux du lait

jouissez, selon ce que m'ont dit des Messieurs de Vitri, qui disent vous avoir vu avant de partir. Je leur ai fait le narré des cures étonnantes que je fais ici avec votre élixir : effectivement je suis consultée comme si j'étois l'auteur de cet élixir, au point que celles qui ont votre livre veulent encore me voir : je vous dirai même que j'allai dernièrement chez une Dame des premières de cette Ville qui étoit attaquée d'une maladie de nerfs accompagnée de vapeurs considérables ; je lui fis prendre une dose d'élixir pur (*) qui commença à calmer l'état fâcheux dans lequel elle étoit, & deux heures après une autre dose, ce qui suspendit tout-à-fait, & les convulsions & les vapeurs. Je lui ai conseillé de continuer, & de se mettre au lait pour toute nourriture, afin d'éviter d'autres accès & de calmer les nerfs : ce qui a réussit, ainsi que

---

soit des menstrues, dans leur avénement périodique, soit lorsqu'elles changent. L'Auteur en rapporte des exemples dans la première & seconde édition. Les coliques ou douleurs sont produites de la même cause.

(*) Cette dame a bien suivi le principe indiqué à l'égard de la diète laiteuse ; elle est essentielle pour parvenir à une guérison radicale dans toutes les maladies de nerfs qui ne sont occasionnées que par une humeur acrimoniale qui circule dans la masse ; dans ce cas il est bien de couper le lait avec une décoction de fleurs de mille-pertuis. *Voyez 2. édition, P. 251.*

dans tous les autres cas où je fuis appellée. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Femme Hoflez, Limonadière.

LETTRE II.

De Senlis, le 12 Juin 1783.

Pour différentes efpèces de maladies.

MONSIEUR, quoique je n'aye pas l'honneur de vous connoître, j'ai bien celui de connoître les vertus furnaturelles de votre élixir américain. Madame Preftre étant Lieutenante générale de Senlis, ayant été très-mal des fuites fâcheufes qui fuivirent fes couches, & guérie par cet élixir, ainfi que plufieurs autres Dames qui, comme elle en ont été guéries, me l'ont fait connoître : c'eft pourquoi je vous prie de m'en faire paffer un petit panier. C'eft pourquoi j'ai mis à la pofte trente-fix livres qui vous feront remifes. C'eft purement l'amour de l'humanité qui me détermine à vous faire cette demande : fi vous pouvez y en joindre quelques bouteilles pour les pauvres femmes, (*) je remplirai exactement vos intentions. J'ai l'honneur, &c. *Signée* Brochart.

(*) On envoie avec bien du plaifir de l'élixir pour les pauvres femmes ; mais plutôt à MM. les Curés de Campagne qui ne font pas à portée de pouvoir foulager leurs pauvres femmes, tandis que celles des Villes étant connues des Dames, elles doivent leur en procurer.

LETTRE 12.

De Charleville, le 23 Décembre 1783.

Je ne ſais trop où vous prendre, Monſieur, c'eſt ce qui retarde ma lettre; enfin ennuyée de ne pas vous donner de mes nouvelles, dans cette incertitude je riſque de vous adreſſer celle-ci à Verſailles : je ne puis garder plus long-temps le ſilence ſur ma reconnoiſſance, & il me tarde de vous aſſurer que je n'oublirai jamais, qu'après Dieu, vous m'avez ramené des portes du tombeau où je croyois déja être. C'eſt une reconnoiſſance gravée inviolablement dans mon cœur; je voudrois pouvoir partager avec vous quelques-unes de ces années. Voilà deux fois que vous me conſervez, (*) & comme ce ſentiment de reconnoiſſance ſe trouveroit encore chez quelques autres Dames qui vous ont autant d'obligation que moi, ce moyen, s'il étoit poſſible, vous vaudroit la Fontaine de Jouvence; mais il faut ſe borner à faire des vœux, pour que le Seigneur prolonge des jours dont vous faites un ſi bon emploi; ce ſont ceux que je fais au commencement de cette année, comme dans tous les temps & du meilleur de mon cœur,

(*) Cette dame avoit été jugée par la Médecine de Paris ne pouvoir plus faire d'enfans ſans courir des riſques certains de la mort; elle en a cependant fait deux avec le ſecours de l'Auteur & de ſon élixir, comme il paroît, & ce ſans aucuns accidens.

c'eſt la plus vive reconnoiſſance qui les dicte; je vous aſſure de ces ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Du Poan, Marquiſe de Pertuis.

LETTRE 13.

Au Château de Thonville, par Vallemont en Caux, le 27 Décembre 1785.

De M^de^. la Marquiſe de Mont-Leurier.

LE bien que m'a fait votre élixir américain, Monſieur, m'inſpire une extrême confiance dans les conſeils que vous voudrez bien me donner ſur mon état actuel : voici celui où j'étois lorſque j'ai commencé à en faire uſage.

Je ſuis accouchée à 16 ans, & j'ai eu fort peu de lait : mon accoucheur a cru qu'il étoit arrêté, en conſéquence il ma fait prendre beaucoup d'eau de canne de Provence; cela m'avoit deſſèchée, au point que mon eſtomac ne digèroit que très-difficilement, & que j'étois obligée de faire un grand uſage de lavemens. Mon Médecin me conſeilla de prendre beaucoup d'eau de veau & des bains froids; ce régime me met dans un état affreux, mon ſang étoit comme de l'eau, je touſſois beaucoup, & je ne pouvois rien digérer & j'avois des attaques de nerfs affreuſes : l'on me conſeilla de me mettre au lait d'âneſſe, il me rétablit un peu, mais je ſouffrois encore beaucoup; enfin j'ai fait uſage du lait de vache pour toute nourriture, & ce régime ſuivi

pendant 18 mois m'a rétabli, mais il y avoit plus de six mois que mes régles n'avoient paru, quand l'on m'indiqua votre élixir (*) que j'ai pris avec beaucoup de constance pendant six mois, quoique mes règles parurent à la seconde bouteille, je quittai le lait, mon estomac se fortifiant de plus en plus depuis l'usage de l'élixir ; mais au moment de mes époques j'éprouvois des coliques & des mal-aises dont je ne m'étois jamais ressentie avant que d'accoucher. Depuis trois mois que je suis grosse, ces maladies m'ont donné de l'inquiétude, ayant ressenti à ma dernière époque beaucoup plus de douleurs & plus vives, qui m'ont fait appréhender de faire une fausse-couche : je n'osois prendre de l'élixir dans cette appréhension, le bien qu'il m'avoit fait m'y détermina, j'en pris, & toutes les douleurs & mal-aises m'abandonnèrent. Je voudrois savoir, Monsieur, si, avec le projet que j'ai de nourrir, je puis continuer le reste de la grossesse

(*) On a conseillé à cette dame d'en prendre en toute sûreté le reste de sa grossesse, dans le cas où les mal-aises & les coliques se feront ressentir, parce que lorsqu'il n'y a point d'accidens, il n'est pas bien d'en prendre continuellement pendant la grossesse. Il n'en n'est pas de même lorsqu'il est question de nourrir, il faut toujours en prendre moins, à la vérité, que lorsque l'on ne nourrit pas. Il est visible que ce remède n'est pas nuisible aux poitrines délicates. *Voyez la 2. édition, p. 263.*

ſans faire uſage de cet élixir. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* de Crenolle de Monleurier.

LETTRE 41.

A S^{te}. Ménehould, le 24 Juillet 1783.

Pour un épanchement de lait ſur le cerveau qui avoit produit une manie.

MONSIEUR, Je ne puis m'empêcher de vous faire part des ſuccès miraculeux que votre élixir a opèré ſur ma fille à ſa première couche, après avoir été délivrée très-heureuſement, & avoir été pendant quatre jours d'une gaité admirable, le cinquième, il lui eſt ſurvenue une fiévre des plus violentes que les médecins ont jugé putride, & pourpreuſe; après lui avoir adminiſtré tous les ſecours de la médecine pendant une huitaine, elle s'eſt trouvée au bout de ce temps, dans l'état le plus alarmant & le plus critique pour ſes jours, ſa mère, qui contre l'avis du médecin, cru que ſa maladie n'étoit occaſionnée que par le lait, tâcha d'inſinuer qu'on lui fît prendre de l'élixir; mais ſon avis fut rejetté par le médecin & par ſon mari, en ſorte qu'elle fut obligée de céder à leur opiniâtreté contre ce remède; lorſque cette tendre mère rendoit quelques viſites à ſa fille, le mari ne la quittoit pas, dans la crainte qu'elle ne contrevînt ſecrétement à l'ordre du médecin: il en réſulta, Monſieur, les accidens les plus

fâcheux, puiſque cette jeune femme fut pendant plus de ſix ſemaines privée de l'uſage de la raiſon & du bon ſens; la mère au déſeſpoir de voir ſa fille dans ce terrible état, eſſaya de gagner la garde pour lui faire prendre de l'élixir à l'inçu du médecin & du mari; cette garde voyant que l'état de la malade empiroit de jour en jour, ſe prêta volontiers aux vues de la mère, & dès la première nuit qu'elle lui en donna, on s'apperçut d'un effet merveilleux; elle continua pendant une quinzaine, ce qui lui procura une évacuation de lait conſidérable qui lui a rendue la plus parfaite ſanté, & lui a fait recouvrer totalement le bon ſens & la raiſon. C'eſt avec bien de la juſtice que je rends hommage à vos talens, & à la vertu d'un remède que vous avez été chercher au-delà des mers. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Drouet, ancien échevin (*).

LETTRE 15.

De Remiremont, le 16 Novembre 1785.

De Mr. de la Guerre, Docteur en Médecine.

JE viens de répondre, Monſieur, à Mde. la Marquiſe de Mendat, que j'approuvois

(*) Heureuſement pour cette jeune femme que Madame ſa mère avoit jadis été guérie d'un épanchement de lait par cet élixir, autrement elle auroit cru devoir laiſſer le Médecin ſuivre ſes faux préjugés & le mari voir périr ſa femme, ou tout au moins reſter folle le reſte de ſes jours.

tous les remèdes que vous lui conseilliez d'après vos observations sur son embonpoint, sa carnation & son pouls rebondissant.

Je l'exhorte même à faire usage de votre élixir dans les temps & les circonstances que vous lui proposez, & avec le ménagement que vous y apportez dans l'emploi & pour les autres moyens curatifs d'en faire usage sans différer.

Mon fils a vu plusieurs Dames qui se sont bien trouvées de votre élixir, il le connoît par ces effets; & il me prie de vous faire ses complimens; je suis enchanté de trouver l'occasion de vous assurer de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* de la Guerre, Docteur en Médecine (*).

LETTRE 16.

De Guise, le 21 Décembre 1785.

De Monsieur Dieu, Docteur en Médecine & Médecin de l'Hôtel-Dieu.

CI-JOINT, Monsieur, un effet de 90 livres sur Paris, pour le montant de 30 fioles d'élixir américain; ce remède m'a rendu des

(*) Que cet honnête Médecin diffère de façon de penser de celui dont il est fait mention ci-dessus: tandis qu'il auroit pu plus que tout autre, comme très-habile & ancien praticien, s'en rapporter à son opinion; il diffère néanmoins au rapport que lui fais M. son Fils de cet élixir.

ſervices eſſentiels auprès de quatre perſonnes; l'une, madame de Fremond, épouſe du Contrôleur général des Fermes dans ce département, fut à deux doigts de la mort par le reflux de l'humeur laiteuſe vers la tête, avec ſuppreſſion des lochies au ſecond jour de couche : ces accidens avoient pour cauſe le chagrin, & furent diſſipés par l'uſage de l'élixir, ſans autre remède que l'application de ſon bouilli avec l'urine & des lavemens de la même décoction de ſon.

La ſeconde, épouſe de M. Fouan, Orfévre en cette Ville, ayant par un froid très-vif mis ſa tête à découvert le huitième jour de ſa couche, fut ſaiſie preſque ſur le champ d'un violent mal de tête & d'une fiévre violente qui furent ſuivis de délire, le tout occaſionné par une ſuppreſſion & répercuſſion des lochies : ces accidens furent diſſipés en moins de ſix jours par le traitement ci-deſſus.

La troiſième fut madame de Bareſdant, épouſe d'un Seigneur voiſin, dont le lait ſembloit s'épancher ne paroiſſant que très-peu dans les ſeins dans le douzième jour de nourriture, & à qui il ſurvint un abcès conſidérable à l'un d'eux; cet accident & une fiévre lente qu'éprouvoit la malade furent diſſipés par l'uſage de deux fioles d'élixir; l'abcès ſe termina promptement par la ſuppuration, la fiévre diſparu, l'appétit revint, le lait reparut aux ſeins & la nourriture fut des plus heureuſes, & a été terminée par l'uſage d'une troiſième fiole.

La

La quatrième fut mon épouse qui, à la suite d'une nourriture de sept mois sevra très-heureusement, & vit son estomac se racommoder par l'usage de deux fioles.

Je n'ai pas eu également à me louer de l'effet de ce remède pour les changemens de tempéramens & les maladies du sexe dans lesquelles on étoit fondé à soupçonner un épanchement de lait invétéré; j'ai conclu qu'il convenoit particulièrement dans les suites des couches ressentes.

J'avouerai aussi que je n'ai obtenu aucun avantage de celui accordé aux pauvres, il a toujours été demandé trop tard. (*)

Je vous prie de me faire un nouvel envoi, & croyez-moi, Monsieur, avec la considération due aux personnes qui comme vous ont le bonheur de se rendre utile à l'humanité.

Signé Dieu, Médécin de l'hôpital à Guise.

LETTRE 17.

Écrite de Paris à M. de Saint-Romain, prem. Commis de M. le Comte de Vergenne.

MONSIEUR Decourcelle m'ayant mandé,

(*) Ce Monsieur n'étoit sans doute pas informé que ce n'est pas en huit ou dix jours qu'il faut prétendre être guérie d'un changement & des accidens qui l'accompagnent; il faut continuer à en faire usage tous les mois au temps de la révolution, au moins sept à huit mois, jusqu'à ce que la nature ait pris les voies des urines ou de la transpiration. L'on a vu des Dames qui en ont fait usage, à peu-près un an, avec grand succès.

Monsieur, que vous aviez de la peine à croire (*) que son élixir ait fait sur moi l'effet qu'il vous a raconté. Je ne puis me refuser de vous marquer qu'il est vrai qu'il y a 15 ans que je suis accouchée & n'ai point eu d'autres enfans depuis; qu'il y a au moins sept ans que j'ai éprouvé des douleurs considérables dans presque toutes les articulations, & qu'il m'en est resté des grosseurs à tous les doigts des mains, semblables à des nœuds, ainsi qu'aux vertèbres du col; qu'ayant fait usage de son élixir, j'ai gardé de mes urines, comme il me l'avoit conseillé; que j'ai vu, ainsi que plusieurs personnes, des urines remplies de lait, & que 24 heures après il se trouvoit un dépôt considérable qui n'étoit que lait, ainsi que le tour du verre qui étoit aussi gras & aussi blanc que si c'eût été du lait de vache; & qu'en continuant à suivre le même régime, je suis parvenue, sinon à fondre tout-à-fait les nodus

(*) Le doute de ce Monsieur ne dura pas long-temps; le hasard voulut que la Femme-de-chambre de Madame la Comtesse de Vergennes, sujette à une infinité de maladies depuis 12 ans qu'elle étoit veuve, rendit également du lait qui circuloit dans la masse du sang depuis ce temps-là.

L'un & l'autre cas surprirent agréablement l'Auteur, n'imaginant pas attaquer directement le lait, ne l'ayant administré que contre les changemens de tempérament. Ce fait doit donner autant de confiance que d'espérance aux Dames âgées.

que j'avois aux doigts, ainsi que ceux que j'avois au col, qui m'empêchoient de porter ma tête de quel côté que ce soit; du moins à les diminuer beaucoup, ce qui me met dans le cas de travailler & d'espérer qu'en continuant, je parviendrai à les fondre entièrement. J'espère, Monsieur, que vous verrez par mon exposé, que Monsieur Decourcelle ne vous a point trompé dans ce qu'il vous a avancé. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* M^{de}. de Somelier.

LETTRE 18.

De Saint-Quentin, de M. de Mesgret de Mericour, Sécrétaire du Roi.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, une lettre de change sur Paris qui m'acquitte envers vous; ce reméde merveilleux a fait des miracles, & il ne m'est pas revenu qu'aucune des personnes qui en aient fait usage, aient épouvé la moindre sensation contraire à ce que promettent votre brochure & vos imprimés; il s'en faut cependant qu'il ait été employé dans tous les cas où il est indiqué: nous en avons débité fort peu dans les premiers momens; le reméde étant peu connu, le Chirurgien-accoucheur ne le donnoit qu'en tremblant dans la crainte des reproches; mais à présent qu'il en connoit parfaitement l'application & les bons effets, il en fait le plus grand éloge, & nous ne pouvons plus suffire aux demandes; il ne

nous en reſte plus du tout, la dernière bouteille eſt partie ce matin; pluſieurs perſonnes ſe ſont faites écrire pour avoir les premières bouteilles qui arriveront.

J'eſpère, Monſieur, que vous ne tromperez point l'eſpoir de toutes celles qui attendent de ce remède leur guériſon comme certaine, & que vous voudrez bien m'expédier un nouveau panier de 50 bouteilles, & que vous voudrez bien en joindre pour nos pauvres femmes de cette Ville & de la campagne; nous avons des preuves certaines que ces dernières ſont auſſi bonnes que les autres, & font abſolument le même effet: nos pauvres vous béniſſent tous les jours.

Je n'ai pas été auſſi heureux pour la diſtribution des brochures, on ne les connoit pas encore, & on s'en rapporte à ce que nous en diſons. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Meſgret de Mericour, Secrétaire du Roi.

LETTRE 19.

De Verberie, route de Compiegne, de Mad. la Comteſſe des Foſſés.

VOTRE élixir, Monſieur, fait tant de miracles, que je me ſuis déterminé à en prendre & à en donner dans mon village: j'en fais prendre maintenant à une mère de famille qui eſt très-malade du temps critique depuis 4 ans; il paroît que cette humeur s'eſt portée par toute l'habitude du corps:

elle a la fiévre & un étouffement horrible, le gosier tout obstrué, l'estomac douloureux & le côté droit est absolument dans la ptisie, enfin on ne peut voir un être plus malade & plus à plaindre. Il y a trois semaines que je suis arrivée ici, & que je l'ai trouvée dans ce pitoyable état : j'avois apporté de votre bon élixir, je lui en ai donné trois fois par jour, & au bout de cinq jours, il y avoit un mieux sensible, mais le reméde me manquoit : j'ai écrit promptement à Paris à quelqu'un dont je suis sûre, bien persuadée qu'en deux fois 24 heures j'aurois l'élixir; mais on a été en vain rue bergère, chez Madame Dauteroche, & l'on a dit qu'il n'y en avoit plus au bureau; je suis déсespérée de cela, Monsieur, sûrement votre intention n'est pas que l'on en manque.

Je vous demande en grace de donner des ordres pour que les pauvres malades ne manquent point de ce secours merveilleux : ceux qui se chargent de ce dépôt, devroient en conscience être soigneux d'en avoir toujours; au reste, Monsieur, je vous serai très-obligée de m'en envoyer une boîte de huit bouteilles à Paris rue des Francs-Bourgeois, chez M. le Procureur général de la Cour des Aides qui me la fera passer ici; je vous prie en même temps de m'indiquer où il faut que je fasse mettre l'argent. J'ai l'honneur, &c. *Signée* la Comtesse des Fossés.

LETTRE 20.

De Mademoiselle Cascuil fille d'un Chirurgien de Paris.

MONSIEUR, permettez-moi que je m'acquitte de mon premier devoir, après avoir remercié le Seigneur des graces qu'il m'accorde chaque jour ; c'est à vous, Monsieur, à qui je dois l'obligation la plus grande, étant parvénue par vos sages conseils & votre excellent élixir au moment que je desirois depuis très-long-temps. Oui, Monsieur, il y avoit quatorze mois que j'éprouvois des accidens sans nombre, notamment des maux de tête inexprimables ; je vous dirai en bonne vérité que cela est venu à la quatrième époque, depuis que j'ai commencé votre élixir que je regarde comme un trésor pour ces sortes de maladies : je n'ai rien pris, c'est-à-dire, aucun autre remède quelconque pendant l'usage de votre élixir : jugez de l'excès du contentement où je me suis trouvée, quand j'ai vu paroître les choses si long-temps desirées, & à la quatrième époque, comme vous me l'avez assuré, comme le moment où toutes mes foiblesses & autres accidens devoient me quitter, selon vos promesses, ne pouvant reconnoître les obligations que je vous dois : je ne puis donc qu'adresser mes ferventes prières au Seigneur pour qu'il vous accorde la récompense que vous méritez pour les services que vous rendez à tout le monde. Si mes foibles prières sont

exaucées, je prie le Tout-puiſſant de vous accorder toutes ſes graces & ſes bénédictions dans ce monde & dans l'autre. Soyez bien perſuadé que je ſuis avec une parfaite reconnoiſſance & un profond reſpect, Monſieur, &c. *Signée* M. M. Caſcuil. (*)

LETTRE 21.

De Mr. Caſcuil, Chirurgien de Paris, père de cette Demoiſelle.

MONSIEUR, je me joins à ma fille pour vous remercier de toutes les obligations que je vous dois, je deſire avec la plus grande ardeur de pouvoir trouver une occaſion où je puiſſe m'acquitter des obligations que je vous ai.

Je vous dirai que j'ai fait faire uſage pen-

(*) Cette Demoiſelle avoit une ſuppreſſion qui lui occaſionnoit des maladies de nerfs d'une eſpèce peu commune, avec un mal de tête inſupportable. Monſieur ſon père l'avoit fait voir, comme Chirurgien à Paris, par les plus habiles Médecins, qui tous n'avoient pas diminué aucuns des accidens. Je la vis à mon tour, & je lui promis qu'à la quatrième époque, en faiſant uſage de l'élixir, que la cauſe de ſes accidens diſparoîtroit, & qu'elle ſeroit guérie. La raiſon qui fait que ce remède n'agit que lentement ſur les filles, c'eſt que s'il étoit aſſez fort pour produire le premier mois l'effet que l'on deſire, il ſeroit trop fort pour les femmes en couche.

dant dix jours tous les mois avant l'époque ainsi que des bains de jambes à ma fille, comme vous lui aviez conseillé, & ai attendu à la quatrième époque comme vous l'aviez annoncez sans aucune espèce de remède, & cela est venu à merveille.

Je ne saurois trop exalter pour les vertus & l'efficacité qu'il a pour ces sortes de maladies, & le peu de danger qu'il y a d'en conseiller l'usage : vous pouvez faire tel usage de la lettre de ma fille que vous jugerez à propos, & de mon attestation que je certifie véritable. Cette maladie étoit très-ancienne n'ayant pas eu aucun symptôme de régles pendant 15 mois (*), & étoit accompagnée

(*) Cette Lettre est d'un Chirurgien de Paris, qui ayant fait tous ses efforts pour guérir cette maladie invétérée, & pris le conseil de plusieurs Médecins, pour lever les obstacles qui concourroient aux accidens de Mademoiselle sa fille, & racontant ce fait en présence de l'Auteur, sembla être scandalisé de ce qu'un Chirurgien de Province s'offrît de guérir sa fille, tandis que les plus habiles Médecins y avoient échoué ; il lui assura néanmoins qu'il la guériroit, s'il vouloit qu'elle prît tous les mois, matin & soir, pendant dix jours seulement : savoir cinq jours avant l'époque & cinq jours après, en observant de prendre des bains de jambes avec l'eau de son & une pellée de cendre pendant l'usage de l'élixir, & ce pendant 3 ou 4 mois ; & elle a été parfaitement guérie à son grand étonnement, car il n'avoit pas la foi, mais bien la Demoiselle.

des accidens qui ſuivent ordinairement ces abſences, & que votre élixir a fait revenir les choſes ordinaires aux filles, ſans qu'il y ait eu la moindre des incommodités qui aient ſuivi cette évacuation ; ſi j'avois fait prendre quelques autres remédes à la malade, je n'aurois pas ſu lequel auroit réuſſi, mais je ne puis douter que c'eſt à votre méthode que nous devons la bonne ſanté qu'elle a procuré. Je finis, en vous priant de m'accorder une part dans votre amitié. *Signé* Caſcuil.

LETTRE 22.

D'un Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, à Quimper le 23 Janvier 1785.

MONSIEUR, les effets merveilleux que votre élixir opère dans une grande partie du royaume, m'engage à vous prier d'avoir la bonté de m'en envoyer 12 bouteilles, & de les adreſſer à M. de Beaurepair, Capitaine des vaiſſeaux du Roi à Toulon en Provence, le plutôt poſſible, avec une brochure qui indique la façon de s'en ſervir. Mad. de Beaurepair devant accoucher inceſſamment a eſſuyée une maladie de lait paſſée dans la maſſe du ſang ; ma femme, Monſieur, fut à toute extrémité & délaiſſée des Médecins qui ne l'abandonnèrent qu'après avoir voulu réitérer les ſaignées du pied & les bains des jambes ; elle ne put ſoutenir les dernières : on la ſaigna, le ſang ne vint pas, & elle reſta froide : ce fut l'époque où elle fut aban-

donnée; il ne resta auprès de cette victime qu'une garde & le Curé qui attendoit sa proie. Dans cet état fâcheux un Colonel d'artillerie qui avoit un élixir qu'il ne nomma pas, pris sur lui de lui en donner environ une cuillerée qui la rappella à la vie; on fut obligé de lui desserrer les dens pour lui faire avaler, & le remédé passa; environ 30 minutes après le remède fit son effet, elle ouvrit les yeux, & il sortit du lait par toutes les voies possibles; il est même étonnant qu'une dose ait fait cet effet. Il est resté à Madame de Beaurepaire d'après cette maladie, un tremblement dans les deux mains (*) qui lui prend par intervalle; je vous prie, Monsieur, de me donner votre conseil sur sa grossesse actuelle, j'ai besoin d'un détail bien circonstancié, attendu que nous n'avons point d'Accoucheur à Toulon. Je desirerois fort que vous établissiez un dépôt dans ce pays, vous rendriez de grands services à l'humanité. Vous voudrez bien me marquer si, vue la circonstance, Mad. de Beaurepair peut nourrir. M. le Marquis Duchatel qui a ici un dépôt de votre élixir, vous fera

(*) Le tremblement de ladite Dame qui étoit une paralysie laiteuse, s'est passé avec le même élixir avec lequel elle avoit été sauvée. Le Colonel d'artillerie qui le lui avoit administré étant mari d'une Dame accouchée par l'Auteur, connoissoit l'efficacité de ce remède.

paſſer le montant des douze bouteilles ainſi que pour une brochure concernant votre élixir. Faites, s'il vous plait, partir pour Toulon le panier, & votre réponſe à Quimper. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Beaurepair, Capitaine des vaiſſeaux du Roi.

LETTRE 23.

De M^{de}. la Comteſſe de la Farre-Lopez, quatrième porte-cochère après le Boulevard, près la rue Bergère.

JE n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, Monſieur, mais votre réputation me fait m'adreſſer à vous avec confiance, pour vous dire la poſition où je ſuis; accouchée de mon quatrième enfant le 17 Mai, je n'ai point nourri les trois premiers. Mon médecin & ma famille me conſeillèrent de nourrir celui-ci pour me rendre la ſanté que j'avois fort chancelante depuis un an; quoique je n'aye eu aucune ſuite de lait de mes trois premières couches, & j'ai toujours été ſur pied le 20e. jour. Etant accouchée de ce quatrième je n'ai eu aucune peine à nourrir, mes ſeins m'ont fait ſeulement beaucoup ſouffrir, du reſte ma couche a été au mieux; le onzième jour j'ai éprouvé un grand chagrin qui m'a cauſé une forte révolution, le douzième il m'a pris des convulſions, une fièvre des plus forte & mon pouls tourné à la malignité; on envoya chercher mon médecin qui m'ordonna de ceſſer de nourrir ſur le champ, & pour me faire paſſer

le lait qui étoit dans les ſeins; on me mit deſſus du ſuif de chandelle fondue dont on imbiba une feuille de papier gris que l'on m'appliqua pendant deux fois vingt-quatre heures ſur chaque ſein. La révolution ſe fit en douze heures, au lieu de ſe faire en quatre ou cinq jours, & mon lait trop précipité a paſſé dans mon ſang. Je n'avois pas au bout de 12 heures une goutte de lait dans mes ſeins; mon médecin m'a traité pendant dix jours avec force ſel de duobus qui m'a occaſionné beaucoup d'attaques de nerfs, ce qui m'a obligé de le ceſſer. La journée du onzième jour je n'ai ceſſé d'en avoir, il m'eſt ſurvenu en ſix heures de temps un épanchement de lait ſur la cuiſſe droite avec des élancemens qui me faiſoient jetter les hauts cris, ainſi qu'à la jambe, groſſe comme le corps d'un homme; le ſoir de ce jour-là Madame Dauteroche, que je connois beaucoup, vint me voir, je lui contai mon accident, je lui dis que mon médecin venoit de m'ordonner pour quarante jours les remèdes de Monſieur Veſſe, qui ſont pour le lait: elle me demanda ſi j'avois confiance en elle, que ſi je l'a croyois je ne ferois pas ces remèdes, mais que je prendrois d'un élixir qu'elle alloit m'envoyer, qu'il falloit ceſſer tout autre remède, pour prendre le ſien juſqu'à parfaite guériſon, qu'elle répondoit de moi ſi je ſuivois ſon ordonnance: elle m'ordonna auſſi, Monſieur, pour ma cuiſſe des compreſſes imbibées dans l'urine avec l'eau de goulard, & me dit que ce remède venoit de vous, ce que

j'ai fait avec la plus grande confiance & constance, & je n'ai éprouvé du soulagement de l'élixir qu'à la troisième bouteille, & suis maintenant à la cinquième, pour ce qui est de mon cataplasme, du moment que je l'ai mis les grands élancemens ont cessé, ma cuisse désenfle petit-à-petit, ma jambe ne l'est presque plus; mais j'éprouve des picottemens & des demangeaisons insupportables, elle ne me fait douleur que lorsque je la panse & la remue, mais je l'étends avec beaucoup de difficulté & ne puis mettre le pied à terre. (*)

Voilà, Monsieur, ma situation actuelle: je n'ai point d'appétit & ne dors pas depuis que j'ai cessé de nourrir, je digère peu, mais depuis la troisième bouteille mon lait coule par bas, beaucoup par les urines & par les selles. L'élixir me purge au moins deux fois par jour, j'en ai pris les premiers jours trois doses, maintenant je n'en prends que deux, je vous prie

(*) Cette Dame est un exemple bien sensible pour faire concevoir combien les graisseux ou huileux sont préjudiciables sur les seins ainsi que sur tous les dépôts laiteux, non plus que les cataplasmes ou bouillies faites avec le lait qui, bouchant les pores, accélèrent la suppuration : au contraire les cataplasmes de son lavé & bouilli avec l'urine, ouvre les pores de la peau & divise le lait caillé qui s'y trouve, de sorte que l'élixir qui fait tout son effet par la transpiration, parvient plus facilement à la résolution de l'humeur, ce qu'il fera toujours si le pus n'est pas déja formé.

de m'indiquer ce que j'ai préſentement à faire, ſi je dois toujours continuer votre élixir, & ce que je dois mettre maintenant ſur ma cuiſſe & ſur ma jambe lorſqu'elles ſeront tout-à-fait déſenflées pour donner aux nerfs la facilité de ſe diſtendre ; j'attends votre réponſe avec la plus grande impatience, & ſuis avec l'eſtime la plus parfaite, &c. *Signée* la Comteſſe la Farre-Lopez. *A Paris.*

LETTRE 24

De la même Comteſſe la Farre-Lopez.

JE m'empreſſe, Monſieur, de répondre au deſir que vous avez que je vous donne l'état de ma maladie & du ſuccès de votre élixir. Je lui dois la vie & la bonne ſanté dont je jouis depuis deux ans ; c'eſt avec plaiſir que je lui rends ce témoignage.

Je ſuis accouchée dans le mois de Mai 1784, on avoit exigé de moi que je nourriſſe, effectivement pendant douze jours je me trouvois fort bien de ce régime. Le treizième jour après avoir éprouvé une frayeur conſidérable, mon lait s'accumula dans mes ſeins & il me fut impoſſible de donner à tetter à mon enfant, le ſoir même la ſueur me prit avec des convulſions, & le lendemain mon lait paſſa rapidement dans mon ſang ſans qu'il fût poſſible par aucun remède connu de le faire repaſſer dans le ſein. Le troiſième jour de cette révolution je devins percluſe d'un côté du corps, mais deux jours après le lait ſe fixa tout-à-fait

ſur une cuiſſe & la jambe qui devinrent l'une & l'autre auſſi groſſes qu'un homme, ſans qu'il fût poſſible de diſtinguer la forme de la jambe ni du pied; je ſouffrois des douleurs très-aiguës & ne pouvois rien ſupporter ſur toute cette partie; après avoir eſſayé toute eſpèce de remèdes tant intérieurs qu'extérieurs, on eſſaya de me faire prendre la tiſane de Monſieur Veſſe qui eſt reconnue pour la maladie du lait; dès le troiſième jour que j'en pris, je crachois le ſang, eus de fortes attaques de nerfs; enfin mon médecin, craignoit que l'on ne fût obligé de m'ouvrir la cuiſſe: très-allarmée d'une opération auſſi douloureuſe & ſouvent fort dangereuſe, d'après des exemples ſous mes yeux, des femmes eſtropiées par ces ſortes d'opérations, & ſouvent à qui il en coûte la vie, je conſultai mes amies; une me parla de vous, Monſieur, & des cures admirables que votre élixir faiſoit, alors, ſans conſulter ni mes parens ni les médecins qui me voyoient, dans la crainte qu'ils ne s'oppoſaſſent à mes deſirs, je vous écrivis l'état où j'étois ne pouvant ni dormir ni manger depuis environ 12 jours, crachant le ſang & ſouffrant les douleurs les plus aiguës, mais en attendant votre réponſe, j'ai pris avec confiance votre élixir, la doſe conſeillée dans votre livre, & dès le 3e. jour je me trouvai très-ſoulagée; le quatrième jour j'ai reçu votre première lettre par laquelle vous m'engagiez à mettre ſur ma cuiſſe & ma jambe un cataplaſme de ſon de froment bien lavé dans l'eau & bouilli dans l'urine, & d'augmenter la doſe de l'élixir & prendre

peu de liquide avec ce remède, & n'en n'admettre aucun autre. J'exécutai avec précision votre ordonnance, & le neuvième jour je commençai à marcher; enfin, au bout de six semaines, j'ai été en état de faire un voyage de deux cents lieues, après pourtant vous avoir demandé votre avis, sans avoir éprouvé aucune fatigue, aucun ressentiment de lait ni d'autres incommodités; non seulement l'élixir m'a fait dissoudre ce dépôt, comme on en a peu vu, mais m'a en même temps raffermis mes nerfs, ma poitrine, rendu le sommeil & l'appétit, & depuis cette époque je me suis mieux portée que je n'avois fait depuis plusieurs années; je puis même ajouter qu'il y a dix mois une femme du peuple, après avoir passé trois jours entre les mains des Sages-femmes & des Chirurgiens, le bonheur voulut qu'elle entendît parler de la guérison que j'avois éprouvée par votre élixir, & de son efficacité dans les douleurs d'enfantement; elle me fit demander de l'élixir, je lui en portai moi-même & lui donnai une bouteille en trois doses à un quart-d'heure de distance; peu de momens après avoir pris la dernière dose, cette femme accoucha très-heureusement, l'enfant ni la mère n'ont nullement été incommodé de l'élixir, & la suite de la couche a été très-bonne.

Voilà, Monsieur, le récit très-véritable de l'état où je me trouvois avant que de prendre votre élixir, & le bien que j'en ai éprouvé, ainsi que la femme que je viens de

de citer (*) : je ferai contente si ce détail peut contribuer à vaincre la calomnie & à prouver l'utilité & la nécessité de votre remède, c'est un devoir dont ma reconnoissance s'acquitte avec autant de satisfaction que de justice. J'ai l'honneur, &c. *Signée* la Comtesse de la Farre-Lopez.

LETTRE 25.

De Mad. Hostez de Rouen au café de Foi, du 25 Janvier 1785.

MONSIEUR, comme il est essentiel que vous soyez informé du succès de votre élixir; j'ai cru devoir vous marquer que Mad. de Franqueville vient d'être guérie d'un lait épanché fort ancien; cette dame vous a des obligations infinies de ce que vous lui avez rétabli une santé aussi délabrée. Je vous apprendrai aussi qu'une dame de Rouen, âgée de 32 ans, a eu à la suite d'un épanchement de lait dont elle étoit très-mal, une tumeur considérable à la matrice, & que par l'usage de votre élixir elle a heureusement rendu cet abcès qui a fourni plus de deux pintes de

(*) Cette Dame a fait prendre une bouteille d'élixir en trois quarts d'heure à cette pauvre femme, parce que l'expérience lui avoit fait connoître qu'il est impossible que ce remède fît mal, mais au contraire que contribuant à fortifier les parties qui concourent à l'accouchement, & dont le tout une fois retabli, doit déterminer plus promptement la sortie de l'enfant.

pus & de lait, & elle a eu l'avantage de se guérir parfaitement en continuant cet élixir. Je ne cesserois, Monsieur, de vous importuner, si je vous faisois part de tout le succès qui résulte de ce remède; au surplus, je pense que vous jouissez d'une parfaite santé, étant perpétuellement recommandé au Seigneur. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Hoslez.

LETTRE 26.

Au Château de Pierrepont, le 24 Juin 1786.

JE prends votre élixir, Monsieur, & voyant qu'il ne me fait pas le même effet qu'aux personnes de ma connoissance qui en prennent, j'ai voulu vous écrire pour vous consulter. Il y a dix ans que j'ai eu mon premier enfant & depuis ce temps il m'est toujours resté du lait, quoique j'en aye eu trois depuis. Il y a près de quatre ans que je suis accouchée du dernier, & nul changement; depuis deux mois je prends votre élixir & jusqu'à présent il n'a fait, je crois, que m'échauffer; voulant le continuer, j'ai fait usage d'eau de veau pour toute boisson espérant du soulagement, mais au contraire, point de transpiration, toujours des boutons au visage & même plus lorsque je le prends: j'ai cependant vu des femmes en avoir plus que moi ne prenant point votre élixir, qui le prenant ont disparu. De plus voici quelque temps que je suis très-dérangée, je n'étois pas bien règlée autrefois, quelquefois trois mois sans rien voir, depuis je l'ai été; ce qui prouve un grand dérangement & peut-être un bien.

Je me suis imaginée avoir la matrice engorgée & que l'élixir la débarrasseroit, parce que je souffre quelquefois des douleurs plus ou moins vives. (*) J'ai beaucoup de fleurs blanches mêlées, je crois, avec le lait, qui peut-être causent encore les douleurs que je ressens, j'avois commencé à prendre deux doses d'élixir, & maintenant je n'en prends plus qu'une dose par jour voyant qu'il m'échauffoit. Je vous prie, Monsieur, de me dire ce qu'il faut que je fasse & qu'elle peut être la raison pourquoi je ne m'apperçois d'aucun effet; il fait tant de bien à beaucoup de monde, que je desirerois en profiter aussi; je vous prie d'avoir la complaisance de me répondre & de vouloir bien adresser votre lettre comme ci-après. *A Mde. la Comtesse de Pierrepont, chez Mr. de Chousy, Ministre Plénipotentiaire du Roi, rue Tailbout, à Paris.* Je suis bien sincèrement, &c. *Signée* la Comtesse de Pierrepont.

Madame de Chousy qui a consulté Mr. Decourcelle a fait usage de l'élixir, comme il lui avoit conseillé pendant un mois, dont elle s'est très-bien trouvée. Il lui ôte la sécheresse qu'elle avoit à ses époques, il lui donne de la moiteur & son sein lui fait moins de mal,

(*) Cette Dame est étonnée que cet élixir ne la fasse pas suer; s'il ne fait son effet du côté de la matrice, il le produira sans doute tout autrement. Cela se rencontre dans toutes les maladies; d'ailleurs il est dit partout que tantôt il fait son effet par de douces moiteurs, & tantôt par les voies naturelles.

de même que le ventre ; mais elle a encore un peu d'irritation aux urines, & depuis qu'elle a commencé elle souffre autant de maux dans les reins qu'elle en avoit éprouvé anciennement ; elle ne prend maintenant de l'élixir que dans certains temps, & huit jours avant, & de cette façon elle s'en trouve très-bien.

LETTRE 27.

Au Château de Fresnay, près Montvillier, le 12 Avril 1786.

MONSIEUR le Vicomte de Bordenemets m'a envoyé la lettre que vous lui avez écrite à mon sujet. Il y a déja quelque temps qu'il m'a parlé de votre élixir, je ne balancerois pas d'en faire usage si j'étois parfaitement sûre que ma maladie fût un lait épanché, car les médecins ne sont pas tous décidés ; j'en ai consulté plusieurs, tant à Paris qu'à Rouen. Les uns effectivement prétendent que c'est le lait, le plus grand nombre est de ses amis, les autres disent que c'est une maladie de nerfs, de façon que l'on est toujours dans l'incertitude ; mais afin que vous puissiez me dire, Monsieur, ce que vous pensez de cette étrange maladie, je vais vous faire un détail de son commencement & de ses suites.

Je suis accouchée il y a deux ans de mon troisième fort heureusement. J'ai voulu essayer à allaiter cet enfant, mais le mal de sein & la grande quantité de lait m'ont empêché de continuer ; il a été très-difficile à faire partir. Trois semaines après ma couche il se passa

dans ma maiſon quelque choſe qui me fit une impreſſion, que ma couche qui alloit paſſablement s'arrêta, le lait qui n'étoit pas encore paſſé ſe mêla apparamment avec le ſang, & me voilà à l'inſtant ſuffoquée, ne pouvant reſpirer; en un mot prête à étouffer. Il ſe joignit à cela un tremblement terrible; j'avois tant de force dans les inſtans de criſe, que je faiſois crier les perſonnes les plus fortes en leur ſerrant les bras : mon chirurgien me fit prendre des bains, mais cela ne changea rien à mon état qui dura quatre jours; de cette manière ennuyée de cela je fis venir mon médecin qui dit auſſi-tôt que c'étoit l'effet du lait, il me fit prendre ſur le champ douze grains d'ipecacuanha qui me firent beaucoup vomir; de ce moment je commencai à aller mieux, ſans cependant être encore hors de danger, mais les ſoins de mon médeçin m'y mirent bientôt, & me voilà guérie de cette maladie, ou du moins en apparence : ceci ſe paſſa en Juin mil ſept cent quatre-vingt-quatre, le mois de Septembre ſuivant j'eus quelques accès de fièvre, mais qui ne durerent pas : je continuai après à me porter aſſez bien juſqu'au mois de Janvier 1785, vers le milieu de ce mois j'eus une perte conſidérable accompagnée de fièvre & de coliques terribles, cela paſſé j'eus encore une autre perte, mais ſans fièvre ni coliques. Depuis ces deux pertes mes règles ſont toujours d'une abondance extrême.

Après cela j'ai eu des obſtructions à la matrice qui, avec des fondans de l'ordonnance

de mon médecin, se sont très-bien passées: Me voici donc encore pour très-peu de temps assez bien portante; mais cela n'a pas duré long-temps, puisqu'au mois de Juin 1785 j'ai eu pendant six semaines des maux d'estomac affreux, vomissant continuellement. Mon médecin me fit prendre alors sept grains d'émétique qui n'auroient fait aucun effet, si on ne m'eût donné dix grains d'ipecacuanha & des lavemens avec du sel, tout cela cependant resta encore quelque temps dans mon corps & m'occasionna les mêmes accidens qui s'étoient déclarés lors de la suppression de ma couche; cependant l'émétique fit son effet & je fus très-soulagée; mon estomac se retablit peu-à-peu & reprit peu-à-peu sa force ordinaire, la sentant revenir tous les jours; mais d'un autre côté je m'appercevois que l'humeur dont il s'étoit débarrassé se portoit sur toutes les extrêmités, & j'eus la douleur de me voir privée de l'usage de mes jambes & de mes mains dans lesquelles je ressentois les douleurs les plus aiguës, les membres devinrent pleins de nodosités & les doigts des mains si fermés, que les ongles rentroient dans la chair: on me fit prendre les bains de mer qui augmenterent encore mes maux; je les quittai pour prendre ceux d'eau douce qui ne me firent aucun effet: j'ai été dans ce triste état deux mois après lesquels, de l'avis des médecins, on m'appliqua les vésicatoires aux deux jambes, ils calmerent un peu les grandes douleurs, mais ne rendirent pas les membres

plus libres; je pris une infinité de remèdes, entr'autres la tisane de Monsieur Vesses, médecin de Paris, bonne pour le lait; tous ces remèdes ont été infructueux, & ce n'est, je crois, que le laps du temps qui m'a procuré un peu de soulagement; je ne souffre plus maintenant que par momens, & depuis environ trois mois j'ai éprouvé beaucoup de mieux; je marche à présent avec des bâtons, mes pieds sont cependant enflés, toujours dans un engourdissement continuel & sans force. Il y a stupeur si grande que je ne sens pas la différence de les avoir nuds ou chaussés; les doigts ont toujours une grande disposition à se courber & suis obligée de les comprimer avec des tapons de linge & des rubans, sans quoi je ne pourrois marcher. Voilà, Monsieur, le triste état dans lequel je suis depuis un an; d'après cet exposé, vos lumières vous feront connoître sans doute quel en a été la cause & le principe. Je vous prie donc de me faire une réponse le plutôt possible; j'ai grande envie de voir ce que vous penserez de cette maladie, je voudrois qu'elle fût un lait épanché parce que votre élixir me guériroit, au lieu qu'il me seroit peut-être contraire si c'étoit une autre maladie. Une chose qui me porte à croire que le lait y entre toujours pour beaucoup, c'est que j'ai continuellement des pertes blanches & que je rends tous les jours des glaires fort épaisses qui pourroient être l'effet de l'épanchement. J'attends votre réponse avec la plus grande impatience pour savoir à

quoi m'en tenir. Que je me trouverois heureuse si je pouvois être guérie par votre remède, après en avoir tant fait inutilement. Votre lettre me décidera sur le champ à en prendre, si vous le jugez à propos. Je suis bien aise que ma main commence à me permettre d'écrire pour vous consulter moi-même & vous assurer de toute la considération avec laquelle je suis, Monsieur. *Signée* de Valliere-Dausserville. (*)

LETTRE 28.

De Md. Dauteroche Fermière Générale, de Sanois le 10 Avril.

J'AI reçu, Monsieur, votre lettre, & j'ai fait avec bien du plaisir ce que vous desirez & j'ai fait faire les démarches nécessaires auprès de Monsieur... par une de mes amies qui connoît tout le mérite de votre élixir, à laquelle j'ai fait part de ses effets miraculeux qui se sont passés sous mes yeux & que j'ai éprouvés moi-même, lesquels me font souhaiter ardemment que le Gouvernement nous conserve ce précieux remède contre le lait;

(*) Cette lettre est ici raportée pour donner connoissance aux Dames combien le lait reflué dans le suc nerveux peut occasionner de divers accidens; car c'est véritablement un transport de lait, & pour les assurer qu'une bouteille d'élixir seule auroit dans le temps prévenu tous ces accidens; c'est pourquoi les Dames devroient en être toujours munies.

ce n'eſt que le bien de l'humanité qui m'anime; j'en ai pour ma famille une proviſion honnête. Je vous exhorte, mon cher Docteur, à ne point vous rebuter ſi vous trouvez quelques obſtacles ſur votre chemin, vous auriez un reproche éternel à vous faire, ſi par trop de précipitation vous priviez l'humanité de ce ſecours; vous êtes bien cher au beau ſexe : que de femmes cheres à leur famille n'exiſteroient pas ſans vous. Toutes les fois que j'ai le plaiſir de vous voir, je vous en fais mes remerciemens; je n'oublirai jamais que je vous ſuis redevable de la vie, ſi vous vous ennuyez ou avez peur de tomber malade, comme on me l'a dit, venez à ma campagne, nous vous y verrons tous avec bien du plaiſir; vous y ſerez libre & vous attendrez plus patiemment que votre projet réuſſiſſe; car il ne faut pas que le public perde ce remède. Venez je ſerai charmée de vous poſſéder.

LETTRE 29.

De Mad. de Gravier, de Fontenay aux Roſes.

JE ne ſais à quoi attribuer votre ſilence depuis le mois d'Avril, point de nouvelles de votre ſanté; nous auriez-vous oublié, je ne puis le croire! Toutes les fois que cette idée ſe préſente à mon eſprit, je la chaſſe comme une mauvaiſe penſée; pour moi je ne vous ai point oublié, & comment le pourrai-je faire? puiſque je dois la vie à votre excellent élixir; mais permettez que je vous faſſe de vifs re-

proches, vous n'ignorez pas la reconnoiſſance & l'attachement que j'ai pour vous, vous ne pourriez me faire un plus grand plaiſir, ſans vous déranger de vos affaires, que de me donner de vos nouvelles une fois tous les mois & me mander ſi vous avez eu égard à ma prière, qui étoit de vous choiſir une perſonne pour travailler avec vous, afin de ne point vous épuiſer par un travail forcé. Je m'y intéreſſe très-fort, parce que je vais bientôt avoir le plaiſir de vous embraſſer. Notre auguſte Reine accoucha heureuſement Dimanche ſoir, d'une Princeſſe. Vous m'avez dit que vous viendriez à Paris pour ce temps-là, je vous attends de pied ferme à notre charmant Fontenay, votre appartement eſt tout prêt à vous recevoir; ainſi vous voyez qu'en m'occupant du plaiſir que j'aurai de vous voir, je n'oublie pas votre tranquillité & le bien public. Ayant une perſonne qui travaille avec vous, elle fera votre excellent élixir que l'on peut dire miraculeux pour les femmes, pendant votre ſéjour dans cette capitale, & on ne ſe trouvera pas dans la diſette où on s'eſt trouvé, & vous ne vous mettrez pas dans le cas de ſuccomber à la fatigue, quand vous ferez de retour chez vous. Vous n'avez pas voulu m'indiquer une perſonne pour remettre le montant de ma proviſion, car je ne veux pas être ſans cela. Je ſerai charmée de vous le remettre à vous-même & de vous faire tous mes remerciemens. Vous ne devez pas être mécontent du débit que Madame de

Barbière-de-Neuville fait de votre élixir, je lui envoie beaucoup de monde ; car il est incroyable la quantité de personnes qui s'adressent à moi pour en avoir ; je les adresse chez elle, cependant il est une chose que je ne puis obtenir d'elle, c'est quatre exemplaires de votre livre pour quatre Dames qui me les demandent à corps & à cris ; celui que j'ai est toujours en promenade, mais le malheur qu'il y a, c'est que je ne puis le prêter qu'à une personne à la fois. Je m'adresse à vous pour m'en envoyer une demie-douzaine, ou pour me les apporter quand vous viendrez. Je suis en attendant ce plaisir avec la plus parfaite reconnoissance & le plus sincère attachement que je vous ai voué pour la vie. *Signée* Vattebled-Gravier.

LETTRE 30.

Au Sens par Croissenville en Normandie, de Madame la Comtesse de Grais, Ambassadrice.

D'APRÈS votre lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de me répondre, j'ai tout de suite commencé à prendre votre élixir, & voilà l'effet que j'en ai ressenti : j'en prend tous les soirs dans mon lit une bonne cuillerée à café dans de l'eau rougie ; au bout de 48 heures, je rendis pendant deux jours beaucoup d'urine, mais qui ne ressembloit ni par la couleur ni par l'odeur à de l'urine, mais absolument à du gros

lait caillé : je continuai pendant quinze jours & ne reſſentis plus aucun effet. L'époque de mes règles ſurvint, & quelques jours avant je reſſentis de violens maux de reins qui juſqu'alors m'avoient été inconnus, & après un jour de ſouffrance, je rendis une matière blanche comme du lait caillé : mes règles paſſées, j'eus les mêmes douleurs ſuivies des mêmes effets, & cela a continué depuis pluſieurs époques : dans les intervalles de mes époques, je ne ſens aucun effet, mais toujours avant & quelques jours après, je rends par les urines à la ſuite de violens maux de reins des humeurs fort troubles & chargées d'une matière blanche comme du lait caillé : au moins depuis deux époques, je ne rends toujours rien dans l'intervalle de mes règles, mais je tranſpire toutes les nuits, & malgré cela mes urines ſont très-chargées de lait & me font ſouffrir par l'âcreté de cette humeur laiteuſe dans les parties qui conduiſent les urines. (*)

J'ai bientôt finie la ſeptième bouteille d'élixir; je deſirerois ſavoir ſi vous jugez que j'en aye aſſez pris, & quand je dois le ceſſer,

(*) Bien loin de conſeiller à cette Dame de quitter l'élixir, il lui fut fait réponſe de le continuer autant de temps qu'elle rendroit du lait, parce que ce remède ne pouvoit en aucune manière nuire à la poitrine, puiſqu'il a été conſeillé avec un ſuccès inattendu pour les épanchemens de lait ſur la poitrine.

puiſqu'étant un peu chaud, & qu'ayant la poitrine délicate, je craindrois qu'un trop long uſage ne l'altérât; & c'eſt ſur cela que je vous prie de me donner votre avis. Pardon, Monſieur, de toutes les peines que je vous donne.

Voudrez-vous bien m'adreſſer votre lettre à M. le Comte de Vergennes, d'où elle me ſera remiſe très-exactement. J'ai l'honneur d'être avec un très-ſincère attachement, &c. *Signée* la Comteſſe de Grais.

LETTRE 31.

De Madame de Laferté, Intendante des menus plaiſirs du Roi, de Paris le 8 Juillet 1786.

MONSIEUR, je vous remercie de tout mon cœur de la lettre que vous m'avez écrite; j'ai eu un vrai plaiſir à recevoir de vos nouvelles; puiſque vous vous portez bien, vivez longtemps pour le bonheur de toutes les femmes, & faites beaucoup d'élixir; car l'on éprouve tous les jours de nouveaux biens de ce reméde, & l'uſage augmente à meſure qu'il fait des prodiges.

Je deſirerois fort envoyer à mon beau-père 12 bouteilles d'élixir, comme vous m'en priez, quoique vous m'aſſuriez que vous m'en renverrez, je garde ma proviſion dans ce petit panier, comme l'avare fait de ſon tréſor. J'ai trop d'obligation à ce reméde, m'ayant ſauvé la vie, pour m'en départir & pour n'en avoir

pas toujours avec moi; je vous avoue qu'à votre prière même je me refuse; mais, comme ce n'est pas pour mon beau-père, je vais lui en faire faire l'emplette dans l'un de vos bureaux, par la poste. Je suis, Monsieur, avec la plus parfaite considération, &c. *Signée* de Villers de la Ferté. (*)

LETTRE 32.

De Mad. Penchein, de Paris le 17 Mai 1786.

MONSIEUR, après avoir passé sept années de souffrances par de violens maux de tête, sur-tout d'un côté, ayant le col, le bras entrepris. Quand les crises me prenoient elles duroient souvent douze heures de suite; j'ai été six mois entiers sans pouvoir me coucher, tout le reste du temps s'est passé à crier & me lamenter, tant la douleur étoit vive. Je n'ai jamais été huit jours sans souffrir violemment autant que je puis me ressouvenir. Ces maux

(*) Cette Dame étoit attaquée d'un mal au sein des plus compliqués, ayant fièvre continue avec redoublement & transports au cerveau occasionnés par l'application d'un topique étranger, ce dont on doit s'exempter absolument de quelle espèce qu'ils soient, sinon des compresses d'urine qui ne gâtent point la peau, & qui en ouvrant les pores, concourent avec l'élixir à faire évacuer par la partie même, les compresses ne devant avoir lieu que, lorsque par imprudence il survient du mal aux seins.

de tête me ſont venus au bout de 15 jours de ma première couche, je me portois fort bien avant. Je reſpirai de l'eau-de-vie de lavande dans mes mains, dans le même inſtant je fus priſe d'une attaque de nerfs dans tous les membres, enſuite la tête d'un côté ce qui n'a été qu'en augmentant depuis ce temps. J'ai fait tous les remèdes connus contre le lait & bien d'autres encore, ſans compter ceux que je ne connoiſſois pas; rien de tout cela n'a réuſſi. J'ai eu un ſecond enfant qui n'a fait qu'augmenter mon mal; enfin je viens d'accoucher de mon troiſième il y a aujourd'hui 22 jours. Ayant entendu, Monſieur, faire beaucoup d'éloges de votre élixir, témoin même des belles cures qu'il fait, & d'après le conſeil que vous donnez par votre brochure, j'en ai pris ſix heures après être accouchée de ſuite deux cuillerées à café; cela m'a cauſé par la recherche de ſi grandes douleurs tant dans la tête que par-tout mon corps & juſqu'au bout des oncles, pendant les quatre premiers jours, & le cinquième ne pouvant plus y tenir, je n'en ai pris qu'une cuillerée, préférant ſouffrir quinze jours de plus & pouvoir ſupporter le remède: il faut vous dire, Monſieur, que les trois derniers mois de ma groſſeſſe, j'ai été extraordinairement hydropique, pleine d'eau de tous côtés & même dans la poitrine, & ſouffrant outre cela à proportion autant que dans mes autres groſſeſſes. Les ſuites de mes précédentes couches étoient finies au

bout de huit à dix jours, & fort peu abondantes, le lait me faiſant beaucoup de mal; bien différemment de celle-ci, les écoulemens de lait ont été conſidérables, beaucoup de caillots calcinés & durs, beaucoup de glaires même comme des petits morceaux de chair; enfin toute la ſuite de la couche a été à merveille, dure encore, tantôt en blanc, tantôt en rouge. Le jour de ma fièvre de lait s'eſt paſſé avec beaucoup de calme; depuis 10 jours mes ſouffrances ſont ſupportables. J'ai des ſueurs conſidérables preſque continuelles jour & nuit. J'ai des évacuations de temps à autre mêlées de glaires, chaque fois que j'éprouve un travail douloureux; à la ſuite j'ai preſque toujours une tranſpiration ou un écoulement; mes urines ſont le plus ſouvent chargées, mais, Monſieur, comme c'eſt pour ma tête que je prends ce remède, je voudrois bien guérir, j'en ſuis à ma troiſième fiolle, (*)

(*) L'on voit par cette lettre qu'il ne faut pas ſe rebuter, quand bien même l'élixir produiroit des douleurs lorſqu'il fait ſon effet; il eſt preſque impoſſible qu'il puiſſe fondre ou diſſoudre un lait auſſi ancien & auſſi recuit, ſans produire quelque changement dans l'habitude du corps. L'on voit auſſi qu'une, deux, & même trois couches ne ſuffiſent pas pour faire évacuer un lait épanché ſur telle partie que ce puiſſe être, & qu'il faut le ſecours de l'élixir; il eſt vrai que la guériſon ſera & bien plus certaine & plus prompte, lorſque ce remède eſt pris immédiatement après l'accouchement.

je compte en prendre une quatrième. Je vous vous aurai beaucoup d'obligation, Monſieur, ſi vous voulez bien me faire le plaiſir de me donner vos avis par écrit, s'il faut que j'en prenne davantage; j'ai ouï dire que vous veniez une ou deux fois par an à Paris, ſi vous vouliez me ſacrifier un jour & accepter un dîné chez moi, cela me procureroit, ainſi qu'à mon mari l'honneur de vous connoître plus particulièrement, & à moi l'occaſion d'entrer dans des détails encore plus exacts & plus étendus ſur mon état. Soyez perſuadé de toute ma reconnoiſſance & des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signée* Penchein.

LETTRE 33.

De la même, de Paris, le 15 Juin 1786.

JE ſuis, Monſieur, on ne peut plus reconnoiſſante de l'exactitude avec laquelle vous voulez bien répondre à mes lettres, puiſque vous me le permettez je vous importunerai plus ſouvent, afin de ſuivre exactement vos conſeils ayant grande envie de guérir. Voici ce qui m'eſt ſurvenu depuis ma dernière: Jeudi dernier il me prit un devoiement conſidérable jour & nuit, avec des douleurs d'entrailles, dans l'eſtomac & dans les reins très-violentes; ce qui me donne du courage c'eſt que très-ſouvent on voit le lait très-diſtinctement dans ce que je rends, ce qui ne m'étoit jamais arrivé; mais auſſi cela me cauſe

un mal violent au fondement. Je ne fais si ce sont des hémorroïdes : les picottemens, les élancemens qui causent l'humeur en sortant par son âcreté ou acrimonie, sont affreux. J'ai été cinq heures ce matin sans pouvoir m'asseoir, mais cela n'a pas duré long-temps heureusement. Je ne vous parle point des sueurs de ma tête, elles sont plus fortes que jamais, même depuis quatre jours elle n'a cessé de suer & a une odeur insupportable qui m'infecte moi-même. Je ne peux pas me dissimuler que ce ne soit du lait aigrit à l'odeur seule, ce qui me donne grande espérance & confiance de ma guérison certaine, d'autant que je souffre très-peu de ma tête, en comparaison du commencement de ma couche qui n'étoit encore rien en comparaison de ce que je souffrois autrefois; mon estomac va bien, digère de tout. Comme vous m'avez permis de manger de tout modérément, je vois avec un plaisir inexprimable que rien ne m'est indigeste maintenant ; je n'ai cependant pas encore osé prendre des glaces (*), ce que je

(*) Il est bien de faire attention que, lorsque l'on dit que l'on peut se dispenser d'observer un régime avec ce remède, l'on doit entendre par-là que l'on peut manger de tout avec modération, mais non des choses contraires. Cette Dame paroissoit desirer des glaces qui auroient indubitablement supprimé la transpiration, & par conséquent arrêté le cours du lait qui avoit pris cette voie. Il faut donc se conduire dans ces cas, ainsi que dans tous les autres avec prudence.

ne ferai pas ſans votre permiſſion; ne me croyez cependant pas gourmande, mais un peu friande de ces ſortes de choſes; voici, Monſieur, ma poſition préſente, je ne puis que vous renouveller tous mes remerciemens de votre complaiſance, de vos bons avis, & de vous prier de me les continuer, d'être bien convaincu de toute la reconnoiſſance avec laquelle je ne ceſſerai d'être, Monſieur, &c. *Signée* Penchein.

LETTRE 34.

De M. Granger, de Paris le 10 Juillet 1786.

LES certificats dignes de foi dont vous avez fait uſage dans le livre qui a paru ſous votre nom, les cures qui y ſont rapportées & les témoignages avantageux que pluſieurs perſonnes m'ont rendu de l'efficacité de votre élixir américain, ſuffiront ſeuls, Monſieur, pour m'inſpirer la plus grande confiance en ce remède, & je ne balancerois pas un inſtant d'en conſeiller l'uſage à la perſonne qui m'intéreſſe & pour laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, ſi la maladie entroit dans l'ordre de celles rapportées dans votre livre & dont le lait paroît être une des cauſes principales.

La malade quoique mariée depuis 20 ans n'a point eu d'enfans, malgré tous les ſecours de l'art n'a jamais pu parvenir à être réglée comme il faut; les pertes ont preſque toujours été en blanc, à des époques indéterminées. Il y a à peu-près 15 ans qu'elle commence à reſ-

ſentir des douleurs à la matrice ; elle fut aux eaux de Bannicour qui ne produiſirent que peu ou point d'effet. Depuis ce temps, malgré tous les ſecours poſſibles, le mal n'a ceſſé d'augmenter, il eſt enfin dégénéré en hydropiſie de matrice, il y a trois ans que la malade eſt dans cet état, ſans pouvoir éprouver aucun ſoulagement ; les douleurs qu'elle reſſent lorſqu'elle rend l'eau, ſoit par haut ſoit par bas, ſont au-delà de toutes expreſſions, & lui occaſionne des étranglemens ſi conſidérables & ſi fréquens qui nous font craindre à tous momens qu'elle ne ſuccombe à la violence du mal. (*)

D'après l'expoſé que je viens de vous faire, j'eſpère, Monſieur, que vous voudrez bien pardonner la liberté que je prends de m'adreſſer à vous-même pour vous demander ſi vous jugez que dans l'état actuel de la malade, on puiſſe utilement faire uſage de

(*) L'on n'a pas cru devoir conſeiller l'élixir pour cette eſpèce de maladie que l'on conſidère être un ulcere à la matrice que l'élixir ne peut guérir, il eſt vrai qu'il ne peut y être nuiſible, il eſt auſſi très-douteux qu'il guériſſe l'hydropiſie en queſtion qui, ſelon toute apparence, n'eſt pas hydropiſie de matrice, puiſque la malade rend l'eau par le bas & par le haut, quoique Monſieur de Montelon, Garde-Rôle, rue Geoffroi-Lannier, ait guéri une femme avec cet élixir à laquelle l'on avoit fait 11 fois la ponction ; mais il faut obſerver que cette eſpèce d'hydropiſie étoit ſurvenue à la ſuite d'une couche.

votre élixir, & dans ce cas je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien me donner quelques *inſtructions* ſur les doſes & le régime que *la* malade doit obſerver, & quels ſeroient *les* petits ſecours acceſſoirs qui doivent accompagner le reméde principal. La malade qui eſt ma ſœur, demeure à Verſailles, & prendra ſes bouteilles chez M. Bernard, marchand Épicier, vis-à-vis les Récollets. Je vous prie de m'honorer d'une réponſe, & d'être perſuadé de tous les ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Granger, Penſionnaire du Roi.

LETTRE 35.

De Mlle. Diancour, de Paris le 27 Mars.

JE ſuis bien contente, Monſieur, puiſque j'ai en ma diſpoſition une douzaine de bouteilles de votre élixir & un livre, mais bien d'autres ici n'en peuvent dire autant; car j'ai été hier chez Mad. de Neuville qui m'a aſſuré n'en avoir pas une bouteille de reſte de l'envoi que vous venez de lui faire : le nombre de perſonnes qui ſe préſentent chez elle, eſt immenſe; elle devoit vous écrire aujourd'hui pour vous faire part de ſa détreſſe, mais je m'en ſuis chargée, ayant à vous conſulter pour une demoiſelle dont je vous ai déjà parlé lorſque j'eus le plaiſir de vous voir ici, Monſieur, qui allant voir une demoiſelle de ſes amies, ſe trouva dans un accès d'épilepſie; elle-même eſt tombée dans

ce même état par la frayeur qu'elle a eu de voir son amie dans cette position, & elle en est attaquée assez fréquemment; il y a cependant actuellement six semaines qu'elle n'a eu de crise : cette demoiselle assure qu'il n'y a aucun changement dans ses règles, & qu'elles vont comme elles ont toujours été. L'avis que vous m'avez donné pour elle, étoit de faire usage de l'élixir 3 ou 4 mois en en prenant une cuillerée à café tous les soirs tout pur, & que vous aviez guéri par ce moyen une personne bien autrement affectée qu'elle, mais on auroit desiré voir cette personne. Mad. de Neuville m'a bien indiqué une Dame à la Monnoie, chez laquelle je n'ai pas été, parce que je vois en elle une cause bien différente de la nôtre; cette Dame est mariée, & celle-ci est une demoiselle bien honnête qui n'a rien à craindre des ravages du lait: si pour la satisfaction de cette personne, vous ne pouvez pas m'adresser à quelqu'un dont la position ait été à peu près semblable à la sienne, j'attends de votre complaisance un petit mot d'encouragement pour cette personne un peu dans le cas de regarder à cette dépense, mais cependant en état de faire quelque sacrifice, si vous lui donnez l'espérance de guérir. J'ai oublié de vous demander à son sujet si, dans les trois ou quatre mois qu'elle fera usage de l'élixir, il ne faudroit pas l'interrompre pendant les règles.

Après avoir parlé des autres il est bien

juſte que je touche un petit mot ſur ce qui me regarde, en qui je trouve que les choſes ſe comportent d'une façon à me faire croire que je pourrois bien commencer le temps ſi redouté des femmes, étant fort mal règlée, c'eſt-à-dire, ou tous les quinze jours quelque fois trois ſemaines ou un mois, de façon qu'avec douze bouteilles, je n'oſe pas en prendre dans la crainte de rendre cela trop fréquent, qui cependant eſt plus abondant ſans l'être trop, mais plus que cela ne l'étoit auparavant de prendre de l'élixir.

vous aurez donc la bonté de me marquer, Monſieur, ſi je dois en faire uſage dans ce moment-ci, dans quel temps, ou bien ſi je ne dois y penſer que lorſque j'éprouverai quelques incommodités, comme étourdiſſemens ou autres; je dors & mange bien, malgré cela il eſt des jours où j'ai aſſez mauvais viſage, ſans ſentir néanmoins aucun mal.

A l'égard de la petite que vous avez vu avec moi, je ne doute pas qu'elle ne ſoit tourmentée par ſes règles, d'autant plus qu'il y a déja du temps qu'elle a des incommodités qui le prouvent & qu'elle a des ſymptômes; mais à une eſpace de temps aſſez éloignée, elle a ſouvent mal dans les jambes & travaillée de coliques. Dernièrement elle eut un mal de tête qui a duré pluſieurs jours, douleurs dans la poitrine, la reſpiration courte, des douleurs dans les yeux, quelques brouillards lui font voir des mouches blanches, tout cela eſt à peu-près paſſé, elle ſe porte

aſſez bien aujourd'hui. Dites-moi donc votre ſentiment ſur ces trois cas & veuillez me croire très-ſincèrement, Monſieur, &c. *Signée* Diancour. (*)

LETTRE 36.

De M. Maſſon de ſaint-Amant, Maître des Requêtes, de Paris le 20 Juin 1786.

LA confiance établie dans l'eſprit de tout le monde ſur les propriétés de votre élixir, Monſieur, ayant engagé Madame Maſſon qui en avoit déja fait uſage par précaution à la ſuite d'une fauſſe-couche qu'elle fit il y a deux ans, à y avoir recours de nouveau en ce moment à la ſuite de l'accouchement le

(*) Il ne faut pas confondre les maladies de nerfs avec ce que l'on qualifie d'épilepſie; dans la premiere eſpece l'on parviendra avec la diete laiteuſe, non ſeulement à la calmer, mais à ſa cure radicale ſi l'on veut faire conſtamment uſage de l'élixir plutôt pur qu'autrement, parce que pour lors il leve plus facilement les obſtructions & pouſſe par la tranſpiration l'humeur acrimoniale qui n'eſt jamais ou très-rarement occaſionnée que par le reflux menſtruel ou laiteux dont la nature diſpoſoit l'évacuation; il faut donc rétablir le cour & rendre au ſang un balſamique qu'il avoit perdu par le vice retrogradé dans la maſſe du ſang, & ce par la diete laiteuſe, ſans ſe permettre ſeulement de boire de l'eau & uniquement du lait avec ce qui peut s'allier avec lui.

plus heureux; j'eſpère, Monſieur, que vous voudrez bien nous aider de quelques conſeils relatifs aux accidens auſſi fâcheux qu'inattendus qu'elle éprouve en ce moment. Madame Maſſon eſt parente de Madame Rouillé, c'eſt vous donner aſſez à connoître les motifs de ſa confiance en votre élixir: elle eſt accouchée très-heureuſement le 27 du mois dernier, les 15 jours qui ont ſuivi cet accouchement ſe ſont paſſés auſſi heureuſement que je pouvois le deſirer; elle a fait pendant ce temps un uſage modéré & plutôt préſervatif que néceſſaire de votre remède, elle eſt trop délicate pour penſer à nourrir, elle avoit néanmoins une grande abondance de lait, elle a pris tous les jours une cuillerée d'élixir & le lait a très-bien paſſé pendant ce temps; il s'évacuoit avec liberté, tant par les ſeins que par les urines, mais Lundi douze de ce mois, ſans en découvrir aucune autre cauſe que l'émotion que peut-être lui cauſa la première entrevue de ſon enfant, que vu ſon état ſatisfaiſant on lui avoit permis de voir, les ſeins ſe gonflèrent & ſur-tout un devint très-douloureux, le lendemain parut la fièvre avec friſſon. Nous avons alors doublé les dozes d'élixir, nous en avons donné deux fois par jour, on lui a mis des cataplaſmes de farine & d'urine: on y a ſuppléé par des cataplaſmes de bouillie qu'on a continuellement mis juſqu'aujourd'hui, pendant cet intervalle la fièvre a continué avec des redoublemens plus marqués un jour que l'autre &

des ſouffrances cruelles ; nous avons donné trois doſes d'élixir, nous avons même été juſqu'à 4. Hier la malade n'a pas encore pu être purgée que par quelques lavemens laxatifs. Ce matin nous avons remis un cataplaſme de farine & d'urine ſur tout ſon corps, il pouſſa une quantité de petits boutons qui percent & s'affaiſſent, le ſein eſt le ſoir très-gonflé & rouge dans quelques endroits, une malheureuſe toux s'eſt jointe depuis midi à ſes ſouffrances, elle expectore conſidérablement ; les remèdes qu'on lui donne ne ſont point rendus, à moins qu'ils ne ſoient laxatifs. Nous voudrions ſavoir ce que vous penſez de tout cela, Monſieur, ſi l'on peut changer la malade qui ſe plaint de la pourriture dans laquelle on la laiſſe, ſi l'on doit purger, quand, comment, & avec quoi.

La fièvre s'eſt un peu calmée dans la nuit ; j'ai cependant envoyé chercher ſon accoucheur que l'on nomme Monſieur de Leurie, homme très-inſtruit & fort ſage, il approuve votre élixir, Monſieur, il a vu le ſein malade, & il aſſure qu'il eſt très-prêt d'aboutir, il nous donne à eſpèrer que ce ſera la fin des ſouffrances & même de la fièvre. J'attends ce moment avec impatience & vous prie de vouloir bien me dire ce que vous penſez qu'il faudra faire quand le petit abcès aura aboutit ; la malade continue toujours l'élixir, nous ne le donnerons à préſent qu'à trois doſes, dans la crainte d'exciter la toux ; j'oubliois de vous dire que Madame n'a pas le

moindre appétit, & que ce n'eſt que par complaiſance qu'elle prend de temps à autre quelques bouillons dans leſquels on délaye un peu de crême de ris. On vient de lui appliquer ſur la partie rouge du ſein qui forme déja une groſſeur blanchâtre, une emplâtre d'onguent de la mer recouvert par un cataplaſme avec la mie de pain & du lait dans lequel on a délayé gros comme une noix du même onguent.

Voilà, Monſieur, l'état de la maladie pour laquelle on demande vos conſeils. Monſieur Rouillé vient la voir preſque tous les jours, & la ſoutient dans ſes douleurs en l'encourageant; il eſt impoſſible de témoigner un attachement plus vrai & plus ſenſible. C'eſt lui qui m'a fait eſpérer que vous voudrez bien joindre vos avis pour la ſuite de cet accident à la réponſe que je vous prierai de me faire; votre zèle pour l'humanité ſouffrante m'eſt garant que vous y mettrez toute la célérité. Monſieur de Rougemont m'a dit auſſi qu'il vous écriroit un petit mot, pardonnez, Monſieur, cette importunité, mais par état vous avez été à portée pluſieurs fois de juger de la cruelle ſituation d'une malade dans cet état & de ceux qui l'entourent. Recevez d'avance le témoignage de ma parfaite reconnoiſſance qui m'inſpirera toujours les ſentimens avec leſquels je ſuis, Monſieur, &c. *Signé* Maſſon de Saint-Amant.

LETTRE 37.

De Mlle. Desaunets, directrice de l'Hôpital d'Esclaron, le 9 Novembre 1784.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous écrire pour vous assurer de mes respects & vous faire mes très-humbles remerciemens, ainsi que Mademoiselle Marly ma compagne & nièce de Monsieur notre Curé, qui me charge de vous assurer de ses respects & de vous témoigner sa vive reconnoissance des remèdes que vous lui avez indiqués, qui ont parfaitement rétabli sa santé des plus délâbrée; elle a fait usage de votre élixir qui lui a fait tout l'effet que vous nous avez fait espérer; elle ne sait si elle doit en prendre encore le mois prochain, elle ressent encore quelques douleurs de tête, principalement la nuit; elle a pris l'élixir pendant une vingtaine de jours; il y a huit jours qu'elle a cessé; elle vous demande s'il faut qu'elle en continue l'usage. Il y a beaucoup de mieux chez elle, les couleurs reviennent, l'appétit & le sommeil sont bien meilleurs, quoiqu'elle passe encore de mauvaises nuits. Je vous assure, Monsieur, que votre élixir fait des effets merveilleux, j'en ai fait prendre à plusieurs de nos pauvres malades qui s'en trouvent très-bien, principalement à une de nos servantes qui étoit malade depuis six mois, elle étoit cruellement tourmentée de violens maux de tête, de douleurs dans tous les membres qui

lui ôtoient totalement les forces & l'appétit, il y avoit des jours qu'elle ne pouvoit prendre aucune nourriture, ayant toujours la fièvre avec de grands maux d'estomac; son état la réduisoit à ne pouvoir presque quitter son lit, & avec une seule bouteille de votre élixir elle se porte depuis très-bien & ne ressent aucunes douleurs; ayant bon appétit, elle travaille & fait son ouvrage sans être gênée. Ce sont des sujets d'une reconnoissance éternelle que nous vous aurons, Monsieur: la Providence vous a conduit dans nos cantons pour guérir bien des maladies; en mon particulier je ne peux assez prier le Seigneur pour la conservation de vos jours de tant de bien que vous faites, c'est dans ces sentimens que je vous prie de croire que je suis avec la plus parfaite reconnoissance & respect, &c. *Signée* Desaunets.

LETTRE 38.

De M. Flesselle, Négociant d'Amiens, le 2 Septembre 1784.

LA Dame pour laquelle on vous a consulté, Monsieur, va beaucoup mieux depuis qu'elle fait usage de votre élixir, particuliérement depuis qu'elle le prend à doubles doses, il lui occasionne des sueurs assez fortes à la tête, aux reins & à la partie gonflée du ventre, cette partie malade diminue beaucoup de grosseur, & l'on espére beaucoup. Les Médecins qui ont suivi la maladie & qui la

ſuivent encore ſont agréablement ſurpris de l'effet de votre élixir.

Toutes les perſonnes qui ont fait uſage de votre élixir s'en ſont très-bien trouvées. Si Madame de la Morlier a le bonheur de guérir, le débit en ſera des plus conſéquent, parce que Meſſieurs les Médecins la regardent ſans eſpoir de guériſon. Je vais m'abſenter pour quelque temps, à mon retour je vous ferai part de l'état de votre malade & de la poſition dans laquelle elle ſe trouvera. *Signé* Fleſſelle.

LETTRE 39.

De M. Martin, Procureur du Roi, à Châlons le 11 Janvier.

MONSIEUR, par un heureux hazard je viens d'apprendre que vous étiez ici, je me propoſois d'avoir l'honneur de vous écrire demain pour vous prier de m'éclairer de vos ſages conſeils ſur la ſituation de mon épouſe; elle a eu la couche la plus laborieuſe & les ſuites les plus cruelles; elle ne doit ſon ſalut qu'à votre miraculeux élixir; depuis long-temps j'avois envie de vous faire le détail du traitement qu'elle a ſubit, & de vous exprimer ma vive reconnoiſſance.

Cependant elle n'eſt pas guérie, car elle rend encore du lait depuis quatre mois qu'elle eſt accouchée, & éprouve très-fréquemment des douleurs d'eſtomac depuis environ trois ſemaines, elle a même des envies de vomir

qui lui reviennent ſouvent; oſerai-je eſpérer Monſieur, que vous voudrez bien prendre la peine de la venir voir un petit moment, elle n'a confiance qu'en votre remède & en vous : elle n'en n'a point fait uſage depuis que la fièvre l'a quittée. Nous ne ſavons ſi ſa poſition actuelle lui permet d'y recourir. Je réclame avec la plus vive inſtance cette complaiſance de votre part; j'aurois été vous faire cette prière moi-même, s'il n'eût pas été auſſi tard. Je ſuis avec reſpect, &c. *Signé* Martin, (*)

LETTRE 40.

De M. Meſgret de Méricour, Sécrétaire du Roi, à Saint-Quentin le 23 Février 1783.

IL y a ſix mois, Monſieur, que le chirurgien accoucheur de cette ville ſollicite auprès de vous ou auprès de ceux que vous avez déſignés dans vos imprimés, un dépôt de votre élixir dont il a reconnu l'efficacité dans différentes circonſtances. J'apprends dans l'inſtant la véritable raiſon du refus qu'il a éprouvé, c'eſt que vous ne voulez pas envoyer ce même

(*) Cette Dame étoit en ſuite de ſa couche dans l'état le plus triſte & le plus dangereux ayant ſuppreſſion, fièvre continue avec redoublement & même ſans connoiſſance. Heureuſement qu'un parent de la maiſon fit reſſouvenir de cet élixir dont on lui fit prendre avec beaucoup de ſuccès, puiſqu'elle eſt maintenant très-bien portante.

élixir à quelqu'un du métier, de crainte qu'il ne soit falsifié ; ce motif me détermine à en être le dépositaire & le distributeur ; je dois y ajouter le bien de l'humanité & la reconnoissance que je lui dois en particulier pour le bien que ma femme vient d'en éprouver ainsi que de deux autres personnes de ma connoissance à qui j'en ai conseillé l'usage, qui en ont éprouvé les meilleurs effets.

J'espère donc, Monsieur, que vous voudrez bien me faire expédier, le plutôt possible, une caisse de cet élixir contenant cinquante bouteilles. Je vous prie d'y mettre la plus grande célérité ; plusieurs Dames de mes parentes & connoissances se sont déja faites inscrire pour en avoir. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Mesgret de Méricour.

LETTRE 41.

De Mad. Deuille, à Versailles le 18 Décembre 1784,

MONSIEUR, quoique je ne sois point encore dans votre brochure où toutes les Dames se sont fait un plasir de rendre le plus grand témoignage à votre élixir : soyez certain que j'en suis une des plus partisante ; l'exemple que nous avons eu sous nos yeux de Madame Moette d'Epernai & ma voisine qui étoit à toutes extrêmités d'une perte de sang des plus violentes, m'a donné la plus grande confiance & je dois avouer que moi-même j'en ai pris avec le plus grand succès dans une fin de nourriture

nourriture dans laquelle j'étois fort incommodée, ainſi que dans d'autres cas où vous l'ordonnez : bien pénétrée des effets miraculeux de ce remède, j'ai engagé Madame Daurincour de vous donner ſa confiance : elle fut très-ſatisfaite de votre élixir & de vos ſoins dans ſes diverſes couches tant à Paris que dans ſa terre ; j'ai dit tout ce que j'en ſavois à pluſieurs Dames qui, après en avoir fait uſage, m'ont amplement remercié ; c'eſt moi qui ai fait avoir à Madame Adelaïde de France un de vos livres ; partout où je me trouve je vous fais des proſélites : je viens encore de déterminer la Dame où je loge à Verſailles, à en prendre pour un lait épanché qui l'a rend bien malade. Je les ai auſſi engagées à vous demander un dépôt ; ce ſont d'honnêtes gens qui auront bien de la ſatisfaction de faire du bien dans ce pays-ci où l'on ne voit point de votre élixir, & où je n'ai jamais tant vu de femmes incommodées d'épanchemens de lait ; c'eſt pourtant le centre de la médecine, & toutes les femmes ont des ſuites de lait très-dangereuſes. J'ai cru devoir vous engager à en donner un dépôt à M. Bénard dont l'épouſe eſt bien guérie, & comme c'eſt un honnête homme, vous ſerez certain que cet élixir ſera en bonne main. J'oſe me flatter, quoique je n'aye pas l'honneur d'être connue de vous, que vous voudrez bien accorder cette grace, tant par rapport à cette brave femme, que pour le bien public. Je ſuis, &c, *Signée* Deuille.

LETTRE 42.

De M. de Latanée de Puy-Foucaud, à Paris le 15 Novembre.

Les effets ſurprenans & ſalutaires, Monſieur, que j'ai vu opérer par votre élixir ſur nombre de perſonnes, particuliérement ſur Madame la Comteſſe de la Farre & ſur Madame de la Ferté ma belle-fille, pour le lait épanché en ſuite de couche qui, chez la première, avoit formé un dépôt des plus allarmans dont elle a été parfaitement guérie ſous mes yeux, me fait croire qu'il conviendroit à une Dame d'environ trente-ſix ans, qui eſt dans le cas d'un changement de tempérament & qui depuis que cette époque a commencé, ſe trouve attaquée fréquemment de coliques & d'éryſipèles, de boutons ſur la poitrine, & ſouvent de coliques & d'éryſipeles à la fois. La lecture que j'ai fait de votre livre a achevé de me convaincre que l'uſage de votre élixir étoit indiqué comme ſouverain pour ſon état; cependant j'ai cru à propos, avant qu'elle en prît, de vous demander votre avis, & pour cet effet je joins ici un Mémoire auſſi circonſtancié que ſon mari a pu faire de l'état où elle s'eſt trouvée depuis quelques années & de celui où elle eſt actuellement.

Je vous aurai, Monſieur, toute l'obligation qui vous eſt due d'après le ſervice que vous rendez à l'humanité, de vouloir bien me

marquer, lorſque vous aurez bien voulu peſer le mémoire ci-joint, ſi, comme je le crois d'avance, cette Dame doit ſe mettre à l'uſage de votre élixir, & dans ce cas, d'avoir la complaiſance de me marquer la manière dont elle doit le prendre, & avec le régime que vous jugerez à propos qu'elle obſerve, ſoit pendant l'uſage, ſoit après. Je me flatte, Monſieur, que vous voudrez bien me marquer le plutôt poſſible votre ſentiment à cet égard, je vous en conſerverai la plus parfaite reconnoiſſance. J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime & la conſidération que vous méritez à ſi juſte titre, Monſieur, &c. *Signée* Latanée de Puy-Foucaud.

Voici le Mémoire dont eſt queſtion.

La perſonne dont il s'agit reſſentit du froid aux jambes dans ſa première couche, il y a onze ans; elle devint plus foible & douloureuſe; on la frotta beaucoup & cela ſe diſſipa. La couche d'après elle s'en reſſentit plus vivement, & ſur-tout lorſqu'elle marchoit un peu plus que de coutume, cela eſt augmenté à la troiſième couche, & depuis la quatrième qui fut ſuivie d'une fièvre putride il y a trois ans, les douleurs ſe ſont étendues ſur la cuiſſe, & c'eſt préſentement le fort du mal; il n'y a aucun gonflement, cela paroît être dans la moëlle des os: depuis quatre mois elle a ſouffert continuellement, ſur-tout aux variations du temps, & lorſqu'elle étoit échauffée dans ſon lit, ce ſont des élancemens conſidérables au

gros de la cuiſſe, (avec des coliques conſidérables dans le bas-ventre, ſouvent accompagnées d'éryſipèles, tantôt ſur une partie, tantôt ſur une autre.) Les douleurs ſe prolongent tout le long de la jambe, & le moindre exercice en occaſionne davantage; il y a eu même des jours cet hiver où le bras du même côté a eu des engourdiſſemens, la perſonne eſt délicate ſans cependant être maladive; les douleurs dont il eſt fait mention plus haut, l'ont ſouvent empêché de dormir, c'eſt ce qui la fatigue beaucoup. (*)

LETTRE 43.

De Mad. Delalain, d'Éclaron le premier Novembre.

MONSIEUR, agréez, je vous prie, mes

(*) Le prétendu changement de tempérament n'étoit autre choſe qu'une ſuppreſſion occaſionnée par un lait rétrogradé dans la maſſe du ſang & fixé ſur cette partie malade qui ne put être ſéparée de ce dépôt que par un uſage long de l'élixir, conjointement avec des frictions faites avec un linge imbibé d'urine, ce qui non ſeulement calme les douleurs & accidens, mais qui a rétabli les choſes dans l'ordre.

Les Dames croient trop facilement que ce ſont des changemens: & qu'en conſéquence l'on doit laiſſer aller les choſes; le ſang ſe vicie de plus en plus & aggrave la maladie, tandis que l'uſage de cet élixir étant convenable dans l'un & l'autre cas, l'on préviendroit tous les accidens.

ſincères remerciemens des deux fioles d'Élixir que vous avez eu la bonté de m'envoyer : je les ai pris avec confiance, & j'oſe vous aſſurer que j'ai non ſeulement évité les accidens que j'éprouvois dans mes autres couches, mais encore que les incommodités qui m'étoient reſtées de mes couches précédentes, ſe ſont vraiſemblablement toutes diſſipées, puiſque maintenant je jouis de la meilleure ſanté poſſible : j'eſpère être à même quelque jour de vous en témoigner ma reconnoiſſance de vive voix. Je demeure avec un profond reſpect, &c. *Signée* Delalain.

LETTTE 44.

De M. Huet, Curé de Guiencour, de Verſailles le 2 Juin 1786.

MONSIEUR, on ne peut donner d'aſſez grands éloges à l'élixir dont vous êtes l'Auteur, & les effets merveilleux qu'il produit, reſſemblent plutôt à des prodiges qu'à des cures. Quelqu'utilité qu'il ait pu être depuis ſon invention, il ne fut jamais peut-être un temps où il ſoit devenu plus néceſſaire, les couches ayant été cette année on ne peut pas plus ſuivies d'accidens occaſionnés par le lait, & les ſuites très-dangereuſes pour les mères qui ne nourriſſoient pas : nous avons eu dans nos campagnes pluſieurs femmes qui euſſent infailliblement ſuccombé à ce fléau deſtructeur, ſi elles n'avoient eu le ſecours de votre élixir. Les hommes de l'art même

ont avoué qu'ils n'avoient jamais vu tant d'accidens ni d'auſſi fâcheux : il feroit à deſirer pour le bien de l'humanité que vous fiſſiez quelques ſacrifices en faveur des pauvres femmes, en accordant quelques bouteilles gratis pour le ſoulagement de la claſſe indigente qui eſt toujours celle qui inſpire naturellement plus de pitié, par là même qu'elles ſont pauvres & hors d'état de pouvoir ſe le procurer. Ce feroit pour les femmes de la compagne ſur-tout que cette libéralité bienfaiſante deviendroit précieuſe, parce que dans les Villes ils ſe trouvent ordinairement des perſonnes riches & charitables qui ne laiſſeroient pas ſouffrir un individu ſans lui porter du ſoulagement. J'ai adreſſé beaucoup de perſonnes chez Mad. Barbier de Neuville, j'y ai envoyé chercher nombre de bouteilles pour les pauvres toutes les fois que les charités publiques & mes facultés me l'ont permis ; mais ces moyens tariſſent quelquefois : d'ailleurs y étant allé moi-même vers le 20 du mois paſſé, je n'ai pu m'en procurer, il n'y avoit pas une ſeule bouteille chez cette dame ; elle m'aſſura qu'elle ne tarderoit pas à en recevoir, qu'il lui en arrivoit inceſſamment. J'ai envoyé chez Mad. Dauteroche, rue Bergère & puis rue de la Madeleine ; on m'a dit qu'elle étoit à la campagne. Tous ces petits inconvéniens m'engagent à m'adreſſer à vous, Monſieur, directement, & à ſolliciter comme un acte de bienfaiſance quelques bouteilles, la quan-

tité seulement qu'il faudroit pour traiter une femme pauvre & sans ressource; cette libéralité *ne* se répéteroit peut-être pas plus d'une *fois* ou deux en 2 ou 3 ans, parce *qu'il* faudroit absolument que je sois bien certain de son indigence extrême : & qui en jugeroit mieux qu'un Curé qui par état & par devoir connoit certainement les facultés de ses ouailles? Je viens d'apprendre qu'il y a un dépôt à Versailles; cette Ville est encore plus près de nous que Paris, & désormais ce sera là que j'adresserai les personnes qui en auront besoin. Il se trouve actuellement sur ma paroisse une pauvre femme qui ayant été avec son mari à Paris, y est accouchée à l'Hôtel-Dieu les premiers jours de Septembre de l'année passée 1785; ses couches ont été heureuses, son enfant mourut deux jours après : pendant ou après sa fiévre de lait, elle s'avisa de boire pendant la nuit de l'eau fraîche; elle eut une fiévre horrible, un dévoiement & enfin un dépôt au côté : on l'a transporté chez elle dans ma paroisse; le dépôt a augmenté pendant deux mois; elle étoit dans un état pitoyable & sans ressource : un certain jour le dépôt est parti par son nombril, elle a rendu une quantité prodigieuse de pus ou de lait corrompu : alors s'est trouvée mieux. Sa sœur depuis ce temps, c'est-à-dire depuis huit mois, lui presse le ventre quand la grosseur paroit; elle fait sortir le dépot par le nombril, en lui faisant des pressions à l'endroit du sinus.

On lui a ordonné une infinité de recettes, le dépôt est diminué, mais il rend toujours; le foyer ne peut se vider entièrement : elle n'a jamais voulu souffrir qu'on lui fît une incision, de façon qu'elle est toujours languissante & ne peut travailler. Je crois, Monsieur, que votre élixir pourroit la guérir. Elle est dans la plus grande misère; si votre sensibilité lui accordoit une consultation de la manière dont elle devroit se servir de votre incomparable élixir, vous feriez un acte bien méritoire. J'enverrai à Versailles lui en chercher de votre part ce qu'il faudroit pour la guérir. Elle se nomme la femme Perin; on ne donneroit sans doute cet élixir que sur un mot de votre part & une seule fois. Elle prend actuellement le petit lait; mais cela n'avance pas sa guérison. J'ai l'honneur d'être dans les sentimens les plus respectueux, &c. *Signé* Huet, Curé de Guiencour. (*)

Consultation de Reims.

MON épouse est accouchée le 18 Mars; l'envie qu'elle avoit de nourrir lui a fait entreprendre le grand projet qu'elle n'a put exé-

---

(*) Il est bien que MM. les Curés de Campagne sachent que je me suis toujours fait une loi de leur en donner pour les pauvres femmes; persuadé que ne voulant pas me faire un tort évident, qu'ils en usent avec la modération convenable & qu'ils le réservent pour les véritables pauvres.

cuter que pendant trois ſemaines, le lait ayant manqué elle a été privée de cette ſatisfaction; elle a ſouffert beaucoup du bout du ſein pendant tout le temps qu'elle a nourri; ayant donc été obligée de ceſſer ſa nourriture à cauſe du peu de lait, on lui a fait prendre des remèdes pour l'écoulement du peu qu'il lui reſtoit, il eſt probable qu'il n'a pas pris le cours ordinaire, puiſque depuis long-temps ſon lait la tourmente cruellement, elle a d'abord ſouffert des deux ſeins, mais le gauche eſt maintenant preſque guéri, le droit eſt gonflé & rouge & lui cauſe de violens élancemens depuis hier 3 Mai; elle ſouffre auſſi dans l'épaule droite, de manière que cela lui répond dans cette partie ainſi que dans le ſein droit quand elle touſſe, qu'elle mouche, qu'elle éternue. Son médecin lui a fait prendre preſque juſqu'à ce jour deux ou quelque fois même quatre gros de Magnéſie anglaiſe & une infuſion de canne de roſeau de Provence tous les jours, & lui faiſoit mettre ſur le ſein un cataplaſme de mie de pain avec un gros de ſel de tartre; il a fait le tout avec beaucoup d'exactitude, mais elle n'en a éprouvé aucun ſoulagement & n'a fait que l'affoiblir.

Ayant entendu parler de votre élixir comme d'un remède excellent, j'ai fort engagé ma femme de quitter ſes remèdes pour ne s'attacher qu'à votre élixir, j'en ai envoyé chercher avec le livre inſtructif; elle en prend depuis deux jours, mais nous avons beſoin malgré cela de vos conſeils. Ayez

donc la bonté de nous guider; j'ai fait auſſi quitter les cataplaſmes pour ſubſtituer celui que vous ordonnez en pareil cas, c'eſt-à-dire, du ſon lavé & bouilli dans l'urine.

Monſieur de Laurigny qui eſt connu de vous, veut bien ſe charger de vous faire parvenir ma relation & m'aſſure une prompte réponſe. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Sutaine de la Fontaine. (*)

LETTRE 45.

De M. Sutaine de la Fontaine, à Reims le 19 Mai 1786.

MONSIEUR, je vous fais mille remerciemens de la lettre detaillée que vous avez bien voulu écrire à Monſieur de Laurigny depuis que j'ai eu l'honneur de vous envoyer un petit expoſé de l'état de mon épouſe depuis ſes couches; elle a continué à prendre votre élixir, qui les premiers jours n'a pas paru du tout la ſoulager, mais maintenant elle s'en trouve parfaitement bien. Les dou-

(*) Si cette Dame eût pris deux bouteilles d'élixir en ceſſant de nourrir, & qu'au lieu de cataplaſmes de mie de pain & de lait, ſi préjudiciables dans tous les cas, parce que bouchant les pores de la peau ils empêchent le lait de s'évacuer par la partie même, au lieu de ceux indiqués & tel que celui dont Madame s'eſt ſervie après, mais trop tard, puiſque l'abcès étoit déja formé, elle eût évité tous les accidens énoncés dans cette conſultation.

leurs de col, d'épaule & de dos qui étoient très-vives sont fort calmées, la respiration qui ne pouvoit se faire sans ressentir des douleurs insupportables, est très-bien, la fièvre qu'elle avoit toujours eu l'a quittée, & l'on croit appercevoir déja du lait dans ses urines.

Quant à son sein, il est toujours à quelque chose près dans le même état, elle y éprouve très-peu d'élancemens, aucune pulsation, & cependant il est toujours gonflé, dur & rouge; elle a essayé de mettre dessus des compresses d'urine, mais les deux différentes fois qu'elle y en a mis, elle a cru remarquer que son sein étoit plus rouge, de sorte qu'elle n'a osé continuer, elle y met à présent des cataplasmes de mie de pain avec de l'eau de guimauve (*). Oserai-je, Monsieur, vous prier de me dire ce que vous pensez là-dessus, & si l'augmentation de rougeur qu'elle croit avoir apperçu après les compresses d'urine, n'est point l'effet que cela doit produire. J'ai l'hon-

(*) Il est bien que les Dames sachent que les cataplasmes d'eau de Guimauve ne peuvent, ainsi que ceux de mie de pain remplir les vues que l'on doit avoir pour résoudre les humeurs, puisqu'ils bouchent également les pores de la peau, & sont également nuisibles; l'on voit aussi que l'élixir d'abord n'a pas fait grand effet; il y a tout lieu de croire que les remèdes antécédemment pris ont apporté du retard à son prompt effet; l'on doit s'appercevoir aussi que les décoctions de canne de Provence sont insuffisantes.

neur, &c. *Signé* Sutaine de la Fontaine.

LETTRE 46.

De M. Blanche Chirurgien-Accoucheur, de Rouen.

MONSIEUR, d'après le récit & les propriétés que j'ai entendu vanter de votre élixir, j'ai conçu l'envie de l'administrer à une Dame de mes malades que je juge être dans le cas des femmes que vous avez traitées avec le même élixir, mais avant je ferois enchanté de vous donner un détail de sa maladie.

Il y a à peu-près douze ans qu'elle accoucha pour la première fois, & depuis ce temps cette Dame qui jouissoit de la meilleure santé, a toujours été languissante, quoiqu'elle ait eu trois autres couches depuis ; & à la dernière, il y a cinq ans, elle éprouva les accidens ci-après & qui augmentent encore, comme douleurs violentes de tête accompagnées d'étourdissemens, difficultés de respirer avec douleurs à la poitrine, des coliques d'estomac & du canal intestinal accompagnées d'une diarrhée qui se passe & revient presque tous les mois, les règles varient aussi sur la quantité, un mois très-abondantes & un mois presque rien ; ce temps périodique est précédé de fleurs blanches en très-grande quantité, ce qui met la malade dans un état de dépérissement, dans des foiblesses accompagnées de crispations de nerfs & de convulsions qui souvent portent l'alarme dans la famille à

laquelle elle est très-précieuse. Il lui est survenu depuis deux mois un petit abcès à l'oreille gauche qui supure, quoique ce dernier accident ait été précédé de bains & de purgatifs, application de vessicatoire au bras du même côté.

Voyez; Monsieur, à asseoir un jugement sur l'état de la malade; pour moi je crois que d'après ces accidens on ne peut balancer à croire que ce ne soit pas la suite d'une couche dont le lait ne s'évacua pas & repassa dans le sang. J'attendrai avec une vive impatience votre réponse sur la marche que l'on doit tenir en prenant votre élixir, & comment on doit le prendre, quel est le régime (*) de vivre qu'il faut observer, & s'il faut prendre les bains en même temps ou d'autres remédes auxiliaires. Soyez convaincu, Monsieur & confrère, de l'exactitude avec laquelle j'observerai tout ce dont vous conviendrez. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Blanche, Accoucheur.

LETTRE 47.

De Mad. Gambos, à Paris le 20 Mars 1786.

MONSIEUR, votre haute réputation & les cures miraculeuses opérées par l'usage de votre élixir, me donnent la confiance que

(*) Il ne falloit point de régime sinon de la prudence, & il étoit question seulement de s'abstenir de toute espèce de remède quelconque en prenant cet élixir, le moindre remède empêchant tout son effet.

vous pourrez auſſi me procurer une guériſon que je n'ai pu trouver nulle part, & je ne crois pas que vous ayez trouvé rien qui reſſemble à ma poſition ; je n'en préſume pas moins que vous me traiterez avec autant de ſuccès que vous avez fait pour les autres.

Mariée depuis plus de douze ans & n'ayant point eu d'enfans, quoiqu'avec le plus grand deſir d'en avoir, une timidité peut-être déplacée m'a empêché de faire la moindre queſtion à des gens de l'art ſur les cauſes qu'ils auroient put imaginer, qui m'en privoient; très-bien conſtituée & d'une bonne ſanté, la nature opérant réguliérement toutes les trois ſemaines, & pour ainſi dire n'ayant éprouvé aucun retard; il ſembloit étonnant qu'aucun fruit ne s'enſuivît; j'éprouvois ſeulement dans les temps périodiques des chaleurs violentes dans les reins & le bas-ventre, notamment à gauche, & depuis pluſieurs années je ſens une groſſeur au-deſſus de la veſſie, engagée par mon mari, je vis quelqu'un qui m'aſſura que c'étoit une deſcente de matrice, & que tant qu'elle exiſteroit, je n'aurois pas d'enfans; qu'il n'y avoit qu'un peſſaire qui pût la remettre; avec bien de la peine je me décidai à voir une ſage-femme qui m'en donna; un ſoit qu'il fût mal fait ou mal poſé, je trouvai après un mois qu'il n'opéroit rien & me bleſſoit, tournant toujours de côté, je le quittai. C'eſt à vous, Monſieur, à qui je demande des moyens & des conſeils : ſavoir ſi votre élixir pouvoit opérer dans ce cas,

vous me rendriez un grand ſervice, & je vous aurois de grandes obligations, ce ſont des infirmités qui pourroient faire des progrès fâcheux; j'ai grand eſpoir en vous, Monſieur, Madame le Vaſſeur que j'ai l'avantage de connoître, en me parlant de vous, m'a fait naître l'envie de vous conſulter, ſans néanmoins lui en avoir fait part. J'attends l'honneur de votre réponſe avec une vive impatience; ſi j'avois pu quitter, j'aurois été moi-même vous conſulter.

Je me propoſe, Monſieur, de vous demander pour ma ville un dépôt de votre élixir; il n'y eſt pas connu, il y a ſouvent des victimes dans ce pays, & j'éviterois bien des accidens. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Gambos. (*)

LETTRE 48.

De M. Auguier, Receveur général des Finances, à Paris le 3 Juillet 1786.

Vous avez, Monſieur, marqué beaucoup trop d'intérêt à la ſanté de Madame, quand elle étoit ſi incommodée cet hiver, pour que je ne vous en marque pas ma reconnoiſſance, en vous faiſant part de ſon parfait rétabliſſement; les boutons, les démangeaiſons de la tête ainſi que la dartre laiteuſe qu'elle avoit

(*) Il a été repondu à cette Dame que dans les commencemens des deſcentes ſemblables l'élixir pouvoit y être utile, mais que lorſqu'elles étoient anciennes & à un certain période, l'élixir n'y pouvoit rien.

ſous le col ont entièrement diſparu ; ſa ſanté ſeroit parfaite aujourd'hui, ſi elle avoit pu ſe réſoudre, ainſi que vous le lui aviez conſeillé, à ſe mettre au lait pour toute nourriture, au moins pendant quinze jours ; elle a mieux aimé s'en tenir à l'uſage de votre élixir dont elle a pris réguliérement ſoir & matin, & vivre comme elle avoit coutume de faire ; d'après vos conſeils je lui ai fait quitter l'élixir depuis environ quinze jours, & elle n'a rien éprouvé de fâcheux dans ſon état ; j'eſpère même, d'après les ſuccès de votre élixir, qu'elle n'a plus rien à craindre : comme je deſire fort qu'elle ſuive à la lettre tout ce que vous lui avez preſcrit, je me propoſe de la décider de ſe mettre au lait dès qu'elle ſera libre, c'eſt-à-dire, après les couches de notre auguſte Reine. (*)

Vous avez promis à Madame Auguier de lui envoyer de votre élixir auſſi-tôt que vous ſerez de retour dans votre pays. Savez-vous qu'elle eſt preſque fâchée contre vous de ce que vous l'avez négligée ou oubliée ; elle veut en avoir une grande proviſion, ſoit qu'elle n'ait pas abſolument renoncé à avoir encore des enfans, ſoit qu'elle en veuille laiſſer à

(*) Cette Dame étoit traitée depuis long-temps par un médecin ou apothicaire qui voulu ſoutenir à l'Auteur qu'il ne connoiſſoit pas le lait, & qu'effectivement ce que cette Dame rendoit dans les urines n'en étoit pas ; mais la trop longue expérience de l'Auteur ne put être déſabuſée par ce jeune médecin.

ſes filles, ou leur en donner lorſqu'elle les mariera ; ainſi ſi vous voulez lui faire un grand plaiſir, envoyez-lui en une caiſſe au moins de 50 bouteilles, le plutôt que vous le pourrez. *J'ai l'honneur*, &c. *Signé* Auguier.

LETTRE 49.

*De M. le Marquis de ***. de Paris le 5 Avril 1786.*

Tous les avantages, Monſieur, que j'ai appris que retiroient, de l'élixir américain, toutes les femmes qui en ont fait uſage, m'engagent à m'adreſſer à vous avec confiance, & à vous conſulter ſur la manière dont une femme pourroit s'en ſervir : je vais vous rendre compte de ſon état, qui eſt des plus triſtes & des plus affligeans.

Elle eſt âgée de 24 ans & eſt accouchée pour la quatrième fois à la fin de décembre dernier ; toutes ſes couches ont été heureuſes & cette dernière auſſi ; mais elle n'a jamais nourri & elle a toujours eu beaucoup de lait qui l'a fort tourmentée à ſon avant-dernière couche, qui eſt du mois d'octobre 1784 ; elle a fait uſage du remède de vaiſſe, cette dernière fois elle n'en n'a point fait uſage & n'a point évacué ; elle étoit à la campagne ; enfin le premier dimanche de carême, 5 de mars, elle ſe plaignit d'un défaut de mémoire & de capacité ; cette idée l'ayant affectée beaucoup & quelques boutons laiteux paroiſſant au viſage & ſur les mains, quoique

d'ailleurs elle avoit de l'appétit & son bon teint, je fis venir un médecin du voisinage qui lui conseilla du petit lait avec du sel de duobus, quelques bains & beaucoup de dissipation; cependant les vapeurs ont augmenté sur le soir, & la nuit des craintes de mourir accompagnées de frayeurs imaginaires, des pleurs & désespoir, & au milieu de tout cela, elle ne pensoit ni à son état, ni à sa santé; les symptômes ont toujours été en augmentant, & depuis quelques jours il s'est formé un érysipèle sur le visage qui couvroit presque tout l'œil & qui est venu en supuration; je me suis hâté de la transporter à paris, d'où des circonstances m'en avoient éloigné, ce qui est ordinairement le lieu de ma résidence: les accès de tristesse & de désespoir ont augmenté, & sa raison est sensiblement affectée; elle est arrivée lundi 3 & ce soir elle a vu M. son médecin qui est M. portal, il lui a fat mettre les pieds dans l'eau de savon & de sel 2 fois par jour, & a ordonné une tisane de chiendent & de racine de canne de Provence, lui a fait mettre un cataplasme émollient sur le visage, avec une emplâtre d'onguent de la mer sur la partie qui étoit déjà en supuration, & ce matin il lui a fait tirer deux palettes de sang par les sang-sues: il est venu beaucoup de caillots avec le sang; car vous remarquerez, Monsieur, que depuis le 20 janvier, Madame n'a pas eu les règles & qu'elle sont ordinairement très-abondantes, étant d'un

tempérament fort sanguin ; la tête de la malade est toujours la même ; elle n'a point de fiévre, mais il est impossible de concevoir un état plus triste & plus affligeant que celui-là pour elle & pour moi ; elle a la crainte de devenir folle, & cette crainte ajoute encore à ses maux : je dirois plus, elle croit en avoir la certitude ; elle voudroit changer de place à tous momens, elle se refuse aux remèdes disant qu'ils sont inutiles : enfin elle n'est point à elle. Voici l'état de ma femme ; je vous prie instamment de me mander ce que vous en pensez & si vous esperez que le remède puisse la guérir, & comment il faut en faire usage, quelle dose & ce que l'on peut y ajouter, ce qu'il faut éviter ? s'il faut continuer les bains ? vous trouverez cette lettre sans suite, parce que je suis extrêmement troublé & désolé ; ayez la bonté de me répondre courier pour courier, & comptez, Monsieur, sur ma reconnoissance ainsi que sur l'estime sincère avec laquelle j'ai l'honneur, &c. *Signé* le Marquis de ***.

LETTRE 50.

Du même, de Saint-Just en Picardie le 29 Juin.

Vous pouvez vous rappeller, Monsieur, que je vous ai consulté au mois d'Avril dernier pour ma femme qui, à la suite d'une couche & d'une révolution laiteuse 2 mois arès être accouchée, a eu des accidens qui

m'ont causés les plus vives alarmes : le lait avoit porté à la tête & lui occasionnoit des manies très-fortes & très-opiniâtres. Je vous rendis compte dans le temps avec détail de tous les symptômes de la maladie, & vous ai demandé si l'élixir américain étoit adopté à ce cas, & comment il falloit l'employer : vous eutes la complaisance de me répondre avec la plus grande exactitude, & j'en fus infiniment touché. En conséquence de votre lettre & de vos avis, j'ai fait prendre, de concert avec son Médecin qui est M. Portal, l'élixir pendant 8 jours & de la manière dont vous me l'aviez conseillé : je dois même rendre à votre reméde la justice que le huitième jour les urines parurent très-blanches & chargées de lait; mais les accidens n'ayant pas diminué d'ailleurs, la peur, l'inquiétude, l'impossibilité de vous avoir & une consultation de Médecins, me firent comme malgré moi revenir au reméde de Vaisse. Madame a pris ce reméde pendant un grand mois, avec des bains, des lavemens, & on ne lui mit point de vésicatoires, parce que l'on craignoit apparamment l'irritation des nerfs : pendant cet intervalle, il revint un dépôt au bras, mais qui céda promptement. Au bout de ce temps la malade n'étoit pas mieux, mais elle étoit extrêmement jaune & les idées fort justes sur ce qui ne regardoit pas son état physique ou moral, & étoit excessivement noire & déraisonnable sur son état. Fatiguée des remédes, j'ai voulu es-

ſayer ſi l'air de la campagne, le temps, le régime, l'abſence de tous remédes ne pourroient pas opérer de bons effets, à l'exception des bains qui ont toujours été continués, & n'étoient pas moins de deux ou trois heures à peu près tous les jours : je ſuis arrivé ici depuis le 26 du mois dernier, la maladie étoit toujours à peu près de même; enfin, réſolu de lui faire prendre votre élixir, y ayant eu un intervalle de trois ſemaines que l'on avoit abandonné tous remédes : & voici comme, une bonne cuillerée à café deux heures après ſon ſoupé & au lit dans une demi-taſſe de lait d'amande, & le lendemain matin à huit heures même doſe & de la même manière, & le déjeûné deux heures après. Il eſt certain qu'elle éprouve un mieux ſenſible depuis ce temps-là; la tête s'eſt dégagée; la malade ſe trouve elle-même mieux, les urines ſont un peu chargées, il y a du lait dans les ſeins, & malgré ce mieux, la malade ſouffre beaucoup des jointures & de la tête, ce qui prouve que l'humeur change de place. Elle eſt toujours noire, mais beaucoup moins; elle ſe diſtrait plus facilement, lit, ſe promène & travaille. Je fais hommage de tout cela, Monſieur, à votre élixir, & vous demande ſi j'ai bien employé le reméde, combien il faut le continuer, & ſi on peut l'employer plus de ſix ſemaines. Elle a continué à prendre le bain, mais je m'apperçois que dans ce moment ci il devient inutile, & qu'elle eſt moins

bien les jours qu'elle en prend, ainſi nous le ſuſpendront. Quand au régime je n'ai pas voulu la contrarier ; elle deſire beaucoup tout ce qui eſt laitage, comme fromage à la pie, lait pur; elle n'a preſque vécu que de cela: elle y à joint quelquefois un peu de légume, car elle eſt dégoûtée de bouillon & de viande; je la prive ſeulement de toutes crudités & même des fruits ſinon en compote.

Les garde-robes ſont régulières même ſans lavemens, & le ſommeil eſt bon; il n'y a jamais eu de fiévre. J'oubliois de vous dire que huit jours après ſon arrivée, c'eſt-à-dire il y à plus de trois ſemaines, elle a eu encore un dépôt à la joue, pareil à celui qu'elle à eu à Paris de l'autre côté du viſage : on m'avoit conſeillé un véſicatoire aux jambes, mais il n'y a pas eu moyen de l'y déterminer, & je n'ai pas voulu le faire avec violence. Il y a à préſent de l'empâtement le matin, & elle a de la peine à ſe tirer de l'aſſoupiſſement plus que du ſommeil. Voilà, Monſieur, l'état actuel; il eſt bien meilleur depuis qu'elle fait uſage de votre élixir ; auſſi ſuis-je bien déterminé à le faire continuer : mais je vous prie de me donner vos avis ſur la manière de la conduire, ſur la doſe & le régime. Il y en a déjà trois bouteilles & un quart de conſommées; j'en ai fait proviſion pour long-temps. Connoiſſant le plaiſir que vous avez à obliger & votre intérêt pour l'humanité, je ne vous

faîs point d'excuſes ſur la longueur de ma lettre. Recevez, Monſieur, mes remerciemens & les aſſurances de la ſincère eſtime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Marquis de . . . . . .

LETTRE 51.

De Granvillier aux bois, par ſaint Juſt, route d'Amiens, le 16 Août 1786.

IL y a long-temps, Monſieur, que je connois l'efficacité de votre remède. Ma famille ayant ſes terres voiſines de la Champagne, & l'ayant en grande recommandation, parce qu'il a fait grand bien à pluſieurs de mes parentes. J'ai bien du regret de n'en avoir point fait uſage à toutes mes couches qui ont été preſque toutes pénibles à cauſe de la grande quantité de lait que j'avois & des diverſes incommodités qu'il me cauſoit, entr'autres des maux de tête & de nerfs qui me faiſoient beaucoup ſouffrir. J'ai bien de l'obligation à vous & à votre remède, j'avois perdu toutes mes facultés morales & phyſiques; j'étois dans un état ſi violent que j'aurois été charmée d'apprendre que l'on ne me donnât plus que quelques jours à vivre. Actuellement je me trouve liſant, promenant, écrivant, digérant, dormant, bêchant la terre, & je vous bénis chaque jour. Depuis quelque temps j'ai des coliques, je prends les lavemens que vous conſeillez dans votre ouvrage, qui m'ont fait grand bien; cependant je ſerois bien aiſe de

ſavoir ſi vous n'approuveriez pas que je priſſe quelque choſe de très-doux, parce que je ſuis très-facile à irriter, pour me purger avant d'entreprendre le voyage que je projette. J'ai profité d'abord de la permiſſion que vous m'avez donnée de manger un peu de fruit à dîné ; mais Monſieur de * * *, qui eſt après vous mon médecin, me les a interdits à cauſe de mes coliques ; mais je compte me donner la petite ſatisfaction d'en manger lorſque je n'en aurai plus, ſur-tout en Provence où ils ſont ordinairement plus mûrs & de meilleure qualité ; le climat leur ôtant beaucoup d'aridité. mes ſeins ſe ſont fort gonflés depuis un peu de temps il y a du lait & ils ne ſont point douloureux, je n'ai point mes règles : que penſez-vous de cela ? J'ai fréquemment des beſoins. Comme je ſuis ſur mon départ, je vous prie, Monſieur, de vouloir bien me faire réponſe promptement, Je vous prie d'être perſuadé des ſouhaits que je fais pour que vous jouiſſiez long-temps du bien que vous faites à l'humanité, ainſi que des ſentimens de reconnoiſſance, d'eſtime & de conſidération avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. (*)

(*) Ayant été prié de taire le nom de cette Dame, l'on s'y eſt conformé ; ſi cependant quelques Dames étoient dans le même cas, étant amie de l'humanité, comme on en eſt bien perſuadé, ne trouveroit pas mauvais qu'on l'a nommât ; dans ces cas on l'indiqueroit.

LETTRE 52.

De M. Goet Docteur en médecine à Versailles.

Je vous adresse sous ce pli, mon cher Monsieur, une lettre que je vous prie d'examiner bien scrupuleusement, vous aurez la bonté de m'adresser le résultat de vos remarques, en m'indiquant, si vous pensez que votre remède puisse convenir à la malade, la manière dont elle doit en faire usage.

Madame la Baronne de Zukmantel à qui l'incluse est adressée fait usage de votre élixir dont elle a déja employé quatre fioles en en prenant tous les jours deux cuillerées à café pur. Les urines déposent journellement un sédiment blanchâtre, laiteux, très-abondant. Depuis vingt-cinq ans (*) cette Dame a éprouvé toutes sortes d'incommodités, & annuellement une maladie souvent très-grave; elle se trouve bien soulagée par l'effet de votre remède que je lui ai indiqué, comme pouvant seul apporter sinon le remède sûr,

(*) Cette dame, comme l'on voit, avoit un épanchement de lait depuis 25 ans, étant veuve depuis ce temps, & n'ayant jamais eu d'autre enfant ; cet exemple doit encourager les dames anciennement malades d'épanchemens de lait.

Cette dame étoit aussi attaquée d'obstructions très-volumineuses qui ont aussi cédé à ce remède, parce qu'elles étoient occasionnées par le lait.

au moins un ſoulagement aſſuré à ſes maux. Tous les jours elle ſe félicite d'avoir ſuivi mon conſeil, mais comme je ne connois pas encore votre remède, j'ignore ſi ſon uſage continué ne pourroit pas échauffer cette Dame ou ne plus opérer auſſi efficacement à la longue. Je vous prie donc, mon cher Monſieur, de me mander ce que vous penſez là-deſſus, & le régime qui peut convenir à cette Dame; vous aurez la bonté de m'envoyer votre réponſe là-deſſus, ſéparément de celle que je vous ai demandé plus haut. Veuillez donner toute votre attention à l'examen de mes deux queſtions. La guériſon de Madame Zukmantel vous feroit le plus grand honneur & la réputation la mieux méritée.

Vous aurez la complaiſance de m'adreſſer les deux réponſes que je vous demande ici ſous l'enveloppe de Monſeigneur le Comte de Vergennes, à Verſailles, & le plutôt poſſible.

Je ſuis avec la conſidération la plus diſtinguée, Monſieur & très-cher Courcelle, &c. *Signé* Goet Docteur en Médecine.

Ne nous laiſſez pas manquer de votre élixir, on m'en demande par-tout.

LETTRE 53.

De M. le Marquis de Lévi, à Paris le 15 Juin 1785.

MADAME la Marquiſe de Lévi, Monſieur, ayant vu les cures les plus brillantes & les

plus heureuſes opérées par votre élixir américain dans des maladies même qui ne ſont pas annoncées dans votre ouvrage, vous prie de vouloir bien jetter les yeux ſur la conſultation qu'elle vous envoye, pour juger ſi vous trouvez votre remède propre à ſon état, & s'il peut s'allier avec les eaux de ſeltez qu'on lui fait prendre : je crois que la grande qualité de ces eaux eſt de contenir beaucoup d'air fixe, vous les connoiſſez ſûrement. Madame de Lévi attend le parfait rétabliſſement de ſa ſanté de votre élixir, c'eſt ce qui me fait vous demander une prompte réponſe. Je vous prie d'être perſuadé des ſentimens diſtingués avec leſquels j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signé* le Marquis de Lévi.

LETTRE 54.

De Mad. Olivier-née-Joſſez, chez la Princeſſe de Galitzin.

MONSIEUR, la lecture d'un de vos livres qui traite de votre élixir américain m'a donné de la confiance, cependant je ne voudrois point en faire uſage que je ne vous aye communiqué l'état où je me trouve pour lequel je fais depuis long-temps des remèdes infructueux, je me trouve dans l'âge critique, ayant 48 ans, ſans avoir jamais eu d'enfans; depuis trois ans j'ai différentes incommodités, avant ce temps-là j'étois ſujette à des fleurs blanches qui à cette époque ont ceſſé; il y a deux ans qu'il m'eſt ſurvenu une glande aux ſeins qui a

été peu de chose, & n'a augmenté considérablement que depuis six mois que mes règles ont cessé. J'eus l'année passée une enflûre très-forte à une jambe que les médecins ont appellée Esdeme, on me l'a fit bassiner avec de l'eau-de-vie camphrée & on me mit à l'usage du petit lait & elle s'est passée; j'ai été saignée pour appaiser des chaleurs excessives à la tête qui me la rendoient si pesante que j'étois prête à tomber; comme je suis un peu soulagée à cet égard, je me suis occupée de cette glande; on m'a ordonné des pilules de ciguë, j'en ai pris une par jour pendant l'espace de huit jours, je les ai cessées de mon chef m'appercevant qu'elles m'attaquoient les nerfs, quoiqu'il y ait trois semaines que je les ai laissées, j'ai toujours l'estomac enflé au point de ne pouvoir souffrir les attaches de mon corcet, mes nerfs se crispent au point que je ne puis respirer qu'avec une peine infinie : je vous observerai, Monsieur, que j'ai bon appétit, que je dors bien & que même je me trouve soulagée après avoir mangé, & ne suis jamais mieux qu'au lit & debout, je suis d'une lassitude & dans un mal-aise continuel : je m'étois déterminée à ne plus faire de remède.

J'ai découvert votre élixir, quoique l'imprimé explique la manière dont on doit en faire usage & que je sais que bien des femmes s'en sont servies avec succès, je n'ai pas craint de vous importuner & vous exposer mon état, sachant que votre humanité vous engage plus que tout autre motif à soulager par vos avis

ceux qui ont recours à vous ; c'eſt avec toute la confiance poſſible, Monſieur, que j'oſe vous prier de me faire ſavoir ſi vous croyez que l'uſage de votre élixir pourra diſſoudre cette glande qui eſt ſi groſſe à préſent qu'elle ſurpaſſe de beaucoup le mamelon, les douleurs qu'elle m'occaſionne ne ſont ni fréquentes ni aiguës ; ſi mes affaires m'avoient permis de m'abſenter, j'aurois été m'établir auprès de vous, pour me conduire par vos avis, dans cette impoſſibilité, j'eſpère de votre bonté de m'indiquer quelqu'un de l'art que je puiſſe voir ici en cas d'événement ; la confiance que j'aurai pour le médecin que vous me nommerez ſera la première preuve de ma reconnoiſſance que j'aurai de vos avis ; il ne tiendra pas à moi de trouver les occaſions de vous la témoigner avec plus d'étendue. C'eſt dans ces ſentimens que j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signée* Olivier-Née-Joſſez.

LETTRE 55.

De la même, de Paris le 5 Juillet 1786.

COMME je n'ai pas voulu, Monſieur, vous fatiguer inutilement par mes lettres, j'ai attendu devoir reſſentir les bons effets de votre élixir pour vous en rendre compte, & en même temps vous faire mes remerciemens ſur votre complaiſance à me donner vos conſeils & ſur l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à moi, en me recommandant à Monſieur Grez qui, à votre recommandation,

eſt venu pluſieurs fois me voir, dont je lui ſuis très-reconnoiſſante; mais c'eſt à vous, Monſieur, à qui je rapporte ce ſentiment, je ne ſuis qu'à la troiſième bouteille de votre élixir, parce que j'ai été obligée d'en interrompre l'uſage à cauſe de mes règles qui me ſont revenues & que j'ai eues deux fois dans l'eſpace de cinq ſemaines, malgré cette interruption je me trouve mieux à tous égards, car les glandes que j'ai eu au ſein, ſur leſquelles j'ai appliqué la bourſe à paſteur que vous m'avez indiquée conjointement avec l'élixir me les a fait diminuer, au point que je ne doute plus qu'en continuant je n'évite l'opération. C'eſt à vous, Monſieur, à qui j'en aurai l'obligation, je la reſſens bien vivement, mais il me manque l'occaſion de vous la témoigner dans toute ſon étendue, en attendant que j'aye le bonheur de la trouver, recevez les ſimples expreſſions de la plus ſincère reconnoiſſance & les ſentimens de vénération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signée* Olivier chez la Princeſſe de Galitzin.

LETTRE 56.

De Madame de Montejean de Cypierre, Conſeiller d'État à Paris.

MONSIEUR, la réputation dont vous jouiſſez, le ſuccès de l'élixir de votre compoſition, le témoignage de Monſieur Goet qui en connoît l'efficacité, tous ces motifs m'engagent

à vous prier, à me guider dans l'usage que je dois faire de votre remède, & je n'attends que votre réponse pour le commencer ; j'ai près de quarante-six ans, je crois toucher à mon temps critique & en être déja travaillée depuis quelque temps, j'ai déja été deux fois à Baréje il y a douze ans, parce que dès ce temps-là j'avois eu des engorgemens à la matrice : (*) vous verrez, Monsieur, par les copies ci-jointes des deux rapports de chirurgiens quel est mon état actuel, mes règles viennent exactement tout les quatre semaines & très-douloureusement, & avec beaucoup de caillots de sang ; depuis quelque temps elles sont beaucoup plus abondantes, & pourtant l'engorgement fait de grands progrès, mon tempérament est très-échauffé, & mon sang très-épais ; je n'ai point de fleurs blanches ou si peu que ce n'est pas la peine d'en parler, j'ai toujours été très-constipée depuis l'âge de 17 ans, je n'ai été à la garde-robe que par lavemens, je suis dans le cas de faire des remèdes, je vous prie de voir d'après les deux rapports ci-joints de Monsieur de Ver-

(*) La maladie de cette Dame étant un engorgement à la matrice, reconnue par le Procès-verbal de M. de Vermon & de Saul, il faudra du temps pour le fondre ; mais l'élixlr, sans aucun autre remède, parviendra à la dégorger & à fortifier les vaisseaux de la matrice, pour pouvoir avoir assez de ton pour aider à la circulation dans ces parties-là.

mont, Accoucheur & de Monſieur de Saul, Chirurgien-Anatomiſte, ſi je dois prendre votre élixir, ſi je dois y en joindre d'autres, ou ne prendre que celui-là ſeulement. Je vous prie de me faire une prompte réponſe, ayant toute la confiance poſſible en ce que vous me preſcrirez. *Signée* de Montejean de Cypierre.

LETTRE 57.

De Mad. Boigneville, Négociante, rue de la Pompe, à Verſailles le 11 Avril 1786.

MONSIEUR, je cherche depuis longtemps quelqu'un qui puiſſe apporter du ſoulagement à l'état de dépériſſement où je me trouve; une dame de cette ville m'engage de m'adreſſer à vous, pour vous prier de vouloir bien vous intéreſſer à ma ſanté, ſi toutefois vous croyez qu'il y ait du remède; je vais en conſéquence vous faire le tableau de mon exiſtance, depuis que je ſuis née juſqu'à ce jour.

J'ai eu la petite vérole à 3 ans, dont j'ai eu un reliquat qui s'eſt jetté ſur mes yeux: après bien des ſouffrances; l'on ſe décida à me faire un cautère que j'ai gardé trois ans, mes yeux ſe ſont bien rétablis; à l'âge de 7 ans on le laiſſa boucher, l'on jugea à propos de me ſaigner & purger; je continuois à me bien porter; j'arrivois à l'âge de 15 ans ſans difficultés, bien réglée, mais je me rappelle que j'avois ſouvent quelque choſe qui me remontoit dans l'eſtomac, que l'on

a toujours

a toujours traité de vents & que je ressens encore fort souvent, sur-tout dans mes mauvaises digestions : je fus mariée à 19 ans ; 15 jours avant mon mariage, il me vint un mal d'yeux qui fut traité de vents coulis ; l'on me fit purger, & depuis ce temps j'ai toujours eu une humeur qui m'a tracassé, soit dans la tête par des fluctions qui se sont souvent manifestées en des mal-aises ; j'ai eu six enfans & une fausse-couche, à mon quatrième enfant, j'ai essuyé une perte qui m'a été fort sensible, je n'avois que 14 jours de couche ; c'est à cette époque que je crois que le peu de bon sang que j'avois est tourné, parce que les maux se sont succédés par différentes révolutions : aujourd'hui la moindre chose qui me fait peine, m'empêche la digestion & mon sommeil est mauvais, le matin la bouche mauvaise & remplie de limon ; dans la journée elle est moins considérable, mais il y en a toujours lorsque mon estomac est un peu plus libre ; j'ai beaucoup d'appétit & je n'ose me satisfaire, parce qu'il m'en arrive de facheuses suites ; aujourd'hui je n'ai plus, ni les maux de tête, ni les fluctions que j'ai gardé longtemps ; tout est tombé sur l'estomac & m'occasionne les mauvaises digestions dont je suis très-incommodée, sur-tout depuis deux ans, ce qui me jette dons un état de dépérissement dont on s'apperçoit à vue d'œil ; je vous prie de faire toutes les réflexions possibles sur le détail ci-dessus, me marquer en réponse quel est

le régime que je dois tenir, pour me sortir du triste état où je me trouve : j'espere que vous voudrez bien m'honorer de votre réponse, & de croire que c'est dans la plus grande confiance que je demeure avec considération, Monsieur, &c.

LETTRE 58.

Mémoire à consulter, de Madame Thierry, Huissier de la Chambre, rue Torice à Versailles.

MONSIEUR, d'après votre réputation pour les maladies des femmes & ce que j'ai entendu dire des effets de votre élixir américain, je me suis déterminée d'en faire prendre à ma mère, qui l'a commencé le samedi 15 avril, ayant fait nombre de remèdes sans succès; elle l'a pris à douze doses par jour dans du bouillon, pendant l'espace de quatre jours, elle en a éprouvé beaucoup de mieux, c'est-à-dire, recouvré un peu de traquillité, mais depuis elle souffre beaucoup, & les mêmes accidens reparoissent; j'ai donc recours à vous & vais vous faire le détail exacte de son tempérament & de tout ce qui peut vous mettre en état de connoître cette maladie; la malade est âgée de 53 ans & a été jusqu'à l'âge d'être nubile très-délicate: enfin, à 20 ans cela a paru & lui a procuré de la bonne santé, elle est venue très-grasse & un an après elle a été mariée; un an après elle est devenue grosse & s'est très-bien portée, ainsi que dans sa couche, un an après elle encore devenue grosse & est accouchée à 7 mois;

elle eut la fièvre de lait qui a duré deux mois: cette convalescente s'est sentie une douleur affreuse à la jambe droite où il s'est formé un dépôt auquel il a fallu faire l'opération & le temps a ramené les forces, mais bien peu rétablie & est restée avec des maux d'estomac affreux; deux ans après elle est devenue grosse, la grossesse & la couche se sont très-bien passées, mais toujours les maux d'estomac; il est bien que vous sachiez que la malade est très-sensible que ce qui ne feroit rien à une autre en fait d'histoire de société, lui donne des saisissemens affreux, comme de croire que l'on est fâchée contre elle, cela lui donne trois ou quatre accès de fièvre : pour reprendre le fil, cinq à six jours après une rougeole boutonneuse, l'on étoit pour lors hors de chez soi, on revint en voiture les glaces ouvertes, les boutons rentrerent, elle fut très-mal; quelque temps après elle fut saignée du bras dans un temps critique, elle tomba dans un état affreux qui lui laissa la fièvre qui lui est restée quinze mois, une toux accompagnée d'un mal de poitrine: il est resté de cette saignée du bras une humeur à la gorge qui lui faisoit craindre d'être étranglée & une douleur dans le côté qui a toujours été très-sensible, & on ne procuroit du soulagement que par les saignées du pied. A l'âge de quarante-neuf ans son changement s'est déclaré par des pertes plus ou moins considérables, avec des maux de jambes insupportables; on lui a fait prendre de l'eau de ris, les farineux, la

grande consoude, sans pouvoir les calmer; quelque temps après elle perdit sa mère & une belle-sœur, la perte s'arrêta, elle perdit l'appétit, on essaya de la purger, il s'en est suivi des vens, l'enflure du ventre, des obstructions & des coliques fort considérables, tantôt le ventre s'enfle & tantôt se désenfle ainsi que les jambes, & tous ces accidens se succédent les uns après les autres, & toujours des vapeurs. (*)

Enfin, Monsieur, ayant lut votre livre, elle reconnut tout son mal, ce qui l'a déterminée à prendre votre élixir; elle a été très-soulagée pendant quatre jours, les moiteurs très abondantes, les urines déposant le lait au fond du verre, les douleurs appaisées, le sommeil très-bon & plus calme; mais au cinquième jour la fièvre lui est survenue, les urines sont devenues très-épaisses, ne faisant cependant point de mal comme ci-devant pour les rendre allant légérement à la garde-robe: voilà l'état de ma mère; actuellement elle rend des

---

(*) Cette Dame étoit attaquée de ces divers accidens par le lait qui s'étoit sans doute épanché dans ses premières couches, & dont les accidens multipliés se sont réunis avec ceux occasionnés par le changement de tempérament; c'est pourquoi les Dames ne devroient pas hésiter de faire usage de l'élixir, pour peu qu'elles ayent des doutes, & ne pas attendre ce temps critique qui devient toujours préjudiciable, lorsqu'il est joint à quelqu'autre maladie.

glaires entortillées de ſang. Ma mère ſe joint à moi pour vous prier de me mander s'il faut continuer l'élixir à deux doſes ou à une ſeule, & le régime qu'elle doit tenir. Connoiſſant votre réputation & l'envie que vous avez d'obliger l'humanité ſouffrante, je me ſuis empreſſée de vous donner ce détail, eſpérant que vous voudrez bien y réfléchir & être aſſuré de la reconnoiſſance d'une famille qui eſt dans la déſolation & qui attend votre réponſe. J'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signée* Antoinette Thierry.

LETTRE 59.

De M. Maſſon de ſaint-Amant, à Paris le 6 Juillet 1786.

RECEVEZ tous mes remerciemens, Monſieur, de la liberté & de l'exactitude avec laquelle vous avez bien voulu répondre à ma lettre. L'abcès qui s'étoit formé anx ſeins de Madame Maſſon eſt aboutit comme je comptois, lorſque j'ai eu le plaiſir de vous écrire, mais ce calme n'a pas été long, il s'eſt reformé un ſecond abcès accompagné des mêmes douleurs, des mêmes ſymptômes de la fièvre, cependant un peu moins forte & ſans friſſon; nous avons ſuivi ce que vous avez eu la bonté de preſcrire, nous avons réduit les doſes d'élixir à deux, nous avions depuis deux jours abandonné les cataplaſmes de bouillie pour en mettre un autre dans lequel nous avons beaucoup de confiance, mais

toutefois ce cataplasme avoit été mis par-dessus l'emplâtre d'onguent de la mer qui est le système de l'accoucheur, homme prudent dont nous avons été infiniment contens, nommé Monsieur de Leurie qui s'est absolument conformé à votre sentiment, ce qui m'a fait grand plaisir, car il a été absolument de votre avis, notamment sur les purgations qu'il prescrit jusqu'à de nouvelles circonstances.

Cependant l'abcès ne mûrissant pas assez à son gré, il a fait mettre sur le point central de la tumeur par dessous l'emplâtre d'onguent de la mer une petite emplâtre de Diachilon; en fin au bout de huit jours la malade souffrant cruellement, l'abcès parvenu à sa maturité & ne perçant point, on s'est décidé à le percer, dans la crainte que l'humeur fît du ravage, ce qui a soulagé la malade qui ayant encore quelque inquiétude pour un troisième abcès a demandé la fiante de Vache (*), que vous aviez prescrite, le cataplasme mis par-dessus l'onguent de la mer fait des merveilles depuis trois jours que nous en faisons usage, les grosseurs & duretés diminuent, il y a tout lieu que le terme des douleurs est arrivé, les plaies commencent à ne plus rendre aussi abondamment, & nous nous décidons d'après vos avis de purger la malade & à réduire

(*) Si on s'étoit servi de fiante de vache lorsque les abcès étoient déclarés, outre qu'ils se seroient ouverts seuls, c'est qu'encore ils n'auroient pas existé si long-temps.

l'élixir à une ſeule doſe; je ſuis fort content de ſon état, la fièvre, comme vous me l'avez annoncé, tenoit à ſa poſition, elle eſt entiérement diſparue : j'oubliois de vous dire que, malgré la fièvre & l'élixir qu'elle avoit pris à triple doſe ce qui auroit dû l'échauffer, elle n'a pas eu beſoin depuis huit jours d'avoir recours aux lavemens, & que l'élixir ſeul lui avoit procuré le ventre libre. Voilà l'expoſition de l'état actuel de Madame Maſſon : j'ai tardé quelque temps à répondre à votre lettre ſi détaillée & ſi attentive pour joindre à l'expoſition de l'état de Madame tous les remerciemens les plus ſincères, tant de ſa part que de la mienne. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Maſſon de ſaint-Amant, Maître des requêtes.

LETTRE 60.

A Verſailles, ce 20 Septembre 1786.

JE ne puis, Monſieur, me diſpenſer de vous féliciter ſur les progrès que fait votre élixir journellement; je me fais un plaiſir de vous faire part du bien qu'il m'a fait : j'ai commencé à en faire uſage vers le 15 Avril; j'étois malade depuis cinq ans entr'autres, depuis dans un état déſeſpéré; depuis ce temps je ſuis infiniment mieux. C'eſt à vos talens, Monſieur, à qui j'en ſuis redevable, ainſi que bien d'autres qui en ont pris, d'après le bien qu'il m'a fait, en vous faiſant mes remerciemens, je vous prie de vouloir bien me

donner votre avis d'après le détail que je vais vous faire de mon état.

J'ai actuellement 48 ans, j'ai été toujours délicate, je n'ai été règlée qu'à 16 ans & toujours mal & fort peu, je me suis mariée à 28 ans, je suis accouchée au bout de deux ans, mon accouchement a été très-laborieux, mais point d'accidens; deux ans après je suis accouchée pour la seconde fois plus heureusement, mais six jours après, mon enfant qui n'avoit pas grande force est tombé dans le feu, il n'a point eu de mal, mais la révolution que cela m'a fait, m'a mis à deux doigts de la mort; j'ai craché le sang à gros bouillons rien n'est revenu malgré tout ce que l'on a pu me faire, il m'étoit resté une foiblesse de poitrine que l'on ne m'entendoit pas parler, cela m'a duré plus de six mois, j'ai pris plus de soixante bains. Mon Chirurgien voyant que rien ne me faisoit, m'a forcé de consulter Monsieur Petit, médecin qui m'a ordonné d'aller à la campagne & d'y prendre le lait de chèvre, ce que j'ai fait, cela m'a fait du bien à la poitrine, mais les règles ne revenoient point : il m'est survenu un mal dans la main qui ne paroissoit pas d'abord grand'chose mais en augmentant que l'on a dit être une dartre laiteuse qui m'a duré huit mois, sans pouvoir me servir de mon bras & à beaucoup souffrir : l'on me purgeoit deux ou trois fois par semaine, mais il n'y a eu qu'un cautère qui l'a fait disparoître à la longue; soit la disposition ou la quantité des drogues il

m'est survenu des attaques de nerfs considérables jusqu'à perdre co noissance, l'on m'a fait recommencer les bains qui ont paru me rétablir un peu, mes règles sont un peu revenues, mais de loin en loin, les attaques de nerfs n'ont pas entiérement cessé ; tous les mois il paroissoit des espèces de dartres tantôt sur le visage, tantôt sur les bras ou sur la poitrine. J'ai fait deux fausses-couches qui ont paru me rétablir, j'ai été mieux règlée, mais de loin en loin, toujours les nerfs ; enfin j'étois assez bien jusqu'à l'époque de la naissance de Monseigneur le Dauphin, je vous la cite pour vous faire voir qu'il y a cinq ans que le changement de tempérament s'est déclaré, il m'a pris une perte considérable qui m'a duré près de six mois, après j'ai été tantôt bien tantôt mal, c'est-à-dire quand les pertes me laissoient tranquille ; il m'est survenu des grosseurs dans le ventre qui ont toujours augmenté, mon estomac s'est très-gonflé ; pendant deux ans les pertes ne venoient que tous les mois, mais deux jours avant je souffrois des coliques de bas-ventre affreuses & dans les reins, lorsque cela étoit venu j'étois soulagée, mais s'en étoit pour quinze jours au lit. Enfin il y a actuellement deux ans que je suis tombée tout-à-fait malade, il y avoit 3 mois que tout étoit arrêté, il me prit des douleurs de bas-ventre affreuses, la fièvre continuelle, l'on m'a saigné, mis dans les bains, les douleurs ont augmenté, l'on m'a saigné une seconde fois, la même nuit une

de mes jambes est devenue enflée comme un poteau & noire par placards, les douleurs sont un peu cessé, la perte est devenue si considérable que les foiblesses sont devenues fréquentes; cela a cessé en rouge & est venu en blanc ce qui a toujours subsisté : par intervalle cela venoit en rouge mais beaucoup en blanc. L'on a prétendu qu'il y avoit du lait mêlé avec le temps critique & qu'il n'y avoit rien à me faire, parce que l'on ne savoit plus que faire; j'avois un dégoût universel, toujours des foiblesses & des attaques de nerfs très-fréquentes; ne dormant ni nuit ni jour. Voilà l'état, Monsieur, où j'étois lorsque j'ai voulu être transportée à Versailles pour être avec mon mari qui entroit de quartier au mois d'Avril; aussi-tôt que j'y fus, je fis prier M. * * * Chirurgien du Roi de venir me voir, il me conseilla de prendre de votre élixir, je n'ai point balancé, j'en ai pris deux fois par jour pendant plus d'un mois, & de jour en jour je me suis trouvée mieux, l'appétit est revenu, je dors mieux, mes règles sont venues abondantes, mais point en pertes, aucunes douleurs de bas-ventre, mais cela continue toujours en blanc; j'ai rendu par les urines beaucoup de lait, mais je ne puis me persuader que cela en soit toujours depuis près de six mois que cela ne cesse pas, à la vérité des jours peu de choses & d'autres très-abondamment, mais sans douleurs; mon estomac est dégonflé, les grosseurs paroissent moins dures, il y avoit plus de deux mois

que cela n'avoit paru en rouge ou du moins très-peu, lorſque ces jours-ci la fièvre m'a priſe avec un grand mal de tête; j'ai repris de l'élixir ſoir & matin, au bout de deux jours la fièvre a ceſſé, cela eſt venu en rouge très-fort & continue toujours, mais point de douleurs de bas-ventre. Voilà, Monſieur, ſur quoi je voudrois que vous me donniez votre avis; ſi lorſque cela va fort ſoit en blanc, ſoit en rouge, il faut ou diminuer ou augmenter la priſe, ſi je puis mettre des intervalles lorſque je me trouve mieux, ſi, pendant que j'en fais uſage je puis manger de tout indifféremment; mon eſtomac n'eſt pas mauvais: je voudrois ſavoir ſi de temps en temps une taſſe de café à la crême me ſeroit contraire, je l'aime beaucoup, mais je n'en prendrai pas que vous ne me l'ayez permis. Je vous ſupplie de m'écrire ce que vous penſez de mon état & ce qu'il eſt à propos que je faſſe, ſi je pouvois eſpérer que vous voudrez bien me venir voir lorſque vous ferez quelque voyage à Paris, ce ſeroit une grande ſatisfaction pour moi de recevoir vos bons avis dans leſquels j'ai grande confiance, & de pouvoir vous remercier de vive voix; mais en attendant, je vous prie de me les donner par écrit. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* de Charlieu.

LETTRE 61.

A Strasbourg le 24 Août 1786.

On m'a parlé, Monſieur, de l'élixir amé-

ricain que vous avez découvert, & dont les diverſes propriétés conviennent aux maladies des femmes. J'en ai lu le détail dans l'imprimé, Je me ſuis arrêtée au ſeul article qui traite de caillots & de gonflemens de matrice, parce qu'il intéreſſe particuliérement l'état de ma belle-ſœur, femme de 28 ans, dont je vais, Monſieur, vous faire connoître la ſituation, le tempérament & les accidens auxquels elle eſt ſujette depuis l'époque des règles. Elle ſemble conſtituée pour être forte, elle eſt grande, membrée, mais née avec une ſenſibilité de nerfs exceſſive qui l'a rend ſuſceptible à la moindre choſe d'émotions très-vives, le moment du développement a eu lieu ſans ces diſpoſitions qui n'ont jamais changé. Dans la plus grande jeuneſſe ſon ſommeil a toujours été inquiet & pas trop long. Elle a éprouvé par circonſtances pluſieurs révolutions de peines violentes dans les premiers temps de ſes règles: preſqu'à la même èpoque ou à peu-près, elle a rendu chaque mois un caillot d'abord petit & avec des ſouffrances moderées, il a augmenté enſuite vers le temps de ſon mariage il y a environ ſept ans. Ce caillot ordinairement à la groſſeur d'une queue d'écreviſſe & lui reſſemble, il eſt charnu & fibreux, l'eau ne le diviſe pas; ma belle-ſœur commence à ſentir les approches de ſes règles par trois ou quatre jours de mal-aiſe, enſuite elle marque légerement, la perte vient au troiſième jour tant qu'elle va, & elle dure inégalement huit, dix ou quinze heures, elle

ne souffre pas, elle arrête; alors les coliques aiguës la prennent durant cinq à six heures, tombent d'elles-mêmes ou après l'usage des secours qu'on employe, souvent elle a cinq ou six retours de ces accès à la même heure, & ce n'est que deux ou trois jours après qu'elle a cessé de souffrir, qu'elle rend le caillot, le sang reparoît sans avoir mal & tout est dit. Mais avant ce moment elle se plaint toujours de gonflement de matrice, d'une douleur fixe & constante dans cette partie. Sortie de là, bien affaissée, bien abbatue, il ne lui faut pas 2 jours pour revenir dans son état naturel, sans qu'il paroisse que son tempérament en soit affecté. Elle n'a point eu d'enfans, les bains dont elle a infiniment usé lui sont contraires, elle a usé de tous les calmans; elle a été à des eaux très-douces qui lui ont fait le plus grand mal, les semences froides, les bains de pied, de fauteuil, serres chaudes, fumigations, tout a été employé alternativement, ce qui réussit une fois empire l'autre, une fois les servietes mouillées à l'eau froide lui ont fait bien, le mois d'ensuite le mal n'a cédé qu'en employant le chaud. Elle fut à Montpellier il y a quatre ans, passer deux mois, elle en revint plus malade, fatiguée de remèdes, elle les cessa tous, engraissa & fut bien pendant six mois, rendant toujours le caillot; elle vit en Corse depuis sa grande jeunesse, l'exercice du cheval lui est recommandé, elle s'en trouve bien, mais cela ne détruit pas le caillot principe de ses maux;

jugez-vous, Monſieur, d'après cet expoſé, que l'élixir américain puiſſe opérer cet effet tant deſiré J'ai lu que s'il ne réuſſit pas toujours, il eſt indifférent, en ce cas je ne me déterminerai à le propoſer qu'après être ſûre, autant qu'il eſt poſſible, que je n'offre pas une choſe inutile à une jeune femme bien ennuyée de remèdes. Vous voudrez bien me marquer la vraie manière de le prendre, dans quel moment & combien de temps chaque fois. Je penſe qu'il conviendroit auſſi à une Demoiſelle de 22 ans, qui après avoir éprouvé dans ſa jeuneſſe des révolutions occaſionnées par des opérations douloureuſes ſe trouve dans une ſituation fâcheuſe par une ſuppreſſion qui dure depuis cinq ans, & qui eſt peut-être la cauſe d'une toux périodique de deux heures par jour, qui eſt ſuivie de crachats épais & en matière dont elle remplit deux cuvettes. Elle eſt graſſe malgré cela: on ne ſoupçonne pas que la poitrine puiſſe être affectée, elle ſeroit périe depuis le temps, mais dès qu'elle uſe de choſes un peu actives ſa toux augmente à perdre la reſpiration. Vous me pardonnerez ces longs détails, j'aurois bien voulu les abréger. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Dumeſnil. (*)

(*) L'on a eſtimé que le caillot dont il eſt queſtion dans cette Lettre n'étoit occaſionné que par la lenteur du cours des règles dont une portion ſéjournant dans la matrice prenoit la configuration d'une queue d'écreviſſe

P. S. Je dois ajouter que le ſang de ma belle-ſœur eſt bon, & qu'elle n'en a jamais perdu beaucoup.

LETTRE 62.

A Nantes, le 15 Septembre 1786.

MONSIEUR, j'ai bien des obligations à M. de Pertuis de m'avoir mis à même de faire votre connoiſſance & probablement de vous devoir la bonne ſanté de ma femme. Les détails dans leſquels vous avez eu la bonté d'entrer dans votre lettre du huit de ce mois l'ont perſuadée qu'elle ne devoit mieux faire que de ſupprimer tous traitemens étrangers au vôtre; elle a commencé tout de ſuite l'uſage de l'élixir, & quoiqu'elle éprouve de la chaleur & un peu d'agitation, elle a conſtamment ſué une ou deux chemiſes légérement, a repris des couleurs & une vigueur ſenſible. Nous nous flattons donc, Monſieur, de voir arriver ſous peu un changement total dans la malade, nous continuerons de ſuivre exactement vos avis & vous prions en grace de nous les continuer; ils feront d'autant moins inutiles que la maladie de ma femme eſt très-commune à Nantes, & qu'elle eſt à même par ſon exemple de contribuer à la guériſon

---

& la dureté étant comme recuite par la chaleur naturelle de la matrice, au point qu'elle ne pouvoit être ſéparée par l'eau, & que par l'élixir on a du éviter ces accident & tous les autres.

de quantité de perſonnes attaquées comme elle.

1°. L'affection ſcorbutique qu'on a reconnue chez elle dans l'origine, étoit antérieure à ſa groſſeſſe & a eu de la réalité.

2°. Mais les ſuites de couches, des pertes horribles après leſquelles les médecins n'ont point imaginé que le lait eût part, ont formé dans la maſſe du ſang un nouveau vice qui a continué le déſordre.

3°. L'eau de goudron commencée en Avril juſqu'en Août avoit fait réellement un bien ſenſible en établiſſant des ſelles règlées qui ne venoient auparavant & depuis pluſieurs années qu'à force de lavemens.

4°. Mais au commencement d'Août a paru tout d'un coup le météoriſme dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir & que les médecins n'ont point voulu attribuer à un lait répandu, mais à une ſuppreſſion de fleurs blanches au moment d'une légère interruption cauſée dans les règles par un accident qui alors a affecté la malade.

Ils diſent donc que chez elle le défaut des parties rouges ſuffiſamment abondantes dans le ſang eſt la première cauſe des évacuations en blanc, pourquoi ces évacuations ſont-elles ſi extraordinairement abondantes & mal colorées? Pourquoi leur ſuppreſſion même momentanée ou leur diminution replongent-elles la malade dans un état fâcheux que leur retour fait diſparoître? Ils diſent donc que les fleurs blanches & des glaires longues d'un demi-

demi-pied, difficiles à rompre & que la malade rend fréquemment, viennent d'un vice dans la lymphe du ſang.

Et en conſéquence on alloit ordonner des eaux minérales, d'abord martiales & ſucceſſivement légèrement vitrioliques : mais ce remède eſt ſuſpendu juſqu'à nouvel ordre, & nous obſerverons ſous peu de jours ſi les urines ſe chargent de lait.

Après neuf jours de traitement à l'élixir, les urines n'ont en rien denoté la préſencedu lait; les ſueurs n'ont point reparu dans les quatre derniers jours, mais les fleurs blanches ont entièrement diſparu ; meilleur teint & plus coloré, augmentation de forces & d'appétit, quoique le bas-ventre ſoit conſtamment tendu & embarraſſé ; la malade attend ſes règles ſous deux jours, peut-être ſont-elles la cauſe unique de l'embarras qui continue.

Voilà, Monſieur, l'état où ſe trouve actuellement ma femme, elle ſe recommande à vos bons avis & attend votre réponſe pour un uſage plus ou moins long de votre élixir.

Je compte partir pour Saint-Domingue, ſi vous avez quelques commiſſions, &c. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Jumécourt, Capitaine d'Artillerie.

LETTTE 63.

Paris ce 28 Septembre 1786.

MONSIEUR, votre réputation vient de parvenir juſqu'à moi : j'apprends avec ſatisfaction que vos talens, vos connoiſſances excitées

par votre zele pour le ſoulagement de l'humanité vous ont découvert un remède certain contre les ſuppreſſions des menſtrues dans les femmes & pour les exciter dans les jeunes perſonnes. J'ai une fille dans ce dernier cas; en Décembre 1784 la nature parut vouloir ſe développer chez elle & avec aiſance comme à l'ordinaire dans tous les ſujets. La menſtrue fut abondante & facile; le mois ſuivant fut ſec, & les cinq ou ſix ſuivans de même. Cette ſuppreſſion cauſa à la malade des nauſées, des foibleſſes; on eut recours aux tablettes des religieuſes de Picpus, la première priſe (il y en a trente-deux), procura quelque teinte aux évacuations, & les trente-une autres n'ont eu aucun ſuccès. Depuis la malade eſt dans un état de langueur & de dépériſſement; elle a pourtant conſervé un peu d'appétit & un ſommeil ſouvent interrompu; ſes membres ſont délicats, les articulations ne peuvent ſouffrir l'attouchement le plus léger. A la ſuite des 32 priſes des tablettes de Picpus, c'eſt-à-dire, environ ſept mois après la première apparition de la menſtrue, elle s'eſt miſe dans l'uſage des tiſanes d'un ſieur Laveronnière, Epicier retiré au Temple. Ces tiſanes n'ont procuré aucun ſecours, mais le ſéjour intérieur, ou plutôt le défaut d'évacuation a fait à la malade enfler pluſieurs membres, ſur-tout dans la région des articulations Il s'eſt même ouvert pluſieurs plaies, entr'autres avec tumeur très-conſidérable & inflammation à la cheville externe du pied droit, une autre au bas du fé-

mur près le genou à gauche, le coude droit n'eſt encore qu'enflé & paroît vouloir aboutir, une autre plaie ſur toutes les phalanges de la main droite, depuis le doigt mitoyen juſques & compris l'annulaire & l'auriculaire qui ſont les plus malades; l'enflure & l'inflammation ſont telles que le pus s'y coagule & s'y fixe ſans écoulement; elle a encore une autre plaie aſſez conſidérable dans la partie charnue du menton, au défaut de la mâchoire : toutes ces plaies ſuppurent, & le médecin veut qu'on entretienne la ſuppuration par l'onguent de la mer ou tout autre. Je dois vous obſerver auſſi, Monſieur, que les fleurs blanches remplacent les menſtrues preſqu'avec autant d'abondance, mais ce flux n'eſt pas régulier, il ne paroît que par intervalle preſque tous les jours.

Je vous obſerve encore, Monſieur, que la malade n'a que 16 ans, & que le flux périodique a commencé à ſe manifeſter à 14 environ.

Je vous prie, Monſieur, de me donner vos avis ſur tout cela. On m'a beaucoup vanté votre élixir anti-ſuppreſſif, (je ne lui connois pas d'autre nom), & Monſieur Robin l'horloger à qui j'ai demandé votre adreſſe, m'a aſſuré que vous voudrez bien avoir égard à ſa recommandation. Votre zèle pour l'humanité ne me laiſſe aucun doute ſur votre bienveillance; je ſouhaite que le ſuccès réponde à vos vues bienfaiſantes. La malade & moi nous aurons l'honneur de vous en témoigner notre

reconnoissance. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* femme Doué.

LETTRE 64.

Monsieur, Madame de Gastel vous regardant comme son sauveur & celui de son sexe pour la découverte d'un aussi souverain remède que votre élixir américain, ose vous supplier, Monsieur, puisque vous avez eu la bonté de lui prescrire la marche qu'elle doit tenir dans sa couche pour prendre votre élixir, de lui dire d'où peut venir un mal qu'elle ressent dans la poche ou le creux de l'estomac, qui la met dans des souffrances terribles, au point de perdre connoissance, comme elle ne s'est apperçue de ce mal d'estomac que quinze jours avant son accouchement, & qu'elle croyoit qu'il n'étoit occasionné que par les mouvemens de l'enfant ; elle espéroit qu'elle ne le ressentiroit plus après l'accouchement, mais le quatorzième jour de sa couche il s'est fait ressentir avec les douleurs les plus aiguës occasionnées, je crois, pour avoir trop mangé, son estomac étant très-foible depuis la dernière maladie qu'elle a essuyée avant son accouchement, quoique faisant assez bien ses fonctions, ne demande pas à être surchargé, mais la petite Dame n'étant pas raisonnable sur un appétit qui n'est souvent que momentané, vous prie de lui marquer ce qu'il est à propos qu'elle prenne pour prévenir ce mal d'estomac & le rétablir : elle a fait usage au dernier ressentiment de quatre gouttes de liqueur d'offe-

man verſées ſur un petit morceau de ſucre gros comme une noiſette, ce qui n'a diſſipé ſon mal d'eſtomac que pour une heure; l'inſtant d'après il a recommencé par trois fois différentes, quoiqu'ayant repris ces gouttes. A cette époque Madame a ceſſé de prendre deux doſes de votre élixir, elle continue actuellement à une doſe, qu'elle ne prend que le ſoir coupé avec autant de thé. Les urines ont bien dépoſé juſqu'au ſeptième jour de ſa couche; depuis ce temps, quoique continuant toujours votre élixir à deux doſes par jour, ne charient plus & elles ſont très-claires, mais les tranſpirations ſont abondantes & affoibliſſent beaucoup Madame, le lait reflue toujours avec abondance dans le ſein, quoique l'étouffant avec des ſerviettes chaudes. Madame n'a point encore recouvré le ſommeil qu'elle a quand elle ſe porte bien, elle ne dort par conſéquent que fort peu, & ſon ſommeil n'eſt pas tranquille. Approuvez-vous, Monſieur, que Madame ſorte quand il fera un temps doux, il me paroît que ſes forces ne reviennent point, faute de reſpirer un air plus ſalubre que celui d'une chambre où elle ſe tient concentrée & conſtamment enfermée, au point de ne vouloir renouveller l'air de ſa chambre qui eſt très-chaud par un feu continuel. Comme elle tranſpire preſque continuellement, elle craint que ce maudit lait ne reflue dans la maſſe du ſang ſi elle changeoit d'air. La douleur que Madame éprouvoit dans la tête & dans le dos, avant de faire

usage de votre élixir, est dissipée. Le café au lait & le chocolat ne lui sont-ils pas contraires? & peut-elle en faire usage en continuant votre élixir ?

La couche va assez bien sans être abondante. Je finis, Monsieur, en vous assurant de la plus vive reconnoissance & en vous priant de m'honorer d'une réponse sur tous les articles mentionnés ci-dessus étant de la plus grande importance pour le prompt & parfait rétablissement de ma chere moitié dont l'état par lui-même doit vous intéresser; c'est avec la plus parfaite considération que j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Chevalier de Gastel.

P. S. Il est probable que le mal d'estomac n'est occasionné que parce que Madame n'a pas mis assez d'intervalle après avoir mangé pour prendre votre élixir dont nous n'avons distribué que trois bouteilles : vraisemblablement que l'accoucheur de Madame vous en demandera, il en a emporté deux bouteilles.

LETTRE 65.

A Versailles ce 4 Octobre.

MONSIEUR, l'envie que j'ai de prendre de votre élixir me fait vous exposer le genre de maladie que j'ai; j'ai bientôt quarante-six ans, j'ai eu dix enfans, mes couches ont toujours été sans aucun accident; mes enfans sont très-sains, mon mari aussi & moi de même; je n'ai jamais eu de maladies, point de fièvre, pas même dans mes couches, à l'exception

d'une couche il y a douze ans où j'éprouvai une révolution : j'étois à mon sixième jour de couche, c'étoit à la fin de Juin, il vint un orage, j'étois levée, c'étoit le soir, & pendant ce temps les croisées resterent ouvertes, dès la nuit-même la fièvre me prit & je l'eus deux fois vingt-quatre heures très-forte, & une sueur abondante me l'emporta ; une couche avant ce temps je me suis sentie incommodée d'un bras qui me faisoit souffrir beaucoup, étoit très-enflé, je m'en suis trouvée incommodée pendant bien des années ; j'ai eu d'autres enfans depuis & cela n'a point emporté le mal, mais depuis cinq ans que j'ai la maladie, je ne me sens point de mon mal de bras & l'enflure a disparu. Cette maladie est une soif qui m'a prise sans m'en appercevoir, elle est venue au point que je buvois des 18 à 20 pintes d'eau dans 24 heures, car je bois la nuit comme le jour ; j'ai eu une perdition d'appétit, je ne pouvois prendre un bouillon sans avoir mal à l'estomac, plus de salive, j'ai été sans en avoir au moins quatre ou cinq mois ; j'avois la langue & le palais blancs, verds & jaunes, ma peau étoit comme du pain d'épice, je suis devenue très-maigre & dans un état à faire craindre pour ma vie; j'ai consulté toute la faculté tant à Versailles qu'à Paris qui tous ont été d'avis différens : enfin je m'en suis rapportée à Monsieur Petit, médecin, que sûrement vous connoissez au moins de réputation, il m'a soigné pendant deux années & j'ai suivi de point en

point tout ce qu'il m'a prefcrit; au bout d'un certain temps je lui demandois encore des remèdes, il me dit que j'étois beaucoup mieux & cela étoit, mais qu'il ne vouloit me rien ordonner, qu'il ne connoiffoit rien à ma maladie, qu'il m'avouoit fon ignorance, que le plus prudent étoit de ne rien faire, que l'on pouvoit vivre long-temps avec cela; depuis ce temps je n'ai rien fait & vis d'un très-grand régime, évitant le fel & les épices parce qu'ils m'altèrent beaucoup, à préfent je mange d'affez bon appétit, je fuis forte autant que je bois à ma foif, je dors affez bien parce que je bois autant que j'en ai befoin, je bois à préfent des 6, 7 à 8 pintes dans mes 24 heures; quand je bois je n'ai plus foif, chofe que je n'avois pas autrefois, car je n'ai jamais fu ce que j'aurois pu boire; les urines ont toujours bien paffé, mes digeftions font bonnes, cependant je defirerois bien ne plus tant boire: je defirerois que vous me donniez votre avis fi je puis prendre votre élixir fans craindre, fi vous préfumez que cela me faffe du bien & la quantité qu'il faudroit que je priffe, & fi je n'aurois point de régime à tenir ni de boiffon à prendre; depuis deux ans ma boiffon eft de l'eau toute pure, excepté mes repas où je bois de l'eau & du vin; j'efpère que vous voudrez bien me faire réponfe, comme mon mal eft ancien la caufe doit être plus difficile à détruire; je crains que cela ne m'altère: je vous prierai de me marquer s'il faut être long-temps fans boire après en avoir pris, je

m'en priverois s'il étoit néceſſaire, il n'y a rien que je ne faſſe pour tâcher d'anéantir cette ſoif; j'oubliois de vous dire que je n'éprouve point encore de dérangement, que j'ai pris l'habitude depuis une année de me purger tous les mois avec de la crême de tartre, s'il faudra que j'en faſſe toujours uſage pendant que je prendrai votre élixir. J'attends avec grande impatience votre réponſe. je ſuis, &c. *Signée* Femme Chambert, fils. (*)

LETTRE 66.

De Mad. la Comteſſe de Grais, Ambaſſadrice au Sens le 27 Août 1786.

DEPUIS près de deux mois ma ſanté va infiniment mieux, je digère fort bien, je ſouffre fort peu de la poitrine, mais ſouvent des reins, mon ſommeil eſt très-tranquille; je ſuis preſque toutes les nuits en moiteurs quand j'ai pris l'élixir le ſoir, mais je n'ai jamais apperçu que mon linge eût l'odeur du lait aigri, il ne ſent rien du tout, ayant eu des chaleurs très-fortes pendant les canicules & l'élixir m'échauffant ſouvent, je n'ai pas voulu

(*) Cette Dame étoit ſupprimée non par cauſes extrêmes ni par aucunes eſpèces de chagrins, mais par la corruption de ſon ſang. L'Auteur lui conſeilla néanmoins l'élixir, n'eſtimant pas qu'elle dût en être guérie facilement, parce que pour y parvenir il eût fallu qu'elle continuât fort long-temps; il ignore ſi elle en a fait uſage ou non, n'ayant reçu aucunes nouvelles.

risquer de le prendre pendant ce temps-là, je l'ai interrompu pendant toute la canicule, cela n'a pas empêché que je n'aye eu souvent des douleurs de reins très-considérables & que j'ai rendu presque toujours par les urines de l'humeur laiteuse, mais sur-tout beaucoup plus dans les époques de mes règles; je passe ordinairement quinze jours à ne rien rendre & alors quinze jours à rendre tantôt des urines très-troubles qui, si elles reposent un moment, ont un fond blanchâtre comme du lait caillé; tantôt elles ne déposent point mais s'attachent tout de suite au pot comme une terre calcinée, d'autres fois les urines sont assez claires, mais il nage sur le dessus un corps gras comme de la graisse sur du bouillon, souvent je rends ces matières-là sans douleurs de reins, dans d'autres momens je souffre terriblement des reins, & souvent quand mes urines sont chargées, elles me brûlent la vessie au passage comme du feu; comme vous m'assurez qu'il n'y a pas à craindre qu'il m'attaque la poitrine en en faisant un plus long usage, je vais me remettre à le reprendre pendant deux mois encore. Je vous prie de me marquer quel seroit le signe certain que je n'en aye plus besoin & que je dusse le finir.

Je suis sûre que je dois à votre remède la santé & la vie, car s'il ne m'eût pas débarrassée de cet humeur de lait, sûrement il m'auroit fait périr: votre élixir n'avoit pas besoin de mon exemple pour sa celébrité, mais il n'a sûrement pas fait des effets plus marquans, &

j'en conſerverai toute ma vie la plus parfaite reconnoiſſance, comme de tous les ſoins que vous avez bien voulu prendre. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* la Comteſſe de Grais. (*)

LETTRE 67.

De Madame la Comteſſe de Ganay de Luſigny, à Baune en Bourgogne le 23 Septembre 1786.

MONSIEUR, les bons effets de votre élixir ont décidé une Dame de mes amies âgée de 50 ans à en prendre, ſe trouvant tourmentée depuis quatre ans à la ſuite de grands chagrins de défaillances, d'oppreſſions, d'une douleur fixe au défaut de l'épaule droite & de ſes règles toujours très-abondantes; il lui eſt venu des douleurs à la moitié de la tête ſi inſupportables que l'on lui a mis les mouches aux oreilles, enſuite au bras gauche où finalement l'on a établi un cautère, voulant le penſer elle-même elle a éprouvé les mêmes douleurs au bras droit, des démangeaiſons & des élancemens; ce qui l'inquiéte le plus dans ce moment eſt une glande qui lui eſt venue au ſein droit, depuis le mois

(*) Cette Dame eſt guérie, quoiqu'elle eût été depuis long-temps très-mal & même ſouvent en danger parce que le lait s'étoit fixé ſur la poitrine. Elle fut recommandée a l'Auteur par Monſeigneur le Comte de Vergennes auquel il avoit mille obligations, en conſéquence il s'eſt porté avec le plus grand zèle à procurer cet élixir à cette Dame extrêmement méritante.

de Mai dernier, qui n'eſt point adhérante, ſur laquelle elle a mis des compreſſes imbibées d'un gros de ſel ammoniac ſur une demie-bouteille d'eau, elle prit enfin de l'élixir entre deux époques de ſes règles, craignant que le prenant, les ayant, cela ne les lui donnât trop fort; le bras du cautère s'eſt très-enflammé, il y a une ſorte d'éryſipèle qui a rendu beaucoup d'eau, le ſein hypotéqué s'eſt très-gonflé ſans que la peau changeât de couleur; elle a eu un accès de fièvre ſuivi d'une évacuation très-bilieuſe, fétide; à la ſuite le ſein s'eſt dégonflé, mais la glande exiſte. Elle vous prie de me mander ſi elle doit reprendre de l'élixir, elle ne boit que de l'eau craignant fort tout ce qui la peut échauffer, & ſi elle doit prendre les demi-bains, comme on lui conſeille, ou tout entiers. (*)

J'ai fait prendre encore de l'élixir à une femme accouchée depuis quinze jours, qui n'avoit pas eu de ſuites de couches depuis ce temps & qui avoit une fièvre violente depuis trois ſemaines, ce qui lui a fait rendre le lait par les ſueurs au point que ſa chemiſe en eſt ſi empreinte qu'elle en étoit roide; mais, Monſieur, je manque de cet excellent élixir & je vous en demande dix-huit bouteilles au plus

(*) Cette Dame a eu le malheur de perdre Madame ſa fille ayant chez elle cet élixir ſans avoir pu lui en faire prendre, la cauſe en étant ignorée, ſa charité à tous égards s'eſt étendue avec fruit ſur la Dame dont il eſt fait mention dans cette lettre, & elle a réuſſi.

juſte prix pour en pouvoir diſtribuer aux pauvres, je ne craindrai même pas d'en avoir un dépôt dans cette vue, & de le faire connoître dans cette Province, étant la ſeule qui en ait fait venir de Paris, & j'ai auſſi votre livre. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* la Comteſſe de Ganay de Luſigny.

LETTRE 68.

De M. De Gaſtel, Capitaine d'Infanterie en ſon château.

MONSIEUR, votre élixir américain fait tout le bien poſſible à Madame de Gaſtel qui eſt accouchée du dix-neuf Sepiembre à deux heures après midi ; ſon accouchement a été des plus heureux grace à votre excellent & ſouverain remède qui l'a terminé dans quatre heures de temps. Comme Madame de Gaſtel ne ſait point le régime qu'elle doit ſuivre en faiſant uſage de votre parfait élixir, elle oſe vous prier, Monſieur, de lui marquer ſi les fruits crûs ne lui ſont point contraires pendant tout le temps de ſa couche, & ſi elle peut manger du raiſin; Madame ſe trouvant très-reſſerrée, l'uſage des lavemens ne lui ſera-t-il point contraire tant qu'elle ſera uſage de votre incomparable remède & ſi ſouverain à l'humanité? Sera-t-il à propos auſſi que Madame ſe purge après ſa couche & combien de fois? le petit fanfan ſe porte bien, il a cependant la nuit des tranchées ſourdes quoique bien vuidé par l'uſage du ſirop de fleur de pêcher, & il n'a

commencé à tetter que 36 heures après ſon arrivée comme vous aviez eu la bonté de le marquer. Que ſeroit-il à propos de faire prendre au petit fanfan pour lui rompre ſes tranchés ? Madame a une petite toux ſeche qui part de l'eſtomac qui, je crois, vient de la maladie qu'elle a eu avant ſon accouchement. Qu'eſt-il à propos que Madame faſſe ? Pardon de la liberté que je prends de vous importuner, mais je finis, Monſieur, en adreſſant Madame & moi des vœux au Ciel pour la conſervation de vos jours ſi chers à l'humanité. Que le Ciel béniſſe vos travaux & que vous viviez autant que nous le deſirons ! Vous ſerez immortel. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Chevalier de Gaſtel, ancien Capitaine d'Infanterie.

P. S. Depuis le troiſième jour de l'accouchement, il paroît ſur la peau de Madame des petites élevûres d'où il ſort en les pinçant de la matière, ce qui n'eſt que du lait.

LETTRE 69.

De Madame Gallande, Intendante du Commerce le 15 Septembre.

J'ECRIRAI toujours avec bien du plaiſir à mon cher libérateur, lorſque je ſaurai où il ſera & lorſque je ſerai certaine qu'il me conſerve l'intérêt qu'il m'a marqué en Champagne, & auquel je dois le bien-être dont je jouis maintenant : écoutez donc ; depuis plus de trois mois que je rends l'élixir deux fois

par jour ſans interruption, il ne m'eſt arrivé que deux criſes fortes de ces douleurs inſupportables qui rendoient ma vie un tourment perpétuel, j'ai le meilleur appétit, je mange à peu-près de tout, je ſuis démaigrie, & ſi j'ai encore des plaques à la figure, ce n'eſt que dans le temps des révolutions; tout le monde voit ce changement & partage ma vénération pour l'Auteur de ce merveilleux élixir; auſſi duſſiez-vous m'accuſer de vous faire une trop grande conſommation, (*) je vous déclare que je ne ceſſerai qu'avec ma vie, je diminuerai peut-être dans quelque temps les doſes, mais jamais je ne le quitterai. Voilà ma profeſſion de foi. Cependant j'oſe encore vous demander un conſeil: depuis 15 jours je ſuis pourſuivie d'un mal de tête conſidérable, il eſt venu à la ſuite d'un gros rhume, il eſt périodique, & pendant le temps de ſa force je deviens rouge comme une écreviſſe & je ſens des battemens juſque dans la figure; je ne porte plus d'odeurs, auſſi l'on ne peut ſe re-

(*) Cette Dame avoit outre tous ces accidens de grands maux d'eſtomac qui l'empêchoient de manger & occaſionnés par un lait épanché quoiqu'elle n'ait jamais fait d'enfans, provenant d'une fauſſe-couche qu'elle avoit fait huit ou neuf ans auparavant, ce qui doit ſervir d'exemple pour les jeunes Dames qui eſtiment qu'une fauſſe-couche n'eſt pas capable de donner lieu à des épanchemens de lait; qu'elles ſachent qu'il faut autant de précautions dans ces cas que pour une couche ordinaire.

tourner contre elles; veuillez me dire d'où cela peut venir & qu'y ferai-je? Revenons maintenant à ma femme-de-chambre, vous êtes si bon que vous me pardonnerez mes ennuyeuses consultations. Elle est accouchée fort heureusement il y a cinq mois, nulle fièvre de lait, l'élixir y avoit pourvu; au bout de cinq semaines elle fit quelques imprudences que je n'ai pu empêcher les ayant ignorées; bref, après avoir langui quelque temps, elle a été attaquée d'une grosse fièvre à laquelle on a administré les remèdes connus & qui a dégénéré en une petite fièvre lente précédée d'un frisson & dont elle est fatiguée depuis six semaines: le chirurgien qui la traite, après avoir épuisé toutes les purgations & les fébrifuges possibles, a enfin déclaré ce dont je me doutois, que c'étoit une fièvre occasionnée par le lait; alors elle m'a prié de lui donner de l'élixir qui dès la première dose l'a fait suer à tout traverser, la seconde l'a fait vomir du lait tout caillé & la troisième lui en a fait rendre par masse dans ses urines, elle est à la sixième, la fièvre avance tous les jours, elle a un très-grand appétit, se sent l'estomac bien soulagé & prétend elle-même n'être pas éloignée de sa guérison. Qu'en pensez-vous, notre libérateur? Ecrivez-moi cela promptement, & soyez assuré qu'elle a autant de confiance en vous & en vos œuvres que moi; vous voyez que c'est beaucoup dire. Adieu, j'attends votre réponse avec bien de l'impatience, non seulement parce que j'en espère notre gué-
risson

rison, mais parce qu'elle me prouvera que vous me conservez des sentimens qui doivent payer ceux que je vous ai voué pour ma vie. *Signée* Vaudenene de Gallande.

LETTRE 68.

De M. le Marquis de Villeaupré, Capitaine de Cavalerie, rue de la Madelaine à Paris.

QUOIQUE je n'aye point l'honneur de vous connoître, permettez, Monsieur, que j'aye celui de vous écrire & vous demander une consultation pour épanchement de lait.

Il y a un an que ma femme est accouchée, elle s'est fort peu ménagée pendant sa couche; depuis trois mois elle souffre de très-grands maux de tête, & depuis quelques jours le front lui a enflé considérablement, elle a les yeux presque fermés & a toujours les maux de tête les plus considérables.

Un médecin l'avoit entreprise, mais ne lui a apporté aucun soulagement, & ayant appris depuis quelques jours que vous aviez un dépôt en ce pays d'un sirop excellent pour ces épanchemens, j'en ai fait prendre deux bouteilles qui ne lui ont rien fait. Je vais toujours le lui faire continuer & vous prierai, Monsieur, de vouloir bien m'enseigner le régime qu'il faut garder & la manière de s'en servir. J'espère, Monsieur, l'honneur de votre réponse par le premier courier, croyez en ma sincère reconnoissance ainsi qu'aux sentimens les plus distingués avec lesquels je suis, &c. *Signé* de Villeaupré, Capitaine de Cavalerie.

LETTRE 71.

De M. de Forteville, Officier à Valognes, le 10 Juillet.

J'AI reçu, Monsieur, le panier de bouteilles d'élixir que vous m'avez adressé ; j'en ai déja placé plusieurs bouteilles ; Madame de Forteville continue à en prendre, elle a beaucoup d'étouffemens, mais malgré cela elle engraisse beaucoup & dort de même & a assez bon appétit ; avec ces façons-là & l'aide de votre remede je suis persuadé qu'elle n'est pas éloignée d'avoir une très-bonne santé. Il n'est point encore décidé si l'on lancera un Cône à Cherbourg cette année, si-tôt que je le saurai je vous le manderai, nous serons bien flattés de vous y voir ; il faut passer par Valognes pour aller à Cherbourg, nous en sommes à cinq lieues. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, &c. *Signé* Forteville.

LETTRE 72.

De M. de Moircourt, à Compiegne le 6 Octobre.

JE n'ai tardé, Monsieur, à vous rendre compte de l'état de Madame que vous avez eu la bonté de voir à Paris, que parce que nous voulions voir l'effet de l'élixir ; quant au physique elle se porte on ne peut mieux ; les nerfs tranquilles, l'appétit & le sommeil bons, mais il n'en est pas de même du moral, la tête est toujours affectée & ne se re-

met pas dans ſon aſſiette naturelle, les urines charient toujours beaucoup de lait, elle en rend même plus à préſent qu'elle n'en a rendu; l'on continue toujours de l'adminiſtrer le ſoir vers les onze heures & le matin à ſept heures & demie; je ſerai toujours on ne peut pas plus reconnoiſſant, Monſieur, des bontés que vous avez bien voulu avoir pour moi & Monſieur de Moircourt. Je vous offre toujours mes ſervices à Compiegne, & de quelle nature qu'ils ſoient, je me ferai un devoir de vous être utile. J'ai l'honneur, &c *Signé* de Moircourt. (*)

LETTRE 73.

De M. le Prince, Concierge du Roi aux grandes Ecuries, le 21 Septembre.

MONSIEUR, ayant vu dans votre imprimé que vous donniez des conſultations aux perſonnes qui faiſoient uſage de votre élixir, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'en accorder une à l'égard de mon épouſe qui en fait uſage depuis deux mois pour des coliques horribles qu'elle reſſentoit depuis neuf mois, & qui lui duroient cinq heures ſans diſcontinuer, & quelquefois plus long-temps,

(*) Cette Dame avoit un épanchement de lait reflué dans la tête qui avoit affecté à un point éminent le phyſique & le moral, & eſt, comme il paroît, beaucoup mieux, non encore guérie; mais l'élixir qui a contribué à ce mieux, achevera ſans doute ſa guériſon, ce qu'il a procuré à bien d'autres.

un jour l'un. Je vais, Monſieur, vous faire le détail de ces coliques, qu'aucun remède juſqu'alors n'a pû calmer, pas même aucun lavement fait avec des émoliens, mais cependant votre élixir a calmé beaucoup les douleurs & reculé les accès; cette colique qu'aucun médecin ni chirurgien n'ont pu ſavoir d'où elle provenoit, lui prend par des douleurs qu'elle reſſent dans l'aine droite puis tourne ſur le côté & dans les reins, de ſorte que les douleurs ſont ſi vives, qu'elle eſt reduite preſqu'à la mort dans l'inſtant des grandes douleurs; laſſé de conſulter quantité de médecins & chirurgiens de la Cour pour tâcher de rétablir la ſanté d'une épouſe que je chèris, des perſonnes qui avoient entendu parler des cures que faiſoit votre élixir, Monſieur, m'ont conſeillé de lui en faire prendre, préſumant que ce pouvoit être du lait, ce que j'ai toujours penſé, parce qu'à pareille époque de ſa couche elle avoit eu de temps en temps une humeur ſur le viſage que la faculté traitoit d'éryſipèle, tantôt d'humeur. L'année dernière au mois d'Août même époque de ſa couche, l'humeur voulut encore paroître, elle eut quelques boutons qui diſparurent; alors quelques jours après elle reſſentit les coliques horribles qui ne l'ont point quitté ni diminué juſqu'à ce moment qu'elle a pris de votre élixir qui l'a ſoulagé, mais qui ne l'a pas entiérement débarraſſé de ces malheureuſes coliques qui l'ont fait fondre & qui lui ont dérangé ſon eſtomac de façon qu'il y a bien des choſes qu'elle ne

peut pas digérer. J'ai l'honneur de m'adreſſer à vous, Monſieur, avec confiance pour vous prier de vouloir bien me donner vos avis ſur la vie & le régime qu'il faut qu'elle tienne, ce qu'elle n'a pas trop fait, & qui peut contribuer à empêcher l'effet que votre élixir produiroit ſi elle en tenoit un, puiſqu'elle s'eſt ſentie ſoulagée depuis deux mois qu'elle en prend. Je vous prie, Monſieur, de me rétablir par vos bons conſeils la ſanté d'une épouſe qui m'eſt chère & pour laquelle je vous aurai une éternelle obligation ; c'eſt une femme de 30 ans qui n'a eu qu'un enfant & qui étoit du meilleur tempérament poſſible, mais que ces coliques ont bien affoiblie. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Prince, Concierge du Roi aux grandes Ecuries à Verſailles. (*)

LETTRE 74.

Au Château d'Écly par Rethel-Mazarin, en Champagne, le 12 Octobre 1786.

DEPUIS long-temps, Monſieur, je ſuis témoin des merveilleux effets que produit votre élixir, il ne manquoit à la gloire d'en être l'auteur que celle d'en faire le plus noble emploi, & c'eſt avec ſatisfaction que je vous

(*) Cette Dame eſt parfaitement guérie ; c'étoit effectivement un épanchement de lait fixé ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, pour lequel on avoit tenté inutilement pluſieurs remèdes & dont la cure parfaite étoit réſervée à l'élixir.

paye le juſte tribut de mon admiration. On m'a aſſuré, Monſieur, que vous accordiez quelques bouteilles de cet excellent remède à ceux de Meſſieurs les Curés qui vouloient en adminiſtrer aux pauvres de leurs Paroiſſes. Je voudrois bien avant mon départ pour Paris, procurer ce ſecours dans ma terre où pluſieurs pauvres femmes en auroient grand beſoin : ſi vous vouliez bien, Monſieur, m'indiquer ce que doit faire Monſieur Prévôt mon Curé, pour s'en procurer, vous m'obligeriez infiniment ; c'eſt un eccléſiaſtique parfaitement honnête & qui n'uſeroit de votre charité que pour ceux qui ſeroient abſolument hors d'état de payer.

Une perſonne de mes amies m'a prié de vour conſulter ſur ſon état ; je vous prie de vouloir bien m'envoyer la conſultation avec votre avis ; étant chargée de rapporter en cas que cela ſoit utile, des bouteilles d'ici que je prendrois à Rethel, vû que celles qui arrivent à Paris ſont enlevées dans l'inſtant. Une jeune perſonne de ma connoiſſance, folle par les ſuites d'une couche, (*) a été parfaitement

(*) La Dame dont il eſt queſtion dans cette Lettre, guérie de ſa folie par l'élixir, auroit bien dû chérir aſſez l'humanité, & écrire à l'Auteur, tant pour que ſes ſemblables puiſſent trouver dans ce remède le ſecours qu'elle a puiſé, que pour remercier l'Auteur. Si toutes les Dames euſſent ainſi agi, vous ne trouveriez pas, Meſdames, des exemples pour toutes vos maladies.

guérie par votre élixir, & la Champagne doit se glorifier d'être votre patrie, rien n'étant plus glorieux que d'être utile à l'humanité souffrante. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* la Marquise de Rochegude, Dame de la Croix étoilée.

LETTRE 75.

De Mad. la Comtesse de Pierre-Pont, à Pierreffitte, ce 12 Août 1786.

J'AI pris les douze bains que vous m'avez conseillé, Monsieur, & je ne sais pas si ce sont eux qui m'ont occasionné la fiévre, mais depuis trois semaines j'en ai presque tous les jours; j'ai suspendu l'élixir pendant que je faisois usage des bains, & ne l'ai repris qu'en les quittant; (*) j'ai toujours la même petite fiévre sans aucuns frissons; je suis très-altérée, même dans les momens où je n'ai point de fiévre, du reste, à quelques lassitudes près

(*) Cette Dame avoit la poitrine très-échauffée, par un dépôt de lait & une respiration très-difficile: raison pour laquelle on lui avoit conseillé les bains: une fois rafraîchie, elle a continué l'élixir jusqu'à sa parfaite guérison.

Ceci ne doit pas faire règle, car ordinairement les bains sont nuisibles dans les épanchemens de lait, les frictions avec un linge imbibé d'urine étant à préférer, l'un ouvre les ports de la peau, & l'autre y coagule le lait.

occasionnées par la fiévre, je me trouve mieux; je n'ai plus de toux, ce qui est un point bien essentiel, puisqu'elle me faisoit souvent cracher le sang tant elle étoit violente; mes règles sont aussi venues ce mois-ci très-exactement, elle sont même avancées de deux jours, ce que je regarde comme un grand bien, cette petite fiévre-là en est peut-être un aussi, parce que ayant de la fiévre celà mange d'autant l'humeur. Je vous prie, Monsieur, de me mander s'il y a quelque chose à faire; j'ai toujours continué l'élixir & je le continue même pendant mes règles; j'y ai si grande foi, que je ne veux pas l'interrompre le moins possible pour être guérie plutôt. Je vous serois obligée, Monsieur, de vouloir bien adresser ma lettre comme l'autre fois, chez M. de Chousy, rue Taitbout, à Paris; je suis bien sincèrement, Monsieur, &c. *Signée* la Comtesse de Pierre-Pont.

P. S. J'ai tant tardé à faire partir ma lettre que je puis vous dire, Monsieur, que depuis qu'elle est écrite, voilà deux jours que je n'ai pas eu de fiévre & que j'ai eu de la moiteur dans la journée.

LETTRE 76.

Du Château de Cappy, près Verberie, route de Compeigne.

VOTRE élixir, Monsieur, fait tant de miracles, que je me suis déterminée à en prendre & à en donner dans mon Village. Dans ce

moment-ci, j'en fais prendre à une mère de famille qui est très-malade du temps critique depuis quatre ans; il paroît que cette humeur s'est portée par-tout; elle a la fiévre, un étouffement horrible, le gozier tout obstrué, l'estomac douloureux & le côté droit; elle est absolument dans l'eptisie: enfin on ne peut pas voir un être plus malade & plus à plaindre; il y a trois semaines que je suis arrivée ici & que je l'ai trouvée dans ce pitoyable état. J'avois apporté de votre bon élixir; je lui en ai donné trois fois par jour, & au bout de cinq jours il y avoit un mieux très-sensible, mais le remède me manquoit; j'ai écrit promptement à Paris, à quelqu'un dont je suis sûre & bien persuadée qu'en deux fois 24 heures j'aurois l'élixir; mais on a été en vain, rue Bergère, chez Madame d'Hauteroche, on a dit qu'il n'y en avoit plus au bureau; je suis désespérée de cela, Monsieur, sûrement votre intention n'est pas que l'on en manque. J'ai envoyé à Compeigne parce que, dans votre livre, vous y indiquez un bureau, chez M. Charmoluée, Conseiller du Roi & Receveur des Consignations; ce Monsieur n'a pas su seulement ce qu'on vouloit lui dire de ma part.

Je vous demande en grace, Monsieur, de donner des ordres, pour que les pauvres malades ne manquent pas de ce secours merveilleux; ceux qui se chargent d'en distribuer, doivent en conscience être très-soigneux d'en avoir toujours; au reste, Monsieur, je vous

prie de m'en envoyer une boëte de huit bouteilles, à Paris, rue des Francs-Bourgeois, chez M. le Procureur Général de la Cour des Aides, qui me la fera passer ici; je vous prie en même temps, de m'indiquer où il faut que je fasse remettre l'argent; je vous aurai bien de l'obligation de m'envoyer cela promptement. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* la Comtesse des Fossés.

LETTRE 77.

De Versailles, le 23 Juillet 1784.

Vous me blâmez, j'en suis sûre, Monsieur, d'avoir été aussi long-temps sans avoir eu l'honneur de vous répondre; vous écrirez peut être que j'ai hésité à vous donner ma confiance, ce n'est pas cela; c'est je ne sais pas quoi, qui fait que je néglige un peu ce qui m'est personnel; est ce courage? est-ce indolence? ce n'est pas à moi à l'apprécier. J'ai communiqué votre lettre à mon médecin, qui comme vous, est un homme sage & sans partialité; il a trouvé tous vos raisonnemens fort justes & m'a fort conseillé de vous écrire de nouveau, pour vous prier de me donner vos avis, la manière de prendre votre élixir & de me conduire en le prenant: en me disant que votre âge & votre expérience étoient faits pour donner de la confiance.

Je vais donc vous rendre compte de tout ce qui m'est arrivé depuis que je vous ai

écrit ; vous avez sûrement gardé ma lettre comme je garde la vôtre ; il vous sera aisé de comparer la suite. J'ai eu ma perte le 16 du mois passé à temps prescrit ; elle a été sans orage, c'est-à-dire, sans colique & sans une abondance excessive : je l'ai eu seulement trois jours très-fort & les autres jours toujours en déclinant jusqu'au sixième jour, & elle s'est terminée en blanc. J'ai fait la remarque que vous m'avez recommandé pour savoir si la tache du sang étoit plus rouge sur le milieu que sur les bords, cela est très-marqué, & si fort que c'est comme le gros vin fait sur la nappe quand il est tombé, mais plus encore que tout cela, car sur-tout les deux premiers jours le sang est si prodigieusement mêlé de blanc que mes linges ressemblent à ceux d'une femme en couche : mon médecin dit que c'est la partie blanche, autrement dite lymphatique, qui domine dans mon sang, quoique la partie rouge soit riche & de bonne qualité, & que voilà pourquoi les saignées ne me sont point propres.

Après cette perte j'ai passé tout mon mois à mon ordinaire, ma tumeur plutôt augmentée que diminuée ; le local est si susceptible quand on me touche, qu'à peine peut-on mettre le doigt dessus sans me faire un mal interne que je ne saurois définir ; mon ventre se boursoufle & est beaucoup plus gros qu'il n'étoit jusques vers l'estomac ; on m'a fait baigner à l'eau très-peu chaude, mais j'ai toujours éprouvé que cela me boursoufloit le ventre.

Ma ſeconde perte m'a priſe le dix-neuf & je ſuis encore dedans, c'eſt de mon lit que je vous écris, elle a été deux jours auſſi abondante que l'autre, le ſang très-vif, mais mêlé de la partie blanche comme à l'autre, hier elle a diminué, & je croyois aujourd'hui que cela alloit bientôt finir; mais à midi elle a repris: le ſang eſt beaucoup plus clair & extrémement chargé de blanc mêlé, & j'ai rendu un très-gros caillot qui m'a rendu très-foible; j'ai le ventre toujours très-bourſouflé & ma tumeur très-ſuſceptible quand on la touche, & de temps en temps j'y ſens du mal intérieur ſans la toucher. Voilà, Monſieur, quel eſt mon état actuel, je n'ai pas de fièvre, je n'en n'ai jamais depuis tous ces accidens, je ne ſuis pas maigre, j'ai de la langueur ſans en avoir l'air, car je ſoutiens mes maux comme ſi je n'en avois pas; j'ai une crainte qui eſt que cette partie blanche de mon ſang qui domine & le bourſouflement de mon ventre ne me porte à la longue à l'hydropiſie; dites-moi votre avis là-deſſus, je n'ai aucune enflure, ni aux jambes ni aux pieds, à moins qu'il ne faſſe très-chaud & que je ſois fatiguée, mais cela eſt commun à tout le monde & cela paſſe comme à tout le monde.

Je voudrois bien vous aller trouver, mais je ne ſaurois ſoutenir la fatigue de la route; non pas que je n'aye de la force, mais par rapport à ma tumeur. J'ai voulu dernièrement aller à Paris, je n'ai pu ſoutenir la voiture qu'une petite demi-lieue, quoiqu'on

alloit au pas; cela me donnoit des élancemens violens dans cette tumeur, on a été obligé de me ramener. Il feroit bien heureux pour moi fi vous pouviez faire le voyage fans rifquer pour votre fanté : mais enfin commençons toujours, Monfieur, par m'écrire ce que vous voulez que je faffe & le plutôt poffible; car je veux prévenir ma prochaine perte. Si vous pouvez parvenir à me diminuer cette tumeur, vous m'ôterez tous mes maux; car c'eft elle qui eft peut-être caufe de tout, jointe à l'humeur laiteufe que vous me foupçonnez qui eft vraifemblablement cette partie blanche qui domine mon fang. Je vais attendre votre réponfe avec la plus grande impatience; plus j'ai tardé, plus il m'eft néceffaire de l'avoir.

J'ai oublié à vous dire que quand je fouffre de ma tumeur & que mon ventre bourfoufle davantage, je fuis foulagée un peu par des topiques de farine de lin, ou on broye de la ciguë, mais je ne peux m'en fervir que deux jours de fuite, parce que le poids me fait enfuite plus de mal que fi je n'y mettois rien.

Mon mari me charge de vous témoigner fa fenfibilité pour la lettre détaillée que vous m'avez écrite, & partagera bien fincérement ma reconnoiffance de vos foins; il vous prie d'agréer fes fincères complimens. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* L. B. du Vignan.



LETTRE 78.

De M. Audirac de Sieurac.

JE n'ai rien, Monſieur, à ajouter à la conſultation que Madame du Vignan vous a envoyée, ni au détail qu'elle vous a fait dans ſa lettre; en deux mots Madame du Vignan a une tumeur qui eſt des plus ſenſibles, & ſi ſenſible qu'à peine peut-on la toucher; elle occupe le fond de la matrice du côté gauche, & depuis ſept mois elle a fait des progrès rapides.

Tous les mois Madame a des règles ſi abondantes qu'elles ſont dans la claſſe des pertes, le ſang eſt très-vif, mais la partie blanche y domine viſiblement.

Il eſt donc eſſentiel de juger ſi c'eſt-là le cas de faire uſage de votre élixir américain; vous êtes un homme de l'art, vous avez une bonne réputation, je ſuis perſuadé que votre déciſion ſur la ſanté d'une Dame qui eſt des plus intéreſſantes, ſera dictée par la plus mûre réflexion; j'oſe vous le demander & vous en prier par tout l'intérêt qui doit unir les perſonnes qui exercent une profeſſion auſſi honorable. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Audirac de Sieurac.

LETTRE 97.

Du même.

MONSIEUR, Madame du Vignan deſire avoir le plaiſir de vous voir avant votre dé-

part pour la Province ; elle vous prie de venir la voir Dimanche, & elle espère que vous lui accorderez cet e satisfaction ; si Madame du Vignan n'étoit pas dans ce moment forcée de garder son lit par rapport à des règles abondantes, elle iroit elle-même vous chercher pour vous épargner ce voyage. Je me joins à cette aimable & intéressante malade, pour vous engager à lui sacrifier un jour ; vous ferez connoissance avec son Docteur qui a la plus grande confiance dans votre élixir, & qui est très-impatient de vous embrasser. Mon fils porteur de cette lettre prendra vos ordres, il vous menera à Versailles dans un carosse de remise, le soir il vous ramenera à Paris, si vous n'aimez mieux coucher dans notre ville où Madame du Vignan vous donnera un très-bon lit. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Audirac de Sicurac.

LETTRE 80.

Du même.

MADAME du Vignan a toujours une tumeur plus ou moins sensible, assez volumineuse qui occupe principalement le fond de la matrice & l'ovaire du côté gauche ; c'est cette tumeur qui donne lieu aux pertes qu'elle ne cesse d'avoir tous les mois . . . . mais réglées.

Dans ce moment Madame du Vignan a

les pieds enflés, il paroît même qu'il y a une légere infiltration dans tout le tissu cellulaire, il n'y a pas d'eau dans le bas-ventre, il est très-bouffe & il contient beaucoup d'air; la malade craint l'hydropisie ascite, j'espère qu'elle n'aura jamais lieu; dans la position où Madame se trouve, elle desire savoir si la continuation de votre élixir convient, & s'il peut s'allier avec d'autres moyens que les circonstances pourroient nécessiter. Je suis, &c. *Signé* Audirac de Sieurac. (*)

LETTRE 81.

De M. le Comte du Plessis-Bélière.

AUSSITÔT votre lettre reçue, Monsieur, Madame la Comtesse du Plessis-Bélière a fait usage de votre élixir, ce qui fait jusqu'à hier au soir inclusivement 23 prises qui ont fait trois bouteilles. Depuis qu'elle a commencé ce remède, elle a toussé moins souvent & n'a eu que deux fois de suite la toux, mais l'oppression est venue plus souvent, elle a même été presque continuelle pendant plusieurs jours, & elle s'est dissipée en marchant par un temps chaud. Quand cette oppression vient, elle fait comme si la poitrine se remplissoit, mais elle ne crache point, n'ayant jamais pu cracher de sa vie, même lorsqu'elle

(*) Cette Dame est parfaitement guérie, autant par les soins multipliés de Monsieur Audirac que par l'efficacité de l'élixir.

avoit de gros rhumes, elle vient de discontinuer votre remède pour quelques jours à cause de son époque, elle compte le reprendre lorsqu'elle sera passée. Je vous prierai, Monsieur, de vouloir bien me mander ce que vous pensez de ce que l'oppression est devenue plus fréquente, quoique la toux soit diminuée & plus rare; il est bon de vous observer que depuis, le mal sur les dents n'est point venu, & que lorsque dans le moment de l'oppression cette Dame se promène par un temps chaud, cette oppression se dissipe. Il est bon de vous observer que, par délicatesse à cause de l'odeur que cela pourroit produire, cette Dame n'a point fait les frictions que vous conseillez, mais elle porte toujours de la flanelle sur sa poitrine.

Comme cette Dame est très-souvent resserrée, ne penseriez vous pas, Monsieur, que l'on pourroit lui donner quelque chose pour lui tenir le ventre libre & aider par là l'effet de votre remède? combien de temps croyez-vous, Monsieur, qu'il faille que cette Dame prenne votre remède pour être tout-à-fait quitte de cette humeur? & que pensez-vous de son état, depuis onze jours qu'elle a commencé? je vous prierai, Monsieur, de vouloir me rendre réponse le plutôt possible, & de croire que je suis avec considération, Monsieur, votre &c. *Signé* le Comte du Plessis-Bellière.

P. S. Comme je pars pour la campagne, je vous prierai de vouloir bien faire votre

réponse à Madame la Comtesse du Plessis-Bellière, rue du Bac à Paris.

Nota. Cette Dame a cru s'appercevoir, que depuis qu'elle prend votre remède, elle urine davantage: mais ses urines sont fort claires.

LETTRE 82.

De Mad. la Comtesse du Plessis-Bellière.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, en date du 13 juillet; comme je me trouvois mieux depuis que je prenois votre élixir, je l'ai continué & en ai pris en tout sept bouteilles qui m'ont duré un mois à deux prises par jour; j'ai observé qu'il ne m'a point échauffé, m'a donné de l'appétit & a sensiblement diminué ma toux, qui ne revient plus que très-rarement; mais l'oppression qui a succédé est assez fréquente; il y a peu de jours où je ne m'en ressente, ma voix est quelquefois un peu enrouée, & le froid ou l'humidité me font toujours impression, malgré la précaution d'avoir toujours une flanelle double sur la poitrine; j'ai beaucoup sué depuis environ deux mois, & je m'y suis excitée par des promenades vives & longues, & à chaque fois cela a paru me réussir, pour l'oppression sur-tout; l'élixir ne m'a jamais procuré de sueurs; un peu avant de le quitter, & depuis, j'ai des moiteurs très-fortes la nuit & jamais le jour, à moins que je ne fasse beaucoup d'exercices; depuis mes couches je suis très-sensible au moindre froid, & depuis vingt-

trois jours que j'ai cessé votre élixir, il me semble, Monsieur, que je suis moins bien, que je tousse un peu plus, que j'ai moins d'appétit; j'ai senti par des momens de légères douleurs entre les deux épaules. Dans cette position, je me détermine à reprendre de l'élixir dans le lait d'amande, comme j'ai déjà fait; je desirerois, Monsieur, que vous ayez la bonté de me mander s'il n'est point dangereux d'en prendre trop long-temps, & si je pourrois sans aucun risque en prendre encore un mois, pour achever de détruire cette humeur; mon projet seroit ensuite de me mettre au lait d'ânesse matin & soir : mon médecin m'a empêché de me mettre au lait de vache pour toute nourriture, parce qu'il sait que je deviens quelquefois un peu jaune, & qu'il craint d'ailleurs que mon estomac (qui n'est point fort) ne le supporte pas. Il est bon de vous observer que les moiteurs que j'ai la nuit, ne me débarrassent point de l'oppression, & que cette oppression ne m'empêche pas de dormir; elle gêne seulement ma respiration & me procure une espèce de sifflement lorsque je respire; il me semble que si je pouvois cracher, (ce qui m'a été impossible toute ma vie, quelqu'enrhumée que j'aye été), j'en serois débarassée, au moins pour le moment; les sueurs que je me suis procurées en marchant au soleil par la plus grande chaleur, n'avoient point d'odeur laiteuse; mais elles en avoient une très-forte. Je me suis apperçue

une ſeule fois, il y a une quinzaine de jours, en allant à la garde-robe, d'avoir rendu une liqueur blanche comme du lait, en petite quantité, & ſans avoir été précédée d'aucune colique; mon médecin me conſeille, lorſque je prendrai le lait, de faire uſage à mes repas d'eau de ſquine, j'en avois déja pris pendant trois ſemaines tous les matins avec du lait ſans en éprouver aucun effet, ce qui m'en donne de l'éloignement; ne croiriez-vous pas, Monſieur, qu'une boiſſon compoſée de 5 racines apéritives ſeroit préfèrable? En attendant votre réponſe je prendrai matin & ſoir de l'élixir; quoique je ne puiſſe pas être bien ſûre que ce ſoit lui qui ait diminué ma toux, puiſque l'effet a été très-lent & qu'il paroît par votre livre, Monſieur, qu'il doit être ſubit; & que les perſonnes qui en ont été ſoulagées, n'en avoient pris qu'une ou deux petites fioles, au lieu que j'en ai déja pris ſept. J'ai remarqué que jamais mes urines n'ont été plus claires & plus belles que pendant le temps où j'ai pris de l'élixir, à préſent elles ſont quelquefois un peu chargées, mais cela eſt rare. Je vous prie, Monſieur, de vouloir bien être perſuadé de ma reconnoiſſance de tous vos ſoins. J'ai l'honneur, &c. *Signée* Lignerac du Pleſſis-Belliére.

P. S. J'eſpère, Monſieur, que vous voudrez bien avoir la bonté de relire les deux lettres que Monſieur du Pleſſis-Bellière vous a écrites & qui concernent ma ſanté, avant de me faire réponſe, & vous voudrez bien

l'adresser à Paris à l'Hôtel de Rouget, rue du Bac.

LETTRE 83.

De la même.

DEPUIS la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, & qui est numérotée 327 j'ai continué à prendre de votre élixir presque continuellement & souvent 2 fois par jour, ce qui fait une espace de quatre mois & demi; je m'en trouve parfaitement bien, je suis engraissée considérablement, ma santé est excellente, il ne me reste plus qu'une délicatesse à la poitrine: elle s'est fait sentir beaucoup plus sensiblement lorsque je suis 10 ou 12 jours sans prendre d'élixir; mais ce n'est plus qu'un peu d'échauffement, quelques douleurs au dos. Je n'ai plus ni toux ni oppression, & je bénis le moment où je me suis décidée à prendre votre remède; dans cet instant une seule chose m'embarrasse, & je vous prie de vouloir bien me donner votre conseil. Je desirerois me mettre au lait de vache pour toute nourriture seulement pour le temps du carême, afin de le faire plus facilement; je déteste le poisson : je crois les œufs échauffans, & je crois que le lait conviendroit mieux à ma poitrine, d'autant que vous me l'aviez conseillé l'Automne dernier. Pourrai-je user de l'élixir pendant le temps que je serai au lait pour toute nourriture : j'aurois de la peine à m'en passer pendant six semaines,

puiſque je m'apperçois que des intervalles beaucoup moins conſidérables me nuiſent. J'attendrai votre réponſe pour me décider, Monſieur; je vous prie d'être perſuadé de toute ma reconnoiſſance; & de l'eſtime & de la conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* du Pleſſis-Bellière.

P. S. J'oubliois de vous mander, Monſieur, que j'ai eu encore de légers reſſentimens des douleurs vagues que j'avois dans tous les membres, & que l'uſage de votre élixir a fait preſque diſparoître; j'eſpère que vous voudrez bien relire les lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire l'Eté dernier, afin de vous rappeller ce qui a rapport à ma ſanté, je vous en ſerai ſenſiblement obligée.

LETTRE 84.

De la même.

MONSIEUR LE BARON DE BASCHI m'a dit, Monſieur, avoir eu l'honneur de vous voir, il y a peu de temps, à ſon paſſage à Vitri-le-François, & vous avoir dit combien j'étois heureuſe d'avoir pris votre élixir; je puis dire qu'il m'a ſauvé la vie, j'en prends depuis plus d'un an continuellement; je ſuis groſſe dans ce moment de quatre mois & demi. Au commmencement de ma groſſeſſe j'ai voulu eſſayer de ceſſer l'uſage de l'élixir américain, auſſi-tôt j'eus des maux de cœur continuels qui ont ceſſé auſſi-tôt que j'ai repris votre remède, ſeulement une priſe d'un jour

l'un; mais je crains qu'un ſi long uſage n'y accoutume trop mon tempérament, & qu'il ne ſoit par-là moins dans le cas de m'être auſſi efficace dans le moment où j'accoucherai. Mandez-moi donc, Monſieur, la conduite que je dois tenir, tant dans ce moment que dans celui de mes couches; réglez-moi, je vous prie, les doſes que je puis prendre pour me ſoulager dans ma groſſeſſe & pour éviter les accidens de couche, & ceux que cauſe le lait, votre déciſion ſera ma loi. Je regrette bien vivement de ne point être à Paris au moment où vous y viendrez: j'aurois été ravie d'avoir l'honneur de vous voir & de vous parler de ma reconnoiſſance. Recevez, je vous prie, l'aſſurance des ſentimens d'eſtime & de conſidération avec leſquels j'ai l'honneur, &c. *Signée* Lignerac du Pleſſis-Bellière.

LETTRE 85.

C'EST avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance, Monſieur, que je viens vous annoncer que votre élixir & vos conſeils ont fait miracle, c'eſt à vous ſeul que je dois la bonne ſanté dont je jouis maintenant; je ſuis accouchée le 17 Avril d'un garçon, ma couche a les ſuites les plus heureuſes; pendant ce temps j'ai ſuivi exactement ce que vous m'aviez preſcrit. J'ai attendu que les ſix ſemaines ſoient expirées pour vous donner des nouvelles de mon état, penſant que ce terme expiré je ne devois plus rien craindre. Cependant j'éprouve

encore quelquefois de légères douleurs dans les côtes du côté droit, pourrois-je, quoique nourrice, faire usage de l'eau rouillée.

Mon accoucheur m'a assuré que ma matrice étoit bien saine & dans son état naturel, je sens toujours beaucoup de foiblesse dans la nature, sur-tout lorsque j'ai un peu marché; n'y a-t-il point quelque moyen pour me fortifier. (*)

Je n'ai, suivant votre avis, donné à tetter à mon enfant que le quatrième jour après sa naissance; je l'ai purgé d'abord avec du sirop de fleur de pêcher, ce qui l'a fait évacuer, il jouit d'une bonne santé; cependant depuis 5 semaines il est couvert au visage & au bras de petits boutons en forme de petites cloches qui paroissent remplis d'eau blanche, ils sortent & rentrent alternativement, ce qui lui occasionne beaucoup de démangeaisons qui le font

(*) Cette Dame étoit dans l'état le plus triste par la mauvaise qualité de son sang qui étoit rendu acrimonial à un dégré si éminent que trois enfans qu'elle avoit allaité, jettoient perpétuellement les hauts cris, & cependant trois ans. L'Auteur lui conseilla de purifier son sang ce à quoi elle est parvenue avec l'élixir seul; & de ne donner à tetter qu'au bout de quatre jours après les couches; de purger son enfant le premier jour & de lui donner du lait de vache coupé jusqu'au quatrième jour; cette méthode pratiquée par l'Auteur a parfaitement réussi à la mère & à l'enfant qui a été exempt des coliques qui tourmentoient ses frères.

bien crier ; j'ai cru d'abord que c'étoit la petite vérole : plusieurs médecins me l'avoient confirmé, mais cette maladie n'auroit pas duré si long-temps.

Lorsqu'il y a près d'un an je fis usage de votre élixir, j'avoue que je le fis moins par confiance pour ce remède, que par complaisance pour des amies qui m'en sollicitoient; j'étois éloignée de penser que ma guérison y étoit attachée. Je n'oublirai jamais son efficacité & encore moins, Monsieur, toutes les marques d'intérêt que vous avez bien voulu donner à mon état, j'en reçois encore actuellement une preuve dans l'attention que vous avez eu de vous en informer à Madame de Laleau qui a eu la complaisance de m'en faire part. J'ai l'honneur, &c. *Signée* Femme Constant le Roi.

LETTRE 86.

De Paris le 18 Septembre 1785.

VOTRE élixir, Monsieur, vient d'opérer un miracle sur ma femme. Le 22 juillet dernier, elle fit une couche prématurée de six semaines ; l'enfant qu'elle mit au monde ne vécut que quelques heures. Onze jours se passerent assez heureusement ; mais au bout de ce temps, elle sentit une violente douleur à la cuisse, l'accoucheur, le médecin & le chirurgien, jugèrent que c'étoit le lait qui se répandoit ; on employa les remèdes ordinaires: pendant quinze jours que dura ce traitement,

les douleurs se soutinrent excessives; les règles survinrent, & il y eut un peu de calme. On auguroit favorablement de l'état de la malade, parce que sa douleur étoit passée d'une cuisse à l'autre; les souffrances devinrent aussi insupportables qu'elles l'avoient été d'abord. Mon chirurgien qui connoissoit votre élixir pour s'en être servi avec succès, l'avoit proposé dans l'origine. On l'avoit rejetté; mais des témoignages, les plus authentiques, nous étant parvenus, nous n'hésitâmes plus. Ma femme commença à prendre de votre élixir: le lendemain la fiévre, qui ne l'avoit jamais quittée, commença à se calmer; trois jours après son lait couloit par toutes les voies: chaque jour a été marqué par les plus heureux succès: enfin, en très-peu de temps elle a été sur pied; ses forces épuisées par de longues souffrances, & quarante-deux jours de lit, reviennent sensiblement. Vous vous doutez bien, Monsieur, que ma femme continue à faire usage de votre remède; le cours de son lait est plus difficile, parce qu'elle a nourri les quatre enfans qu'elle a conservé; mais on ne trouve nulle part de votre élixir; il est distribué à mesure qu'il arrive. Je vous prie, Monsieur, de m'en faire une provision de soixante bouteilles; d'y joindre deux de vos livres, de m'adresser le tout à un de vos dépôts, & de me dire lequel, afin que je les puisse retirer & payer. J'ai l'honneur, &c. *Signé* Doumert, Régisseur Général des vivres de la Marine.

LETTRE 87.

De Larficour, de Monfieur Linard.

MONSIEUR, j'ai l'honneur de vous prévenir que pendant votre dernier voyage de Paris, Madame Linard mon époufe eft accouchée fur la fin du mois de juin de fon dixième enfant affez heureufement, comme toutes les précédentes; ne s'appercevant d'aucun fymptôme extraordinaire, elle fe prévalut de fa bonne fanté & elle fe leva le troifième jour, & le cinquième ou fixème jour elle fe décoiffa pendant l'abfence de la garde, parce qu'elle avoit de fortes demangeaifons à la tête, occafionnées par les fueurs ordinaires aux femmes en couches; un mois après fa couche elle fe plaignit d'une douleur aiguë & par élancemens qui la tenoit au fommet de la tête & par derrière; elle avoit un fommeil interrompu par des rêves effrayans: à cela, fe joignit un mal de dents infuportable; à cette époque tout fon lait difparut, & fon enfant quelle nourriffoit, dépériffoit à vue d'œil; cinq à fix jours après avoir reffenti des douleurs aiguës, elle fe plaignit de fentir bouillonner fa tête & prétendoit qu'il alloit fe former un dépôt, & alors l'on s'apperçut qu'elle parloit plus qu'à l'ordinaire: enfin le 30 juillet, la maladie éclata par des accès de fiévres très-violens, & enfin obligé de la tenir à quatre pendant plufieurs jours & plufieurs nuits.

On crut devoir traiter cette maladie comme une frénésie ordinaire, en conséquence on la saigna, purgea, & on lui donna les ventouses, & cela inutilement; & pour être plus à portée d'être suivie par le médecin de l'Hôpital de Vitri où les médecins & chirurgiens ont employé vainement toutes les ressources pour la soulager.

Un mois entier de traitement suivi & réitéré fit désespérer & n'apporta aucuns changemens du sort de la maladie; mais des personnes estimables & bienfaisantes sincérement touchées du sort affreux de cette malheureuse mère de famille, en réfléchissant sur le principe de cette maladie, se persuaderent que l'on pourroit lui faire prendre avec succès de l'élixir américain de Monsieur Decourcelles dont la propriété leur étoit connue, ce que l'on proposa au médecin qui le rejetta, comme ne le connoissant pas. Faut-il connoître un remède pour l'essayer, lorsque pendant un mois l'on n'a pas vu aucuns progrès de ceux que l'on a employés.

Cela n'empêcha pas les personnes en question d'en faire prendre à la malade qui n'en n'eut pas plutôt pris, que l'on s'apperçut d'un changement en mieux. Madame Linard rendue à son mari en a fait réguliérement usage pendant deux mois, soir & matin, avec autant d'eau de fleur de tilleul pour tout remède, ayant suspendu les bains & purgations pendant l'usage. Au commencement la maladie n'avoit pas l'air de céder, la malade n'ayant pas un

moment à elle-même ; il y en avoit au contraire de très-fâcheux, cependant ils ont diminué insensiblement ; & enfin tout-à-coup la raison lui est parfaitement revenue il y a trois semaines & alors ses liens sont tombés, & on a plus eu la douleur de les lui remettre.

Le mari qui d'abord avoit été désolé, commença à renaître & s'empressa de publier le rétablissement de la santé d'une femme chérie qu'il avoit cru perdue, & l'a conduit à Vitri-le-François pour la présenter aux gens honnêtes qui ont bien voulu s'intéresser à son sort & pour leur témoigner sa vive reconnoissance; ils ont dans ce même voyage été remercier Monsieur Decourcelles de la double obligation qu'ils lui ont de leur avoir fourni gratuitement un aussi excellent remède.

Pendant que Madame Linard faisoit un usage suivi de cet élixir : elle a toujours été fort relâchée, elle alloit à la garde-robe deux ou trois fois par jour & urinoit abondamment, & depuis qu'elle est rendue à elle-même, elle a éprouvé des sueurs abondantes qui lui ont rendu la peau toute farineuse & couverte de petits boutons, on a aussi remarqué que son urine étant déposée, étoit d'un trouble blanchâtre ressemblant à du lait, & ses sueurs rendant à à l'odorat l'odeur de lait aigri.

L'état de Madame Linard devient meilleur de jour en jour ; elle est maintenant dans son état naturel. J'ai l'honneur de vous faire part de tout ceci pour que vous l'inseriez dans la brochure qui est maintenant sous la presse,

A Larſicour près Vitri-le-François, le 21 Novembre. *Signée* Linard.

LETTRE 88.

De M. Molien de Belleterre, ancien Officier d'Infanterie, rue St. Louis au Marais, à Paris, le 14 Mai 1786.

MONSIEUR, ayant fait ici, depuis quelque temps, la connoiſſance de M. le Vaſſeur, Procureur en la Cour, qui vous eſt véritablement attaché par reconnoiſſance pour les heureux effets qu'a éprouvé Mad. le Vaſſeur, de l'élixir américain; cette Dame m'a donné la confiance de m'adreſſer à vous, Monſieur, pour vous conſulter ſur la maladie longue & douloureuſe que vient d'avoir ma femme depuis que mon ſéjour ici me tient éloigné d'elle, & dont je crains qu'elle ne ſoit pas entièrement guérie.

Pour vous mettre en état de mieux connoître les différentes révolutions que cette maladie a éprouvé, & les différens traitements auxquels on a eu recours, je n'ai pas cru pouvoir employer de plus ſûrs moyens que de vous extraire de ma correſpondance tenue dans cette circonſtance avec le médecin & la malade, & Madame ſa mère dont l'œil vigilant & actif n'a pas quitté d'un moment celle qui demandoit tous leurs ſoins; ce récit eſt un peu volumineux; je devrois craindre d'abuſer par la longueur de vos momens ſi précieux à l'humanité, ſi je n'étois prévenu de tout le zèle que vous mettez, Monſieur, lorſque vous prévoyez pouvoir la ſoulager.

D'après les détails que m'a fait Madame le Vaſſeur, des maladies de pluſieurs femmes de ſa connoiſſance que votre élixir & régime ont guéri; d'après la lecture que j'ai fait de votre livre que cette Dame a bien voulu me prêter, j'ai cru découvrir quelque analogie entre la maladie de ma femme avec quelques-unes de celles-là; mon opinion ſe fonde ſur ce que ſon lait m'a paru paſſer bien vîte lors de ſa première couche, ce qu'on a attribué à quelques accès de fiévre aſſez violens qu'elle a eu le ſecond ou le troiſième jour de ſa couche, ce qui l'a empêché de nourrir ſon enfant, qui a été mis entre les mains d'une nourrice étrangère, & qui n'a vécu que deux mois, & après qu'elle a eu ſevré celui qui vit actuellement, qu'elle n'a nourri que ſix mois, la ſeule idée qui paroît m'arrêter ſans mes conjectures, ce ſeroit la première fauſſe-couche qu'elle a fait, groſſe d'environ ſix ſemaines ou deux mois, parce que n'ayant pas eu d'enfans avant, ſeroit-il poſſible qu'à ce terme il y ait déjà aſſez de lait pour occaſionner des ravages dans le corps de la mère, ſuppoſant qu'il n'ait pas bien paſſé à cettte époque.

Je vous prie, Monſieur, de lire, avec toute l'attention dont vous êtes capable, le détail que j'ai l'honneur de vous faire, de vouloir bien m'indiquer les remèdes & le régime que doit faire la malade: ſi vous penſez qu'elle n'eſt pas entiérement guérie, ou ſi vous le croyez, de me tracer le plan de conduite

qu'elle devra obſerver dans la ſuite ſi elle redevient enceinte, comme ſon âge doit le faire préſumer.

J'aurois, Monſieur, une autre prière à vous faire, c'eſt le deſir que j'ai de me procurer votre livre. Madame le Vaſſeur m'a aſſuré que je ne le trouverois pas ici & qu'il falloit s'adreſſer directement à vous : elle m'a dit que vous deviez inceſſamment lui faire paſſer des bouteilles d'élixir. Vous voudrez bien, Monſieur, lui joindre un livre pour moi, je lui en remettrai le prix qu'elle m'a dit vouloir bien ſe charger de vous faire parvenir ; elle m'a dit auſſi que ſi vous ordonniez l'élixir à Madame de Belleterre, qu'elle ſe chargeoit également de m'en procurer ; non ſeulement je deſire avoir votre livre, parce que les jeunes femmes ſont toujours curieuſes d'avoir ſous les yeux des effets des remèdes qu'on leur propoſe, mais parce que je voudrois y puiſer moi-même les connoiſſances ſur les différentes maladies des femmes qu'il contient, & être en état en en faiſant mon amuſement, de ſoulager les pauvres de chez moi où ce remède n'eſt pas abſolument connu.

Je vous prie de me dire ce que je vous ſerai redevable pour la conſultation que j'ai l'honneur de vous demander, & que je vous prie de me faire paſſer le plutôt qu'il vous ſera poſſible. En attendant, permettez-moi que je vous en témoigne d'avance toute ma reconnoiſſance ; & que j'aye l'honneur d'être avec les ſentimens, &c. *Signé* de Belleterre.

LETTRE 89.

LETTRE 89.

De M. de Perdy, Conſeiller du Roi, Contrôleur général des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, rue du Sépulchre, Faux-bourg ſaint Germain, à Paris le 13 Mai 1786.

LA perſonne pour laquelle on conſulte eſt une Dame âgée d'environ 48 ans, d'un tempérament pituiteux & ſujet aux glaires; elle a joui d'une aſſez bonne ſanté juſqu'à l'âge de 26 ans qu'elle eſt accouchée pour la première fois, au bout de deux ans de mariage, c'eſt à la ſuite de cette couche qu'il eſt ſurvenu un gonflement conſidérable à la cuiſſe qu'on a regardé comme un dépôt laiteux occaſionné par l'odeur du vernis de l'appartement, & par quelques révolutions morales qu'elle éprouva alors : cet accident fut combattu par les moyens ordinaires qui diſſipent le gonflement de la cuiſſe, mais il reſte dans la partie une douleur pour laquelle la malade a employé des peaux de Lièvre & de l'Eſpagnolette qui l'ont ſoulagé, mais depuis il y a toujours plus ou moins de gonflement & de douleur dans la jambe du même côté. Huit ou neuf ans après la malade fit une ſeconde couche où elle éprouva encore pluſieurs révolutions de la part du lait, elle eut même des vomiſſemens où elle rendit du lait caillé; depuis ce temps elle a éprouvé différentes incommodités. Il y a environ neuf ans qu'elle eut une dyſſenterie qui

dura une quinzaine de jours ; à la suite de cette maladie elle perdit l'odorat & le goût, & cette incommodité a duré plusieurs années, il y a environ dix-huit mois que la malade a été attaquée d'assez violens maux de tête; mais envain ; on se détermina alors à faire un cautère à la jambe que la malade ne put supporter à cause des douleurs qu'il lui causoit ; on fut obligé de le fermer, mais pendant le cautère & après il lui survint à la place un érysipèle qui occupoit toute la jambe & qui sembloit avoir un caractère dartreux. Cet érysipéle s'est renouvellé au visage il y a environ trois mois, les remèdes appropriés furent employés, & enfin ce mal s'est dissipé. C'est à cette époque que les affections nerveuses ont augmenté & qu'elle a ressenti à la matrice une pesanteur qui lui paroissoit fort incommode en marchant. Maître Vermond accoucheur n'y a point reconnu de descente, mais un peu de gonflement; l'état actuel de la malade est tel qu'elle ressent de fréquens étouffemens spasmodiques, accompagnés de fièvre & d'étourdissemens, toutes les fois qu'elle se remue, les pesanteurs de la matrice sont les mêmes. Il est à observer qu'elle a toujours été très-bien règlée, qu'elle l'est même encore ; on soupçonne qu'elle a un vice dartreux dans le sang, ce qui peut être soupçonné par quelque marque qu'elle porte sur le visage suivant les circonstances; on a employé la saignée, les bouillons altérans & les purgatifs. Il y a environ six semaines qu'on fut obligé de lui

donner l'émétique à raiſon des étourdiſſemens violens dont elle étoit tourmentée, mais il ſemble que depuis ce temps l'eſtomac eſt plus dérangé & que les étouffemens & les vens ſont continuels : elle a toujours été ſujette aux fleurs blanches.

On deſireroit ſavoir de Monſieur Decourcelles lui-même, après l'expoſé ci-deſſus, ſi ſon élixir pourroit procurer guériſon à la malade ; dans ce cas, la quantité qu'elle doit en prendre, pendant combien de temps, quel régime elle doit tenir en en faiſant uſage, tant pour la vie que pour les autres remèdes, s'il y en a. La réputation de Monſieur Decourcelles, & les aſſurances de Madame d'Hauteroche ne me laiſſent point à douter qu'il ne me faſſe la grace de m'accorder ce que je lui demande, je lui en aurois une obligation éternelle. Je prends ſur moi d'avance de lui faire prendre ce ſoir une cuillerée de cet élixir que je continuerai juſqu'à la réponſe de Monſieur Decourcelles.

Nos médecins ſont, comme vous voyez, au bout de leur rouleau, & il me paroît qu'il ne connoiſſent pas beaucoup à la maladie de ma femme ; je ne puis vous laiſſer ignorer que je mets toute ma confiance en vous. *Signé* de Perdy, Conſeiller du Roi.

LETTRE 90.

De Mad. Hirzet de ſaint Gratien, à Maupertuis en Brie, le 5 Août 1785.

JE n'ai pas eu l'honneur de vous écrire plu-

tôt, Monſieur, ayant été dans des embarras inouis pour quelqu'un d'incommodé comme je la ſuis; j'ai changé de demeure, de la ville j'ai tranſporté mon ménage à la campagne; je deſirois être en bon air, j'occupois une grande maiſon vuide depuis ſix ans, époque de ma maladie : je m'étois perſuadée qu'elle étoit la cauſe de mes maux; d'ailleurs je la croyois encore cauſe de ce que je ſouffrois ſouvent, enfin me voilà dans un endroit charmant pour les promenades, une maiſon des plus ſaines & en très-bon air : peut-être m'en trouverai-je mieux : le mal eſt que j'ai trop tardé à le faire, mon mal n'auroit pas fait tant de progrès; avant de partir je pris, Monſieur, une bouteille de votre élixir avec les ſoupes & bouillons de pied de bœuf, comme vous aviez eu la complaiſance de m'indiquer. Le fort de mes embarras eſt venu, j'ai été obligée de diſcontinuer, je ſuis venue ici étant encore très-enflée, mais peu à peu cette enflure a diſparu, & le rouge & le blanc ont ceſſé pendant peu de temps; mais enſuite j'ai eu des débâcles affreuſes en rouge, des caillots très-volumineux, la dernière m'a occaſionné une de mes terribles foibleſſes où étoient mêlées une ſecouſſe de nerfs & convulſion; depuis je ſuis extrêmement foible, des orages que nous avons tous les jours m'aſſomment. J'ai voulu ces jours-ci reprendre de votre élixir, mais, Monſieur, j'attends votre avis, car je ſuis bien embarraſſée; je ne puis avoir de pieds de bœuf, en les rapportant de la ville

ils ſe trouvent ſur le champ gâtés : en voici pluſieurs que l'on jette, il eſt impoſſible que j'aye du bouillon de cette eſpèce. Comment donc faire au défaut de cela, j'ai pourtant le plus grand deſir de faire votre reméde ? Trouvez-vous bon, qu'au défaut de pied de bœuf, je prenne de la gomme arabique, comme il eſt indiqué dans votre livre. Comment l'apprête-t-on ? Pour cet effet je voudrois encore votre avis, Monſieur, ſur ce que depuis du temps l'on m'a interdit toutes ſortes de laitage dans mes nourritures, peut-il me faire mal ? L'on ne me permettoit que toutes choſes raffraîchiſſantes ; mais je vous avoue qu'à préſent je paſſe un peu par-deſſus, & que je mange indiſtinctement les légumes échauffantes ou raffraîchiſſantes : je penſe ſeulement qu'il ne faut ſaire habitude de rien, ni aucun excès, car ne prendre que tous raf-fraîchiſſans, pour moi qui n'ai point d'eſtomac chaud, font un mauvais chîle ; je crois que ce n'eſt pas le moyen de me le racommoder. Qu'en dites-vous, Monſieur ? en attendant votre réponſe, je prendrai de l'eau de creſſon pour purifier le ſang. Je crains encore de devenir enflée, mes jambes & mon eſtomac commencent à s'en ſentir ; l'on me donne pour l'ordinaire des apozèmes quand cela vient plus conſéquent ; comme il n'y a pas long-temps que j'en ai pris, je voudrois les éviter. Enfin Monſieur, j'attends ſur tout cela vos bons conſeils. Je vous avoue que je n'ai pas encore fait part de mon ſecret ni à parens ni amis, parce

que j'aurois peut-être essuyé quelques contrariétés par le vif intérêt que l'on veut bien prendre à ma situation, & je n'en veux pas, étant absolument décidée à le faire, y ayant toute confiance; j'ai une Demoiselle qui l'a fait pour un polype à la matrice, elle prétend que j'ai sa maladie; mais je n'en crois rien; elle m'a dit aussi que, pendant qu'elle faisoit ce remède, elle prenoit beaucoup de lait. En faut-il prendre? Pardon, Monsieur, de toutes mes questions: je vous aurai infiniment obligation de les satisfaire; mais telle chose qu'il en soit, si je suis guérie tel que je l'espère, je serois bien hardie, & le dirois hautement; je serois forte, ni médecins, ni chirurgiens ne pourroient m'empêcher de le publier. En attendant cet heureux événement, permettez que je vous assure de toute ma considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* d'Hirzet de saint Gratien.

LETTRE 91.

De M. Destez, Conseiller du Roi, à Buzanci le 23 Décembre 1784.

MONSIEUR, étant à Rethel vers le 15 de septembre, Madame Tiercelet-Duclos, femme de M. le Subdélégué, & Madame Pauffin sa belle-sœur, me firent l'éloge le plus complet de vos connoissances sur les maladies des femmes & la bonté de votre élixir pris à propos; mais comme c'est là le point principal & que je ne veux rien entreprendre sans votre avis, j'ai l'honneur de vous faire

la présente & vous dire que depuis vingt ans ma femme a des lochies abondantes, & beaucoup de fleurs blanches, & ne doit qu'à la force de son tempérament de ne pas y avoir succombé; elle a eu sept enfans, il y a près de 12 ans qu'elle a eu son dernier; le vingt-huit octobre dernier il y parut quelque chose, mais au lieu d'être abondant à l'ordinaire, cela a foiblement marqué pendant six jours, au lieu de huit que l'abondance duroit; cinq semaines après, des glaires sanguinolantes se sont produites avec assez d'abondance, & cela a duré neuf à dix jours; quinze jours après, est survenue une évacuation abondante qui a duré onze jours; depuis ce temps, & même à présent, il se présente tantôt blanc, tantôt un peu rouge & un peu jaunâtre; elle ressent des démangeaisons dans les parties & elle sent quelque chose rouler dans le bas-ventre; elle a fréquemment des inquiétudes dans les membres, sur-tout au lit; elle a quelquefois la respiration un peu ambarassée, & va difficilement à la selle, elle a eu hier un gonflement & douleur dans le sein gauche, des douleurs aux reins, & étant au lit ses jambes étoient quelquefois très-froides; elle n'a pas plutôt mangé, quoique moins qu'à l'ordinaire, elle se sent gonflée, elle se plaint même quelquefois d'avoir un peu mal au cœur; depuis deux jours elle fait usage d'eau de carotte; elle a ici de votre élixir; mais dont elle ne fera usage que comme vous l'ordonnerez; j'oubliois de vous dire que

les embarras dans le ventre, se manifestoient du côté gauche, de façon que les cordons de jupes la gênoient à cet endroit. Faites-moi le plaisir de me répondre le plutôt possible; votre humanité fait votre gloire pour ce monde & pour l'autre vie. Daigne l'être suprême vous accorder de longs & heureux jours, ce sont mes veux, & de vous convaincre qu'il n'est pas possible d'être plus véritablement, Monsieur, &c. *Signé* Destez.

LETTRE 92.

De Mad. Louis Flavigny, d'Elbeuf le 3 Juin 1785.

MONSIEUR, depuis long-temps j'entends faire l'éloge de votre élixir pour les humeurs laiteuses, & généralement pour les maladies des femmes; je sais même que plusieurs de ce pays en ont été guéries d'après les conseils que vous leur avez bien voulu donner; c'est pourquoi j'ose me flatter que vous aurez pour moi la même complaisance lorsque je vous aurai exposé, que depuis cinq ans que j'ai eu mon dernier enfant, que j'ai allaité un an, j'éprouve des maux d'yeux très-fréquens; le mal ne s'est fait sentir que quatre mois après avoir sevré mon enfant, ayant jusqu'alors usé des précautions nécessaires à mon état; je ne puis me persuader que le lait en fût la cause & j'employai, pour me guérir, du petit lait, les bains, les purgatifs : les purgations furent des pilules fondantes que

je pris pendant trois ſemaines, à la ſuite deſquelles, ayant pris beaucoup d'exercice : je me trouvai guérie pendant quinze mois, après ce temps l'œil droit, le plus foible, ſe trouva tout-à-coup d'un rouge très-vif, je reſſentis des lancemens inquiétans, cela dura douze heures de cette première force, les demi-bains diminuèrent ces accidens & le dedans de l'œil reſta jaune toujours avec douleur, ce que j'éprouve très fréquemment; je ne puis ſouffrir aucune application, ſoit de lecture ou d'écriture, ſans éprouver beaucoup de foibleſſe; il y a cependant des jours ou ils ne ſouffrent nullement, & alors je me livre avec plaiſir à ces différentes occupations, me perſuadant être à la fin de mes maux; mais ayant été ſi ſouvent trompée, je crois qu'il eſt néceſſaire d'eſſayer les moyens qui peuvent enlever le lait, ſi toutefois vous croyez réuſſir. Je vous prie, Monſieur, de m'aider de vos conſeils, & je me conformerai à vos avis; je vous obſerverai encore, que ſouvent la paupiere ſe trouve gonflée & rouge, le front un peu douloureux & tendu, le mal eſt plus particulièrement ſur l'œil droit, le jour & la lumière me ſont fort incomodes; dans les momens de criſe il n'y a point d'époque fixe pour ces accidens, j'ai ſeulement remarqué que lorſque j'ai eu d'autres incommodités, comme rhume ou autres maladies, je n'avois pas mal aux yeux. Il eſt bon encore de vous dire que je porte un exutoire au bras depuis un an, voulant eſſayer des moyens les

plus décisifs; mon âge est de 33 ans : ainsi d'après cet exposé traitez-moi, Monsieur, & croyez à la reconnoissance la plus sincère, &c. *Signée* F. Louis Flavigny.

LETTRE 93.

De Mad. Sommervogel Laquinze, à Strasbourg, le 30 Mai 1786.

Je vous envoye, Monsieur, deux Louis pour votre excellent élixir qui m'a fait un bien infini, ayant eu une frayeur dans un moment critique, qui m'a fait dans le moment une suppression qui a été suivie d'un dévoiement horrible de bile; j'ai pris trois doses de votre élixir qui m'ont remis tout-à-fait. J'ai une vieille bonne pour mes enfans qu'une chûte avoit totalement dérangée, deux bouteilles l'ont tout-à-fait guérie. N'en ayant plus pour les pauvres, j'ai choisi les plus petites bouteilles pour les leur donner : je pense que cela ne vous fera rien.

Je viens de guérir une jeune fille qui avoit les pâles couleurs; eh bien! avec votre régime & une bouteille elle est rétablie. Adieu, Monsieur le sauveur des femmes, croyez-moi avec beaucoup d'estime, &c. *Signée* Sommervogel Laquinze.

LETTTE 94.

De Mlle. de Saint-Gratien, à Coulommier, le 16 Mai 1785.

Je ne puis me refuser, Monsieur, au desir

que j'ai de vous consulter, d'après la confiance que vous vous êtes acquise de tant d'honnêtes personnes par votre savoir; j'ose me flatter que vous vondrez bien m'honorer de vos salutaires conseils ayant une envie extrême de faire usage de votre élixir. Je voudrois savoir de vous-même s'il convient à ma maladie, & de quelle manière je dois le prendre; j'ai fait venir le livre dans cette intention, mais il ne m'instruit pas de ce que je puis faire, tous les articles étant pour les femmes, pour couche ou lait répandu : je suis fille & vieille, je viens d'avoir trente-neuf ans, je suis très-malade depuis six mois; depuis l'instant que j'ai eu mes règles, même pour les avoir j'ai eu des coliques de bas-ventre cruelles, & ces coliques m'ont continué tous les mois chaque époque, jusqu'à l'âge de 34 à 35 ans où elles étoient devenues depuis plusieurs années d'une force étonnante & m'occasionnoient des foiblesses considérables, vomissemens, & me donnoient une abondance de sang en caillots; j'avois aussi des coliques fortes, des glaires en quantité en rouge & en blanc, je devins si malade, je fis un voyage de Paris où les meilleurs médecins ne purent me soulager. Monsieur Petit décida que, malgré toutes ces souffrances, il ne découvroit en moi ni ulcères ni polype, & que j'avois le corps très-sain : en effet tout ce qui sort de mon corps ne m'a jamais donné aucun échauffement; ces Messieurs m'ont ordonné des eaux minérales. De retour chez moi je fus à celles de Provins,

j'avois pris avant vingt bains avec du petit lait fait avec des feuilles de chèvre-feuille, je ne m'apperçus point que ce traitement me procurât de soulagement; arrivée à Provins l'on me fit continuer les bains, j'en pris encore 6, je m'apperçus qu'ils m'affoiblissoient affreusement & m'agitoient beaucoup les nerfs, je les quittai de moi-même sans en demander avis, étant bien décidée de n'en plus prendre; je continuai les eaux & en huit jours je me trouvai plus forte; mais ces eaux ne m'ôterent pas ces malheureuses coliques qui me revenoient avec une extrême force, j'ai été alors 8 jours malade; j'y fus deux années de suite, la dernière sur-tout j'y ai passé l'été assez bien, à l'exception de ces coliques; je veux dire, assez bien, en ce que, lorsque les accidens étoient passés en très-peu de jours je me fortifiois, mais l'Automne lorsqu'il fallut les quitter, que les froids se firent sentir, je ne me trouvai plus aussi bien, j'avois des petites coliques & ces vilaines glaires rouges & souvent blanches, & je gâgnai l'époque cruelle où alors j'avois mes grandes coliques. Je revins à Coulommier chez moi où je ne fus pas quinze jours sur pied sans être encore attaquée très-vivement, elles redoublerent; & enfin une nuit où j'étois plus mal, je rendis à la fois des caillots de sang qui peserent plus d'une demie-livre & qui me blesserent même en s'échappant, j'en rendis ensuite tous les jours & j'eus la fièvre assez long-temps, & je fus d'une foiblesse bien grande. Vous aurez la bonté, Monsieur, de

remarquer que depuis que j'ai rendu cette ſi grande abondance de caillots de ſang, je n'ai plus ces cruelles coliques, le rouge me vient ſans que je les aye; mais voici 3 ans qu'elles ont ceſſé, & j'ai toujours cette abondance de caillots. Quand ils me viennent avec abondance je me trouve mal, ſans connoiſſance & je perds le peu de force que j'ai pour bien des jours, & ſouvent il ſurvient un peu de fièvre. J'ai été très-mal l'année paſſée au mois de Mai, une abondance d'humeurs des plus conſidérables m'avoit enflée juſq'uaux yeux d'une force étonnante, ceci à la ſuite de deux ſaignées de bras qu'il fallut me faire à cauſe de ces fréquens accidens de caillots; on me débarraſſa de l'enflure avec des apozèmes & médecines douces; depuis je n'avois pas eu d'accident, mais ils parurent cette année en Avril vouloir revenir: l'on me fit encore une ſaignée en Mai, l'enflure voulut reparoître, mais l'on me fit purger par les apozèmes & les enflures ſe ſont diſſipées. Il eſt inoui combien j'ai rendu de bile. Lorſque l'on me ſaigna l'année paſſée mon ſang tomba d'abord violet & devint plus rouge à la ſeconde palette, mais on apperçut en même-temps un gros champignon baignant dans une grande quantité d'eau & d'humeur.

J'ai d'autant plus beſoin de vos ſages conſeils, Monſieur, pour prendre votre élixir que je ne ſais quel moment choiſir pour cela, vû que je ſuis continuellement gênée de fleurs blanches claires comme de l'eau & d'une force

prodigieuse ; quand elles deviennent un peu plus épaisses le rouge vient très-pâle, mais avec abondance, ce qui fait que je ne suis pas un instant dans le courant du mois sans rien, soit d'une façon ou de l'autre j'ai toujours bon appétit & tout ce que je mange je le trouve bon ; malgré cela je m'observe beaucoup pour ne prendre que de bons alimens & les moins échauffans. Je fais usage dès ce moment du bouillon de grenouille & j'en mange beaucoup ; on prétend qu'elles adoucissent & calment le sang que j'ai très-agité. Je ne puis dormir, je passe souvent les nuits sans fermer l'œil ; je ne sens, malgré la longueur de ma maladie, aucune douleur dans le corps. J'avois autrefois mal au côté droit, depuis que j'ai pris les eaux je n'en sens plus ; l'on a prétendu que j'avois des obstructions.

Voilà, Monsieur, un détail autant exact que je puis vous le faire, mais je crois vous l'avoir fait juste. Pardon de ma longue lettre, elle est cruellement prolixe, mais vous savez que notre sexe passe pour l'être.

Enfin, Monsieur puis-je me flatter que vous aurez la patience de me répondre à cette énorme lettre. J'attends tout de l'humanité de votre cœur qui aime à faire revivre des êtres languissans, ainsi que des louanges & des bénédictions que l'on vous donne. Je me flatte être du nombre par la suite. Que d'obligations je vous devrois ! J'ai l'honneur d'être en attendant votre réponse, Monsieur, avec la considération la plus distinguée, &c. *Signée* de Saint-Gratien.

LETTRE 95.

De Mad. Henry, rue-neuve Notre-Dame, maison de M. Gariot, du côté du petit Châtelet, à Paris le 15 Avril 1785.

Je sais que le droit d'être bienfaisant est un don que vous tenez de la nature, que généreux avec grandeur, vous avez toujours recherché avec une scrupuleuse attention la retraite cachée de ces familles honnêtes & infortunées, qui victimes à la fois des infirmités, de la misère & de la honte, ne craignent rien tant que d'exposer leurs malheurs à l'œil insultant du mépris ; c'est sous des titres aussi précieux que l'on m'adresse à vous, Monsieur, pour vous exposer avec confiance mes besoins.

Je me sers avec confiance transmise par une infinité de personnes qui ont ressenti l'efficacité de vos bouteilles d'élixir : j'en éprouve déja de salutaires effets, je suis à la quatriéme bouteille que j'ai payée trois livres chez Madame Barbier-Neuville, à la croix rouge, maison des Prémontrés. On m'a confié un de vos livres instructif à cet effet, je l'ai parcouru & communiqué a plusieurs personnes de l'art qui l'ont lu avec plaisir. En ranimant ma confiance mes besoins sont urgens, & il en coûte fort à mon amour propre de vous les avouer, le prix de ces bouteilles est au-dessus de mes facultés, âgée de 22 ans je prévois que je serai contrainte d'en abandonner l'usage, si votre commisération naturelle ne vient à mon se-

cours, & au défaut la vie ne peut que m'être un fardeau, si ma douloureuse situation peut vous émouvoir en ma faveur, comme on m'a donné lieu de l'espérer de vos bontés. Comptez dans un temps plus heureux sur ma reconnoissance. Et comme Madame Barbier m'a assuré que dans le mois d'Août prochain vous deviez venir à Paris, je réserve à l'honneur de vous aller voir, la satisfaction de vous la témoigner de vive voix.

Nature de ma Maladie.

Il y aura deux ans le 6 du mois d'octobre prochain que je suis accouchée très-heureusement; je me sentis une fraîcheur dans les jambes & dans une cuisse qui m'empêchoit de marcher, & la cause enfin attribuée à un épanchement de lait; la maladie se porta de côté & d'autre & me monta au cerveau; j'eus le nez très-enflé ce qui gênoit beaucoup ma respiration.

Je viens de faire une nouvelle couche le 5 février 1785, je me suis très-bien portée tout le temps de ma grossesse, hors les deux derniers mois; j'ai ressenti les mêmes douleurs dans ma jambe & quinze jours après cette seconde couche, je me suis trouvée redoublée dans le même état qu'à la suite de ma première; l'on m'a indiqué votre élixir dont j'ai fait usage trois semaines après mes couches, j'en ai pris régulièrement deux doses formant chacune, suivant votre indication, plein une cuiller à café & quelquefois pur: cela a diminué mes douleurs, mais cela

me

me remonte au cerveau; j'ai le nez gonflé & les yeux rouges; je baſſine mon nez & mes yeux avec la fleur de ſureau & de la racine de guimauve bouillies enſemble; je me ſuis ſervi d'un cataplaſme de ſon cuit dans l'urine & m'en ſuis bien trouvée, mes règles n'ont pas paru depuis ma couche.

Si vous accueillez ma prière, en m'honorant d'une réponſe, mandez-moi ſi je puis prendre des tiſanes & le compoſé. J'ai l'honneur d'être avec toute la confiance qu'on m'a inſpiré en vos bontés, bien véritablement, Monſieur, &c. *Signée* femme Henry, rue Neuve Notre-Dame, à Paris.

LETTRE 96.

De Madame de Monthelon, à Troiſſy, par Dormans, le 4 Septembre 1786.

Vous ſavez, Monſieur, la belle cure que fit votre élixir il y a quelques années ſur une femme hydropique à la ſuite d'une couche. pluſieurs m'en ont demandé depuis, comme un remède pour l'hydropiſie; mais j'ai répondu que cette maladie n'ayant pas les mêmes cauſes, cela ne pouvoit réuſſir, cette pauvre femme avoit ſubit l'opération de la ponction onze fois.

Dans ce moment, une famille d'honnêtes gens de ce pays ci a une ſœur à Château-Tierry hydropique & qui a déjà eu 4 ou 5 ponctions; elle a 48 ans & n'a rien vue depuis deux ans, d'où on préſume que le temps

critique en étant la cause, l'élixir pourroit la guérir.

L'on m'a dit, Monsieur, que vous contiez retourner à Vitri, & que vous nous feriez l'honneur de vous arrêter à Troissy; j'espère que vous n'oublirez pas cette promesse; nous vous y verrions avec plaisir, & nous vous montrerions quelques personnes qui doivent leur parfaite santé à votre exellent remède; mais en venant vous passez nécessairement par Château-Tierry; pourriez-vous augmenter vos charités en allant voir la pauvre malade: elle demeure sur la grande route, ce qui ne cause aucuns détours dans la ville; elle se nomme Catherine Foury, au Couvent de la Congrégation. Une de ses sœurs qui va la voir à la fin de la semaine, à tant d'espérance que l'élixir la guérira, que je lui ai promis de lui donner une bouteille, on verra l'effet que cela fera. J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère estime, Monsieur, votre très-humble & très-obéissante, &c. *Signée* Femme de Monthelon.

P. S. Mon Mari vous prie d'agréer ses complimens.

LETTRE 97.

De Mad. la Marquise de Poan de Perthuis, à Charleville le 20 Septembre 1786.

J'AI reçu, Monsieur, avec grand plaisir six bouteilles de votre élixir dans le mois d'Avril, & aussi les bouteilles que votre charité y avoit ajouté pour les pauvres. Je n'ai pas de peine à

en trouver la fin, car ce remède a toujours une réputation & un succès miraculeux. Je me suis chargée d'intéresser votre charité spécialement pour une femme que la Providence a fait passer de l'état d'aisance dans celui de la misère la plus grande, en envoyant une maladie de 18 mois à son mari qui végétera encore longtemps, à ce que je crois; c'est une hydropisie, & il est encore jeune. Cette femme par surcroît d'affliction vient d'entrer depuis trois mois dans un changement de tempérament; elle est très-sanguine, elle a tout un côté du corps, spécialement le bras, qui s'engourdit mille fois dans la journée, & on craint une paralysie; elle a enflé comme une femme grosse de neuf mois, sans cependant aucun signe d'hydropisie. M. Pierre le médecin de Mézieres que vous avez vu, l'a fait saigner une fois à cause de ce bras. La saignée l'a soulagée en un moment, mais l'enflure augmente; l'élixir seul la soulage: j'ai épuisé, de l'avis de M. Pierre, ce qui me restoit de mes bouteilles, mais je suis bien embarrassée pour pouvoir subvenir aux remèdes pour le mari, la femme & au pain qui manque dans une maison où il y a deux malades. J'ai donc promis à cette pauvre malheureuse que je vous intéresserois en sa faveur pour que vous lui fassiez charité de quelques bouteilles de votre élixir; je crois que vous ne pouvez mériter de meilleures prières que celles de cette pieuse femme qui prend toutes les croix réunies dont elle est accablée avec une résignation & une piété qui

vous édifieroient. Je suis presque la seule confidente de ses peines, & c'est une école de patience admirable; elle priera Dieu pour la conservation de vos jours, ils sont précieux étant tous marqués par des bienfaits.

Il faut que je vous donne des nouvelles de votre petit enfant à qui vous avez sauvé la vie ainsi qu'à sa maman, il a bientôt un an : mon mari a bien recommandé de ne pas le laisser marcher, de peur de lui arquer les jambes, mais le petit malheureux a pris la permission malgré son père, & il court autour des chaises tout seul, c'est le plus fort de mes enfans, on vient de le sevrer, la nourrice ayant eu quelque petit doute sur son état; il est vif & il ne lui manque plus que la parole, ce qui ne tardera pas. Je ne le vois pas sans me ressouvenir des dangers que nous avons encouru lui & moi, & sans ressentir toujours une nouvelle reconnoissance pour vous, Monsieur, qui avez oublié votre âge & la fatigue du voyage pour venir faire ce chef-d'œuvre où, je crois, bien d'autres auroient échoué; je n'oublierai jamais cette démarche à laquelle la Providence a donné sa bénédiction par le succès. Je vous assure de ces sentimens, Monsieur, avec lesquels je suis, &c. *Signée* la Marquise de Poan de Perthuis.

P. S. Madame la Vicomtesse Désandrouins est bien éloignée de vous oublier; elle soutient des thèses pour votre élixir avec sa vivacité ordinaire contre tous les incrédules qu'elle rencontre, & je lui fais grand plaisir de la

rappeller à votre ſouvenir, Monſieur. Madame Lhoſte n'eſt pas moins pleine d'eſtime pour vous & de confiance en votre élixir, & il faut qu'elle ait part auſſi aux memento & complimens.

LETTRE 98.

De Madame de Rouhault de Charlieu, à Paris ce 21 Décembre 1786.

Vous êtes ſûrement étonné, Monſieur, de ce que j'aye tardé ſi long-temps à vous remercier des bons conſeils que vous avez bien voulu me donner au ſujet de ma ſanté, mais elle étoit encore ſi chancelante, que j'ai attendu pour vous faire part de l'effet des bouillons de pieds de bœuf que vous m'avez conſeillé; j'ai ſuivis avec exactitude tout ce que vous m'avez preſcrit, & je m'en ſuis trouvée à merveille; les pertes en blanc ont toujours continué pendant plus d'un mois, c'eſt revenu en rouge avec abondance, mais ſans aucune douleur de bas-ventre, & depuis environ quinze jours je ne vois plus ni d'une façon ni d'une autre. Jugez de mon bien-être & de mon contentement après cinq années de ſouffrances, & entr'autres depuis une année entière n'avoir pas une heure de tranquillité: je vous avoue que depuis cette quinzaine de jours j'éprouve une grande ſatisfaction, ſans cependant me flatter que cela ne reviendra pas. J'ai toujours pris de l'élixir tous les jours une fois; actuellement je mets un petit in-

tervalle. Il y a cinq ou six jours que je n'en prends point, mais dans quelques jours je vais le reprendre; j'imagine qu'il me fera plus de bien s'il me survenoit quelque petite incommodité, mais je ne l'abandonnerai pas de si-tôt : c'est de vous, Monsieur, de qui je tiens la vie & la santé; soyez persuadé de toute ma reconnoissance. Si je pouvois vous être utile ou mon mari comme vous nous l'avez fait entendre par votre lettre, vous pouvez parler : voilà le quartier d'Avril qui approche, & c'est celui de mon mari : je ne vous ai point écrit plutôt, ne connoissant personne des autres quartiers ; je me flatte de réussir, étant moi-même un exemple frappant de l'excellente propriété de votre élixir, ayant fait sur moi les effets les plus merveilleux. Il n'y a personne de la Chambre du Roi dans notre quartier qui n'ait connu ma situation : & lorsqu'on saura l'efficacité de votre remède en mon endroit, on s'empressera à suivre vos avis : mais je vous croirois dans ce temps nécessaire à Versailles, ce qui me procureroit le plaisir de vous voir, car pour Paris je désespère que vous y veniez, le bureau ne m'en donnant aucune nouvelle sur l'information que j'en ai faite. Je ne sais si vous avez envoyé des bouteilles depuis que j'en ai envoyé chercher : on m'a dit que tous les bureaux en manquoient : je vous prie en grace, Monsieur, de ne m'en point laisser manquer ; voilà plus de 20 personnes qui viennent chez moi, d'après ce qu'ils ont entendu dire, pour me voir & pour

me demander ſi je le leur conſeille : vous vous imaginerez bien l'éloge que j'en ai pu faire, j'ai même donné de mes bouteilles ſachant qu'il n'y en avoit pas dans les bureaux, c'eſt celui de la vieille rue du Temple qui m'intéreſſe, où je vous prie d'en envoyer, peut-être y en a-t-il depuis que j'y ai envoyé. Marquez-moi, je vous prie, s'il faut que je faſſe long-temps uſage de bouillon de pied de bœuf, car je ne veux rien faire ſans vous avoir conſulté: je dors très-bien, en un mot je me trouve parfaitement bien, tout le monde me trouve engraiſſée.

j'ai fait prendre pluſieurs bouteilles à ma femme de chambre qui avoit un dévoiement perpétuel & ne digéroit point; elle n'en a pas plutôt pris qu'elle s'eſt totalement trouvée rétablie. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* de Rouhault de Charlieu.

LETTRE 99.

De Mad. de Noué, Marquiſe de Cauſans, le 17 Janvier 1787.

JE continue de prendre de votre excellent élixir, Monſieur, & je m'apperçois toujours qu'il me fait effet, & me fait rendre du lait: j'ai été obligée de me retrancher une doſe chaque jour, juſqu'à mon retour à Paris, ayant fort peu de bouteilles de votre remède. J'avance aſſez heureuſement dans ma groſſeſſe; mais depuis près de ſix ſemaines j'éprouve des langueurs d'eſtomac preſque habituelles qui

me font beaucoup ſouffrir : lorſque je n'ai pas mangé, il me ſemble qu'il ſe paſſe dans mon eſtomac une grande fermentation, & lorſque j'ai mangé, je ſens des peſanteurs, des vapeurs & très-ſouvent des mouvemens de coliques ſemblables à celles pour leſquelles je vous ai demandé des conſeils cet Eté. Je ſoupçonne que j'ai de la bîle, mais je ne ſais comment l'évacuer; j'ai fait uſage, d'après ce que vous m'aviez mandé il y a quelque temps, de la limonade cuite, mais elle ne me ſoulage pas. Je vous prie donc de nouveau de m'indiquer un régime qui puiſſe faire couler cette bîle qui me tourmente, & pour laquelle je n'oſe prendre des purgatifs. D'après mon expérience & l'opinion que vous avez qu'ils me feroient nuiſibles : je vous prie auſſi, Monſieur, de me mander ſi vous êtes d'avis que je prenne deux doſes de votre élixir par jour, ou ſi je n'en dois prendre qu'une. M. de Cauſans crains que je ne m'y accoutume. Je dois vous faire obſerver que je ſens les nuits un froid très-extraordinaire aux genoux, au point de ne pouvoir les rechauffer en les couvrant & d'être reveillée par ce froid; j'attribue cela à de l'ancien lait dont je ne ſuis pas apparemment totalement délivrée; ce qui me le fait croire c'eſt qu'après toutes mes couches, j'ai ſenti des douleurs & des froids aux genoux. Je ſerai à Paris les premiers jours du mois prochain : je vous prie de vouloir bien y adreſſer votre réponſe à l'Hôtel de Conti, rue de Grénelle, Faux-bourg ſaint-Germain. Je

compte accoucher le mois d'Avril ou au commencement de Mai. D'après ce que vous m'avez mandé, c'eſt préciſément le temps où vous ſerez à Paris; je le ſouhaite beaucoup; ſi je puis être conduite & ſuivie par vous dans ce moment, je n'aurai pas la moindre inquiétude malgré les accidens que j'ai eſſuyés & dont je ſuis ſi heureuſement quitte par votre précieux remède. Soyez; je vous prie, perſuadé, Monſieur, des ſentimens de reconnoiſſance, d'eſtime & du ſincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* de Noüe, Marquiſe de Cauſans.

En procurant votre élixir nous avons guéri deux perſonnes, une aubergiſte de Ville-Franche & la femme d'un médecin à Lion. Cela a été pour nous une grande ſatisfaction & ſur-tout pour moi qui en ayant éprouvé d'une manière ſi ſurprenante les bons effets, voudrois qu'il fût connu par toute la terre, afin que toutes les femmes ſe reſſentent de votre excellente découverte, & ſachent que c'eſt à vos recherches qu'elles doivent un ſi bon remède.

LETTRE 100.

De Mad. Germay de la Grange, à Dommremy le 19 Janvier 1787.

J'AI bien du plaiſir, Monſieur, à vous faire paſſer ce certificat; par la première occaſion ſûre, je vous ferai paſſer les vingt écus que je vous dois.

Vous m'enverrez de même, si vous voulez, 21 bouteilles d'élixir, j'en payerai 20 & une que j'ai donnée à ces pauvres gens de votre part. Celles que j'ai donné sur le premier envoi resteront à mon compte; cela m'acquittera du livre que vous m'avez fait passer. Si vous ajoutez aux 21 bouteilles, 2 pour les pauvres femmes, vous m'obligerez. J'ai donné le reste d'une bouteille à deux femmes dont les maux n'étoient pas suivis, joint à la saignée, l'accouchement s'est terminé heureusement. Une autre femme dont les maux ont été fort longs, en a pris à deux reprises différentes, est accouchée heureusement, quoique l'arrière faix soit venu par morceaux, le cordon s'étant détaché; les bonnes femmes prétendent que cette femme boit trop d'eau dans ses grossesses. Marquez-moi, je vous prie, Monsieur, ce que vous en pensez. Cette femme a déjà eu plusieurs enfans; ses règles paroissent lorsqu'elle est dans les maux & il sort des matières glaireuses qui annoncent souvent l'accouchement.

Marquez-moi, je vous prie, Monsieur, ce qu'il convient de faire à une femme qui éprouve une forte & longue attaque de vapeurs après l'accouchement, & s'il n'y a pas d'inconvénient pour l'enfant d'exposer la femme dans les maux à la vapeur de l'eau plus que tiède, & si elle le peut, dans le cas qu'elle commence à perdre son sang.

Je finirai ma longue épître en adressant des vœux au Ciel pour la prolongation de vos

jours. C'eſt dans ces ſentimens que je ſuis avec une parfaite conſidération, &c. *Signée* Germay de la Grange.

LETTRE 101.

De M. Dieu, Médecin de l'Hôpital à Guiſe, le 5 Février 1787.

J'AI reçu, Monſieur, avec d'autant plus de plaiſir l'envoi que vous m'avez fait de 24 fioles de votre élixir que ma femme, pour laquelle je l'avois employé à la ſuite de ſa première nourriture, comme je vous l'ai mandé, dans le temps avec un grand ſoulagement, ſe trouvoit une ſeconde fois dans le même cas & s'en ſert encore auſſi heureuſement. Je l'ai employé pour quatre autres perſonnes, l'une après 24 jours de couche étoit agonizante lorſque je le lui adminiſtrai & n'en reçut aucun ſecours. La deuxième fut aſſez promptement retablie des ſuites d'une perte ſurvenue au temps critique. La troiſième qui eſt encore dans l'uſage du remède a vu conſidérablement diminuer les douleurs qu'elle éprouvoit à la tête, la ſuppuration qui inondoit tout le cuir chevelu & les glandes qui formoient un chapelet autour de ſon col; j'eſpère que la perſévérance dans l'uſage de ce remède la débarraſſera de ces accidens qui ont reparu conſtamment à la ſuite de trois couches, & qui étoient l'effet d'un épanchement laiteux ſurvenu à une nourriture entrepriſe & abandonnée ſans précaution. La quatrième eſt une jeune

personne de 20 ans dans qui les règles se dérangerent & cesserent même totalement à la suite d'une saignée faite dans un contre-temps. Les règles ont reparu fort peu à la dernière période ; j'attends celle-ci avec impatience : mais la jeune personne se plaint d'un échauffement si considérable qu'à peine elle peut rendre ses lavemens ; elle attribue cet accident à l'élixir, ce qui est impossible. L'expérience nous démontre chaque jour que tel moyen employé auprès de deux personnes différentes & toutes deux en apparence dans le même cas, en éprouvent un effet absolument opposé. J'ai appris avec grand plaisir la justice que le Gouvernement avoit rendu à votre remède & la récompense dont elle avoit honoré votre zele pour le bien de l'humanité, recevez-en mon compliment sincère. Je vous serai obligé de me faire passer incessamment un second envoi un peu plus considérable d'élixir, car je crains d'en manquer au premier jour. Croyez, Monsieur, au parfait dévouement & à l'estime très-sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* le Docteur Dieu, médecin de l'Hôpital.

LETTRE 102.

De M. de Saint-Hilaire, premier Commis au Bureau de la Guerre, à Versailles le 6 Février 1787.

L'OBLIGATION dans laquelle j'ai été, Monsieur, de garder depuis un mois mon lit &

ma chambre pour un rhume & un très-grand mal de gorge, m'a empêché de répondre plutôt à la lettre par laquelle vous voulez bien faire des vœux pour ma femme & moi, à l'occasion du renouvellement de l'année. Je vous prie d'en recevoir tous nos remerciemens, & d'être assuré de toute la sincérité des nôtres pour vous.

Depuis huit jours j'ai engagé ma femme à ne plus faire usage que d'une prise par jour de votre élixir; elle l'a prend le matin & reste deux ou trois heures au lit après l'avoir prise afin d'exciter la transpiration qui chez elle se fait très-difficilement. Voici le motif qui m'a déterminé à supprimer une des deux prises qu'elle prenoit par jour; depuis un mois au moins tous les boutons sont disparus, & il ne reste plus que des marques rouges & assez larges aux places qu'ils occupoient: ce qui paroît actuellement être l'effet de quelqu'un qui sort d'avoir la petite vérole; d'un autre côté, le grand feu que ma femme ressent extérieurement se manifeste en elle, occasionnant dans la gorge, dans la bouche & sur les lévres, des aftes ou petits chancres qui, par le frottement, venant à s'écorcher, lui occasionnent des douleurs cuisantes; ce sont ces raisons, Monsieur, qui nous ont déterminé, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, à réduire à une la prise de votre élixir; vous me ferez plaisir de m'informer si vous approuvez notre conduite & si vous jugez qu'il y en ait un autre à suivre, de

me l'indiquer. Ma femme a profité des différens beaux jours que nous avons eu pour se promener, & elle s'en est très-bien trouvée. Nous attendons avec impatience le mois prochain, puisqu'il doit nous procurer la satisfaction de vous voir; si cependant vos affaires vous obligeoient de rester à Paris, je vous serai bien obligé de m'en instruire, parce qu'alors j'en ferois le voyage avec ma femme. J'ai l'honneur d'être avec un très-parfait attachement, Monsieur, &c. *Signé* de Saint-Hilaire.

LETTRE 103.

De M. Laurendeau, Avocat au Parlement, à Amiens le 2 Juin 1785.

MONSIEUR, le livre que vous avez imprimé touchant le succès de votre élixir, n'est parvenu à ma connoissance que depuis deux mois, à l'occasion d'une troisième fausse-couche qu'a faite mon épouse; j'ai pris sur moi de lui en faire prendre une bouteille dont j'ai vu un merveilleux effet, puisqu'un engorgement très-considérable de lait qui s'étoit opéré 12 heures après son accouchement, a cessé; le lait a pris son cours vers le bras, de manière qu'en peu de jours il s'est trouvé entiérement détruit; mon intention étoit de lui en donner une seconde bouteille, mais une fièvre tierce qui s'est manifestée aussi-tôt sa couche & qui a duré deux mois m'ayant forcé de l'abandonner aux médecins, ils lui ont administré les

médicamens ordinaires que j'ai jugé n'être guères conciliables avec l'élixir ; j'ai remis jusqu'à ce moment à lui en faire reprendre l'usage, si vous le jugez nécessaire à sa position, dont je vous supplie de me permettre de vous en rendre compte.

Ma femme étoit âgée de 24 ans lorsque je l'ai épousée; elle est devenue enceinte après 3 mois de mariage ; elle a fait une fausse-couche à 5 mois : elle étoit tombée 6 semaines avant sur l'escalier & l'on a attribué l'accident à cette chûte : 11 mois après elle est redevenue enceinte, & au même terme de 5 mois elle est encore accouchée d'un enfant mort, ainsi que les deux premiers.

Toutes ces fausses-couches se sont annoncées comme des couches ordinaires, elles n'ont été précédées ni suivies de pertes, elles n'ont pas été laborieuses, & la dernière moins que les autres ; l'arrière-faix vient de lui-même facilement. On a remarqué au dernier qu'il se trouvoit différentes poches : neuf jours avant que d'accoucher elle a éprouvé un éblouissement considérable, & a cessé de sentir l'enfant ; on a beaucoup raisonné sur la cause de cet accident & les moyens d'y remédier ; les uns disent qu'ils proviennent de la difficulté où est la matrice de se dilater après le terme de cinq mois, & ont conseillé les demi bains pendant la grossesse, on n'en a point fait usage ; les autres qu'ils proviennent de l'abondance du sang, & ont conseillé de fréquentes saignées ; elle a été saignée trois fois

pendant ſa dernière groſſeſſe ; les autres croient que ces accidens proviennent de la foibleſſe des fœtus & des vaiſſeaux, & propoſerent les eaux minérales de Forges comme propres à leur donner du ton & de la force ; d'autres lui conſeillent de garder le lit pendant toute ſa groſſeſſe, d'autres au contraire de ſe donner beaucoup de mouvement.

Vous ſeul, Monſieur, me paroiſſez propre à fixer cette diverſité d'opinions ; votre expérience, votre réputation, le merveilleux effet que ma femme a éprouvé de votre élixir lui ont inſpiré auſſi bien qu'à moi la plus grande confiance dans votre façon de penſer. Je vous prie donc de vouloir bien me mander, 1°. A quoi vous attribuez ces fauſſes-couches qui s'annoncent aux mêmes termes. 2°. Si vous croyez que ma femme puiſſe raiſonnablement ſe flatter d'amener à bien des enfans. 3°. Et dans ce cas quelle conduite & quel régime elle doit garder, ſoit avant, ſoit pendant une nouvelle groſſeſſe.

Si vous croyez votre élixir propre à la préſerver de nouveaux accidens, elle en prendra volontiers & ſe conformera avec confiance au régime que vous voudrez bien lui indiquer. Approuvez-vous les eaux minérales qu'on lui conſeille de prendre; ſeroient-elles compatibles avec votre élixir ? J'oſe me flatter que que vous voudrez bien avoir la complaiſance de me faire part de votre façon de penſer ſur les différens objets de cette lettre. La bonté avec laquelle vous avez accueilli de ſemblables demandes

demandes me fait espérer que vous ne rejetterez pas les miennes. J'ai l'honneur d'être très - parfaitement, Monsieur, &c. *Signé* Laurendeau, Avocat au Parlement.

LETTRE 104.

De Mad. Deleles-Lagainière, à Fresnoy dans le Maine, le 16 Mai 1785.

MONSIEUR, mon frère Officier dans la Gendarmerie à Lunéville, passant chez vous, m'a fait parvenir quatre bouteilles de votre élixir dont je l'avois chargé de me faire l'emplette, le livre qui est joint, m'a fait connoître que j'aurois dû profiter de la même occasion pour vous envoyer un petit mémoire détaillé de ma maladie. Je vous serois bien obligé, Monsieur, de l'examiner avec attention & de me marquer si l'usage de votre élixir pourroit me donner quelque soulagement, après l'exposé que je vais avoir l'honneur de vous faire; j'y ai toute la confiance possible, d'après les guérisons qui sont dans votre livre & celles qui ont été opérées par lui dans nos cantons.

Depuis deux ans & demi que je suis incommodée, je suis jusqu'à présent sans savoir au vrai quelle est la nature de ma maladie; je la reprendrai de plus loin. Il y a neuf ans que je suis mariée, j'ai eu trois enfans; dans cette espace de temps mes couches ont eu les suites qu'elles devoient avoir, il ne m'est arrivé aucun accident; le lait des premières couches prit son cours par le sein & coula beaucoup:

de ma dernière qui fut il y a cinq ans & demi, ce fut la même, à la réserve que mon laït ne prit point le même cours que les deux autres couches, c'est-à-dire qu'il ne coula point par le sein, je ne m'apperçus, malgré cela, d'aucune incommodité, & je me rétabli assez promptement : j'ai été deux ans & demi sans ressentir de mal, sans cependant jouir d'une santé brillante. Au bout de quelque temps il m'est venu un écoulement continuel de matières blanches qui déposoient sur le linge & le teignoient d'un peu de jeaune & me faisoient souffrir horriblement au passage; elles m'occasionnent des cuissons, des envies d'uriner, qu'il est des momens où j'ai toutes les peines à retenir mes urines; j'ai été obligée plusieurs fois de me lever la nuit pour faciliter l'écoulement qui s'arrête dès que je suis couchée & qui me fait souffrir dans l'intérieur des douleurs violentes, & j'ai du soulagement dès qu'elles coulent; quelquefois les matières sont fort épaises, d'autres fois elles sont plus claires & moins âcres. Je suis en outre de cela règlée comme à l'ordinaire, même plus souvent; car tous les mois mes règles ont changé de couleur, elles ne sont point toujours aussi rouges, il me paroît qu'elles sont toujours mêlées des mêmes matières blanches : cela m'a occasionné un dérangement total dans ma santé, j'ai des migraines, mais pour l'ordinaire se sont des pesanteurs, un accablement d'envie de dormir; & plus je dors, plus je suis incommodée de la tête; c'est même à mon reveil où ces maux

de tête me prennent avec des envies de vomir. Je ſuis ſurpriſe de toutes les eaux que je jette tous les matins, avec cela peu d'appétit, toujours la bouche ſéche & pâteuſe; j'ai eu un rhume l'hiver qui m'a duré trois mois avec une toux opiniâtre.

Je n'ai point été, Monſieur, juſqu'à préſent ſans faire de remèdes : j'en ai fait de toutes les eſpèces, bains, purgations, bouillons, ſel, eaux minérales : en un mot tout ce que la médecine peut ordonner, ſans trouver aucun ſoulagement; j'ai déjà pris deux bouteilles de votre élixir qu'une Dame de notre voiſinage m'a cédé. Je n'ai pas encore ſenti qu'il m'ait encore ſoulagé : j'attends votre réponſe pour faire uſage des quatre que mon frère m'a fait parvenir, & la maniére qu'il faudra que je me gouverne. Faites-moi réponſe, je vous prie, le plutôt poſſible, le temps preſſe quand on attend le ſoulagement. J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens les plus diſtingués, Monſieur, &c. *Signée* Deleles-Lagainière.

LETTRE 105.

De Mad. Beranger Grandin, à Elbeuf le 30 Juin 1784.

MONSIEUR, la haute réputation que vos talens & votre élixir américain ont juſtement acquis jointe à vos ſentimens d'humanité, me donnent la confiance que vous voudrez me permettre de vous interrompre quelque inſtant pour vous faire l'expoſé de l'état où je me

trouve depuis deux ans. Je ſuis âgée de 31 à 32 ans, mariée à 19; j'ai eu quatre enfans que j'ai allaités; les accouchemens & couches heureuſes : étant devenue groſſe du cinquième il y a deux ans & quelque mois, à trois mois de groſſeſſe il me ſurvint une petite perte qui dura peu, je me ſuis fait ſaigner, quelques jours après je ne ſentis point mon enfant, & l'écoulement reparut & diſparut tous les deux à trois jours & étoit de couleur terne; j'augurai que je n'étois pas groſſe, mais quelle fut ma ſurpriſe, lorſqu'après avoir eſſuyé pluſieurs pertes dans l'eſpace de huit jours, j'accouchai d'un enfant qui paroiſſoit n'avoir que deux à trois mois de terme, & que je portois depuis ſix à ſept. Il eſt bon de vous obſerver qu'au terme de trois ou quatre mois, j'éprouvai un chagrin qui m'affecta ſinguliérement & auquel j'attribuai une douleur & reſſerrement dans l'eſtomac qui n'a diminué qu'après avoir été rétablie de ma fauſſe-couche; deux mois après icelle il me ſurvint un nouvel accident dans lequel on a prétendu que j'avois rendu une molle, enſuite j'ai été tranquille pendant un an, ne m'étant reſté de ces accidens que de la foibleſſe & peu de gonflement dans la gorge aux approches & pendant les règles; je commençois à me bien porter, les forces me revenant; & étant reſtée deux mois j'eus une petite révolution d'un peu d'indigeſtion, enſuite perte & fauſſe-couche; ma garde prétendit que c'étoit encore une molle, ma perte diminua, & je me trouvai aſſez bien les trois

premiers jours, je me levai le quatrième jour, après mon dîner je me trouvai mal, je me remis au lit & la fièvre me prit ſur le ſoir & dura une partie de la nuit : j'appellai alors mon accoucheur qui me trouva ſans fièvre & conclut que c'étoit la bile qui cauſoit tous ces ravages dans mon eſtomac, toutes ces ſuites lui prouvant une vraie fauſſe-couche. Il décida de me purger doucement, ce que je différai; une Dame de mes amies connoiſſant les bons effets de votre élixir, me le conſeilla; j'en pris quelque doſe dans du bouillon : ſoit la diſpoſition, ſoit le bouillon, l'eſtomac ne le put ſupporter, la fièvre me revint & l'on ſe décida à me purger, ce dont je me ſuis aſſez bien trouvée; trois ſemaines du jour de ma fauſſe-couche les règles reparurent & devinrent plus abondantes, ce qui me mit dans un état très-foible; obligée de garder le lit, je pris de l'eau de ris & la grande conſoude auxquels je joignis une doſe par jour de votre élixir dans l'eau de ris, ce qui m'a aſſez bien réuſſi depuis ce temps qui eſt à peu-près de quatre mois, les choſes ont prit leur cours ordinaire; mais je ſuis ſujette à des foibleſſes d'eſtomac & de poitrine qui me portent au cerveau & me rendent inquiéte de tout le corps, joint à un reſerrement dans le bas-ventre, quelquefois des douleurs dans le dos & les reins & des fleurs blanches, qui ſans être abondantes, ſont preſque continuelles; d'ailleurs je dors bien, l'appétit eſt bon, & plus que l'eſtomac me le permet; étant obligée d'être toujours ſur

mes gardes, les médecins de notre Ville m'ont conseillé les eaux de Forges pour prévenir les accidens, & dans le cas de grossesse de faire tirer tous les mois ou six semaines une petite palette de sang. Un particulier ayant quelque connoissance dans la médecine & auquel j'ai fait part de mon état, a jugé qu'il y avoit inflammation dans la matrice, & en conséquence m'a conseillé de la percemousse bouillie dans du lait, un verre le matin & autant le soir & dans la journée trois verres d'infusion de fleurs d'ortie avec cataplasme sur le bas-ventre d'orties grièches flambées au feu. Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien avoir la complaisance de m'honorer de de vos avis; si je dois observer les choses, les conseiller ou les obmettre; & s'il seroit à propos de s'en abstenir pendant la révolution des règles ou en user selon les circonstances; si je puis le prendre dans du vin, ayant essayé du lait d'amande & qu'il me causoit une pesanteur à l'estomac & des coliques. Dans le cas où vous m'ordonneriez le bouillon au pied de bœuf, s'il faut le mettre seul ou y joindre du veau ou bœuf, & le régime que je dois observer, si je puis faire usage de chocolat ou si je dois m'en abstenir; si je puis voyager avec confiance, à cheval ou en voiture; enfin dans le cas de grossesse quelle conduite je dois tenir pour prévenir les accidens.

J'espère, Monsieur, que vous ne me refuserez pas une prompte réponse sur tous ces

articles; vous voudrez bien d'avance recevoir mes ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance, ce ſont ceux avec leſquels je veux être toute la vie, Monſieur, &c. *Signée* Beranger-Grandin.

LETTRE 106.

De M. Deleau, Conſeiller en la Cour des monnoies de France, à Paris le 15 Mai 1785.

QUOIQUE je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, Monſieur, je vous prie néanmoins de trouver bon que je m'adreſſe directement à vous & que je vous prie de vouloir bien me donner quelques éclairciſſemens ſur l'uſage & les effets de l'élixir américain. Voici ce dont il s'agit; avec les plus grands deſirs d'éviter les longueurs, je me trouve cependant obligé dentrer dans quelque détail.

Une Dame de ma connoiſſance, âgée maintenant d'environ quarante à quarante-trois ans a eu trois enfans dont le dernier eſt dans la dixième année; les trois couches ont été aſſez heureuſes: la dernière eſt arrivée dans un temps aſſez beau, c'étoit au mois de Juin, la belle ſaiſon; le bien-être où ſe trouvoit cette Dame lui ont fait croire qu'elle pouvoit ſe permettre de ſortir plutôt qu'elle n'avoit coutume de faire & de s'occuper d'un déménagement qui étoit alors fort prochain; en conſéquence dès le douze ou treizième jour elle reſta ſous une porte cochère, expoſée

à un courant d'air dont elle se sentit frappée au point d'éprouver un froid fort considérable, il n'en résulta pour l'instant aucun accident sensible; mais depuis cette époque cette Dame a éprouvé des mal-aises fort considérables; il parut notamment sur la surface & dans toutes les parties du corps alternativement des espèces d'engorgement, je dirois presque des tumeurs qui, sans altérer la couleur de la peau se soutiennent pendant plusieurs jours, finissant par se résoudre d'eux-mêmes; ce qui fatigue le plus la malade c'est un sentiment de froid que rien ne peut échauffer, & qui se fait sentir le plus ordinairement à la poitrine & à la tête où elle éprouve souvent des douleurs & des fluxions; enfin de temps à autre il se fait des éruptions à la peau, ses bras & sa poitrine sont couverts de taches assez semblables à celles de la rougeolle, accompagnées de démangeaisons fortes où cependant l'estomac ne paroît point avoir souffert, quoique souvent l'appétit ait été rallenti, les règles sont toujours venues à leur temps. Différentes personnes ont été consultées, toutes ont été d'avis différens: les uns ont cru qu'il y avoit surabondance de sang, & ont conseillé la saignée, elle n'a pas réussi: on a eu recours aux sangsues appliquées à l'anus, on n'a pas été plus heureux; d'autres ont cru voir un vice dartreux que la nature ou les circonstances n'avoient pas developpé, & ont conseillé les fondans & les sudorifiques, mais inutilement; enfin on a soupçonné, & cette

manière de voir m'a paru la plus juste, que ce ne pouvoit être qu'un réliquat d'humeur laiteuse, ce qui a décidé de la décoction de liége & de racine de cône qui n'ont rien fait.

Instruit des succès de l'élixir américain, notamment par l'exemple de Madame de Franqueville ma parente, j'ai cru devoir le proposer, & la malade en a déjà commencé l'usage. Mais voici, Monsieur, sur quoi elle desireroit que vous voulussiez bien lui donner votre avis. Peut-on & doit-on faire usage de ce remède pendant le temps des règles? jusqu'à quelle dose peut-on le porter par jour? Quel régime faut-il observer pendant son usage? Pendant combien de temps à peu-près faut-il le continuer, pour s'assurer qu'il convient à la personne malade. Je vous serai on ne peut plus obligé, Monsieur, de vouloir bien m'éclaircir sur ces différens points; la personne intéressée se propose de suivre avec la plus grande régularité & la plus grande confiance le plan que vous voudrez bien lui tracer, & elle sera enchantée de devoir à votre remède & à vos conseils la bonne santé qu'elle a perdu depuis long-temps. J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur, &c. *Signé* Deleau, Conseiller.

LETTRE 107.

De Mad. de Franqueville, rue Christine près la rue Dauphine, à Paris le 12 Juillet 1784.

MONSIEUR, quoique je n'ai pas l'honneur

d'être connue de vous, permettez que d'après la réputation d'honnêteté dont vous jouissez universellement, je prenne la liberté de vous demander quelques avis au sujet de votre élixir dont je fais usage depuis le 15 Mars dernier, & qui m'a fait les plus grands effets; d'après cela je crois vous devoir un petit détail de l'état dans lequel je me trouvois, & de celui où je me trouve maintenant. J'ai actuellement trente-deux ans, j'ai été mariée en Août 1772, mon premier enfant est de Mai 1773, le second est du mois d'Octobre 1774, & le troisième est de Mai 1776, le quatrième est de Mai 1777; cette couche a été l'époque de mon malheur: je suis accouchée à 8 mois, ayant été malade tous les 8 mois de dévoiement & de fièvre, le tout habituellement pendant tout ce temps, & en outre pendant les 2 premiers mois enflée jusqu'au front, je suis accouchée très-heureusement & l'enfant vit; mais j'ai été toute ma couche d'une foiblesse excessive que l'on a traitée de vapeurs; en conséquence l'on m'a fait coucher, relever & sortir, le tout malgré moi, car je ne me sentois pas de force. Au bout d'un mois de cette couche j'ai perdu une petite fille qui étoit mon unique; de ce moment je fus prise d'abord de coliques de matrice, ensuite de fièvre d'abord tierce pendant quelque temps, ensuite quarte pendant quatre mois qui ont fini en Juin 1778 par une inflammation de matrice pour laquelle on m'a fait deux saignées; j'ai pris ensuite vingt-cinq bains & me suis trou-

vée grosse, ce qui m'a obligé de les quitter; pendant ces bains il s'étoit établi un écoulement par le dedans de mes oreilles qui a toujours subsisté jusqu'à il y a environ deux mois: cette sixième & dernière grossesse a été cruelle; je l'ai passée comme les autres avec des vomissemens perpétuels ; d'ailleurs ayant ma grand-mère qui m'avoit élevée & avec laquelle je demeurois, qui a été à l'article de la mort presque toute ma grossesse & ma couche qui a été le douze Mai 1779, ce qui a empêché que l'on me fît nourrir cet enfant, ce que l'on comptoit faire, quoique je n'eusse pas nourri les autres. A peine ai-je été accouchée que le lait s'est porté aux dens, aux gencives, à la langue & aux oreilles, ce qui m'a causé des douleurs si vives, que je demandois comme une grande grace qu'on me tirât un coup de pistolet : on m'a fait mettre les vessicatoires derrière les oreilles & prendre le remède de Vaisse contre le lait, ce qui m'a très-bien fait pour deux ou trois mois; mais au bout de ce temps je suis retombée dans le même état; étant à la campagne & obligée par ordonnance du médecin d'avoir un emplâtre de vessicatoire à la nuque du col, je craignois qu'étant dans l'hiver on ne me dégarnît la tête pour me penser, l'on m'a fait prendre ensuite force suc d'herbes pour purifier le sang, parce qu'il me venoit des taches noires au bras & aux jambes, ce que je crois pourtant ne venir que d'humeurs, car depuis que je prends de l'élixir, je n'en ai que

quand j'éprouve de grandes contrariétés; les ſucs d'herbe ne m'ont ſoulagé que momentanément, & j'étois tantôt bien, tantôt mal, lorſqu'en Septembre 1782 je fus priſe de dévoiement jour & nuit, joint à de violens mouvemens de nerfs : comme dans ce même temps le ventre & les ſeins ſe gonflerent & durcirent, l'on me crut groſſe quoiqu'ayant mes règles; & l'on me tint cinq mois paſſés chez la duchefne, au bout duquel temps ayant vu un autre accoucheur, il décida que je n'é-pas groſſe & que c'étoit de fortes obſtructions à la matrice qui me mettoient dans cet état; il m'a fait prendre pour cela force bains & des pilulles; j'ai été mieux. Six ſemaines enſuite ſont venus les vomiſſemens, une petite fièvre journalière & mal au côté droit: j'ai conſulté pour cela un médecin anatomiſte qui m'a trouvé en me palpant des obſtructions au foie, il m'a ordonné en conſéquence force bains accompagnés de pilulles & ſucs d'herbes; enfin j'ai pris du 15 Février 1783 au 15 Septembre ſuivant, cent dix-huit bains dans chacun deſquels j'ai été au moins trois heures. En Septembre 1783 il m'eſt venu beaucoup de boutons à la tête; l'on m'a fait raſer & mettre un veſſicatoire au bras que j'ai encore; j'ai paſſé l'hiver dernier tantôt bien pendant un jour ou deux, & enſuite 10 ou 12 avec fièvre, vomiſſemens & mouvemens de nerfs & boutons; j'ai entendu faire un ſi grand éloge de l'élixir américain que j'en prends depuis le 15 Mars, & j'en prends une cuillerée

à café dans deux pareilles d'eau & une de vin, une dose comme cela deux heures après souper & autant deux heures avant déjeûné: c'est d'après les avis de Madame d'Hauteroche, rue Bergère, que je le prends de cette manière, il m'a fait rendre beaucoup de lait, tant par les selles & les urines, que dans la journée où il couloit comme si j'eusse été en couche. Depuis que je prends ce remède je n'ai plus ni fièvre ni vomissemens, ni maux de nerfs; l'appétit est bon, le sommeil excellent, plus de boutons ni fluxion, le tout presque habituel depuis plusieurs années, & mon teint est aussi bon qu'il étoit mauvais; dans le commencement, il me purgeoit assez souvent, ce qu'il ne fait plus; mais je vais à la garde-robe plus aisément que je n'ai jamais fait: il est aussi jusqu'à huit jours sans me faire rendre de lait, ensuite j'ai mal aux reins un jour ou deux & le lait recommence à couler tout de plus belle; mon vessicatoire a plus de peine à rendre qu'il n'avoit il y a 2 ou 3 mois. Faut-il le continuer ou le laisser fermer?

Mon tempérament est bon mais très-échauffé; j'ai le sang si épais qu'il faut me saigner au bras dans l'eau chaude pour qu'il vienne, sans cela il se congèle & la plaie se referme; malgré cela je suis très-vive, fort gaie, mais très-sensible à la moindre contrariété, ayant éte de tout temps sujette aux mouvemens de nerfs dès que j'ai eu quelque chagrin; l'estomac est bon & très-bon, la poitrine excellente, je

ne la sens pas même dans les plus grands rhumes, mais j'ai été toute ma vie d'une altération inconcevable, buvant jusqu'à quatre ou cinq pintes d'eau par jour, sur-tout quand j'ai des mal-aises. Quelle boisson me conseillez-vous, Monsieur, pour mes repas & dans le cours de la journée ? car la limonade me fatigue les nerfs, l'orgeat me pese sur l'estomac, la bièrre me donne le dévoiement. Conseillez-moi donc la boisson dont je puis faire usage sur-tout entre mes repas, car buvant comme je fais, si c'est toujours de l'eau & du vin, cela fait nécessairement une quantité de vin que je crois ne m'être pas bonne.

D'après cela, Monsieur, permettez-moi de vous demander un régime. Faut-il continuer l'élixir, faut-il continuer les vessicatoires? Quelle boisson prendrai-je dans la journée & quelle qualité de vin voulez-vous que je boive dans tous mes repas, c'est-à-dire dans la journée entière? Je sens que je vous ennuie & que j'abuse de votre complaisance : mais je connois votre compassion pour les pauvres & c'est ce qui m'enhardi.

En outre je voudrois établir un de vos Bureaux à Rouen, ville où je passe neuf mois de l'année; je m'intéresse beaucoup à tous les habitans, & je croirois leur en donner une grande preuve.

J'oubliois de vous dire que j'ai eu mes règles quatre fois depuis que je prends votre élixir : les deux premières en pertes, la troisième assez bien, & la quatrième comme je

les avois avant d'être malade. J'ai l'honneur d'être avec autant de reconnoiſſance que de conſidération, Monſieur, &c. *Signée* Franqueville.

LETTRE 108.

De M. Poterai, du Château de Thoux, près Bonny-ſur-Loire, le 1er. Août 1784.

Je m'empreſſe, Monſieur, de vous donner avis de l'heureux accouchement de ma femme qui a été délivrée avec tout le bonheur poſſible le 24 du mois, d'une fille; cinq heures après, ſelon votre inſtruction, elle a fait uſage de votre élixir, & de ſuite l'a continué & en prend deux fois pendant 24 heures tout le temps que vous l'avez preſcrit; elle n'en n'a pas moins éprouvé les douleurs les plus violentes de coliques pendant trois ou quatre jours, au bout duquel temps elles ſe ſont calmées, & ont enfin procuré un peu de ſoulagement & de ſommeil à la malade; le lait a commencé à paroître dans les urines du deux au troiſième jour, mais avec une fiévre pendant quarante-huit heures; la fiévre a ceſſé au bout de ce temps, les ſeins commencent fort à ſe gonfler & procurent un peu de douleur; cependant le lait ſort abondamment, tant par les ſeins que par les urines: ce qui fait eſpérer que le gonflement n'aura aucune ſuite fâcheuſe; mais ce qui afflige beaucoup la malade, eſt une très-grande foibleſſe de tête & des douleurs aſſez violentes en l'effet du mal préſent ou de l'ancien dont

je vous ai precédemment fait le détail; penſez-vous, Monſieur, que nous puiſſions obtenir la guériſon de ces anciennes humeurs laiteuſes qui font prodigieuſement ſouffrir ma femme, qui ne s'eſt livrée à votre élixir que ſur l'éloge que je lui en ai fait? d'après tout ce que j'ai appris de miraculeux, je viens d'en faire venir huit bouteilles pour n'en pas manquer & en ſuivre les effets juſqu'à la fin. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Poterai de Thoux.

LETTRE 109.

De Mlle. Lapayre, Cloître Saint-Jacques-l'Hôpital, à Paris le 1er. Novembre 1784.

MONSIEUR, le hazard m'a fait tomber entre les mains une de vos brochures, je l'ai lue avec beaucoup d'attention, j'ai vue avec chagrin, qu'il n'y avoit rien de poſitif relativement à ma maladie, n'y ayant trouvé que des accidens occaſionnés par des ſuites de couches: c'eſt pourquoi je n'ai pas voulu faire uſage de votre élixir ſans vous avoir conſulté.

J'ai 45 ans, & je ſuis fille & très-fille, quoique l'on n'y croit pas plus qu'à l'alcoran; je ſais qu'il faut autant de bonne foi pour guérir ſon corps, qu'on en demande pour ſauver ſon âme. Je n'ai jamais eu de maladie réelle; j'étois en apparence très-délicate, peu de force & beaucoup de vivacité: cela m'a toujours ſoutenu dans ma jeuneſſe; j'ai été fort ſujette à des coups de ſang aſſez fréquens;

j'ai

j'ai eu l'estomac très-mauvais, sur vingt digestions quinze de mauvaises; j'ai beaucoup soufert pour être règlée; on avoit dit de me mettre les ligatures aux cuisses; mais mon Père, qui est de l'art, s'y opposa & craignoit des accidens: enfin je devins règlée & la fus toujours abondamment, c'est-à-dire, huit à neuf jours depuis l'âge de 30 ans; mais les trois premiers jours, je souffrois des coliques terribles dans le bas ventre, un déchirement dans les aines, les reins & les cuisses, depuis cet âge jusqu'à l'année dernière; depuis l'année dernière, je n'étois plus que six jours par mois, & jamais de dérangement quelconque; mais les douleurs existoient le deuxième & le cinquième jour; il y a quinze mois, n'étant plus dans mes règles, j'apperçus en urinant, un petit paquet noir: cela m'est arrivé deux fois seulement, je divisai ce paquet sur du linge, je vis que c'étoit du sang fort noir, quatre mois après, sans aucun accident, mes règles me vinrent, non dans leur temps; le 3 novembre 1784, elles durèrent vingt jours sans interruption, mais les douleurs furent extrêmes; il y avoit des vents, car j'y suis fort sujette, sur-tout dans ce temps; il m'est quelquefois impossible d'être assise, parce qu'ils font la fourche du fondement à la matrice, & cette pression me fait souffrir cruellement; toutes choses sont multipliées, convulsions considérables, les nerfs, rétentions d'urines & épreintes; on me détermina à voir un médecin qui ne me fit d'autre bien que

X

de m'impatienter, en me proposant plusieurs remèdes à la fois, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un qui puisse me soulager : en me disant si celui-là ne fait rien, nous prendrons celui-ci, s'il est encore sans effet, nous en prendrons un autre, &c. Je lui dis, vous voulez donc monter tous les échelons de votre échelle? je lui dis parbleu enjambé je vous prie & finissons d'arriver. Je fis venir un chirurgien accoucheur qui m'a soulagé plusieurs fois, mais les mêmes remèdes, & même à double doses, ne font plus rien; il auroit bien voulu que je prisse les bains, mais il falloit une suspension; un accident m'effraya beaucoup, je me sentis un poids si considérable dans toute la partie, que je ne pouvois marcher; je craignis une chûte de matrice ou une pierre dans la vessie, je pris un lavement, un moment après l'avoir rendu, je rendis une assez grande quantité de sang caillé dans la forme de gelée.

Je sais, Monsieur, que je devrois garder le lit; mais je suis dans une position qui ne me le permet pas; lorsque j'ai été très-mal au mois de mai dernier, j'ai resté couchée pendant cinq semaines, & cela n'a rien changé à mon état; je suis d'un caractère très-gai, extraordinairement vif; j'ai éprouvé un cuisant chagrin, & même encore à présent. Je vous fais toutes ces observations, afin que vous jugiez si je peux faire usage de votre divin élixir, & si je peux espèrer qu'il sera mon sauveur comme il l'a été à tant d'autres; mes

douleurs de nerfs me caufent fouvent de très-grands maux de tête; fi je reçois un coup de vent fur la nuque, je fuis sûre d'en être fort incommodée. L'état que je fais eft contraire à ma maladie, je le fais, & peut-être encore plus ma vivacité; je ne puis me paffer de l'un, je tâcherai de diminuer l'autre; ce-ci eft fort lent, mais le défaut de lumière m'empêche d'être fuccinte; un malade mérite quelques indulgences. J'ai l'honneur d'être &c. *Signée* Lapayre.

LETTRE 110.

De M. Demaurey, M^e. Particulier de Eaux & Forêts, à Troyes le 12 Septembre 1784.

MONSIEUR, Madame Demaurey ayant entendu faire le récit le plus avantageux de votre élixir, s'eft déterminée à en faire ufage; elle ne veut cependant pas en prendre plus grande quantité fans votre avis fur fa fituation; j'ai en conféquence rédigé, fous fa dictée, l'état de fa fanté, vous priant de vouloir bien nous donner vos avis; je ferois affez tentée de croire que la première caufe de fes maux eft les fleurs blanches, c'eft je crois ce qu'il faudroit effayer de détruire, & c'eft là auffi le plus difficile.

J'efpère, Monfieur, que vous voudrez bien contribuer de vos confeils à rétablir la fanté de ma femme & de m'honorer d'un mot de réponfe le plutôt poffible.

Vous voudrez bien auffi me dire quel genre

de vie elle doit mener, si la dose lui sera utile ou nuisible. Il faut tâcher de tout prévoir; nous allons entrer dans l'hiver, c'est ordinairement des plaisirs bruyans. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens de la plus parfaite considération, Monsieur, &c. *Signé* Demauray.

Mémoire à consulter.

Madame née d'une complexion délicate, a eu les pâles couleurs à l'âge de dix-sept ans, & lui ont duré jusqu'à dix-huit; il y a lieu de croire qu'alors elle a eu des fleurs blanches qui lui restent encore étant mariée. A 19 & 20 ans elle a été mûre & a eu trois enfans de suite, & se porte bien; Madame n'a eu aucun accident dans ses couches, à la deuxième cependant elle a eu des maux d'estomac de la même nature de ceux dont il va être parlé; on n'y a pas fait attention, parce que quelque temps après elle est devenue grosse; elle se porte beaucoup mieux l'étant que ne l'étant pas. Immédiatement après sa troisieme & derniere grossesse, elle a éprouvé des mal-aises singuliers occasionnés par des chaleurs qui montoient de l'estomac à la tête, & mettent les nerfs dans une contraction étonnante serrent le gosier & la respiration, & lui occasionnent des mal-aises & des foiblesses considérables sans perdre connoissance; elle a dans les deux paumes de la main de très-petits boutons qu'elle croit être un reste de lait, ils paroissent & disparoissent au bout de quelque temps; dans cette disposition l'élixir américain lui a été recommandé par une per-

ſonne de ſes amies : Madame en a pris une bouteille qui lui a bien fait, elle en a interrompu l'uſage à cauſe de ſes règles ; la deuxième bouteille les a fait avancer, au lieu qu'elles retardoient de 8 à 15 jours, elles ſont venues comme elles doivent venir à la fin du mois. Madame cependant ne ſe trouve pas encore guérie ; à la vérité ces chaleurs de l'eſtomac à la tête ont ceſſé, mais elle n'en a pas moins de tiraillemens de nerfs dans toute l'habitude du corps, de la foibleſſe, des vens & ſur-tout beaucoup d'inquiétude ; elle avoit un hoquet qui la prenoit preſqu'à la fin de chaque repas, il eſt aujourd'hui moins fréquent ; elle conſerve de fréquentes envies de bailler, & ne s'eſt apperçue d'aucun changement pour ſon incommodité de fleurs blanches.

Monſieur demande, 1°. ſi elle peut eſpérer de guérir de ſes fleurs blanches par l'uſage de l'élixir. 2°. S'il eſt favorable ou nuiſible aux criſpations de nerfs. 3°. Comment elle doit le prendre, & quel régime elle doit obſerver, dans le cas qu'il lui feroit utile. 4°. Quelle intervalle elle doit mettre après les règles ?

LETTRE III.

De Mad. Grandin Godet, à Elbeuf le 11 Août 1784.

MONSIEUR, ma malade ſe trouve fort bien de votre élixir qu'elle continue de prendre ſelon votre ordonnance du 18 Avril : vous me diſiez alors de répéter 3 ou 4 mois. Voilà

l'époque, je ne veux rien faire ſans votre conſeil; elle ne ſent d'autre mal quà la tête, ſouvent & quelquefois des laſſitudes, & elle ſouffre de l'eſtomac lorſqu'elle marche; à la ſuite de ſon temps critique elle a vu en blanc cette dernière fois, ce qui n'a pas été depuis deux mois, & depuis elle rend une très-grande quantité d'eaux dans ſes crachats qui ſont ſouvent répétés dans la journée. Je vous prie de marquer ſi quelques bains de rivière pourroient lui être bons; vous m'obligerez fort de vous intéreſſer à ſon état afin d'achever votre ouvrage ſi bien commencé; ſi les veſſicatoires lui ſeront bons à cauſe de ſes vapeurs, on me le conſeille. Je vous demande encore votre avis; & ſoyez ſûre de ma plus ſincère reconnoiſſance, ayant l'honneur d'être avec conſidération, Monſieur, &c. *Signée* Grandin-Godet.

LETTRE 112.

De Mad. Leroux de Franqueville, à Paris le 24 Août 1784.

D'APRÈS la manière honnête & détaillée avec laquelle vous avez bien voulu me répondre, Monſieur, le 18 Juillet dernier par une lettre numérotée 310 à une que je vous écrits le 13 du même mois, j'oſe eſpérer que vous ne trouverez pas mauvais que je vous importune de nouveau.

J'ai formé mon veſſicatoire comme vous me l'avez marqué & ſuſpendu l'élixir; mais au

bout de 8 à 10 jours le lait a recommencé à couler, & j'ai repris l'élixir le ſoir ſeulement. Au bout de 8 à 10 jours j'ai voulu le ſuſpendre encore, mais j'ai éprouvé quelques mal-aiſes qui me l'ont fait répandre juſqu'au 14 de ce mois que mes regles ſont venues, leſquelles m'ont beaucoup fatigué, m'ayant donné avant de venir des maux de tête, des étourdiſſemens & des maux de reins pendant pluſieurs jours : elles ſont enfin venues & ont même avancé de 3 jours qu'elles ont coutume de durer de la plus grande force; depuis cela j'ai le côté du foie très-douloureux ce que je n'avois pas éprouvé depuis que je me ſuis miſe à l'élixir. Je crois que cela vient du peu d'abondance de mes régles ce mois-ci. L'eſtomac ne va pas mal, mais à chaque repas j'ai des retours, ſans cependant éprouver de peſanteur ; dès que j'ai mangé, je deviens rouge exceſſivement, ce qui me fait penſer que la digeſtion a de la peine à ſe faire, cela cependant ne m'empêche pas d'engraiſſer viſiblement & d'avoir bon teint; j'ai eu pendant 8 jours une douleur au pied avec de l'enflure, mais je crois que c'étoit une humeur de rhumatiſme que j'ai depuis très-long-temps, ce qui me le perſuade c'eſt qu'il s'eſt jetté d'abord ſur le pied, enſuite la jambe, & a fini par les genoux; cela eſt tout-à-fait paſſé. Le lait avoit toujours un peu coulé depuis que je vous ai écris; mais il coule beaucoup plus fort depuis quelques jours, & je ne ſais ſi les fluxions ne voudroient pas revenir ; de temps

à autre soit aux gencives, soit aux oreilles un peu d'enflure, mais sans grande douleur. Ne croiriez-vous pas, Monsieur, que quelques petites purgations fussent à propos, mais il faudroit que cela fût bien doux, car une once & demie de manne en larmes me purge très-fort; voilà ce qui me feroit penser que j'en pourrois avoir besoin. Les retours que me do ne tout ce que je mange, le grand rouge après mes repas, la bouche mauvaise souvent le matin, & par dessus tout cela le vessicatoire fermé depuis un mois. Décidez, Monsieur, le plus convenable, & soyez sûre de la plus entière soumission.

Depuis deux ou trois mois, je fais maigre les Vendredis & Samedis; vous y opposez-vous? Je mange bien & je dors de même. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reconnoissance, &c. *Signée* Leroux de Franqueville.

LETTRE 113.

De Mad. d'Aizelle, en sa terre de la Motte, à Isigni Basse-Normandie.

MONSIEUR, une Dame qui a une perte rouge qui dure depuis plus de trois ans, ayant entendu parler de votre élixir, a desiré en faire usage. Un de ses amis lui en a fait passer une bouteille dont elle a fait usage; elle ne s'en est pas trouvée beaucoup mieux, mais comme le mal est très-invétéré elle se persuade qu'il en faudroit bien davantage pour la guérir, elle vous prie de lui mander votre

façon de penser, elle a la plus grande confiance en vous, Monsieur, elle se flatte que vous connoissez les espéces de maladies & que vous la guérirez; elle vous prie en conséquence de lui envoyer pour un Louis de votre élixir. La Dame malade est dans l'âge critique : elle a l'usage de tous les remèdes possibles, elle a consulté au moins trente médecins. Quelques-uns ont prétendu qu'elle avoit des obstructions : c'est le systême du dernier. D'autres se sont imaginés qu'il y avoit ulcéres. La malade a beaucoup de coliques, le cœur toujours malade, elle souffre beaucoup sur-tout après ses repas qui ont toujours bien de la peine à passer & restent longtemps sur l'estomac. Je vous prie, Monsieur, de m'honorer d'un mot de réponse le plutôt possible, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être très-parfaitement, &c. *Signée* Marguerite d'Aizelle.

LETTRE 114.

De Madame Dacque de Nogaret, à Avignon le 6 Décembre 1784.

D'APRÈS l'expérience heureuse, Monsieur, que j'ai fait de votre élixir, je viens avec confiance vous prier de m'en envoyer douze bouteilles; je vous avoue, Monsieur, que je suis étonnée, d'après la bonté de ce remède, que vous n'ayez point donné de dépôt dans ce Comtat, qui me semble être assez étendu pour chercher à le faire connoître, ce qui

feroit un grand bien pour l'humanité; je trouve fâcheux d'après le bien que m'a fait ce remède, d'être obligée de le difcontinuer faute d'en avoir, & d'être dans le cas d'attendre long-temps pour le reprendre; vous voudrez bien envoyer ces douze bouteilles à Lions, à l'adreffe de Madame Defchamps Divin, rue Baffe-Ville, près le quai des rez, elle me mandera le moyen de vous en faire parvenir le montant. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signée* Dacque de Nogaret.

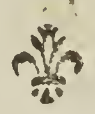
LETTRE 115.

De M. Evelart, de la Mufique ordinaire du Roi, à Verfailles, ce 28 Juin 1785.

MONSIEUR, La circonftance préfente de mon époufe, & la confiance qu'elle a en vous & en votre élixir, lui font efpérer que vous voudrez bien l'appuyer de vos confeils: elle eft âgée de 26 ans, mariée depuis 4; après fix femaines de mariage elle devint groffe, après fix autres femaines de groffeffe, elle fentit des douleurs affreufes dans les reins qui lui donnèrent la fiévre, & eu beaucoup de peine à uriner, ce qui fit craindre pour une fauffe-couche; après quinze jours de fouffrances, tout cela fe termina par une efpèce de perte très-abondante qui dura un quart d'heure, & qui étoit plutôt de l'eau teinte que du fang; elle refta cependant groffe, & fa fanté fut affez bonne jufqu'au quatrième mois où elle fut faignée; au

cinquieme mois il lui prit un rhume des plus fort, qui fit craindre pour une fluxion de poitrine; on la saigna une seconde fois, & le reste de la grossesse fut très-heureux; parvenue au terme de l'accouchement, ses douleurs la prirent par un écoulement d'eau qui dura 24 heures & l'accouchement 7, il vint un gros garçon au bout de ce temps. La mère eu une perte trois heures après ledit accouchement; elle nourrit son enfant jusqu'au quatrième mois n'éprouvant aucune incommodité; il lui vint subitement des attaques de nerfs; la première fut très-forte, suivie de convulsions & de plusieurs autres beaucoup plus foibles, distantes les unes des autres d'environ un mois ou six semaines; au neuvième mois on la força de sevrer, disant que c'étoit son enfant qui l'incommodoit; il faut observer qu'elle a toujours eu beaucoup de lait: elle fut donc forcée d'abandonner la nourriture, en conséquence l'enfant fut sevré le dixième mois, ensuite on fit prendre à la mère vingt-quatre gros de sel de duobus, avec une médecine très-forte: voilà tout ce qu'elle prit; l'onzième mois les règles survinrent avec abondance, mais le douzième mois elles retardèrent de trois semaines & parurent très-légèrement: ensuite les attaques de nerfs & convulsions recommencèrent de nouveaux, & les crises duroient quelquefois deux heures & demie trois heures, elles étoient d'une violence à obliger trois ou quatre personnes à tenir la malade; vous saurez que les attaques

finiſſans toujours par des efforts affreux, & qui ſe terminent par des flegmes qui ſont, à ce que je préſume, collés à l'eſtomac, & qui ſortent en quantité. Mon épouſe redevint groſſe au commencement de janvier 1784, & ſon lait ne ceſſa de couler que juſqu'au moment d'accoucher; il ne ſe paſſa pas autre choſe pendant les neufs mois. La couche fut aſſez heureuſe, elle nourrit ſa petite fille, le lait a reprit ſon cours par en haut, l'enfant jouit de la meilleure ſanté; la mère fut deux mois après ſon accouchement ſans avoir d'attaque: au bout de ce temps il lui en prit une qui dura une heure avec des convulſions affreuſes, & depuis cette époque elle continue d'en avoir très-ſouvent deux par mois. J'ai obſervé que depuis qu'elle eſt attaquée de cette maladie, les ſaignées lui ont toujours fait beaucoup de bien, vu que les criſes étoient moins fréquentes & moins violentes; elle éprouva depuis 15 jours des maux de tête affreux & des maux de gorge. Elle eſt actuellement au neuvième mois de nourriture: le lait vient toujours en abondance, & l'enfant ſe porte très-bien. Voilà, Monſieur, l'état actuel de mon épouſe; nous avons recours à vos lumières & nous eſpérons que vous voudrez bien nous faire réponſe que j'attends avec la plus vive impatience. J'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c. *Signé* Evelart.



LETTRE 116.

De Mad. Pietre, Substitut du Procureur du Roi, à Paris le 31 Octobre 1785.

MA fille, Monsieur, grace à vos conseils & à votre élixir jouit actuellement de la meilleure santé, elle a reprit presque tout son embonpoint; elle prit le lait pendant un mois cet automne plutôt par reconnoissance que par besoin; elle me charge de vous dire mille chose pour elle; pour moi je prends constamment quatre jours par mois de votre élixir dans le déclin de la lune, comme vous l'avez conseillé, & depuis ce temps je n'ai pas eu de retard; s'il me survient quelque chose j'aurai recours à vous bien vîte : comme vous voyez, cette lettre n'est pas pour mon compte, mais pour celui d'une femme à laquelle je m'intéresse. Cette pauvre femme est je crois dans l'âge critique, elle a commencé par avoir des pertes considérables, ensuite les pertes au lieu d'être en rouge sont venues en blanc; elle a vu beaucoup de médecins, mais des injections avec de l'eau de guimauve, peut-être les a-t-on mal faites à l'eau trop chaude ou trop froide, cela lui a tout fait remonter a la tête & lui a occasionné un transport affreux accompagné de fiévre, ce qui l'a mis dans le cas d'être administrée : elle est cependant moins mal, mais toujours au lit, d'autant qu'il lui est survenu une enflure très-forte à la jambe & à la cuisse sur

lesquelles on y met des cataplasmes émoliens, ce qui ne fait rien ; enfin il y a deux mois qu'elle est toujours au lit & on ne lui fait plus rien ; elle prend pour nourriture des farineux, je lui ai conseillé de les continuer & de faire usage de bouillon de pied de bœuf en attendant que j'aye votre réponse, elle attend ses règles en blanc, comme je vous l'ai marqué, le 3 du mois prochain. Je l'ai vue hier & lui ai porté une bouteille d'élixir : je lui ai dit d'en prendre soir & matin dans de l'eau de tilleul ; j'oubliois de vous dire qu'elle a eu quelques attaques de nerfs dans sa maladie. Je vous prie donc instamment, Monsieur, de me marquer d'une manière bien détaillée comme il faut la conduire, & quelle nourriture il faut qu'elle fasse usage d'après vos avis dans lesquels j'ai la plus grande confiance. J'attends donc, Monsieur, de votre bonté une prompte réponse. J'ai aussi ma femme-de-chambre qui souffre horriblement de maux d'estomac fort fréquens occasionnés, je crois, par ses règles qui vont mal, & qui paroissent plusieurs fois dans le mois & le tout en fort petite quantité. Je vous prie aussi de me marquer ce qu'il faut qu'elle fasse ? Je vous aurai la plus grande obligation, soyez-en persuadé, ainsi que la considération avec laquelle je suis, &c. *Signée* Pietre.

LETTRE 117.

De M. Guidée le jeune, à Amiens, le 15 Janvier 1785.

MONSIEUR, votre élixir a fait tant de progrès dans notre ville, qu'il vous obtient la confiance de ceux qui en entendent parler. Ma femme en fait ufage depuis quelques temps, elle ne veut pas le continuer fans vous confulter; elle eft accouchée il y a vingt mois de fon premier enfant au terme de fept mois; avant fon mariage elle jouiffoit de la meilleure fanté; fa couche a été très-heureufe; elle a eu dans le remps une monte de lait très-abondante, qui s'eft diffipée par les purgations; elle n'a eu fes règles que deux mois après fes couches, & jufqu'à ce temps, elle a toujours vu en blanc, enfuite les fleurs blanches font venues en abondance;elle regarde comme convulfions la douleur qu'elle reffent dans l'eftomac, elle a auffi beaucoup de vens qui par leur évacuation la foulage; 3 mois après fa couche elle a fouffert beaucoup du bas-ventre & s'eft reffentie d'une douleur dans une épaule, la jambe & le côté droit qu'elle attribue à fes fleurs blanches, & on lui a fait prendre les bains qui l'ont foulagé & non guéri, ayant reffenti la même douleur un an après, enfuite defquels fes règles ont paru abondamment & toujours en perte, ce qui l'obligeoit à garder le lit; elle a été environ un an dans cet état qui a un peu diminué, & les fleurs blanches ont

pris leur cours ordinaire ; elle reſſent un grand froid derrière la tête, & des chaleurs dans l'eſtomac qui lui ôtent le ſommeil avec une vive altération qui l'ont décidée à prendre votre élixir ; elle en a pris de 8 jours en 8 jours, & dans l'intervalle elle prenoit des bouillons de pied de bœuf : au commencement il lui a fait un bien merveilleux, elle dormoit fort bien, ſe ſentoit même moins échauffée ; lorſqu'elle ceſſoit d'en prendre le ſommeil la quittoit. Il n'y a point de comparaiſon à faire de ſa ſanté, depuis qu'elle prend votre élixir elle ſe ſent moins d'altération & preſque plus de ſueurs, toujours cette douleur dans l'eſtomac qui lui répond dans la tête, & ſes fleurs blanches ne ſont pas diminuées ; elle a bon appétit, rien ne l'incommode : elle mangeroit à toute heure de la journée. Mandez-moi, je vous prie, Monſieur, ſi des exercices fatiguans ne lui ſont point contraires, & le régime qu'elle doit tenir. Nous attendons votre réponſe avec impatience ; ma femme a tant de confiance en vous qu'elle regarde la réponſe comme l'époque de ſa guériſon. J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monſieur, &c. *Signé* Guidée le jeune.

LETTRE 118.

De Mad. la Marche, Maiſon de M. Boulnois, rue des Cordeliers, fauxbourg Saint-Germain, à Paris le 22 Février.

MONSIEUR, c'eſt avec bien de la douleur que

que j'ai appris chez Madame Barbier l'accident d'une chûte malheureuſe que vous avez eſſuyée, preſqu'au moment de votre départ pour la Capitale. Je ſouhaite, deſire & faits des vœux bien ſincères pour le prompt rétabliſſement de votre ſanté très-précieuſe pour le ſoulagement de l'humanité; depuis la dernière que j'ai eu l'honneur de vous écrire, à laquelle vous avez bien voulu répondre ſous le Numéro ci-deſſus, j'ai continué l'uſage de votre élixir, toujours avec de nouveaux ſuccès, non ſans avoir éprouvé quelques coliques; mais non comme je les avois eſſuyé: car elles étoient ſi violentes & ſi opiniâtres par leur ancienneté, que tous les remèdes ne me procuroient aucun ſoulagement: je vous avouerai que j'ai pris juſqu'à quatre doſes par jour de ce divin élixir, & dont je me ſuis très-bien trouvée.

Le plus fort de mon mal actuellement eſt occaſionné par les vens qui parcourent tout mon corps; depuis deux jours il m'eſt ſurvenu une enflure à la jambe qui me prend depuis l'aine juſqu'au bout du pied qui m'empêche de marcher, cela m'inquiéte fort; je vous prie de me dire ce que je dois faire. En attendant votre ordonnance, j'ai ſoin de la tenir bien chaudement enveloppée de flanelle.

C'eût été pour moi un plaiſir bien délicieux de voir celui à qui j'ai tant d'obligations, & de vous inſtruire verbalement de tout ce que j'ai ſouffert depuis ſi long-temps.

En attendant j'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monſieur, &c. *Signée* Femme la Marche.

LETTRE 119.

De Mad. de Monthelon, Garde des Rôles, rue Geofroi-Laſnier à Paris le 7 Mars 1787.

Je ſuis honteuſe, Monſieur, de n'avoir pas eu l'honneur de vous accuſer la réception du panier d'élixir que vous m'avez adreſſé à Troiſſy, & qui m'eſt parvenu au commencement d'Octobre; quelque temps après ſon arrivée une femme d'un village voiſin s'étant trouvée dans le cas d'en avoir beſoin, je voulois vous donner avis du nouveau miracle que votre excellent remède a opéré ſur elle. Comme je ſuis parti pour Paris avant ſa guériſon complette, j'ai écris pour qu'on m'envoyât le détail de ſa maladie; & tout cela a occaſionné beaucoup de longueur. Je le joins ici, Monſieur, & je crois que vous le trouverez digne d'être mis au rang des belles cures de votre élixir. La confiance que j'y ai m'a mis dans le cas de le conſeiller à une perſonne de la maladie de laquelle je vais vous faire le détail, en vous priant de me donner votre avis le plus promptement poſſible.

Elle eſt accouchée au mois d'Octobre de deux enfans : la couche a été pénible; le premier enfant eſt cependant très-bien venu, quoique très-foible; mais le ſecond étant

mal placé, cela a prolongé l'accouchement. Les deux derniers mois de sa grossesse elle a éprouvé des coliques d'estomac très-fréquentes & très-fortes qui lui procuroient le dévoiement; pendant sa couche on lui a donné de l'élixir; mais comme elle avoit de la toux, la garde craignant que lui donner dans du vin ne la fît tousser davantage, imagina de le lui donner dans l'eau; elle en a pris dans ce temps-là, & de cette manière deux ou trois bouteilles. Elle n'étoit pas mal, mais elle étoit restée très-gonflée, ayant plutôt l'air d'une femme grosse que d'une femme accouchée : la couche a bien été; depuis rien n'a reparu; & au bout d'environ six semaines il lui a pris un dévoiement habituel qui l'a fait aller à la garde-robe cinq ou six fois par jour, pendant environ trois semaines; on l'a purgée, on l'a mise à l'usage du cachou, on lui a fait prendre de l'ipecacuanha, à la suite duquel elle a eu une espèce de débacle; puis elle étoit trois ou quatre jours sans aller, & la débacle revenoit avec des douleurs considérables dans les côtés. Le médecin lui a fait prendre des eaux de Vichi, sirop magistral, & son état a resisté à tout. Voyant que ces remèdes ne la guérissoient pas, & même ne lui apportoient aucun soulagement, puisque les douleurs augmentoient à chaque débacle, & que ses forces diminuoient, j'ai demandé en grace qu'on essayât l'élixir, & qu'on le donnât dans du vin : car il me semble vous avoir entendu dire qu'il ne falloit pas

le donner dans l'eau. Le huit Février elle eut une débacle considérable : le soir elle commença l'élixir & le continua soir & matin pendant une huitaine ; il a procuré de la transpiration & quelques urines un peu chargées ; la veille de cette débacle elle éprouvoit un mal-aise considérable & de l'altération. Le quatorze Février elle eut son mal-aise suivi de la débacle, mais sans douleur ; elle continua l'élixir. Le médecin qui la vit après, conseilla que l'on continuât ce remède, & que l'on prévînt la débacle en la purgeant avec le sirop magistral & un gros de sel d'epsom : elle l'a été le 22 ; cela l'a fait aller deux ou trois fois, & les jours précédens elle alloit une fois, mais toujours en dévoiement. Le vingt-quatre elle a encore eu une petite débacle, mais beaucoup moins forte. Elle a continué son élixir à deux doses par jour jusqu'au premier Mars : jusques-là elle n'a été qu'une fois par jour, (toujours en dévoiement), & ses forces revenoient bien ; depuis le premier Mars elle ne l'a plus pris qu'une fois par jour, le soir en se couchant, le troisième elle a été trois fois, le quatrième elle prit la petite médecine ci-dessus qui ne la fit aller qu'une fois ; le cinquième elle étoit très-bien, le soir il lui prit un mal-aise qu'elle attribua à une course qu'elle avoit fait en voiture ; elle se coucha & dormit jusqu'à minuit : à ce moment la débacle commença plus forte qu'elle n'en a encore eu ; il faut qu'elle ait rempli trois ou quatre grands pots

de chambre, jugez dans quel état de foibleſſe cela la miſe.

Ses matières ſont blanchâtres, mouſſeuſes, très-liquides : le médecin qui l'a vu aujourd'hui ſeroit d'avis qu'on ne lui donnât l'élixir qu'une fois par jour, qu'on la purgeât le ſamedi avec une once de ſirop magiſtral & un gros & demi de ſel d'epſom ; & que, ſi cette médecine ne fait pas aſſez d'effet, c'eſt-à-dire, ſi elle ne va qu'une fois ou deux, que l'on recommence le lendemain. Je m'étois aviſée de donner le mien avant le docteur, & après avoir cherché ma conſultation dans votre livre, c'étoit de ſupprimer toute eſpèce de purgatif, de doubler la doſe de l'élixir, & même d'en donner trois fois pendant quelques jours. Que penſez-vous, Monſieur, du fond de la maladie de cette perſonne? Que conſeillez-vous de faire, & la croyez-vous ſuſceptible d'être guérie ? L'on projette de ſuſpendre toute purgation, & de continuer l'élixir juſqu'à votre réponſe, que je vous prie conſéquemment, de me faire le plus promptement poſſible. La malade eſt une femme de chambre, bien intéreſſante par ſa douceur & ſa patience, & qui a bien du chagrin de voir que depuis ſi long-temps elle ne peut remplir ſon devoir.

La jeune perſonne qui demeure dans ma maiſon, & à laquelle vous avez eu la bonté de donner de l'élixir à votre dernier voyage, va très-bien, ſa ſanté eſt rétablie & ſes couleurs revenues, quoiqu'elle ne ſoit pas encore

reglée. Je desire bien sincérement être dans le cas de vous donner d'aussi bonnes nouvelles de la malade pour laquelle je vous consulte. J'ai l'honneur d'être bien véritablement, Monsieur, &c. *Signée* de Monthelon.

P. S. Marquez-moi, je vous prie, à qui je puis remettre l'argent du panier que vous m'avez envoyé à Troissy.

LETTRE 120.

De M. Jacquemart de la Croix, Avocat de Paris, le 26 Mai 1786.

VOULEZ-VOUS bien, Monsieur & cher compatriote, qu'un de vos anciens voisins & camarade d'enfance, autant que m'en puisse souvenir, réclame vos bons & sages conseils pour réparer la santé d'une Dame aussi aimable qu'elle est intéressante par tout ce qui lui appartient. Monsieur Bertrand qui aura la complaisance de vous remettre ma lettre, connoît particuliérement M. Rassy mon ami, qui vit dans la société la plus intime avec M. & Mad. Roussel, & qui m'a lié avec ce digne couple, partagent l'intérêt qu'il prend à leur bonheur. Le hazard m'a mis dans le cas de savoir que Madame Roussel faisoit usage de votre élixir, Monsieur, avec la plus grande confiance; mais en même temps avec une sorte de crainte d'en prendre trop ou trop peu, & de suivre tel ou tel régime qui pourroit être nécessaire; ce sont ces motifs qui m'ont déterminé à vous consulter : votre bienfaisance

& votre honnêteté, Monſieur, qui ne ſont pas moins votre réputation, que les talens les plus diſtingués dont vous avez donné preuve, pourroient excuſer ma démarche, ſi vous la trouviez indiſcrette.

La Dame dont eſt queſtion, âgée de 39 ans, a eu ſix enfans qu'elle a tous nourri; ayant ſevré le dernier depuis environ un mois, après l'avoir allaité 20 mois elle a eſſuyé une fraîcheur qui lui a occaſionné une révolution des plus conſidérables: l'épanchement de ſon lait s'eſt jeté ſur les extrêmités du corps, c'eſt-à-dire, ſur les pieds & encore plus ſur les mains; la gauche s'eſt totalement dépouillée à la ſuite d'une apparence d'éryſypèle, il a paru ſur l'index de cette main des boutons blancs qui ſembloient rendre, non de la matière, mais du lait; l'uſage que cette Dame a fait de votre élixir depuis 15 jours, à raiſon d'une cuillère à bouche par jour, a beaucoup diminué l'enflure des pieds & des mains & en même temps a ſeché & diſſipé la plus grande partie des boutons qui étoient ſur les mains, elles ſont cependant encore jaſpées de taches rouges & farineuſes: voilà l'état actuel de la malade quand à l'extérieur. La délicateſſe de ſon tempérament & ſur-tout la grande irritabilité de ſes nerfs la met quand à l'intérieur dans un état de ſouffrances & de foibleſſes preſque continuelles. Elle a de fréquentes douleurs de poitrine; ſes attaques de nerfs qui lui cauſoient avant ſa dernière couche pluſieurs ſyncopes chaque jour &

quelquefois des heures entières, ne font plus à la vérité aussi violentes, ni aussi effrayantes, mais elle n'en souffre pas moins; peu d'appétit, des digestions penibles, une très-grande maigreur, trop peu de force pour seconder sa vivacité : telle est sa situation présente.

D'après cet exposé que j'ai tâché de vous rendre, Monsieur, du mieux qu'il m'a été possible, oserai-je vous prier de vouloir bien nous indiquer les moyens de conserver & de rétablir une digne épouse, une mère tendre & une bonne amie, que vous ne pourriez pas vous-même vous empêcher de chérir, si vous la connoissiez. L'usage de votre élixir tel que vous le prescrirez, le régime tel que vous le jugerez nécessaire, tisanes quelconques, ou pour la nourriture, feront une loi absolue pour la malade dont rien ne sera capable de la détourner. Sa confiance en vous, ainsi que la nôtre est telle que nous nous flattons d'avance de voir nos vœux remplis; si vous les secondez, à mon particulier je me féliciterai doublement d'avoir trouvé une pareille occasion pour me rappeller l'honneur de votre souvenir & vous assurer que ma reconnoissance égalera les sentimens de la plus parfaite considération avec laquelle je suis, &c. *Signé* Jacquemart de la Croix, Avocat.

LETTRE 121.

De M. Rocher, Conseiller au Présidial de Troyes.

MADAME de . . . . âgée de 58 ans, ac-

couchée à 24 de ſon dernier enfant, d'un tempérament ſanguin, privée depuis 8 années de l'évacuation ordinaire à ſon ſexe; ayant conſtamment joui d'une bonne ſanté, mère de cinq enfans, s'eſt apperçue depuis quatre mois à la ſuite d'une maladie dans laquelle elle a été ſouvent purgée d'une évacuation pareille aux règles, mais moins abondantes & à laquelle elle n'a pas fait une attention bien ſérieuſe tant qu'elle l'a éprouvée ſans aucune autre incommodité : elle étoit ſujete depuis long-temps à une affection catarale qui l'oppreſſoit & ſerroit la poitrine & excitoit une toux importune, ſur-tout pendant la nuit, dont les retours étoient aſſez fréquens, mais ils cédoient à des ſaignées & à des délayans pour ne reparoître qu'au bout d'un certain temps non règlé. Il eſt à obſerver que Madame n'avoit jamais eu de ſueurs, que ſa peau eſt conſtamment sèche; on lui avoit conſeillé, pour procurer à l'humeur catarale qui occaſionnoit de temps en temps du déſordre, d'établir un cautère, elle a négligé abſolument cet avis. Enfin le 31 Décembre dernier le catarre s'eſt montré ſur la poitrine avec les ſymptômes ordinaires, la fiévre, la toux, &c. Le premier Janvier 2 ſaignées, le 2 une médecine qui a mal fait, le troiſième une troiſième ſaignée ont appaiſé les ſymptômes, le médecin a cru devoir évacuer : les premières voies & 2 purgations ont emporté des ſelles aſſez abondantes, mais après cette époque il s'eſt manifeſté une

douleur vive dans les reins, dans le bas-ventre, & l'évacuation rouge s'eſt montrée plus abondante. Il s'eſt joint à ce ſymptôme une douleur cuiſante des voies urinaires ; pendant & après l'évacuation les urines ont paſſé par différens dégrés de chaleur, de mélange ſanguinolant, glaireux, onctueux & pour ainſi-dire, purulent ; pendant long-temps la malade avoit une fièvre modérée, à la vérité, mais redoublant dans la nuit ; les bains & breuvages qui lui ont été adminiſtrés, l'ont ſoulagé, & le premier Février on lui a donné un purgatif & enſuite le lait qui a renouvellé tous les accidens qui ſubſiſtoient dans le temps où la maladie étoit plus enflammée ; la malade a repris les bains y ajoutant des injections adouciſſantes dans le vagin, car il paroît que la matrice, la veſſie & les parties voiſines ſont engorgées pour détendre quelques vaiſſeaux d'où coule ſouvent du ſang : l'évacuation rouge n'eſt pas plutôt ſupprimée ou ſuſpendue que les douleurs de reins & la fièvre reparoiſſent avec force, ce qui a engagé le chirurgien à ordonner une ſaignée, les bains, les injections & les boiſſons ordinaires, &c. Tel eſt l'état de la malade & la conduite qu'on a tenu juſqu'ici à ſon égard. Y a-t-il ulcère, à la matrice ou engorgement occaſionnés par le reflux de l'humeur catarale ſur cet organe ? dans ces deux cas doit-on continuer les remèdes employés ou recourir à d'autres plus efficaces ?

La malade ſe leve, converſe avec ſes amis,

eſt foible, mais elle uſe avec modération des alimens convenables à ſa ſituation & ſans uſer de vin : les bains de fauteuil lui répugnent beaucoup, & cela pour des cauſes reſpectables auxquelles on ne peut contredire.

On prie le conſeil de faire attention à ce détail, la malade précieuſe à ſa famille mérite le plus grand ménagement.

LETTRE 122.

De M. Decluy, à Joinville ce 8 Juillet 1786.

MONSIEUR, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connoître & d'être connu de vous, je prends la liberté de vous écrire, d'après avoir entendu parler de vous par pluſieurs honnêtes gens, & pour être en très-grande réputation ; je vous prie, Monſieur, de vouloir bien remettre au préſent porteur votre conſultation par écrit ainſi que tout ce qui conviendra pour la ſituation de mon épouſe, dont voici l'explication ; depuis ſa dernière couche il y a huit mois, elle a toujours été languiſſante ſans aucun courage, point d'appétit, toujours des maux d'eſtomac, ſe plaint de la poitrine auſſi, le froid la prend par les jambes & dit que c'eſt comme ſi on lui piquoit avec des aiguilles, ſouvent des maux de cœur ; je vous prie de ne rien épargner à cet égard. Le porteur vous remettra tout ce qui conviendra ; je vous prie de m'honorer de votre réponſe, en attendant j'ai l'honneur d'être, &c. *Signé* Decluy.

LETTRE 123.

De Madame de Fontenaux de Gastel, à Auval, par Brezollé-au-Perche, route de Normandie.

MONSIEUR, je vous envoie ci-joint, onze livres, pour vous prier de me faire un second envoi de votre élixir américain, trois bouteilles & une brochure qui m'indiquera la manière de me conduire, enfin de ne plus vous importuner, à moins que je ne me trouve réellement avoir besoin de vos conseils, ce que je vous prie de me donner dans la position actuelle où je me trouve, d'après tous les détails que mon mari a eu l'honneur de vous faire sur ma situation qui me devenoit inquiétante; je me trouve dans ce moment-ci dans une toute autre position, & ce qui me tranquilise dautant plus, c'est que j'espère qu'avec l'aide de vos conseils je me mettrai à l'abri des suites du lait qui me sont si contraires à la santé; je suis grosse selon les apparences, au moins de six mois, & lorsque je sens mon enfant remuer je me porte infiniment mieux, à l'exception de quelque maux de tête que j'éprouve & que j'attribue à ma cause de lait épanché qui existe toujours & qui m'incommode beaucoup moins quand je suis avancée dans ma grossesse; je me suis purgée à cinq mois & demi; approuvez-vous, Monsieur, vu les circonstances que l'on me défend la saignée : je vous aurez une entière

obligation de vouloir bien me dicter la marche que je dois tenir pendant & après ma grossesse, tant pour la conservation de ma santé que pour celle de l'enfant que j'ai beaucoup de peine à élever, par le peu de soin que l'on y apporte, je desirerois de nourrir, me persuadant que cela me feroit du bien; mais comme la dernière fois que j'ai allaité, il m'est survenu au bout du mamelon des crevasses qui m'ont empêché de nourrir par les douleurs que cela m'occasionnoit, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner quelque remède pour affermir mon sein, puis-je user de votre élixir ou non dans ma grossesse jusqu'au temps de ma délivrance. Je suivrai exactement vos avis; & croyez-moi avec la plus vive reconnoissance, Monsieur, &c. *Signée* de Fontenaux de Gastel.

LETTRE 124.

De M. Lemoyne de Villarsy, Président, Trésorier de France, à Chaalons-Sur-Marne, le 16 Mars 1787.

LA santé de la jeune femme dont vous me demandez des nouvelles, Monsieur & cher ami, est parfaite grace à votre élixir : on ne se douteroit pas à la voir, dans quel état affreux elle a été. Je vais vous le détailler afin que s'il se rencontre quelque Dame dans un cas à peu-près pareil, ce récit puisse la consoler & lui donner une juste espérance dans votre élixir. Cette jeune femme depuis le

commencement du ſeptième mois de ſa groſſeſſe enfla ſucceſſivement, de façon qu'à la fin elle étoit gonflée depuis les pieds juſqu'à la tête ; ſon état devint de plus en plus allarmant & inquiétoit ſingulièrement le docteur Auger ſon médecin, qui lui a donné pendant toute ſa maladie les ſoins les plus gratuits & les plus attentifs : tourmentée par la fièvre, éprouvant des maux de reins, des douleurs générales, des défaillances continuelles. Enfin lorſqu'elle ſentit les premières douleurs l'état étoit empiré au point que les parties étoient monſtrueuſes : alors elle tomba dans des mouvemens convulſifs & terribles qui durerent au moins quatorze heures avec perte de connoiſſance ; les bras ſe tordoient avec une violence ſi forte que, quoique cette femme ſoit petite & foible, pluſieurs perſonnes ſuffiſoient à peine pour la tenir ; on l'accoucha dans cet état ſans qu'elle s'en apperçût ; la tenſion des muſcles ſe porta ſingulièrement ſur la machoire, & ſans beaucoup de précautions elle ſe ſeroit coupé la langue qu'elle s'étoit dejà endommagée. A la ſuite d'une ſituation ſi violente, ſi effrayante & ſi peu ordinaire qu'aucune potion n'avoit pu calmer avant & pendant l'accouchement, elle tomba dans un accablement ſi général & ſi fort, que ſur les dix heures du ſoir, ſon mari vint à la maiſon annoncer ſa mort : cependant la nuit elle donna quelques ſignes de vie, & le matin je ne la trouvai pas ſans une lueur deſpérance. Je lui donnai moi-

même une forte dose d'élixir; trois heures après, le Docteur s'y trouva avec moi, & on en donna une nouvelle qui fut aussi répétée le soir; l'enflure étoit au moins aussi considérable après l'accouchement qu'auparavant; les deux premiers jours se passèrent sans mieux apparent, quoiqu'on eût donné 3 doses d'élixir par jour; le troisième l'enflure eut l'air de céder ainsi que la fiévre, qui ne l'avoit pas quittée depuis près d'un mois, le quatrième elle fut un peu mieux; à peine jusqu'alors avoit-elle la connoissance; mais la tête se perdit totalement; la malade ne connoissoit personne, vouloit & disoit avec force, mille extravagances; on continua l'élixir à trois doses par jour, jusqu'au septième de la couche que la tête se remit, le matin elle reconnut sa chambre & les personnes qui lui donnoient des soins; depuis, l'enflure a successivement disparu; la tête n'a plus été exaltée, la fiévre a fuit, & trois semaines après, il n'est aucune accouchée qui n'aye envié son bon état. L'élixir a été donné à deux doses depuis le septième jour jusqu'au quinzième, ensuite diminué insensiblement. Le Docteur Auger l'a fait purger dans le temps convenable, & je vois avec satisfaction que ce Médecin instruit rend justice à votre élixir en l'employant à propos, & pense qu'il existe de bons remèdes & de salutaires recettes, que le salubre & très-salubre codex n'enferme point encore dans son sein poudreux: car suivant bien des épais praticiens, la vie est

dans le codex, hors le codex, la mort.

Adieu mon cher; je vous ſouhaite autant d'années que de mères de familles vous doivent la vie, & votre âge égalera au moins celui des Patriarches réunis. Je ſuis, &c. *Signé* Lemoyne de Villarſy.

P. S. Cette jeune femme n'a jamais eu ni maux de nerfs, ni rien qui puiſſe reſſembler, ſoit à l'epilepſie ou autre maladie de cette eſpèce; il eſt vrai qu'il eſt difficile de ſe figurer, ſans frémir, l'état où elle a été avant ſon accouchement: comme il eſt arrivé vers le commencement du huitième mois, l'enfant a vêcu peu de temps. J'ai fait donner tous les jours à la malade du bon bouillon, & de temps en temps du vin vieux de bonne qualité, moitié eau & un peu de ſucre, enſuite les nourritures les plus ſaines & les plus légères.

FIN.



TABLE DES ARTICLES

Contenus dans cette Brochure,

Où les Dames trouveront la manière de se traiter, en conséquence de leur état quelconque.

Article premier.

Article 20.

Article 21.

Article 22.

Article 23.

Article 24.

Article 25.

Article 26.

Article 27.

Article 28.

Article 29.

Article 30.

TABLE
DES EXEMPLES ET GUÉRISONS
OPÈRÉES PAR L'ÉLIXIR.

L'AUTEUR ayant suffisamment fourni de preuves dans les deux premières éditions, de l'efficacité de ce remède : d'ailleurs étant hors d'état de répondre aux diverses consultations, à cause de son grand âge & la foiblesse de sa vue, comme par le passé, a cru devoir insérer dans cette troisième édition autant d'exemples qu'elle en a pu contenir, avec un traité abrégé pour conduire les femmes en couches, & les enfans nouveaux nés, en sorte que les Dames compareront leurs maladies, & feront usage de ce remède avec d'autant plus de confiance qu'il ne peut, dans tel cas que ce puisse être, jamais produire aucun mal, autant qu'il ne sera pas falsifié : ce qui ne peut arriver, si on continue de le prendre dans les dépôts ci-dessus rapportés.

LETTRE PREMIÈRE.

Lettre 39.

Lettre 40.

Lettre 41.

Lettre 42.

Lettre 43.

Lettre 44.

Consultation de Reims.

Lettre 45.

Lettre 63.

Lettre 64.

Lettre 65.

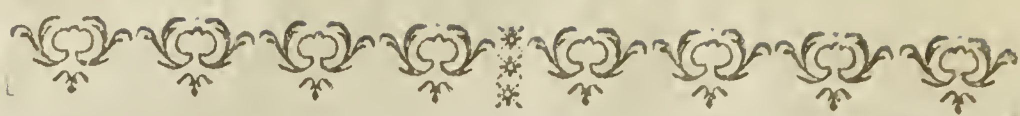
Lettre 66.

Lettre 67.

Lettre 68.

Lettre 69.

Fin de la Table des Lettres.



NOMS ET ADRESSES

Où l'on trouvera le vrai Élixir Américain, ainsi que les Brochures, & non ailleurs.

L'on donnera avec la bouteille un imprimé instructif pour la manière de se servir de cet Élixir, qui se vend 3 livres; les Dames qui voudront une instruction plus ample, & qui desireront voir des preuves authentiques de la validité de ce remède, & faire le parallèle avec celles qui ont été guéries, trouveront cette brochure pour le prix de deux livres.

A PARIS.

Chez Mad. d'Hauteroche, Fermière générale, rue de la Madeleine, près le boulevart.

Chez Mad. Barbier de Neuville, Maison des Prémontrés de la Croix-rouge.

Chez Mad. Pommyer de Rougemont, vieille rue du Temple, près la rue Saint-Louis au Marais.

Chez Mad. Pelletier, ancien Hôtel Clermont-Tonnerre, Quai des Miramiones, près la Porte St. Bernard.

Chez Mad. Engot, Mde. Frangere, rue Saint-Martin, No. 208.

A VERSAILLES.

Chez Mad. Beſnard, Marchande Épicière, près les Récollets.

Chez Mad. Bredart, rue de la Paroiſſe, Maiſon de M. Gramcour, Tapiſſier.

A CAMBRAY.

Chez M. Aubry, Receveur principal des Domaines du Roi.

A VINCELLOTTE.

Chez Mad. Martin Adry.

A BAR-SUR-AUBE.

Chez Mad. la Comteſſe de Boiſſancourt, à ſa Terre de Boiſſancourt, près ladite Ville.

A BONCOURT.

Chez Mad. la Comteſſe de Boncourt, près Sainte-Menehould, en ſa Terre de Boncourt.

A LIGNY-EN-BARROIS.

Chez les Demoiſelles de Brunet.

AU MAGNY-FOUCHARD.

Chez Mademoiſelle de Boiſſancour.

A MONSTIER-EN-DER.

Chez Mad. la Comteſſe de Beaufort, dans ſa terre, près dudit lieu.

A ÉTAMPES.

Chez M. le Chevalier de Bonnevaux.

A VERDUN.

Chez M. Boullet, Directeur des Poudres & Salpêtres.

A SENLIS.

Chez M. Brochard, vieille rue de Paris.

A TOULON en Provence.

Chez M. de Beaurepaire, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi.

A JOINVILLE.

Chez M. Royer-Buffery.

A REIMS.

Chez Mad. Chapenois, Négociant, ſur le Marché.

A TROYES.

chez Mad. Collart, maiſon de M. Jacmart. Fabriquant de toile, rue du Bois.

A QUIMPER-CORENTIN.

Chez M. le Marquis du Châtel, ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi.

A CHARLEVILLE.

Chez M. Collot, Subdélégué.

A SAINT-DIZIER.

Chez Mad. Chevillon, Sage-Femme.

A RETHEL-MAZARIN.

Chez M. Duclos, Subdélégué.

A HÉNIN en Flandre.

chez M. Cotdordans, Trésorier des Troupes, & Subdélégué.

A DIJON.

Chez Mad. Veuve Cailliot, Marchande, rue du Griffon.

A POISSY.

Chez M. Cherville, Marchand Épicier.

A ELBEUF.

Chez Mad. Constant-le-Roi.

A MEAUX.

Chez M. Daillevaux, Seigneur de Germigny, dans sa terre, près dudit lieu.

A SAINTE-MENÉHOULD.

Chez M. Drouet, ancien Échevin.

A MONTMORENCY, Champagne.

Chez Mademoiſelle de Vienne.

A BOULOGNE-EN-MER.

Chez Mad. de Clery Doninethun.

A SAINT-LOUVENT.

Chez Mad. Dalincourt, Directrice de la Poſte.

A ANGERS.

Chez M. Eudel, Directeur Général des Fermes.

A DOLE, Franche-comté.

Chez M. Dufreſne, Commiſſaire des Guerres.

A JOINVILLE.

Chez M. de Fleury, commiſſaire des Guerres, au château de Poiſſon, près dudit lieu.

A COUTANCES.

Chez M. Formez, Receveur des Aides.

A VALENCIENNES.

Chez Mad. la Veuve Fizeaux, Négociant.

A AMIENS en Picardie.

Chez M. de Fleſelle, Entrepreneur des Manufactures.

A GRAY, Franche-Comté.

Chez M. le Prieur-Farinet, Directeur de l'Hôpital du Bouillon.

A GRANDPRÉ.

Chez M. Fabry, Receveur du Grenier à Sel.

A VALOGNE en Normandie.

Chez M. Forosville.

A VERBRY.

Chez Mad. la Comteſſe de Foiſſez, en ſon château, route de compiègne, près ledit lieu.

A CHAALONS en champagne.

chez M. Goſſin, Maître de Penſion.

A LANGRES.

chez M. Genevois, chanoine.

A NEUF-CHATEAU.

chez Mad. la Grange, dans ſa terre, près dudit lieu.

A LANDAUT.

chez M. Gillet, Tréſorier de la Guerre.

A NEUVILLE en Breſſe.

chez Mad. la comteſſe charlotte de Grand-

geac, chanoinesse du chapitre de Neuville-les-Dames.

A BEAUNE en Bourgogne.

chez Mad. la comtesse de Garnay de Lusigny, en son hôtel.

A MOULINS en Bourbonnois.

chez M. Gueriot, capitaine d'Artillerie.

A BREZOLLES dans le Perche.

Chez M. le Marquis de Gastel.

A METZ.

A la Sœur Éléonor Grossetête, aux Sœurs Grises.

A LION.

Chez Messieurs Grassier-Grimaroint, Négocians, près Saint Nizier.

A ROUEN.

chez Mad. Hoslez, au café de Foi, sur le boulevart cauchois.

A SAINT-FLOUR en Auvergne.

Chez Mad. la Comtesse de Ligonois.

A PROVINS.

Chez M. de la Tour, Conseiller au Parlement, en son château près dudit lieu.

A SAINT-PETERSBOURG.

Chez M. Levio, Négociant pour l'Italie.

A LONDRES.

Chez Mad. de Thelu∬on.

GRANDE ROUTE DU MA[illegible]

Chez M. de Louvrigny, en ſon cha[illegible]

A VOUZIER, Vallée de Bourg.

Chez M. Mangy, Négociant.

A NEUILLY, par Bar-ſur-Aube.

Chez Mad. la Marquiſe de Mandat, dans ſa terre.

A STENAY.

Chez M. Meurant, Imprimeur.

A SAINT-QUENTIN Picardie.

Chez M. Meſgret de Méricourt, Tréſorier de France.

A CHAUNIE Picardie.

Chez M. Mignot, Marchand de Fer.

A BRIÈRE, Vallée de Bourg.

Chez Mad. la Baronne de Mouy, dans ſa terre.

A ÉPERNAY.

Chez M. Mouette l'aîné.

A DORMANS.

Chez Mad. de Monthelon, en ſon château à Troiſſy.

A COMPIÈGNE.

Chez M. Mathieu, Receveur des Domaines du Roi, ſur la Place.

A MONTARGIS.

Chez M. Millandre, Notaire, près la Paroiſſe.

A NANCI.

Chez M. Mandel, Directeur du Bureau de confiance.

A LOUISEBOURG, Louyſianne.

Chez Mademoiſelle de Macarty.

A MONTIGNY-LE-ROI, par Langres.

Chez M. Noiſet.

A AVIGNON.

Chez Mad. la Marquiſe de Nogaret.

A LAUNOY, Route de Charleville.

Chez Mad. la Marquiſe de Pertuis, en ſa terre.

A CHAUMONT en Baſſigny.

Chez Mad. Pileau, Veuve de M. l'Avocat du Roi.

A TROYES en Champagne.

Chez M. Pry, Négociant, rue du Domino.

A VARENNE en Argogne.

Chez Mad. de Préfontaine, Intendante du Clermontois.

A QUIMPER-CORENTIN.

Chez Mad. Perin.

A BAR-LE-DUC, Ville haute.

Chez Mademoiselle de Romecourt.

A LA ROCHELLE.

Chez M. de Romieux, Subdélégué, Puy-droard, près dudit lieu.

A STRASBOURG.

Chez Mad. Somerfongel, ſur l'Étape au vin.

A LESCHÈRE, près Joinville.

Chez Mad. la Comteſſe de Segur.

A APREMONT.

Chez Mad. la Comteſſe de Salſe, en ſon château, près Varenne.

A NEVERS.

Chez M. Trocherot, Receveur des Tailles.

A BORDEAUX.

Chez Mad. de Toziat, au Chartron.

A VERBOIS en Gaſcogne.

Chez M. de Verbois entre Châtillon & Bordeaux.

A BRIÈRE en Vauge.

Chez Mad. la Baronne de Vioménil.

A BRUXELLES.

Chez M. Walkier, Conſeiller d'État, en ſon hôtel, rue des longs Charriots.

A BESANÇON en Franche-Comté.

Chez Mad. de Voiſé, Conſeiller au Parlement de Beſançon, en ſon hôtel.

A VIGNORY.

Chez Mad. Deſtelin, en ſa terre de Villers ſur-Marne.

FIN.

